DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12589 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – DIMANCHE 21-LUNDI 22 JUILLET 1985

La crise de la lire

Le gouvernement de Rome voudrait masquer une dévaluation sous un réajustement général du Système monétaire européen

Après la chute de la lire et la fermeture brutale du marché italien des changes, vendredi 19 juillet, le ministre du Trésor, M. Giovanni Goria, a indiqué qu'il avait été officiellement chargé par le chef du gouvernement, M. Bettino Craxi, de demander un réalignement des parités au sein du Système monétaire européen (SME).

Mettant en avant les variations du dollar et le déficit record de la balance commerciale italienne, qui, selon lui, rendent inévitable une dévaluation de la lire, M. Gorai a déclaré : « *Le moment est propice pour amorcer la procédure de consultation au niveau européen en vue d'un réalignement.* » Le comité monétaire de la CEE, qui réunit les directeurs du Trésor des pays membres, sous-gouverneurs ou présidents adjoints des banques centrales et plusieurs hauts fonctionnaires de la Commission européenne, s'est tenu, samedi 20 juillet, à Bâle, pour examiner cette demande. C'est ce comité qui devait également prendre la décision de convoquer, le cas échéant, les ministres des finances des Dix pour l'après-midi de dimanche.

Le moins que l'on puisse dire est que les partenaires de l'Italie ne sont, en aucune façon, favorables au réalignement général des parités réclamé par l'Italie. Sans doute voyaient-ils monter l'orage depuis quelques mois. A partir de février dernier, la lire qui, en 1984, caracolait en tête du SME, s'était mise à glisser et, ces jours derniers, après avoir « consommé » sa marge de fluctuation de 6%, s'approchait de son cours-plancher de 4,60 F pour 1000 lires à Paris, par exemple.

Tous étaient conscients que la situation italienne allait « exploser » mais pas avant l'automne au plus tôt, et peut-être aurait-il été possible d'attendre le printemps 1986. C'est dire que la chute brutale de la lire et l'initiative du gouvernement prennent désagréablement au dépourvu les partenaires européens. Vendredi après-midi, sur les marchés financiers internationaux, on commençait déjà à attaquer légèrement le franc français, que les opérateurs voyaient un peu dévalué par rapport au mark, dans la foulée de la dévaluation de la lire. Après tout, la hausse continue du franc, ces derniers mois, ne l'a-t-il pas réévalué indûment à l'égard de la monnaie allemande, d'au moins 6 % depuis l'ajustement de mars 1983, si l'on tient compte de l'écart d'inflation entre l'Allemagne et la France ?

Cependant, pour l'instant, un nouveau réajustement impliquant une réévaluation du mark, ou une dévaluation du franc, n'est techniquement pas très réalisable : la Banque de France, au contraire, doit soutenir le mark depuis des mois en raison de l'afflux des capitaux quittant le dollar, attirés par les taux élevés pratiqués à Paris. En outre, sur le plan politique, l'opération serait jugée tout à fait contre-indiquée par le gouvernement de M. Fabius, qui vient de s'élever publiquement contre une dévaluation.

En fait, tout le monde en Europe s'interroge sur les conditions un peu suspectes dans lesquelles la lire s'est véritablement écroulée vendredi 19 juillet. Certes, elle était faible depuis le début de la semaine, et au début de ce mois une controverse publique s'était élevée en Italie sur l'opportunité d'une dévaluation. M. Agnelli, président de Fiat, avait déclaré, lors de l'assemblée générale de la société, qu'il n'était « *plus possible d'utiliser le phénomène de la réévaluation de la lire en cours réel (compte tenu de l'inflation) pour ramener le taux d'inflation à l'objectif officiellement fixé (7 % fin 1983)* ». De bons esprits soutenaient que la *monnaie italienne*, désormais surévaluée, était soutenue artificiellement par les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe (12 % à 13 %) et par l'afflux d'investissements étrangers. Sans doute, également, le déficit commercial devenait vertigineux, comme le souligne *notre correspondant* à Rome (75 milliards de francs en cinq mois, plus de 10 % des échanges en mai, soit 15 milliards de francs pour 140 milliards d'échanges).

Mais la soudaineté avec laquelle la lire s'est effondrée, chutant de 20 % d'un coup par rapport au dollar, prétendument sur un ordre de vente de 120 millions de dollars passé par l'ENI, le groupe pétrolier d'Etat, pour le règlement d'une « *échéance technique* », donne à penser. Sans doute cet ordre de vente tombant au mauvais moment a-t-il fait exploser le marché des changes à Milan, et le gouvernement l'a qualifié d'« *opération franchement anormale, un grave incident qu'il faudra expliquer* ». Mais on ne fera croire à personne que la Banque d'Italie, dont les réserves sont encore importantes, n'a pas immédiatement colmaté la brèche. Elle aurait même, dit-on, demandé à la Banque de France de ne pas intervenir pour soutenir la lire « *afin qu'elle touche le fond* » et que « *l'abcès soit crevé* ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 13.)

Avec ce numéro

La France en chantiers

UN ENTRETIEN AVEC LE DALAI-LAMA

« Je ne rentre pas au Tibet »

Torrent de boue dans le nord de l'Italie : plus de 200 morts et disparus

A 12 h 15, vendredi 19 juillet, un torrent de boue a dévasté, sur 6 kilomètres, la vallée de la Stava, au pied des Dolomites. Provoqué par la rupture d'une digue d'un lac artificiel, il a englouti sur son passage trois hôtels et une dizaine de maisons du village de Tesero. Quatre-vingts morts ont été dégagés et le nombre officiel des disparus était évalué ce samedi matin 20 juillet à cent quatre-vingt-quinze.

La nuit la plus longue de Tesero

De notre envoyé spécial

Tesero. – D'abord la boue. La boue qui happe les bottes des sauveteurs, la boue où s'enlisent les pneus des ambulances, où patinent les hautes roues des excavateurs. Une boue molle et grasse où l'on s'enfonce jusqu'au mollet; on y a jeté, à la hâte, quelques chemins de planches pour permettre aux brancards de passer. Au milieu de ce fleuve de boue qui a recouvert toute la vallée de la Stava, un petit torrent des Dolomites, carabinieri, pompiers, Croix-Rouge, ont planté, pour la nuit, leur camp de fortune. Seul le moteur des projecteurs de l'armée qui fouille les décombres trouble le silence de la nuit.

Jusqu'à l'aube, les sauveteurs vont se relayer. Ils ont le geste lent et précis et la parole rare. Chapeau tyrolien et culottes de peau l'attestent, cette vallée à proximité de la frontière autrichienne se veut germanique autant que latine. Nulle trace cette nuit, la nuit la plus longue de Tesero, d'une quelconque exubérance italienne. Seules la pelle et la pioche poursuivent un dialogue ininterrompu.

Tout l'après-midi de vendredi et toute la nuit suivante, mille fourmis ont creusé les amas de boue. Des volontaires, il en est arrivé de tous les coins du pays. Au matin de samedi, on piochait de plus belle. Sur plusieurs kilomètres, des campements de soldats, d'interminables colonnes de camions militaires ou de pompiers. Tout au long des bas-côtés de la route, des tentes sont plantées où les sauveteurs, chacun leur tour, vont prendre du repos. Le Trentin tout entier semble en manœuvres. Mais on pioche sans autre but que d'exhumer les uns après les autres les cadavres. Nul espoir de retrouver des survivants : « *Si la terre était sèche,* explique un secouriste de la Croix-Rouge, *on aurait des chances de retrouver des rescapés. Mais, avec cette boue, pas possible d'échapper à l'étouffement.* »

Dino, le responsable du syndicat d'initiative, raconte ce qui s'est passé la veille, vers 12 h 15 : « *Cela a d'abord été comme un vrombissement d'hélicoptère, puis toutes les maisons de la vallée ont tremblé ; je suis sorti de chez moi en courant, j'ai eu d'abord peur que le pont soit emporté.* » Heureusement, la vague mourante n'a qu'effleuré Tesero et n'a détruit que les villas qui parsèment les coteaux de la haute vallée.

Un gigantesque geiser

Pour Alberto, touriste romain, qui se trouvait à proximité de la retenue d'eau : « *J'ai cru que c'étaient dix camions qui roulaient sur moi. Le bruit, et aussi la terre qui s'est mise à trembler, tous les arbres se sont cassés. J'étais avec ma famille, nous nous sommes mis à courir, mais une secousse violente nous a jetés à terre. Instinctivement, nous nous sommes tournés vers la digue et nous avons vu jaillir comme un gigantesque geiser.* »

« *J'étais en voiture et je suivais mon frère qui était en camion. Nous allions vers sa scierie,* raconte M. Pietro Deflorian, premier adjoint, sanglotant et tremblant dans une salle de la mairie. *Tout d'un coup, nous avons vu une masse sombre qui descendait la vallée ; j'ai fermé la voiture et je me suis mis à courir et j'ai vu la boue rejoindre mon frère ; je l'ai vu s'agripper désespérément à un tronc d'arbre et se laisser engloutir par la boue, perdre l'équilibre. Je l'ai vu étouffé par la boue. Et depuis, il a disparu.* »

Quelle tornade ! En quelques secondes, 150 000 mètres cubes ont broyé quatre hôtels et une dizaine de villas. La coulée a tout ravagé sur plusieurs kilomètres: *Hôtel Erica, Hôtel Stava, Hôtel* Miramonte : tous trois construits à la montagnarde, en bois de la cave au grenier. Il n'en reste que des allumettes.

Des décombres, on retire une poupée, un bâton de skis de taille enfant. Et aussi, à côté, des membres humains déchiquetés que l'on met dans des sacs .

Il devait faire bon passer ses vacances à Tesero avant vendredi à 12 h15... Une agréable petite station de moyenne montagne, idéale pour les familles. La vague les a surpris à l'heure de l'apéritif. Ceux qui prenaient un verre dans les jardins ont été emportés. Ceux qui se trouvaient à l'intérieur ont péri écrasés sous le poids des bâtiments.

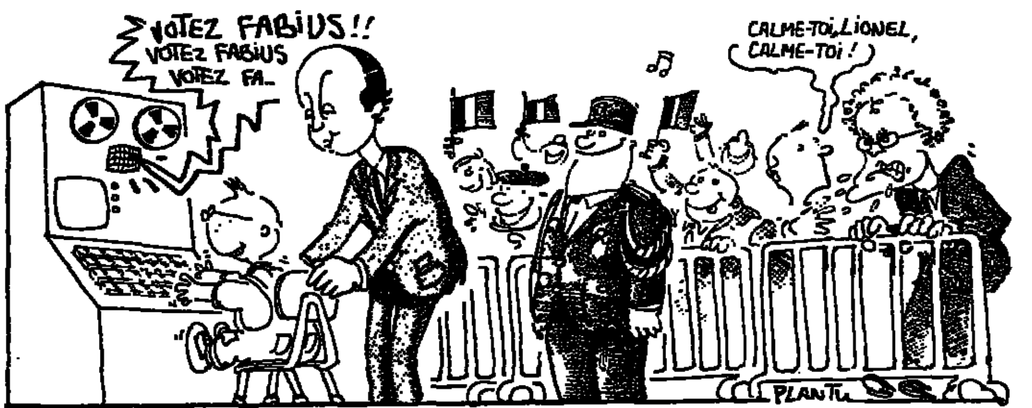
Il restera à éclaircir les causes du drame. D'après les premières indications, il semble que le désastre soit dû au débordement de deux ou trois bassins de rétention qui contenaient l'eau de lavage du minerai de fluorine extraite d'un gisement tout proche. Aucune installation en dur, aucun mur, aucun barrage ne fermait ces retenues mais seulement un amoncellement de terre, déchets de l'extraction de la fluorine.

Jadis propriété de la Montedison, la mine, en exploitation depuis une vingtaine d'années, avait été récemment revendue à la Prealpi Mineralia, une petite société de Bergame. L'Italie n'a pas fini de polémiquer sur les digues de Tesero.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire page 5 l'article de PHILIPPE PONS.)

Le tour de France informatique de M. Fabius



M. Laurent Fabius a visité vendredi 19 juillet des établissements scolaires dans quatre départements, les Hautes-Pyrénées, l'Indre-et-Loire, la Drôme et le Morbihan, pour y vérifier l'application du plan « Informatique pour tous » qu'il avait lancé en janvier.

(Lire nos informations page 16.)

LE MORAL DES FRANÇAIS

Le crépuscule des solidarités

La France déprime. Elle ne croit plus que l'avenir soit rose. Les Français se ferment. Ils ne veulent plus de la « solidarité ». Tels sont, brutalement résumés, les deux enseignements principaux que l'on peut tirer de l'enquête annuelle du CREDOC sur *« les conditions de vie et les aspirations des Français » (le Monde* du 20 juillet). *On pourrait dire que le* CREDOC, en livrant ainsi à la mi-juillet les résultats attristants d'une enquête d'opinion réalisée pendant *l'hiver* (à la fin de 1984), *manque* de délicatesse à l'égard des vacanciers, supposés insouciants et heureux de l'être... On gagne toujours à regarder la vérité en face, même l'été et même si elle n'est pas enthousiasmante !

Cette vérité fait mal. L'intérêt *des enquêtes annuelles* du CREDOC c'est qu'elles permettent de connaître non point tant l'état de l'opinion à un moment donné que son évolution, année après année, depuis 1978 et d'en décrire ainsi les dérives éventuelles, les mouvements de fond, les lentes transformations. L'enquête révèle – ou plutôt confirme – le repli de la société française sur elle-même, un effondrement des espérances, le crépuscule des solidarités, le délitement du tissu social.

Après douze ans de crise économique, après quatre ans de gouvernement de gauche, la France apparaît recroquevillée sur elle-même, frileuse, inquiète : elle n'y croit plus et n'est plus généreuse.

Rappelons les chiffres essentiels : 72,5 % des Français (près de trois sur quatre) pensent que dans *les cinq ans à venir leurs conditions* de vie ne vont pas s'améliorer ou même vont se détériorer. Il y a 18,7 % d'optimistes (ils étaient 30,7 % en 1981).

Baisse des valeurs

S'agissant de l'indemnisation du chômage, les partisans de la solidarité (ceux qui sont d'accord pour qu'on augmente les cotisations ou les impôts) *ne représentent qu'un* tiers de la population. En revanche, 54,5 % des Français sont favorables à des mesures qui aboutiraient à pénaliser... les chômeurs : diminution du nombre des bénéficiaires, du montant des allocations ou de la durée des versements.

Inutile de tourner autour du pot : les valeurs sur lesquelles la gauche a toujours voulu fonder sa légitimité et sa différence en prennent un rude coup ! Le progrès, l'avenir meilleur, les lendemains plus supportables ? Cela ne passe plus. La fraternité, la générosité, la solidarité ? On en reparlera plus tard, peut-être, si la croissance reprend. Nous sommes entrés dans l'ère du « chacun a ses *soucis, tant pis pour ceux des* autres ». La cruauté de l'histoire, sa malignité, aura évidemment été de placer la gauche aux commandes de la France au moment même où s'amorçait le lent déclin des espérances collectives et la remontée de l'individualisme.

Les indices ne manquent pas. Quand Bernard Tapie atteint des sommets de popularité et devient une figure mythique et mobilisatrice pour une bonne partie de la jeunesse, *c'est d'abord un hommage* rendu à l'énergie individuelle, à l'habileté, à la réussite. Quand M. Chevènement enterre les tentations « conviviales » de l'école post-soixante-huitarde pour en revenir à celle du « mérite » et de la promotion individuelle, il ne fait pas autre chose que de se laisser porter par les alizés de cette « opinion publique » dont il disait encore vendredi au *Matin de Paris* : *« Elle ne se trompe pas toujours. »* D'une *certaine manière, Tapie-Chevènement,* même combat !

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 7.)

es rares

RENDEZ-VOUS

Dimanche 21 juillet. – *Bruxelles :* réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE.
Mexique : publication des résultats des élections.

Lundi 22 juillet. – *Portugal :* ouverture procès de M. Otelo de Carvalho.

Mardi 23 juillet. – *Paris :* rencontre entre le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et le ministre des relations extérieures, M. Dumas.

Mercredi 24 juillet. – Visite à Paris du ministre des affaires étrangères du Pakistan.

Dimanche 28 juillet. – *Pérou :* intronisation du président Alan Garcia.

SPORTS

Dimanche 21 juillet. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne à Silverstone ; *Cyclisme :* arrivée du Tour de France à Paris ; *Motocylisme :* Grand Prix de vitesse de France au Mans ; *Athlétisme :* championnats de France à Colombes.

Jeudi 25 juillet. – Deuxièmes Jeux mondiaux des sports non olympiques à Londres jusqu'au 4 août.

Samedi 27 juillet. – *Automobilisme :* rallye d'Argentine jusqu'au 3 août ; *Athlétisme :* Grand Prix d'Oslo.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE ANS, LA CONFÉRENCE DE POTSDAM

La fin du rêve d'une entente avec Staline

Au retour de Yalta en février 1945, Roosevelt et Churchill ne désespéraient pas de parvenir à une sorte d'entente avec leur difficile partenaire. En juillet à Potsdam, après seize jours de négociations, il ne restait pas grand-chose de cette lueur d'espoir. La négociation avait été dure, le bilan peu satisfaisant. L'ennemi une fois vaincu, l'alliance n'avait plus de sens. Surtout la paix en Europe n'avait pas l'air d'une vraie paix.

« *Ce qui m'inquiète le plus*, écrivait quelques mois auparavant William Averell Harriman, ambassadeur des États-Unis à Moscou, *c'est ceci : quand un pays commence à étendre son influence par le moyen de la force au-delà de ses frontières, sous le prétexte de la sécurité, il est très difficile de voir comment on peut fixer une ligne d'arrêt. Si l'on admet que l'Union soviétique a le droit de pénétrer chez ses voisins immédiats pour assurer sa sécurité, on ne voit pas pourquoi elle ne pénétrerait pas, le moment venu, chez le voisin suivant. Où s'arrête ce mouvement ?* »

Le printemps de la victoire est pour Churchill celui de la plus grande inquiétude. La façon dont, entre Yalta et Potsdam, la Pologne, alliée de l'URSS, est contrainte de se plier aux exigences de son libérateur, est pour lui un test. Il insiste pour une rencontre à trois le plus tôt possible mais Truman a besoin d'un délai, Staline, lui, n'est pas pressé.

« *On n'est pas rassuré*, écrit Churchill à Staline le 29 avril 1945, *lorsqu'on envisage un avenir où vous, et les pays que vous dominez, plus les partis communistes dans beaucoup d'autres pays, seriez tous d'un côté tandis que les nations rassemblées autour des pays de langue anglaise, leurs associés et dominions, seraient de l'autre ! Cette querelle conduirait le monde à la ruine et tous ceux d'entre nous qui, d'un côté ou de l'autre, auraient une part de responsabilité en porteraient la honte devant l'histoire.* »

La réponse de Staline, le 5 mai, est sèche :

« *Je dois vous dire franchement*, écrit-il en conclusion, *que votre attitude exclut la possibilité d'un accord sur la Pologne.* »

Aux Etats-Unis, Truman vient de succéder à Roosevelt. Il avance comme à tâtons, un pas à droite, un autre à gauche. Selon plusieurs de ses conseillers, les États-Unis doivent éviter d'être à la remorque du vieil impérialisme britannique. Par-dessus l'amitié anglo-américaine pourquoi n'y aurait-il pas une ligne proprement soviéto-américaine ? Comme avant Yalta, on évite toute consultation approfondie avec les Anglais pour ne pas susciter la méfiance du troisième partenaire.

Faits accomplis en Pologne

Sur la manière dont l'URSS se prépare à la négociation, nous n'avons pas de documents. Mais elle agit. En Pologne se multiplient les «faits accomplis». En mars, remise à l'administration polonaise des territoires allemands situés à l'est de l'Oder et de la Neisse; le 11 avril, alliance militaire de vingt ans avec le gouvernement de Varsovie, celui qu'on s'est engagé à Yalta à «réorganiser» et qui ne le sera en juin que pour la forme; arrestation fin mars de seize chefs de la Résistance nationale polonaise emmenés à Moscou, où ils seront jugés en juin, etc. A Berlin, où le maréchal Joukov est le maître jusqu'à ce que commence à fonctionner le Conseil de contrôle à la fin juillet, quatre grands partis politiques allemands sont autorisés et aussitôt fondés ainsi que diverses organisations de masse. Comme le dit Walter Ulbricht : « *Tout doit avoir l'air démocratique. Mais tout doit être contrôlé par nous* », c'est-à-dire par le Parti communiste en voie de reconstitution.

L'Allemagne serait-elle le «prochain voisin» dont parlait Harriman ?

On n'en est pas là. Mais les débats sont plus rudes qu'à Téhéran et à Yalta. Ils portent essentiellement sur l'Allemagne et sur les pays «libérés» par l'URSS. Pour l'Allemagne, les diplomates ont préparé un programme assez général et essentiellement négatif (démilitariser, dénazifier et, enfin, démocratiser). Dans les pays de l'Est, les motifs de récrimination ne font pas défaut.

Le problème des réparations

Mais on évoquera bien d'autres sujets : l'entrée de l'URSS dans la guerre contre le Japon, l'explosion atomique de Los Alamos, l'internationalisation du Rhin et du Danube proposée par le président Truman sans le moindre succès, tandis que les Soviétiques exposeront leurs vues sur la Turquie, les Détroits, le Proche-Orient et demanderont une tutelle sur la Tripolitaine ainsi qu'un contrôle à quatre sur la Ruhr.

Anglais et Américains contestent (et refusent de reconnaître) les gouvernements installés au pouvoir en Bulgarie, en Roumanie, en Hongrie et même en Autriche. L'Union soviétique réplique par des mémorandums sur la situation en Grèce. Son principal effort vise l'Allemagne et, en Allemagne, le problème des réparations en suspens depuis Yalta. D'un côté, on revendique pour les pays libérés un degré de liberté, de l'autre pour les pays envahis, spécialement l'URSS, un montant déterminé des réparations.

Au centre du débat, la Pologne : non seulement la liberté y est précaire, mais par un acte unilatéral de l'URSS, elle a reçu près de 20 % de la superficie de l'Allemagne d'avant-guerre. Comment ce bouleversement territorial n'aurait-il pas de répercussions sur la question des réparations? Comment l'un des occupants peut-il disposer sans l'accord des autres d'un territoire qui ne lui appartient pas? Staline répond : « *Nous ne sommes pas liés par cette décision.* » Pendant deux semaines on discute ainsi sans résultat. En marge de ce débat, les projets soviétiques concernant l'Extrême-Orient, mais surtout les détroits de Turquie, la Méditerranée et le contrôle de la Ruhr font réfléchir. Au lieu d'une paix fondée sur la stabilité, le retour à la normale, on voit se dessiner un programme dynamique pour ne pas dire expansionniste.

Rejetant à plus tard la solution de ces difficultés, James Byrnes, secrétaire d'Etat de Truman, propose pour en finir un compromis comme on les fait au Congrès entre majorité et minorité.

1. Les Occidentaux, sous réserve du traité de paix, cesseront de contester le transfert à la Pologne des provinces allemandes à l'est de l'Oder-Neisse. Ils envisageront la reconnaissance des gouvernements au pouvoir dans les Balkans, moyennant quelques preuves de bonne volonté de la part de ceux-ci.

2. L'Union soviétique renoncera à obtenir un chiffre fixe pour les réparations. Celles-ci seront prélevées en nature par chacun dans sa zone d'occupation en Allemagne.

Un mauvais compromis

Mauvais compromis puisqu'il tend à la division de l'Allemagne (même si rétrospectivement celle-ci était difficile à éviter) et n'apporte dans ces pays de l'Est aucune contrepartie aux Occidentaux. Compromis quand même, qui est adopté et permet de clore la conférence le 1er août.

Qui a gagné? Staline confirme son emprise sur l'Europe du Centre et de l'Est. Pouvait-on l'en déloger autrement que par la force qu'on ne pouvait employer? Les alliés de l'Ouest n'ont pas cédé sur les revendications soviétiques concernant la Turquie, les Détroits, la Tripolitaine, le contrôle de la Ruhr. Dans l'ensemble, l'avantage est à l'URSS qui a fait accepter beaucoup de « faits accomplis ». Mais est-ce un avantage durable?

Lorsque, au mois d'août 1945, Staline réclame le droit d'occuper une zone au Japon, Harriman, sans instruction spécifique de Washington mais se souvenant de Potsdam, s'y oppose immédiatement. C'est la première manifestation de la politique de *containment* qui sera formulée en 1946-1947 mais qui était cachée dans l'expérience de Potsdam comme « l'orage dans la nuée ».

ROUIL.

Nous ne savons pas ce qu'à Moscou on a pensé de ces accords. Selon l'*Histoire de la politique extérieure de l'URSS*, ouvrage officiel, les alliés occidentaux à Potsdam continuaient à rêver de démembrer l'Allemagne. La fermeté de l'URSS leur avait barré la route. Dans les pays de l'Est, ils ne pensaient qu'à porter tort à l'Union soviétique. On peut tirer de ces jugements l'idée que Potsdam a apporté à l'URSS des satisfactions, spécialement en Allemagne. Il n'est pas déraisonnable, après Potsdam, d'imaginer une Allemagne dans laquelle, après un traité de paix, c'est-à-dire l'évacuation, l'Union soviétique exercerait une influence prépondérante, par le voisinage, par les réparations, par l'action des différentes organisations politiques et administratives créées dans la zone soviétique dès l'été 1945.

Pour qu'une telle politique prenne forme, il eût fallu que les dirigeants occidentaux soient très myopes. Or les négociations de Potsdam par leur style, les projets évoqués par leur portée, ont éveillé la méfiance. Pour beaucoup de ceux qui ont participé à cette conférence, l'idée d'une entente à long terme entre les vainqueurs s'est évanouie en fumée. Ainsi, encouragée par Churchill, va se développer, au moins dans les milieux dirigeants, l'idée d'un réveil européen englobant si possible l'Allemagne. Henry Stimson, secrétaire à la guerre, expose ces idées dans un aide-mémoire qu'il remet au président Truman, le 24 juillet, à Potsdam même.

Misère et grandeur

En France, certes, on était orienté autrement. Le programme français de paix en 1945 prévoit une Ruhr et une Rhénanie indépendantes de l'Allemagne. Ces projets n'ont pas reçu l'accord des Alliés ni à l'Ouest ni à l'Est. Mais, sans le vouloir, la France va contribuer au tournant vers l'Europe qui s'affirmera en 1947-1948. En opposant son veto en automne 1945 à la création d'administrations centrales allemandes, le gouvernement français contribue à faciliter l'intégration future de l'Allemagne occidentale dans le système européen. Etranges détours, et, pour une fois, heureux résultat !

Car la vraie leçon de Potsdam c'est que, face à un système comme le système soviétique, la pure et simple affirmation des « intérêts nationaux » étroitement compris ne suffit pas. Il faut que les intérêts s'encastrent dans une perspective plus large, en l'espèce la perspective européenne.

Ainsi de la « misère » de Potsdam sort, sinon la « grandeur », du moins l'ampleur d'un programme politique à long terme, programme commun aux Européens et aux Américains qui permet de tenir longtemps, jusqu'au jour où apparaîtront d'autres solutions, qui ne se dessinent pas encore.

A Potsdam, dans un moment d'abandon (ou de distraction), Staline a dit quelques mots qui méritent attention : « *Tout gouvernement librement élu serait antisoviétique, et cela, nous ne pouvons le permettre.* » Voilà le point de départ.

« *A notre époque*, devait écrire Raymond Aron en 1983, *c'est la survie des institutions libres qui constitue l'enjeu de l'histoire universelle* » (1). Voilà le but.

JEAN LALOY.

(1) R. Aron, *les Dernières années du siècle*, Paris, 1984, p. 245.

CORRESPONDANCE

Les « divins célibataires »

M. Renaud Russell nous écrit à propos de l'article consacré aux « Divins célibataires » (le Monde daté 24-25 mars).

J'ai eu l'occasion d'assister à la première Conférence pour la paix universelle en 1983 à Mont-Abu. Cet « événement » me parut bien loin de faire concurrence aux déploiements des foules qui manifestent pour la paix à travers les grandes cités du monde occidental. Cependant, si je rapproche les expériences que j'ai pu faire dans les deux cas, la comparaison est toute saisissante. Les gens de Mont-Abu utilisent une méthode efficace pour apporter de la paix au monde, tant sur le plan du psychisme individuel que dans les relations entre individus.

Les divins célibataires (le titre est remarquablement bien choisi) apprennent à mettre en valeur certaines qualités humaines que notre vie quotidienne nous fait souvent oublier. Leur vœu d'abstinence reste une décision tout aussi personnelle que celui des prêtres catholiques, sans pour autant remettre en cause l'intégrité de qui que ce soit. Bien au contraire.

De même, les informations données sur le raja-yoga des Brahma-Kumaris n'ont rien à voir avec ce qu'enseigne cette école. En essence, l'université du Mont-Abu concentre ses études sur une idée : le corps et l'esprit sont deux entités différentes. L'une est la vie, elle pense. L'autre est le véhicule contenant la vie, lui permettant de traduire ses pensées en actions. L'âme et le corps. Partant de là, on apprend à contrôler son être intérieur, à y mettre de l'ordre et à y établir la paix ; le bénéfice est personnel et se partage aisément. Car tout le monde est bien conscient qu'il existe une différence entre les vibrations émanant d'une personne qui vous aime et celles produites par un être qui vous hait. De là l'établissement de la paix mondiale ? Les Brahma-Kumaris y croient, et chacun peut avoir sa propre idée...

Étranger

LA TENSION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Washington « tiendra Managua pour responsable » des actes terroristes dans la région

Correspondance

Washington. — Le département d'Etat a annoncé qu'une récompense de 100 000 dollars serait attribuée à toute personne qui apporterait des informations de nature *« à poursuivre efficacement et à punir »* les auteurs de l'attentat du 19 juin au Salvador, où six citoyens américains, dont quatre *marines*, furent tués par un groupe terroriste. En même temps, le porte-parole du département d'Etat a répété la mise en garde contenue dans une note diplomatique adressée au gouvernement de Managua, l'accusant de porter la responsabilité indirecte de la mort des six Américains et l'avertissant qu'il serait *« tenu pour responsable »* des actes terroristes commis à l'avenir contre les citoyens américains en Amérique centrale.

La note se référait particulièrement à des informations sur un programme d'actions terroristes contre les militaires américains stationnés au Honduras.

Le groupe salvadorien PRTC avait revendiqué la responsabilité de l'attentat, mais les milieux officiels américains considèrent que ce groupe était lié au gouvernement de Managua. M. McFarlane, conseiller du président Reagan, a déclaré aux journalistes que les accusations portées contre le Nicaragua *« reposaient sur notre connaissance très concrète de l'appui donné par le gouvernement sandiniste au PRTC »*, et il a ajouté : *« Le terrorisme en Amérique centrale est dans une large mesure soutenu par le Nicaragua. »*

La mise à prix des auteurs d'attentats

Le département d'Etat a précisé que l'attribution d'une récompense était un moyen parmi d'autres de poursuivre les terroristes. En fait, le gouvernement soumettra bientôt au Congrès un important programme d'entraînement des forces policières et militaires dans les pays de l'Amérique centrale amis des Etats-Unis. Les crédits demandés à cet effet seraient de l'ordre de 50 millions de dollars. La formule de la récompense a été autorisée l'an dernier dans la loi sur la lutte contre le terrorisme international, permettant au secrétaire d'Etat de payer jusqu'à 500 000 dollars des informateurs dont les renseignements permettraient de faire comparaître en justice les terroristes. L'identité des informateurs sera bien entendu protégée.

Jusqu'à nouvel ordre, l'offre d'une récompense, évoquant une formule héritée de la tradition de la « frontière » pratiquée dans l'ouest, n'a pas donné de résultats concrets. Quant à la riposte américaine à de nouveaux actes terroristes, la Maison Blanche s'est bornée à déclarer qu'elle serait proportionnée aux pertes subies et que le moment et le lieu de cette riposte seraient choisis par le gouvernement.

M. McFarlane a une fois de plus indiqué que le gouvernement américain n'entendait pas envahir le Nicaragua ni même rompre les relations diplomatiques avec lui.

De son côté, M. Weinberger, ministre de la défense, a précisé dans quelles conditions les Etats-Unis pourraient recourir à la force, à savoir : si les intérêts vitaux du pays sont menacés, si les effectifs engagés sont suffisants pour vaincre, et si l'intervention a le soutien de l'opinion publique. *« Notre capacité d'influencer les événements à l'étranger est limitée, mais nous ne devons pas renoncer à nos responsabilités globales »*, a dit encore le ministre de la défense, ajoutant : *« Nous n'avons pas et nous n'aurons jamais une stratégie d'intervention globale, mais nous avons et nous devons avoir une stratégie d'assistance globale à nos amis et alliés. »* Il a indiqué qu'il entendait par là l'aide économique et militaire, y compris le déploiement de forces américaines.

HENRI PIERRE.

LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE AU NICARAGUA

Le président Ortega somme M. Reagan d'arrêter son « chantage au blocus et à l'agression »

Managua (*AFP, AP, Reuter.*) — *« Le Nicaragua victorieux ne se vendra pas et ne se rendra pas. »* C'est le slogan par lequel les sandinistes ont célébré, vendredi 19 juillet, le sixième anniversaire de la révolution au Nicaragua. Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a mis en demeure M. Reagan d'arrêter *« la politique de chantage au blocus et à l'agression »* des Etats-Unis contre son pays dans un discours prononcé devant plus de quatre cent mille personnes réunies à Managua et en présence des délégations de dix pays. Le coordinateur politique du Front de libération national sandiniste, M. Bayardo Arce, a précisé : *« Nous devons montrer au président Reagan la force de la révolution et le dissuader d'intervenir militairement contre le Nicaragua. »* En outre, onze hélicoptères MI-8 et MI-24, de fabrication soviétique, ont survolé Managua.

Après quarante-deux ans de dictature, les sandinistes ont renversé Anastasio Somoza le 19 juillet 1979. Six ans après, la guerre avec les rebelles antisandinistes, qui a provoqué la mort de quarante mille personnes, et les difficultés économiques du pays ont peu à peu entamé le soutien populaire très puissant dont bénéficiaient les sandinistes à leur arrivée au pouvoir. *« Si nous n'étions pas confrontés à l'agression de l'impérialisme américain, nous ne connaîtrions pas une telle crise et notre peuple vivrait dans de meilleures conditions »*, a déclaré le président Ortega à la veille de l'anniversaire de la révolution.

Ce même jour, les Etats-Unis ont adressé une lettre à Managua, par l'intermédiaire de M. Harry Bergold, ambassadeur américain auprès du gouvernement sandiniste, dans laquelle ils accusent le Nicaragua d'*« appuyer »* des guérilleros salvadoriens, qui prépareraient, selon Washington, des attentats contre des fonctionnaires américains en poste au Honduras, et ont menacé les sandinistes de représailles si de tels attentats avaient lieu. *« Une répétition, n'importe où en Amérique centrale, du meurtre de citoyens américains perpétré le 19 juin au Salvador aura de graves conséquences pour ses auteurs et ceux qui les aident »*, indique le message envoyé par Washington.

Selon le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, qui poursuit une grève de la faim depuis une semaine pour protester contre l'attitude américaine, la lettre de l'ambassadeur américain est la preuve du *« terrorisme politique d'Etat »* pratiqué par les Etats-Unis, qui cherchent, selon lui, à orchestrer le prétexte nécessaire à une agression militaire américaine contre le Nicaragua. M. d'Escoto a qualifié d'*« intolérable »* la menace contenue dans le message américain.

Peu après l'attentat de San-Salvador, les autorités sandinistes avaient déjà accusé Washington de préparer une invasion du Nicaragua et pris des mesures militaires en déployant des dizaines de chars T-55 et des batteries aériennes dans les rues de Managua et en dépêchant des renforts dans le nord-ouest du pays, près de la frontière hondurienne. Le ministre nicaraguayen de la défense, M. Hugo Torres, a, pour sa part, affirmé, jeudi, que trente navires de la marine américaine croisaient actuellement au large des côtes de son pays.

● *A l'occasion du sixième anniversaire de la révolution sandiniste*, Moscou a adressé, le vendredi 19 juillet, un télégramme au gouvernement sandiniste : *« Le peuple soviétique condamne la politique d'agression et de terrorisme d'Etat menée contre le Nicaragua souverain et soutient résolument la lutte courageuse du peuple nicaraguayen pour la défense de son indépendance »*, écrit la direction soviétique, sans associer explicitement les Etats-Unis au « terrorisme d'Etat », comme c'était le cas dans le message de l'an dernier. — (*AFP.*)

Haïti

LE RÉFÉRENDUM SUR LA DÉMOCRATISATION

Une « mascarade » pour les opposants en exil

Les projets de démocratisation du régime du président à vie Jean-Claude Duvalier et l'organisation en Haïti d'un référendum, le 22 juillet, sur ce thème (*le Monde* des 20 avril et 26 juin) sont dénoncés par des opposants en exil comme une *« mascarade »*. Au terme d'une manifestation à Paris le 18 juillet, une délégation de l'IFOPEDA (Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes) est allée remettre à l'ambassadeur d'Haïti à Paris un dossier sur la *« magouille politique »* du président Duvalier. Elle rappelle l'interdiction de la marche de protestation qui était prévue pour le 21 juin à Port-au-Prince et dénonce le quadrillage alors effectué par l'armée.

Lors de sa démarche à l'ambassade, l'un des membres de la délégation affirme avoir été retenu contre son gré parce qu'il prenait des photos. Dans son dossier, l'IFOPEDA estime que, *« sous couvert de démarche démocratique, le gouvernement de M. Duvalier vient de renforcer le processus de la dictature »*. L'organisme souligne que la question posée lors du prochain référendum ne fait que confirmer les prérogatives présidentielles. Le premier paragraphe de la question porte en effet sur l'*« Organisation du pouvoir exécutif, avec pour chef le président à vie de la République, investi du droit de désigner son successeur »*. Dans ces conditions, le rôle du premier ministre, fonction nouvellement créée, ne peut être, selon l'opposition, que celui d'un *« caporal dévoué »*.

A propos de la création de partis politiques, les opposants dénoncent l'article de la loi qui précise : *« Tout parti politique s'engage à reconnaître dans ses statuts le président à vie de la République comme l'arbitre suprême* (...) ». Ils citent des extraits de la lettre de M. Grégoire Eugène, l'un des opposants les plus modérés du Parti social chrétien, adressée en juin au ministre des relations extérieures d'Haïti : *« Comment le président, qui est censé être le chef de son parti, peut-il cumuler le rôle d'arbitre suprême des autres partis politiques logiquement en compétition avec le sien ? Quelle est donc, monsieur le Ministre, votre définition du pluralisme politique ? »*

États-Unis

Le président rentre chez lui

Washington (*AFP, Reuter*). — Le président Reagan devait regagner la Maison Blanche ce samedi 20 juillet dans l'après-midi, une semaine jour pour jour après avoir été opéré d'une tumeur intestinale cancéreuse à l'hôpital de Bethesda, dans la banlieue de Washington.

Le porte-parole de la présidence M. Larry Speakes a indiqué vendredi que les médecins avaient donné à leur patient l'autorisation de quitter l'hôpital. *« Fantastique, je dormirai dans mon lit demain »*, s'est-il exclamé en apprenant la nouvelle par sa femme, Nancy.

Le président devait prononcer une allocution radiodiffusée avant de rentrer à la Maison Blanche. Les médecins avaient estimé d'abord qu'il devrait être hospitalisé de sept à dix jours après l'opération, délai abrégé par une *« récupération spectaculaire »*. M. Speakes a toutefois précisé que M. Reagan aurait *« un programme de travail allégé »* durant quelques jours.

Deux mois de convalescence

La Maison Blanche a fait savoir à M. Franz-Josef Strauss, ministre président du Land de Bavière, que le président le recevrait comme prévu la semaine prochaine ainsi que les ministres britanniques, danois et norvégiens qui font partie des vingt-trois responsables conservateurs attendus à Washington pour la deuxième conférence de l'Union internationale démocratique.

M. Reagan doit aussi accueillir mardi le président chinois M. Li Xinnian, mais les cérémonies et le banquet pourraient être abrégés. Il devrait ensuite se rendre dans son ranch de Californie à la mi-août comme il en avait l'intention avant son opération.

Les médecins ont estimé qu'après une convalescence allant jusqu'à deux mois il pourra reprendre son rythme normal d'activité et qu'il ne se ressentira plus de l'intervention.

Vendredi, M. Reagan s'est successivement entretenu avec le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Robert McFarlane, et le secrétaire d'Etat George Shultz.

Le président doit rencontrer les dirigeants du Congrès pour examiner avec eux les problèmes budgétaires.

L'URSS dément tout accord avec Israël sur une éventuelle normalisation des relations entre les deux pays

Réagissant aux informations de la radio israélienne selon lesquelles l'URSS semblait assouplir ses positions sur l'émigration des juifs et était prête à discuter du rétablissement de ses relations diplomatiques avec Israël (*le Monde* du 20 juillet), un porte-parole soviétique a fait, vendredi 19 juillet, une mise au point.

« Notre politique à l'égard d'Israël dépend de la politique d'Israël à l'égard des autres Etats, en particulier de ses voisins », a déclaré M. Vladimir Lomeiko, chef du département de presse du ministère soviétique des affaires étrangères, qui a refusé de dire si une discussion sur ce sujet avait eu lieu entre les ambassadeurs à Paris des deux pays.

Le porte-parole a appelé de ses vœux une *« politique plus pacifique et plus démocratique »* du gouvernement israélien qui jusqu'à présent, a-t-il dit, a mené une *« politique d'agression, de terreur et de discrimination »*.

Le problème de la normalisation des relations entre les deux pays est *« lié au premier chef à la politique des milieux dirigeants d'Israël qui, naguère, avaient rendu impossible par leur politique agressive le maintien de relations diplomatiques normales »* avec Moscou, a ajouté M. Lomeiko, qui a précisé : *« Si Israël veut rétablir des relations diplomatiques avec l'URSS, il doit se conformer aux normes de la vie internationale »*. Il a ajouté que la question de la reprise des relations diplomatiques avec Israël *« n'a aucun rapport »* avec l'émigration des juifs soviétiques.

A ce propos, M. Lomeiko a réitéré la thèse de Kremlin selon laquelle le problème de l'émigration juive est une *« question que l'URSS traite conformément à sa législation »*. Moscou, a-t-il dit, autorise les départs de juifs au titre de la réunion de familles, *« à l'exclusion des personnes qui font l'objet d'instructions judiciaires ou détiennent des secrets touchant à la sécurité nationale »*.

A Tel-Aviv, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a estimé vendredi que *« la Syrie n'était pas intéressée par un traité de paix avec Israël »*. M. Rabin, interrogé par la radio israélienne, réagissait aux informations publiées vendredi selon lesquelles *« l'URSS serait prête à renouer avec Israël à condition que Jérusalem fasse un geste indiquant qu'Israël serait prêt à restituer le Golan et à faire la paix avec la Syrie »*.

« Nous accueillerons avec la plus grande satisfaction toute démarche soviétique pour renouer avec Israël mais, à notre connaissance, la Syrie ne fera pas la paix avec Israël sans obtenir l'aval de la totalité du monde arabe et n'y est pas vraiment intéressée » a-t-il dit. — (*AFP, Reuter.*)

● *Nouvelle libération de prisonniers libanais.* — Israël libérera, la semaine prochaine, une centaine de détenus libanais, a indiqué, vendredi 19 juillet, un responsable du ministère de la défense. Le 3 juillet Israël avait relâché trois cents Libanais, en soulignant que cela n'était en rien lié au détournement du Boeing de la TWA, dont les auteurs réclamaient la libération des prisonniers d'Atlit. — (*Reuter.*)

Egypte

Fermeture de la mosquée Al Nour principal lieu de propagande des islamistes

De notre correspondant

Le Caire. — Les autorités égyptiennes ont fermé, le vendredi 19 juillet, *sine die*, la mosquée Al Nour, principal lieu de réunion et de propagande des islamistes au Caire. Près de huit cents policiers de la brigade anti-émeutes ont encerclé la mosquée et les quelque deux cents islamistes venus assister à la prière du vendredi ont été refoulés. Ils se sont rendus dans un jardin voisin, à mi-chemin de la mosquée et de la cathédrale copte orthodoxe d'Abbassieh, où ils ont prié en signe de protestation contre la fermeture de leur lieu de culte. Une fois leur prière terminée, les islamistes se sont dispersés dans le calme et aucun incident n'a été signalé.

On estime au Caire que les autorités égyptiennes ont fermé la mosquée afin d'éviter toute manifestation des extrémistes musulmans contre l'arrestation de quarant-six des leurs, la semaine dernière (*le Monde* du 17 juillet). Vendredi dernier, le cheikh Hafez Salama, une des principales personnalités arrêtées et ancien imam de la mosquée Al Nour, avait pris la parole du haut de la chaire de prédications du centre islamiste pour protester contre la mainmise du gouvernement sur toutes les mosquées d'Egypte. Le cheikh, qui bravait ainsi la décision du gouvernement lui interdisant de s'adresser au public, avait été arrêté avec quarante-cinq autres extrémistes musulmans au Caire, à Alexandrie et au Fayoum.

Le gouvernement est en train de mettre en pratique sa décision du *3 juillet (le Monde du 5 juillet)* de rattacher toutes les mosquées privées au ministère des wakfs (biens religieux). La mosquée Al Nour est la première des quelque cinquante mille mosquées privées de la vallée du Nil auxquelles sont appliquées ces mesures. On indique, en effet, de bonne source que le gouvernement a décidé de se charger de terminer les travaux de construction de la mosquée, ainsi que du complexe religieux qui lui est rattaché. Cette grande mosquée avait été construite de manière illégale du temps du président Sadate sur un lieu réservé au passage d'un autopont. Une première tentative de prise en charge gouvernementale sur la mosquée en 1980 avait échoué à la suite de violentes manifestations islamistes.

La fermeture de la mosquée Al Nour illustre la volonté du gouvernement de freiner l'expansion du courant islamiste, qui réclame l'application *« immédiate et sans conditions »* de la loi islamique.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

A travers le monde

Belgique

● EXPULSION D'UN SOVIÉTIQUE A BRUXELLES. — Un membre de la délégation commerciale soviétique à Bruxelles a été arrêté pour espionnage et prié de quitter le territoire belge, a annoncé, le vendredi 19 juillet, le ministère belge de la justice. M. Vladimir Makeev, qui n'a pas le statut de diplomate, a été surpris en flagrant délit, mercredi à Anvers, alors qu'il achetait des documents scientifiques.

Philippines

● LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DEMANDE LA RENÉGOCIATION DU TRAITÉ SUR LES BASES AMÉRICAINES. — Le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, a déposé, le vendredi 19 juillet, une résolution à l'Assemblée nationale demandant l'abrogation et la renégociation du traité sur les bases américaines aux Philippines. Cette initiative a été prise un jour après que le président Marcos eut demandé la création d'une commission parlementaire pour étudier les réponses à donner aux membres du Congrès américain qui souhaitent une diminution de l'aide militaire au régime philippin. En outre, la coalition multipartite d'opposition au gouvernement Marcos a annoncé, vendredi, son intention de traduire le chef de l'Etat devant *« un tribunal du peuple »*, après des informations récentes faisant état de l'implication de sa famille et de ses proches dans un scandale immobilier. — (*UPI, AFP.*)

République sud-africaine

● M. JOHNSON MLAMBO, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONGRÈS PANAFRICAIN. — Jusque-là secrétaire aux affaires étrangères du PAC (Congrès panafricain), M. Mlambo, qui est âgé de quarante-cinq ans, *a été emprisonné pendant* vingt ans (jusqu'en 1983) pour ses activités politiques, au pénitencier de Robben-Island, au large du Cap. Il vient de remplacer, à la tête de l'organisation nationaliste noire John Pokela, décédé le mois dernier et inhumé le 14 juillet à Harare, au Zimbabwe. — (*Reuter.*)

● M. DE JONGE A ÉTÉ REMIS A L'AMBASSADE DES PAYS-BAS. — L'anthropologue néerlandais, détenu depuis le 23 juin par la police sud-africaine, a pu se rendre, le vendredi 19 juillet, à l'ambassade des Pays-Bas à Pretoria, escorté par des policiers. Le retour de M. de Jonge à l'ambassade néerlandaise avait été exigé par le gouvernement de La Haye, qui *menaçait de rappeler* son ambassadeur en Afrique du Sud. Pretoria va maintenant adresser une demande d'extradition au gouvernement néerlandais concernant M. de Jonge, qui est accusé par le gouvernement sud-africain d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »*. — (*AFP.*)

Le procès des assassins d'Indira Gandhi

Dans le décor sordide d'une prison de New-Delhi, trois sikhs répondent de l'assassinat il y a huit mois, le 31 octobre 1984, du premier ministre de l'Inde, Indira Gandhi. Pourquoi ses gardes du corps, ses hommes de confiance, ont-ils, par un matin radieux, criblé de balles la « grande dame » ? Avaient-ils des « complices étrangers », comme le laissait entendre Rajiv Gandhi après avoir succédé à sa mère ? Ou ne s'agissait-il que de laver dans le sang l'outrage que la fille de Nehru avait infligé au Temple d'or en lançant la troupe contre le lieu sacré du sikhisme ? Pour le déterminer, il faudra encore une année d'un incroyable happening judiciaire.

« Le Temple d'or est détruit... J'ai envie de tuer »

De notre correspondant

New-Delhi. – Plus question de « conspiration internationale », plus de « CIA anti-indienne » ou d'« ennemi héréditaire pakistanais ». Huit mois après l'assassinat d'Indira Gandhi, la justice indienne s'oriente prosaïquement vers l'explication la plus banale de tous les crimes : la vengeance commise au nom d'une secte en réponse à un massacre perpétré pour raison d'Etat.

Dans le box en verre des accusés, trois turbans et une ombre, celle de Beant Singh, l'un des deux assassins, abattu dans de mystérieuses circonstances cinq minutes après le meurtre. On y reviendra. D'après l'acte d'accusation, les quatre inculpés, y compris l'absent, ont comploté l'assassinat du premier ministre à partir de juin 1984. Le mobile est établi : un temple doré en ruine et six cents cadavres enturbannés répandus tout autour sur le marbre blanc. Le 7 juin 1984 Beant Singh écrit dans son carnet intime : *« Le Temple d'or est détruit, j'ai envie de tuer. »*

La bénédiction des gourous

Trois jours plus tôt, Indira Gandhi, excédée, avait donné le signal de l'opération « Etoile bleue ». La Mecque du sikhisme, à Amritsar au Pendjab, à l'intérieur de laquelle plusieurs centaines d'extrémistes se sont retranchés et narguent l'Etat, sera militairement investie et partiellement détruite. Que les raisons d'Indira aient été bonnes ou mauvaises, l'histoire en jugera. Ce qui est sûr, c'est qu'en lâchant l'armée sur le Temple « la grande dame » signait son arrêt de mort.

On peut en être certain, l'idée de la tuer pour ce sacrilège germa sous plus d'un turban dans le nord de l'Inde. Mais le sort et les circonstances désigneront quatre hommes pour exécuter la vengeance, valeur noble et respectable dans la secte des gourous : Beant Singh, Satwant Singh, Balbir Singh et Kehar Singh. Aucune parenté entre eux, tous les sikhs sans exception ont introduit le roi des animaux – Singh signifie lion – dans leur patronyme.

Les trois premiers sont des policiers attachés à la garde personnelle du premier ministre. Le quatrième, Kehar Singh, est un de leurs amis, un ancien fonctionnaire sans importance, un bigot orthodoxe qui conduira les autres au Temple pour y recevoir la bénédiction des gourous avant l'exécution. Lui et Balbir Singh – en congé au moment des faits – sont seulement accusés de conspiration. Seul Satwant, le survivant, est inculpé de meurtre avec préméditation. Cinq témoins au moins l'ont vu tirer sur Indira Gandhi. Mais, comme ses complices, il plaide non coupable.

D'après l'instruction et la première confession datée du 1er décembre de l'accusé numéro un – il l'a rejetée cinq mois plus tard comme *« extorquée par la torture »*, – voici comment les choses se seraient passées.

31 octobre 1984. Il est 9 h 07 et le soleil grille déjà les jardins de la résidence d'Indira. Ce matin, la « dame » a annulé son rendez-vous quotidien avec le petit peuple indien, celui qu'elle a l'habitude de recevoir sur sa pelouse pour le *darshan*, la « vision » traditionnelle. Elle ne porte pas de gilet pare-balles.

De l'autre côté du jardin, à 100 mètres de la résidence privée, se trouve le bureau officiel derrière lequel l'attend Peter Ustinov pour un entretien destiné à la télévision irlandaise. Sari orange, démarche vive comme à l'ordinaire, Indira s'approche du petit portail blanc qui sépare le périmètre familial du secteur officiel. Elle est suivie de cinq personnes : son valet de pied, un constable porteur d'ombrelle pour la protéger du soleil, un inspecteur de police et deux de ses secrétaires politiques.



FRANCHINI.

Devant le portail il y a, comme d'habitude, deux gardes : l'un en civil, Beant, et l'autre en uniforme, Satwant. Satwant Singh est un constable de deuxième classe. Beant a le grade de sous-inspecteur. Il est dans la police depuis douze ans, il a accompagné deux fois le premier ministre en voyage à l'étranger et se trouve là tout naturellement. Indira le connaît et l'apprécie.

En l'apercevant elle joint les mains pour le traditionnel salut indien. Beant sort son revolver de service et tire cinq balles. La « dame » s'écroule. En une fraction de seconde, Satwant a enclenché son pistolet mitrailleur sur la position de tir en rafales et arrose le corps. En quatre secondes il a vidé son chargeur de trente-cinq balles. On retrouvera vingt-quatre projectiles dans le cadavre. C'est alors que l'histoire se complique.

Selon tous les témoins, leur forfait accompli, les deux « lions » jettent leurs armes et lèvent les mains. *« Nous avons fait ce que nous devions. Faites ce que vous voulez »*, lâchent-ils aux commandos indo-tibétains accourus du jardin. On les amène au poste de garde, à 100 mètres de là. Cinq minutes plus tard, Beant est mort, l'abdomen éclaté et la tête trouée. Satwant est dans un état critique avec six balles dans le corps. Aujourd'hui, il lui en reste une logée près de la moelle épinière.

Que s'est-il passé ? *« Ils ont voulu se saisir de nos armes »*, affirment les petits hommes en noir des commandos. *« Faux. Ils voulaient simplement nous éliminer »*, dit Satwant Singh. *« Ils m'ont cru mort, c'est ce qui m'a sauvé. »* Le mystère est plus épais que le *Granth*, livre sacré des sikhs. La veuve de Beant a engagé une action contre les Tibétains pour le meurtre de son époux. A ce jour, le parquet n'a pas retenu la plainte.

Toute la défense de Satwant, le *« miraculé »*, repose sur cette tentative présumée d'élimination. *« Satwant est innocent*, nous dit Pran Nath Lekhi, son avocat, *il n'a pas tiré sur Indira, mais il a bien vu que les balles sont parties de plusieurs directions. Il y a au moins un autre assassin, peut-être deux, qu'on a voulu protéger en supprimant un témoin capital. »* En clair, Indira Gandhi aurait bel et bien été victime d'un complot, mais pas celui qu'on croit. Plus tard, dans le prétoire, le défenseur précise sa pensée.

« Aviez-vous connaissance d'une querelle entre Indira et Maneka Gandhi ? demande-t-il à un témoin, policier de son état.

– Mais ça n'a rien à voir avec l'affaire ! s'exclame l'accusation.

– Si. Je souhaite attirer l'attention de la cour sur une conspiration familiale. »

La question, en définitive, ne sera pas retenue. Mais l'avocat a obtenu son effet.

Les Atrides

Personnage controversé s'il en est, Pran Nath Lekhi, défenseur vedette, vaut qu'on s'y arrête. La soixantaine fébrile, une moue sévère sur un visage empâté, Me Lekhi est surtout connu pour ses talents politiques et ses dénonciations publiques de la *« mainmise soviétique »* sur les affaires indiennes.

Il hait la *« famille régnante »* et ne s'en cache pas. Au fond de lui-même, il pense sans doute qu'Indira Gandhi, qu'il détestait plus encore, n'a eu que ce qu'elle méritait. Les Nehru-Gandhi, pour lui, ce sont les Atrides. Il n'est pas certain que son acharnement à les incriminer, les uns après les autres, relève entièrement du noble souci de la vérité.

Tous ! Maneka, la veuve de Sanjay, répudiée par sa belle-mère pour cause d'ambition démesurée ; Sonia, l'Italienne, l'autre bru, qui est parvenue à devenir « première dame » du pays ; et même Rajiv, l'aîné délaissé, que, pour un peu, il accuserait d'avoir fait éliminer sa mère pour hériter du trône.

« Cet homme n'a même pas eu une larme sur le corps de sa mère », fait-il remarquer à l'audience.

– Maître, n'utilisez pas ce procès pour régler vos comptes politiques, l'interrompt le juge.

– Et Sonia, qui n'a pris la nationalité indienne que quelques mois avant le meurtre, ce n'est pas étrange, ça ? »

Sonia Gandhi, d'après l'instruction, n'a rien vu du crime. Mais, de la résidence familiale où elle prenait son petit déjeuner, elle a entendu les coups de feu. Pran Nath Lekhi a demandé qu'elle soit convoquée à la barre. Pour l'instant, son nom ne figure pas dans la liste des cent quarante-quatre témoins qui devront défiler. *« Bizarre, non ? »*, constate l'opiniâtre magistrat.

Pran Nath Lekhi n'exclut pas que des hauts dignitaires du Congrès Indira, le parti de Gandhi, aient été mêlés au complot. *« Regardez à qui profite le crime... »*, invite-t-il, doucereux, faisant allusion à l'extraordinaire vote de sympathie dont a bénéficié un parti que l'on disait exsangue avant l'assassinat.

« Avec cette famille, tout est possible, ajoute-t-il. *Même l'alliance avec des agents étrangers pour mener à terme la conspiration. » « Pourquoi a-t-on laissé Ustinov* – qui a affirmé n'avoir rien vu – *quitter le pays en catastrophe ? Parce que son père était un agent des services secrets britanniques ? »* Renseignements pris, l'information pourrait être exacte. Quant à l'utilisation qu'en fait Me Lekhi... En tout cas, ce n'est plus un procès, c'est un jeu de massacre. Même Hercule Poirot, que l'acteur britannique connaît bien, y perdrait son turban !

PATRICE CLAUDE.

LE SYSTEME JUDICIAIRE INDIEN

Assassins et « comploteurs »

Le système judiciaire qui préside au procès des assassins présumés d'Indira Gandhi est un legs de l'Angleterre victorienne. Après le grand soulèvement de 1857, la Couronne reprit la gestion du pays des mains de la Compagnie des Indes orientales. L'une de ses premières décisions fut de placer ses nouveaux sujets sous le régime d'un code pénal et d'un code de procédure qui, depuis lors, n'ont guère changé et demeurent pour l'essentiel ceux de l'Inde, du Pakistan, de Sri-Lanka et du Bangladesh.

Jusqu'à ce que l'État établisse sa culpabilité, tout accusé est présumé innocent. Le mobile est pris en considération par priorité dans l'examen de tout crime. L'accusé et l'État peuvent appeler de la décision prise devant la Haute Cour puis la Cour suprême. Les peines pour crimes de sang peuvent aller de la *« transportation for life »* – en fait quatorze ans de prison – à la mort par pendaison.

La loi indienne n'établit aucune distinction entre le meurtre de droit commun ou l'assassinat politique. Le plus important de ces derniers ayant été le meurtre du Mahatma Gandhi par un Hindou fanatique en 1948.

Le cas jugé actuellement comprend deux chefs d'accusation : meurtre d'Indira Gandhi et « conspiracy » (complot). Pour qu'il y ait « complot », il faut qu'au moins quatre personnes aient décidé de perpétrer un acte criminel. Le début d'exécution n'est pas requis, seule la « décision » d'agir l'étant. Les Britanniques ont fait naguère usage de ces dispositions contre leurs adversaires politiques luttant pour l'indépendance de l'Inde.

Dans le procès de New-Delhi, les trois accusés et le garde tué dans l'action – donc les quatre « conspirateurs » requis – sont partie prenante au crime de ce « complot ». Le survivant répond directement de *« l'exécution de la décision »* de tuer Indira Gandhi.

En Inde, les procès pour meurtre se traînent parfois pendant des années, des accusés très longuement détenus pouvant, en fin de compte, être acquittés. Il arrive aussi que le verdict soit inférieur à la durée de la détention. Ainsi M. Charles Sobhraj, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a passé huit ans en prison pour répondre de ses actes devant plusieurs tribunaux qui l'ont tous acquitté des douzaines d'accusation de meurtres qui pèsent sur lui.

MOHAM RAM.

Le sikh Satwant le Lion dans sa cage de verre

De notre correspondant

New-Delhi. – Imaginez une méchante salle de classe dans un coron d'avant-guerre. Le parquet est en béton mal nivelé. Les murs sont cloqués et crevassés ; vaguement peints d'une béchamel granuleuse. Des néons de bistrot jettent une lumière blafarde sur les lieux. Reste à couper la pièce en deux et à en enlever, avec les pupitres et le tableau noir, tout symbole, ne serait-ce qu'une balance.

Sur l'estrade, au bureau du maître, un juge, un assesseur et un dactylographe. En contrebas s'alignent neuf rangées de vieux bancs rafistolés, à intervalle de 50 centimètres environ. Actionnez la commande des six ventilateurs de plafond, brassez bien l'air tiédasse et humide de la mousson indienne ; ajoutez, pour le réalisme, une pincée de l'âcre parfum dégagé par soixante corps ruisselants de sueur... Vous voici au « Tribunal de l'Histoire », dans une salle minable de Tihar Jail, la grande geôle de Delhi, spectateur du « procès du siècle ». On imagine à quoi peuvent ressembler les cellules...

Ils sont là tous les trois, enfermés à gauche de l'« estrade des justes » dans une cage de verre de 4 mètres carrés à l'épreuve des balles. *« On se souvient de ce qui est arrivé à l'assassin de John Kennedy »*, ont expliqué les autorités. C'est évidemment pour raison de sécurité que le procès a lieu en prison. Les avocats de la défense ont protesté.

« Qu'on défonce les cloisons ! Qu'on installe des climatiseurs ! » s'est exclamé Me Lekhi. *« La justice peut-elle être sereine par 35 degrés et 95 % d'humidité ? Allons donc ! Faites-nous, s'il vous plaît, un procès public, dans des conditions humaines ! »* Peine perdue, seuls la famille et les journalistes accrédités sont admis derrière les hauts murs. L'air conditionné est réservé au pavillon privé du directeur.

A tout seigneur tout honneur. Dans le bocal de verre des accusés, Satwant Singh est assis à côté du ventilateur. Grand (1,85 m), jeune (vingt-deux ans), la crinière réglementaire des « lions » sikhs enroulée sous le turban bleu nuit. Une barbichette clairsemée, des moustaches d'adolescent attardé, des yeux sombres extrêmement vifs. Un visage de beau gosse, somme toute.

La passion des armes

Il suit avec vigilance le déroulement des audiences, prend des notes, lâche des gerbes de sourires, échange des blagues avec ses deux coaccusés. Bref il semble sûr de son fait, l'assassin présumé de la grande Indira... Chemisette bariolée, pantalon de Tergal bon marché, babouches multicolores sikhs aux pieds, celui qu'on accuse d'avoir ébranlé l'Inde pendant trois jours et trois nuits – les « trois sanglantes » au cours desquelles trois mille sikhs ont été sauvagement massacrés en représailles du crime commis par l'un des leurs, – cet homme-là n'est guère impressionnant.

Parfois, quand le juge tarde à faire son entrée dans le prétoire, Satwant sort de sa bulle et s'en va converser tranquillement avec son avocat. A certains moments, il est plus fébrile. Quand on présente l'arme du crime et que les magistrats se la passent de main en main sans parvenir à la faire fonctionner, il s'énerve un peu, veut sortir de la cage pour *« leur montrer »*. Le juge lui intime l'ordre d'y rester. Cela le surprend, car les audiences se déroulent dans une atmosphère plutôt bon enfant. Cela le vexe aussi, parce qu'après tout il voulait seulement se rendre utile...

L'autre jour, quand le juge manipulant le revolver de son complice mort a demandé ce que « P 38 » signifiait, Satwant a pris le public à témoin d'un regard gentiment ironique, l'air de dire : *« Incroyable non ? »* C'est que les armes, comme beaucoup de sikhs, il les connaît. Et les chérit. *« Je n'aimais pas la façon qu'avait ce type de pointer sa mitraillette vers nous quand on rentrait à la maison »*, dit Rajiv Gandhi après son arrestation.

Drôle de pistolet, ce Satwant Singh... Fils de paysan pendjabi, paysan lui-même jusqu'à son recrutement par la police en janvier 1982. Il n'avait pas dix-neuf ans, des gros bras, les dents longues, et une *« grande gueule »*, disent ses copains. Tout de suite, il demande à subir l'entraînement spécial des commandos. Il pourrait se faire verser dans un commissariat de quartier pour se remplir les poches, comme beaucoup, en utilisant le symbole de son uniforme. Mais non, l'argent l'intéresse moins que les relations dans la haute société.

Une étonnante promotion

Six mois de crapahutage, à la dure, dans des casernes isolées. « Sattie », comme on l'appelle au village, s'en sort comme un chef. On n'est pas pour rien le petit-fils d'un « nihang » – les guerriers du sikhisme, une caste à part, aujourd'hui affectée à la garde des temples et toujours bardée de lances, d'arcs et de flèches. Grand-papa Kartar Singh était, paraît-il, brutal et fruste, mais malin. Comme presque tous les nihangs, il aimait le haschisch, mais cela ne devait pas l'empêcher de s'imposer très vite comme le chef incontesté de sa petite communauté rurale.

Juin 1982. C'est l'époque où un autre sikh, Jarnail Singh Bhindranwale, le célèbre « prêtre » fou qui mourra à la tête de ses disciples au Temple d'or, commence à faire parler de lui. Satwant Singh, qui boit sec, dit-on, n'est ni très religieux ni particulièrement politisé. Son père, un géant à la barbe blanche qui suit toutes les audiences de Tihar Jail, soutient d'ailleurs, à ce moment-là, le Congrès Indira. Au début de 1983, Satwant est versé dans le 2e bataillon, une unité d'élite de la police armée de Delhi exclusivement affectée à la protection des VIP, les hauts dignitaires de l'Etat. Promotion vertigineuse qui étonnera plus tard les enquêteurs. Mais quoi ? On est en Inde, tout est possible.

Beant Singh a été virtuellement canonisé, et sa veuve prise en charge par la Khalsa, la « communauté des purs ». Au hit-parade des martyrs de la religion, Satwant, lui, porte déjà le dossard numéro trois, derrière Bhindranwale et son complice mort. Et dans les villages du Pendjab où patrouille l'armée, les gosses, en cachette, jouent à Satwant le Lion, comme on était jadis Buffalo Bill.

N'empêche, malgré ses airs bravaches, de l'aspirant kamikaze, vengeur de la Khalsa, il n'y a plus aujourd'hui dans la cage de verre de Tihar Jail qu'un jeune homme de vingt-deux ans qui aimerait bien sauver sa tête.

P. C.

Étranger

Japon

Etrangers... à l'index

De notre correspondant

Tokyo. — S'il est une question sur laquelle on ne badine pas au Japon, c'est bien le fichage administratif des étrangers, tout particulièrement des Coréens, les plus nombreux et les moins aimés, bien que les plus « japonisés ». Inversement, s'il est une question qui fait l'unité des quelque sept cent mille Coréens de l'archipel, et d'autres résidents étrangers, c'est bien l'obligation faite aux non-Japonais de se prêter, tous les cinq ans, au rituel du relevé des empreintes digitales, c'est même une question qui déchaîne les passions.

Instaurée après la guerre pour contrôler la communauté coréenne, la mesure, à laquelle la plupart des autres étrangers se plient sans trop se formaliser, a un fort relent de discrimination pour les Coréens du Japon. Considérée par eux comme une humiliation supplémentaire, elle est, par ailleurs, jugée indispensable à l'ordre public et à la confection du « carnet d'étranger » que tout non-Japonais doit avoir sur soi en tout temps et en tout lieu, sous peine d'amende. Sans elle, point d'existence légale pour le *gaijin*, cet étranger. Certes, la mesure a cours dans une vingtaine de pays, mais, dans ces autres cas, elle s'impose aussi aux nationaux, ce qui lui enlève son caractère discriminatoire. Au Japon, son renouvellement tous les cinq ans la fait passer pour obsessionnellement policière et seuls les criminels et les étrangers y sont astreints.

L'affaire des empreintes digitales illustre la persistance d'une certaine raideur, sinon du réflexe policier, des autorités japonaises en matière de libertés individuelles et de droit humanitaire. *A fortiori* lorsqu'il s'agit d'en faire bénéficier des Asiatiques qui furent longtemps traités — et maltraités — en sujets coloniaux. Depuis longtemps à fleur de peau, si l'on peut dire, elle est devenue le symbole d'une lutte militante et d'une campagne de désobéissance de plus en plus embarrassantes pour Tokyo. Assimilée par ses opposants à une violation du droit et de la dignité de l'homme, elle est l'enjeu d'une épreuve de force mal engagée. Elle assombrit à nouveau le contentieux nippo-sud-coréen et menace de déborder sur le terrain diplomatique.

Face à la montée des critiques et actes de désobéissance, l'administration brandit la loi et réagit parfois maladroitement. Plusieurs développements récents ont ravivé la colère. En mai, le directeur coréen d'un jardin d'enfants de Kawasaki (municipalité ouvertement opposée au relevé des empreintes) a été arrêté pour avoir refusé de se soumettre à cette formalité. Peu après, un responsable de la police déclarait à la télévision que les Coréens nés et éduqués au Japon devraient prendre la nationalité japonaise et respecter la loi ou bien rentrer chez eux. Le commentaire a d'autant plus choqué que la loi ne s'applique qu'aux étrangers et qu'à l'origine bien des Coréens du Japon ont été importés comme main-d'œuvre forcée du temps de la colonisation.

A la même époque, le ministère de la justice annonçait une « amélioration » de la procédure : plus d'encre noire ni roulement de l'index mais, bientôt, une encre incolore et un simple toucher. La mesure, qui ne modifie en rien le fond du problème, est apparue à beaucoup comme cosmétique et hypocrite. D'autant plus que, parallèlement, l'administration a durci son attitude, donnant aux municipalités des directives plus sévères pour tenter d'enrayer la campagne de désobéissance qui se développait et qui devait culminer le 1er juillet, date à laquelle pas moins de trois cent soixante-dix mille Coréens devaient renouveler leur carte d'étranger.

Alors, trempera, trempera pas ? Beaucoup, peu soucieux d'attirer sur eux les foudres de l'administration et de risquer la déportation, s'y résigneront à nouveau. D'autres iront certainement ajouter leur nom à un front du refus constitué par quelque deux cent cinquante étrangers (dont deux prêtres français), une cinquantaine de municipalités japonaises, des organisations de résidents coréens et l'association des avocats nippons. Les autorités auront sans doute du mal à éviter que les prolongements de cette affaire ne laissent des empreintes indésirables sur le blason du Japon.

R.-P. PARINGAUX.

LE VINGT ET UNIÈME SOMMET DE L'OUA

La déclaration d'Addis-Abeba reconnaît que les pays africains doivent honorer leurs dettes

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réunie en session extraordinaire à Addis-Abeba, a adopté, le vendredi 19 juillet, un plan quinquennal de sauvetage économique. Ce programme est accompagné d'une déclaration politique dans laquelle les Etats reconnaissent qu'ils sont, au premier chef, responsables de leur propre développement, mais n'en appellent pas moins le reste du monde à leur venir en aide pour alléger le fardeau de leurs dettes et relever leur agriculture, notamment mise à mal par la sécheresse (*le Monde* du 18 juillet). Avant de se séparer, les participants à ce vingt et unième congrès devraient élire le nouveau secrétaire général de l'organisation panafricaine : deux candidats francophones sont, pour le moment, en lice : MM. Ide Oumarou et Blondin Baye, respectivement ministres des affaires étrangères du Niger et du Mali.

Un pays averti en vaut deux : « *Si nous ne réussissions pas à appliquer ce que nous avons librement décidé pour nous-mêmes, nous condamnerions ce continent à demeurer, pour une période indéterminée, dans une situation de servitude économique* », a déclaré M. Peter Onu, secrétaire général par intérim de l'OUA, devant la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette mise en garde n'était pas inutile étant donné que le « *plan d'action de Lagos* », adopté en avril 1980, est demeuré sans suite : « *Un échec total* », a admis M. Julius Nyerere, le président tanzanien.

La « déclaration d'Addis-Abeba » connaîtra-t-elle le même sort ? Ses auteurs se sont, en tout cas, efforcés de « coller » aux réalités, c'est-à-dire de renoncer aux slogans et aux anathèmes, de mettre, en priorité, de l'ordre dans la maison africaine de manière à apparaître crédibles aux yeux de l'extérieur puisque, d'évidence, le continent ne pourra pas être le seul artisan de son salut. « *Nous sommes conscients*, écrit l'éditorialiste du *Kenya Times, que, dans beaucoup de cas, nous avons fait de mauvais choix. Nous savons que nous ne pouvons plus chercher le royaume politique et espérer le royaume économique de surcroît...* »

Signe de cette ouverture d'esprit : la déclaration d'Addis-Abeba pose le principe que les pays africains doivent honorer leur dettes, dont le montant total s'élève à environ 170 milliards de dollars et s'alourdit de quelque 20 % par an. Mais les Etats membres de l'OUA n'en attendent pas moins de leurs créanciers qu'ils effacent les « ardoises » des plus démunis d'entre eux et transforment certains prêts en dons. « *L'Afrique ne peut pas laisser ses enfants mourir de faim simplement pour payer ses dettes* », a dit M. Nyerere. Aussi, M. Onu a-t-il insisté sur la nécessité d'entamer un dialogue avec les créanciers — pour la plupart européens — afin de sortir de ce « *cauchemar* ».

L'« arbre à palabres »

La mesure la plus spectaculaire du programme d'urgence est la recommandation faite aux Etats membres de réserver à l'agriculture, pierre angulaire du développement, 20 à 25 % des dépenses publiques, alors qu'ils lui en consacrent moins de 10 %, et, souvent, moins de 5 %. Cependant, beaucoup d'experts doutent que cet objectif puisse être atteint en cinq ans seulement, compte tenu du poids des mauvaises habitudes. M. Onu l'a répété : « *Ces décisions de l'OUA seront vaines si elles ne s'inscrivent pas dans des politiques nationales.* »

Pour sa part, le capitaine Thomas Sankara, le président du Burkina, a préféré se tenir à l'écart de ce sommet, à son goût trop exclusivement orienté sur les questions économiques. « *Il n'y a pas, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de solutions économiques aux problèmes des gens sans luttes politiques* », a-t-il expliqué. L'argent qu'il a évité de dépenser en s'abstenant de paraître à Addis-Abeba permettra, selon lui, de construire dix puits et vingt dispensaires...

Au demeurant, ce qui se trame dans les coulisses de l'OUA est souvent de plus grande portée que ce qui se passe sur le devant de la scène. Ainsi, en marge de ce vingt et unième sommet, a-t-on vu M. Hosni Moubarak, le président égyptien, renouer avec M. Chadli Bendjedid, son collègue algérien, les fils du dialogue cassés au lendemain de la signature des accords de Camp David, et s'entretenir, pour la première fois, avec le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat éthiopien. Quant au général Abdel Rahman Sewar El Dahab, le nouvel « homme fort » du Soudan, il a profité de son séjour à Addis-Abeba pour rencontrer ses pairs égyptien et éthiopien et clarifier avec eux les relations de voisinage.

C'est dire que si l'organisation panafricaine a failli, plus d'une fois, à sa mission par la faute des Etats membres qui ne lui ont pas donné les moyens de la remplir, du moins sert-elle, pendant certains temps forts, d'utile « *arbre à palabres* ».

JACQUES DE BARRIN.

● *L'envoyé spécial du* Figaro *est « expulsé »... quelques heures.* — Yves Bréheret, envoyé spécial du *Figaro* pour « couvrir » le 21e sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) a été retenu une journée à l'aéroport d'Addis-Abeba. Tout comme notre envoyé spécial, Jacques de Barrin, (*le Monde* du 20 juillet), Yves Bréheret était démuni de visa. Les autorités éthiopiennes lui en ont cependant accordé un, à condition que l'envoyé spécial du *Figaro* fasse — pour sauvegarder les apparences — un aller-retour à Nairobi. Yves Bréheret est finalement revenu, samedi 20 juillet, à Addis-Abeba.

Tunisie

DÉMANTÈLEMENT DE DEUX RÉSEAUX D'ESPIONNAGE

L'Irak et la Libye seraient impliqués

(De notre correspondant.)

Tunis. — Deux réseaux d'espionnage dans lesquels sont impliqués l'Irak et la Libye ont été démantelés au cours de ces dernières semaines par la police tunisienne.

L'hebdomadaire *Réalités*, qui a révélé, vendredi 19 juillet, l'existence de ces affaires, ne désigne pas nommément les deux pays mais ses allusions sont on ne peut plus claires, lorsqu'il mentionne, d'une part, « *un Etat arabe du Proche-Orient gouverné par un parti baas* » et, d'autre part, un « *Etat voisin* » où vivent des émigrés tunisiens (1). Et, en dépit du mutisme des services officiels, il est confirmé de diverses sources diplomatiques arabes et occidentales que l'Irak et la Libye sont bien en cause.

Des précédents

Selon *Réalités*, dans la première affaire une douzaine de Tunisiens « *dans leur majorité des fonctionnaires affectés dans des départements de souveraineté et occupant des postes permettant une collecte facile des renseignements* » ont été arrêtés et comparaîtront prochainement devant la Cour de sûreté de l'Etat. Recrutés par un diplomate de l'« *Etat arabe du Proche-Orient gouverné par un parti baas* » (qui, croit-on savoir, a été expulsé), ils étaient chargés, moyennant finances, de recueillir des informations « *sur le fonctionnement administratif et politique des rouages de l'Etat, les activités de certaines formations de l'opposition et les relations de la Tunisie avec ses voisins* ». Ce n'est pas la première fois que des relations sont dévoilées entre des Tunisiens et le parti baas irakien mais jamais, semble-t-il, elles ne s'étaient situées à un niveau aussi élevé de l'administration, ainsi que le laisse entendre l'hebdomadaire.

En ce qui concerne le second réseau, *Réalités* se borne à indiquer qu'une trentaine de « *Tunisiens immigrés* » sont arrêtés pour « *avoir accompli des opérations d'espionnage au profit d'un Etat voisin* ». L'enquête en serait encore au stade préliminaire mais « *les faits qui leur sont reprochés seraient graves* ».

Dans ce même numéro, *Réalités* publie une longue interview du colonel Kadhafi dans laquelle celui-ci nie l'évidente détérioration actuelle des relations tuniso-libyennes et accuse « *les agents de la CIA* » en Tunisie de « *semer le poison* » de la discorde entre les deux pays.

Le « guide de la révolution » met à profit sa rencontre avec quelques journalistes tunisiens pour développer son « *message* », persuadé qu'il est « *que la Jamahyiria arrivera à conquérir le monde* ».

MICHEL DEURÉ.

(1) Quelque quatre-vingt-dix mille Tunisiens que le colonel Kadhafi menace de temps à autre de renvoyer dans leurs pays travaillent en Libye.

Liberia

LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'URSS

L'aboutissement d'un long processus

La décision des autorités libériennes de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Union soviétique (*le Monde* du 20 juillet) s'inscrit au terme d'un long processus de dégradations des relations entre les deux pays.

Il y a une quinzaine de jours, alors qu'il commençait à sillonner le pays dans le cadre de la campagne électorale pour les élections générales d'octobre prochain, le chef de l'Etat libérien, M. Samuel K. Doe avait souligné qu'il était prêt « *à combattre l'introduction de toute idéologie étrangère* » et notamment « *l'instauration du socialisme* ».

En novembre 1983 déjà, les autorités de Monrovia avaient expulsé l'ambassadeur d'URSS et le chargé d'affaires du Ghana, leurs activités ayant été jugées, à l'époque, « *incompatibles avec leur statut diplomatique* ». (En « clair » : l'ambassadeur d'URSS était accusé d'avoir été mêlé à une tentative de coup d'Etat contre le président Doe). En 1981, un diplomate soviétique avait été déclaré « persona non grata » et les autorités libériennes avaient demandé aux Soviétiques de réduire le nombre de leurs diplomates en poste à Monrovia. Depuis cette date, les relations entre Moscou et Monrovia étaient extrêmement tendues. M. Doe vient donc d'y mettre un point final.

Cette rupture intervient d'autre part, après une campagne du gouvernement libérien contre deux organisations politiques d'opposition dénoncées pour leur « *orientation socialiste* » : le Parti populaire libérien (LPP) et le Parti populaire unifié (UPP). Le quotidien indépendant *Suntimes* a annoncé, vendredi 19 juillet, l'arrestation, la veille, du coprésident du LPP, M. Dusty Wolokolie.

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Samuel Doe n'a cessé d'accuser les « *fauteurs de troubles* » que sont, selon lui, les « *éléments communistes et socialistes* ».

Deuxième pays, après le Zaïre, a avoir rétabli ses relations diplomatiques avec Israël, le Liberia, petit pays d'environ deux millions d'habitants, affiche sans complexes son attachement au camp occidental, dont son économie dépend presque totalement.

« Américanisé », le plus ancien Etat indépendant du continent l'est depuis sa fondation, en 1847, par d'anciens esclaves américains. L'influence des Etats-Unis se fait sentir dans tous les aspects de la vie quotidienne à Monrovia, ne serait-ce que dans ces taxis de couleur jaune et ces motos Harley Davidson qui, avec leurs sirènes hurlantes, ne dépareilleraient pas dans les rues de New-York...

Le dollar américain est utilisé à Monrovia comme monnaie nationale. Sa raréfaction, ces derniers mois, a encore accru les difficultés financières du pays, dont les maigres ressources proviennent pour l'essentiel des royalties tirées de la pratique du pavillon de complaisance. Le Liberia possède une des premières flottes marchandes du monde.

Les Etats-Unis, premier bailleur de fonds, ont accordé en 1984 une aide civile et militaire de 80 millions de dollars. En dépit de celle-ci, le PNB (produit national brut), qui était de 800 millions de dollars en 1980, est tombé à 700 millions en 1984, en raison notamment de la baisse de la production du minerai de fer, la principale recette d'exportation du pays. Le FMI (Fonds monétaire international) a accordé une aide à court terme de 80 millions de dollars en novembre 1984.

Sur le plan politique, le Liberia fait régulièrement parler de lui par les tentatives de coup d'Etat — vraies ou non — qui sont « déjouées » à Monrovia. Le 1er avril dernier, le président Doe a, semble-t-il, échappé à une tentative d'assassinat. En dépit de cette vie politique agitée, M. Doe se maintient au pouvoir depuis 1980, date à laquelle, par un coup d'Etat sanglant, il mit fin à l'oligarchie des Tolbert. Il avait promis ensuite le retour, dans cinq ans, à un régime civil. Les élections législatives d'octobre prochain doivent, en principe, entériner dans les faits cette promesse.

L. Z.

LA CATASTROPHE DE TESERO EN ITALIE

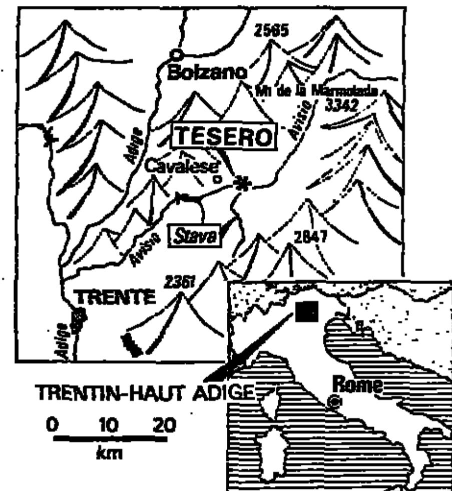
La responsabilité des hommes

De notre correspondant

Rome. — D'heure en heure, la douleur se fait plus lancinante et l'espérance plus ténue. Ce samedi matin, 20 juillet, le ministère de la protection civile a fourni des informations qui confirment l'étendue du drame qui a eu lieu, la veille, dans la petite vallée de Tesero, aux confins des provinces de Trente et de Bolzano, au pied des Dolomites : au cours de la nuit quatre-vingts corps sans vie ont été dégagés de plusieurs mètres de boue, mais cent quatre-vingt-quinze personnes sont toujours portées disparues. Une dizaine de victimes ont été miraculeusement épargnées et elles ont été transportées, pour certaines dans un état grave, dans les hôpitaux voisins. « *Désormais, nous n'avons plus guère d'espoir de retrouver des personnes encore en vie* », a déclaré M. Zamberletti, ministre de la protection civile.

Il était 12 h 15 vendredi lorsque les habitants et les touristes de Val di Fiemme ont vu apparaître au sommet de la vallée un nuage de fumée accompagné d'un fort grondement qui aurait pu faire penser d'abord à un incendie. Mais, en quelques secondes, ils ont compris que en réalité, il s'agissait d'une masse d'eau et de boue de cent cinquante mille mètres cubes qui dévalait dans l'étroite vallée (150 mètres) détruisant tout sur son passage. L'onde, haute de 30 mètres, a parcouru ainsi 6 kilomètres, engloutissant trois hôtels et des dizaines de maisons avant de se déverser dans la rivière Aviso.

Cette masse d'eau meurtrière provenait d'un lac artificiel construit en 1960 et servant à une entreprise minière voisine. Selon la première version officielle des faits, les pluies abondantes de ces derniers jours auraient porté un coup fatal à une digue dont on savait, depuis déjà quelque temps, qu'elle présentait des signes de faiblesse : des travaux avaient d'ailleurs dû être entrepris cet hiver. La magistrature de Trente a ouvert une enquête. Le ministre de la protection civile, qui est sur place pour suivre les opérations de secours menées avec rapidité et efficacité par quatre mille hommes, estime que ce genre de digues, nombreuses dans les montagnes, sont trop souvent insuffisamment contrôlées. « *Il est impossible qu'il arrive encore de telles catastrophes au seuil de l'an 2000* », a-t-il déclaré.



Lorsque la digue a cédé, la majeure partie des cent trente-six clients des trois hôtels de cette vallée — qui vient de découvrir le tourisme — étaient rentrés déjeuner (seize seulement étaient en promenade). Les trois bâtiments ont disparu, engloutis par le torrent d'eau et de boue charriant arbres et pierres. Un peu plus bas, c'est le tour d'une douzaine de maisons où habitaient une soixantaine de personnes.

Le drame a duré, en tout, une vingtaine de secondes. Pour beaucoup, il était prévisible : « *La nature, cette fois, n'y est pour rien*, affirme M. Renzo Zia, président de la Fédération des géologues européens. *S'il y a des responsabilités, ce sont celles des hommes* ». M. Zia estime que dans un pays comme l'Italie, où 60 % du territoire sont considérés comme instables, et où le sol a souvent perdu sa capacité d'absorber les eaux de pluie, des contrôles plus rigoureux devraient être faits régulièrement, ce qui n'est pas le cas, souvent par manque de personnel. On se demande, en outre, dans le cas du lac artificiel de Val di Fiemme, si les normes de sécurité, datant de 1959, ont été respectées.

Ce dernier drame semblable qu'a connu l'Italie est celui de Vajont, en 1963, lorsque la chute de rochers dans un lac artificiel provoqua l'éventrement de celui-ci. Il y eut deux mille morts. Il a fallu huit ans pour établir les responsabilités.

PHILIPPE PONS.

LE PROCHAIN SOMMET GORBATCHEV-REAGAN ET LES NÉGOCIATIONS DE GENÈVE

Américains et Soviétiques se montrent moins pessimistes

M. Nikolaï Efimov, responsable du comité soviétique pour la coopération et la sécurité en Europe, a indiqué, vendredi 19 juillet, à Moscou, au cours d'une conférence de presse consacrée au dixième anniversaire des accords d'Helsinki, que l'URSS s'attendait à de « *bons résultats* » lors du sommet Gorbatchev-Reagan, prévu pour novembre prochain à Genève. « *Pour notre part, nous sommes prêts à faire la moitié du chemin pour que cette rencontre soit constructive et utile* », a-t-il ajouté. Si Washington accomplit l'autre moitié du chemin, « *avec la volonté politique de trouver une solution constructive aux difficultés accumulées* » entre les deux pays, « *nous pouvons escompter un succès* » de ce sommet, a poursuivi M. Efimov.

De leur côté, les Etats-Unis ont relevé, lors de la deuxième session des négociations de Genève sur le désarmement, « *quelques signes* » de la part de l'URSS qui pourraient se révéler prometteurs pour la suite des discussions, mais ils continuent à critiquer la rigidité de l'attitude soviétique. Le principal conseiller de M. Reagan en matière de sécurité, M. Robert McFarlane, a ainsi estimé, vendredi, que les négociateurs soviétiques s'étaient montrés « *moins polémiques* » durant cette deuxième session des négociations, qui s'est achevée mardi dernier, que lors de la première, au début de l'année. « *Dans quelques domaines*, a-t-il ajouté, *ils ont commencé à répondre à nos efforts pour engager un dialogue sérieux.* » « *Cela représente peut-être un abandon limité d'une attitude de confrontation* » et peut offrir « *quelques promesses* » pour la troisième session, qui doit débuter en septembre prochain, a conclu M. McFarlane. — (*AFP.*)

Étranger

RFA

Axel César Springer, monstre sacré de la presse

***Il a enfin réglé sa succession et sort de cette scène de la presse allemande qu'il encombrait depuis la guerre. Il exaspérait Heinrich Böll, qui vient de mourir. La « consience de la nation » détestait les outrances simplistes et ravageuses du quotidien* Bild.**
Mais Axel César Springer était aussi, à sa façon, une certaine idée de l'Allemagne.

De notre correspondant

Berlin. – Du dix-huitième étage de l'immeuble de la Kochstrasse, le mur n'apparaît plus que comme un ridicule muret, et l'on ne sait plus très bien, à vrai dire, de quel côté l'on se trouve. C'est presque un symbole. Au cœur de l'ancienne métropole de la « grande Allemagne », le fief d'Axel César Springer s'érige en défi face au monde communiste, face à une division que le maître des lieux n'a jamais cessé de professer temporaire. Mais les réalités politiques ont la peau plus dure que les rêves, fussent-ils les rêves du plus grand patron de la presse allemande de l'après-guerre.

Retiré dans sa forteresse des Alpes suisses, ou dans une autre de ses quelques résidences, Axel Springer a désormais tout le temps de ressasser ses chimères, de faire le bilan d'une œuvre controversée. Bien qu'il reste, en titre, président d'honneur du groupe Springer, la dispersion dans le public ces dernières semaines de la moitié des actions de la défunte Axel Springer Gesellschaft für Publizistik KG, qui regroupait tous ses avoirs et les 24,9 % de parts cédées en 1983 à la famille Burda, marque la fin d'une époque.

Malgré les 26,1 % qui lui restent, Axel Springer ne suivra désormais plus les affaires du groupe que de loin. Le temps des batailles homériques livrées par Axel César contre le SPD, les gauchistes et les terroristes de tout poil, qui avait dominé la chronique des années 60, 70, est révolu.

Non que la passation du pouvoir qui vient de s'opérer, et qui a été voulue et préparée par Springer lui-même pour assurer la pérennité de l'héritage, signifie un tournant fondamental dans l'orientation politique du groupe. Celui-ci reste solidement ancré dans le camp conservateur, mais les hommes de la relève – que ce soit l'entourage immédiat du magnat ou les trois fils Burda, dont il aurait bien fait ses successeurs directs si l'office des cartels n'avait pas trouvé trop dangereuse la fusion des deux maisons – ont plus la tête à gérer l'héritage qu'à se lancer dans de nouvelles aventures. Un héritage qui se porte pour le moment à merveille, comme le démontre le succès rencontré par la vente des actions du groupe, qui se sont littéralement arrachées à la Bourse, malgré les restrictions imposées à leur revente.

Une affaire

Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards en 1984, les éditions Axel Springer ne sont pas seulement un nom. C'est également une affaire qui tourne. Elle domine par ses tirages la presse quotidienne, la presse du dimanche et les hebdomadaires de télévision. Le quotidien *Bild*, qui constitue un phénomène de presse depuis sa création en 1952, vendait en moyenne au cours du premier trimestre de cette année 5 millions d'exemplaires dans l'ensemble de la RFA. Springer est en situation de quasi-monopole à Berlin-Ouest avec, outre les pages régionales de *Bild*, le *BZ* (318 988 exemplaires), le *Berliner Morgenpost* (183 493), ainsi qu'à Hambourg avec le *Hamburger Abendblatt* (281 000).

Le succès remporté depuis son lancement en 1983 par le *Bild der Frau* (2 424 101) est venu compenser le relatif tassement du *Bild am Sonntag* (2 252 105). *Hörzu*, le premier des hebdomadaires de télévision allemands, continue de caracoler en tête avec 3 451 456 exemplaires vendus, suivi de *Funk Uhr*, 2 262 710, malgré une offensive sévère des hebdomadaires de télévision à bon marché. De quoi compenser les pertes de la mascotte du groupe, *Die Welt* (203 017), l'un des trois grands quotidiens nationaux d'information, de tendance bien évidemment conservatrice.

Dandy anglophile

Springer, qui emploie 11 546 personnes, dont 1 402 journalistes, c'est aussi l'importante imprimerie en creux de Darmstadt, qui imprime notamment l'hebdomadaire *Der Spiegel*, la toute nouvelle imprimerie offset d'Ahrensburg, qui vient de coûter 300 millions de deutschemarks d'investissements, sans compter son entrée dans les nouveaux médias audio-visuels. Le groupe a investi 25,7 millions de deutschemarks en 1984 pour la préparation du nouveau programme de télévision SAT I, qu'il se partage avec d'autres groupes de presse.

Vue sous cet aspect, l'œuvre est considérable. Lorsque la guerre – à laquelle il a échappé en raison d'une maladie du pancréas – s'achève en 1945, Axel César, âgé de trente-trois ans, a une vague formation de journaliste et d'imprimeur acquise sur le tas dans l'ancienne petite entreprise familiale, mais celle-ci n'existe plus. L'imprimerie, située dans le centre industriel de Hambourg-Altona, où il est né en 1912, n'est plus qu'un amas de décombres. Quant à l'*Altona Nachrichten*, fermé par les nazis, il n'est pas autorisé à reparaître par l'occupant britannique, un occupant avec lequel le jeune Springer saura pourtant s'arranger. Son dandysme naturel, son enthousiasme pour la Grande-Bretagne, dont il manie la langue à merveille et dont il admire tant la presse, lui vaudront de décrocher, en ce temps où elles sont distribuées avec parcimonie, trois licences de journaux.

Il fonde aussitôt un mensuel, les *Nordwest-Deutsche Hefte*, qui publie le texte des émissions de la radio Nordwest-Deutscher Rundfunk. On est en 1946, les récepteurs de radio eux-mêmes manquent en Allemagne. La même année, il crée, sur le modèle du *Listener*, de la BBC, l'hebdomadaire de programmes *Hörzu*, qui est tout de suite un franc succès. Deux ans plus tard, alors qu'il refond ses *Cahiers du Nord-Ouest* en un bihebdomadaire illustré, *Kristall*, il se lance à l'assaut de la presse quotidienne. Toujours hanté par la concurrence de la radio, le *Hamburger Abendblatt* innove dans une presse monotone et politisée, avec un langage qui parle à tous et, déjà, quelques parfums de faits divers à scandale.

La fondation de *Bild*, en 1952, devra largement à cette première expérience. Concu pour répondre au défi de la télévision naissante, c'est, au départ, un journal de quatre pages bourré de photos, un peu trop même. Le démarrage est lent. Qu'à cela ne tienne ! La maquette est revue un mois plus tard, et c'est un triomphe, les 4 millions d'exemplaires au niveau national seront très rapidement atteints.

Un serment à l'embauche

Le nouveau géant de la presse allemande peut s'attaquer à plus sérieux. Ses ambitions politiques éclatent au grand jour. Dès 1953, il rachète aux Britanniques le quotidien *Die Welt*, qui est à l'époque le meilleur journal d'information de la RFA, puis il se lance à l'assaut de Berlin, où il rachète le groupe Ullstein, une des plus vieilles maisons d'édition allemandes, nationalisée sous les nazis parce que les propriétaires en étaient juifs. Ullstein édite les deux quotidiens *BZ* et *Berliner Morgenpost*. Springer peut venir désormais s'installer lui-même dans l'ancienne capitale du Reich, où il fait construire en 1959 son siège, qui domine le vieux quartier de la presse, et bientôt... le mur.

Springer ne fait pas de la politique avec des pincettes. Il n'a ni la patience ni le sens du compromis nécessaires à un politicien professionnel. Il annonce d'emblée la couleur. Tout journaliste embauché chez lui doit s'engager sur quatre grands principes : œuvrer en faveur du rétablissement pacifique de l'unité allemande, s'employer à la réconciliation entre Allemands et juifs et défendre le droit à l'existence du peuple israélien, refuser le totalitarisme sous toutes ses formes, défendre la libre économie de marché. De toute évidence, sa conception de la lutte contre le totalitarisme et pour la libre entreprise ne souffre aucun compromis.

Honni par les intellectuels, par la gauche, qui l'accusent de désinformer, d'abêtir les foules, *Bild* se prête à merveille aux desseins d'Axel César. Conçu pour divertir davantage que pour informer, pour endormir plutôt que pour susciter l'éveil des consciences, il joue sur les fibres les plus grossières et distille une bonne conscience petite-bourgeoise faite d'ordre, de moralisme bon marché et d'anticommunisme « primaire ».

Dans les années 60, lors de la montée en puissance du mouvement estudiantin, pour lequel il représente bientôt la bête noire, *Bild* sera le support idéal pour colporter de violentes diatribes contre les « *traîtres* », les « *terroristes* », les « *bradeurs* » de l'idéal allemand. Elles aboutiront à la tentative d'assassinat du leader estudiantin Rudi Dutschke, dit « Rudi le Rouge », par un fanatique d'extrême droite chez lequel on retrouvera toute la collection de *Bild*. Quelque temps plus tard, l'immeuble de la Kochstrasse n'échappera que de peu au saccage par les étudiants en colère.

L'influence de Springer sur la société allemande a-t-elle été aussi importante qu'on a parfois bien voulu le dire ? On serait tenté, en constatant notamment l'évolution d'une frange de l'extrême gauche vers le terrorisme dans les années 70, de lui imputer une part de responsabilité dans ce raidissement de la société qui donna un sentiment d'exclusion à une partie de la jeunesse. A l'inverse, pourtant, les campagnes de la presse Springer n'ont pas empêcher les victoires électorales du parti social-démocrate, ni surtout le succès de son *Ostpolitik*.



PANCHO.

Une page est tournée

Springer lui-même s'en est-il rendu compte ? Dès le milieu des années 70, celui dont on murmure déjà qu'il n'a plus toute sa tête sent le besoin de prendre un peu ses distances. Il a des velléités de tout vendre. Il disparaît pendant des mois, parfois, sans que personne sache très bien où il est. Marié cinq fois, il a eu trois enfants, dont un seul, Axel junior, qui a monté sa propre agence de photo, paraît susceptible de prendre la relève. Mais celui-ci se suicide en 1980, laissant entier le problème de l'avenir du groupe.

Il est aujourd'hui réglé. Dans le conseil de surveillance de la nouvelle société, l'Axel Springer Verlag AG, dont il est le président d'honneur, le fondateur reste surtout représenté par sa dernière épouse, Friede. Une page est tournée, reconnaît-on au siège de la Kochstrasse, une page de la société, mais également de l'histoire de la presse allemande.

Qu'on le haïsse ou qu'on l'adore, Springer restera avec Rudolf Augstein du *Spiegel* et Henri Nannen, du *Stern*, l'un des trois monstres sacrés de la presse d'après-guerre. « *Eux morts ou retirés*, prédisait dès 1975 un des meilleurs observateurs occidentaux de la scène politique allemande, *il ne restera plus dans la profession que des patrons managers ou fonctionnaires.* »

HENRI DE BRESSON.

JORDANIE

Le théâtre de la liberté arabe

Le Festival de la culture et des arts, qui se tient à Jerash jusqu'au 26 juillet, est né de la rencontre d'une reine et d'un cadre fabuleux. Dans le théâtre antique, la grande pièce qu'on joue avec entrain dit aux Arabes qu'ils ont un passé de fantaisie, de tolérance et de liberté

Correspondance

Jerash. – L'antique cité de Gerasa – à une cinquantaine de kilomètres d'Amman, capitale de la Jordanie – est venue s'ajouter à la liste de ruines célèbres mais bien conservées, comme Orange ou Epidaure, qu'un festival rend à la vie l'espace de quelques jours ou de quelques semaines. Fondée par Alexandre le Grand ou un de ses généraux, transformée en une vaste et puissante ville fortifiée par les Romains, elle surgit – superbe et dominatrice – à la sortie de la vallée du Nahr. Parce qu'elle se trouvait sur la route des caravanes, Hadrien en avait fait un centre commercial qui prospérait encore au début de l'islam. La découverte des routes maritimes amorce son déclin. Abandonnée, tombée dans l'oubli, enfouie sous la terre, cette ville de la Décapole (1) sera redécouverte en 1806 par un voyageur allemand.

Aujourd'hui, l'arc de triomphe encore debout accueille le visiteur. Le forum surprend par sa forme elliptique, mais il faut savoir qu'il a été conçu comme un gigantesque cadran solaire de sorte que les ombres de ses soixante-trois colonnes indiquent l'heure ; dès 17 heures, une fois passée la forte chaleur, il retrouve son animation d'antan. Le théâtre, presque intact, reçoit tous les soirs cinq mille spectateurs. L'escalier monumental qui conduit au temple d'Artémis résonne, selon les moments, aux rythmes du rock ou de la musique arabe. L'artère centrale, voie monumentale bordée d'une centaine de colonnes, est animée par les marchands – limonadiers, glaciers, pâtissiers, libraires, tisserands, souffleurs de verre, sculpteurs sur bois... Comme si la vie ne s'était pas arrêtée depuis le passage du Macédonien.

Ce Festival de la culture et des arts a vu le jour en 1981 à la suite d'un vœu exprimé par la reine Nour, lors de la remise des diplômes à l'université de Yarmouk, près d'Irbid, de sorte que les étudiants sont associés à son organisation. La première manifestation, essentiellement folklorique, n'avait duré que trois jours mais n'en avait pas moins attiré 80 000 Jordaniens. En 1982, tout avait été annulé en signe de deuil après l'invasion du Liban par Israël, mais en 1983 et en 1984 plus de 100 000 personnes avaient retrouvé le chemin de Jerash. « *Cette année*, affirme son directeur, M. Mazen Armouty, professeur de journalisme à l'université de Yarmouk, *nous en espérons 200 000 !* » Il est vrai que vingt et un pays, dont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Etats-Unis et l'URSS, sont représentés par des troupes de théâtre et de ballet, des groupes de chants et de danses folkloriques, de montreurs de marionnettes, etc., qui doivent donner quelque cent cinquante spectacles.

Remplacer Baalbek ?

Jerash va-t-il prendre le relais du Festival de Baalbek assassiné il y a dix ans par la guerre du Liban ? « *Non*, répond M. Armouty, *nous n'en avons jamais eu l'intention, parce qu'à Jerash nous avions conçu un festival populaire destiné en priorité aux Jordaniens pour leur faire découvrir et aimer leur culture. En revanche, le Festival de Baalbek était spécialisé, élitiste et orienté vers un public étranger.* » Il souligne, néanmoins, que le caractère international du Festival de Jerash s'est accru et va encore s'élargir.

Inauguré par le roi Hussein en présence de la famille royale, des membres du gouvernement, des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires dans une atmosphère bon enfant, le festival s'est ouvert par une création mondiale qui demeurera un des grands moments du théâtre arabe contemporain. Le souverain, qui avait rendez-vous avec M. Yasser Arafat, y est resté une bonne heure au lieu des vingt minutes initialement prévues. La naissance de cette œuvre, *les Mille et Un Contes de Souk Okaz*, relève elle-même du conte oriental. La Libanaise Nidal al Ashkar, comédienne et écrivain, qui vit à Amman, tombe par hasard sur un article consacré à la pièce montée par le Marocain Tayeb Saddiki – *le Traité du plaisir et de la délectation*, – œuvre ancienne qu'il a exhumée pour en faire un spectacle de rue qu'il joue sur les places publiques et, à l'occasion, dans des salles. Elle lui téléphone...



FRANÇOISE MÉNAGER.

Pourquoi n'associeraient-ils pas leurs efforts pour réaliser une idée qui lui tient à cœur ? Raconter les grandes heures de la civilisation arabe avec ses moments de gloire et ses périodes de décadence. Ils y travailleront un an. Saddiki rêve aussi de constituer la première troupe panarabe. Quinze comédiens de sept pays (Liban, Syrie, Palestine, Jordanie, Irak, Algérie, Maroc) courent l'aventure de former une compagnie, les Comédiens arabes, avec deux vedettes, Nidal al Ashkar et la Marocaine Toureya Jebrane.

La représentation commence à Souk Okaz, célèbre marché où à l'époque pré-islamique les créateurs venaient présenter leurs œuvres au public, comme les fameuses *Muallaqat* (suspendues) ainsi appelées parce que les poésies primées étaient peintes sur des étoffes qu'on suspendait (2).

Ce jour-là, une seule marchandise est à vendre : le livre. On le brade au poids, comme de vulgaires tomates (allusion aux nouveaux riches contemporains qui décorent leurs salons d'ouvrages reliés dont la lecture « *ne risque pas de les étouffer* »). Un homme proteste, El Jahid, savant encyclopédiste mort dans sa bibliothèque, qui s'était effondrée sur lui. Il représente la conscience intellectuelle arabe. Déjà le pouvoir l'accusait d'être un esprit libre : superbe duel entre le crayon et l'épée. Hélas, l'épée l'emporte. En face, Joha le Simple, faussement naïf et plein de bon sens, incarne la conscience populaire et joue les coryphées facétieux tout au long du spectacle.

Linge bleu et turban rouge

Et voilà que du Maghreb arrive Ibn Battuta – le Marco Polo marocain, – pour sauver la situation et guider les protagonistes dans leur voyage à travers la culture. Et l'on tourne les pages du conte les unes après les autres, grâce à une mise en scène éblouissante, fourmillant de trouvailles. Voici Chanfara, le poète voyou – précurseur du non-conformiste Abou Nouwas au début de l'islam – qui s'exile et vit avec les bêtes sauvages.

Et voici encore Khansa et Hind, deux poétesses qui pleurent la mort de leurs frères dans une bataille. Dressées face à face, chacune clame que sa douleur est la plus forte. Elles parlent du désert et l'atmosphère du désert s'impose au spectateur.

Et voici, maintenant, deux pôles de civilisation. A l'ouest, l'Andalousie et le Guadalquivir représenté par le linge bleu des lavandières, à l'est Bagdad et l'Euphrate symbolisé un moment par le turban rouge déroulé d'Al Hallaj, le général coupeur de têtes. Paradis perdu, l'Andalousie meurt de son raffinement, effritée en de multiples royaumes rivaux. Bagdad, cité des sciences et des arts, opposera .... la violence au luxe : au nom de la raison d'Etat, Al Hallaj fait régner l'ordre par le terreur et le sang.

Et les images défilent : l'oiseau fabuleux, Ras el Ghoul (Tête d'ogre), des contes pour enfants, les mendiants-escrocs qui ont failli prendre le pouvoir, Sindbad le marin... Une question se pose alors : pourquoi cette civilisation si fertile, si ouverte, si créative, se cantonne-t-elle maintenant dans l'imitation servile ? Ce monde arabe qui a produit *les Mille et Une Nuits*, où est-il passé ? Pourquoi s'est-il figé dans l'immobilisme ? Peut-être parce qu'il a assassiné ou simplement renié Schéhérazade, expression parfaite de l'imaginaire arabe.

« *Il n'y a pas une scène*, nous a dit Tayeb Saddiki, *qui ne fasse allusion à ce que vit le monde arabe contemporain et n'incite le spectateur à réfléchir. La perte de l'Andalousie renvoie à la Palestine, Khansa aux mères du Liban du Sud, Hallaj à qui vous voudrez bien imaginer... J'ai montré la déchéance de la ville arabe, la douleur, l'arbitraire, la violence, la misère intellectuelle, par opposition à l'imagination, à la générosité, à la tolérance. J'ai aussi voulu rendre hommage à la femme arabe, qui est ingénieuse, drôle, studieuse, imaginative, pour souligner combien, aujourd'hui, son énergie est inemployée. Au fond, nous avons voulu prouver qu'il existe dans le monde arabe un théâtre de la liberté.* »

PAUL BALTA.

(1) La Décapole est formée de dix villes hellénistiques édifiées autour du lac de Tibériade : Scytopolis, Pella (aujourd'hui Tabaqat Fahel), Gadara (Oum Qaïs), Dion, Hippos, Philadelphie (Rabbath Ammon devenue Amman), Gerasa (Jerash), Kanatha (Qanawat), Damas, Abila (Souk Wadi Barada).

(2) *Les Dix Grandes Odes arabes de l'anté-islam, (les Muallaqat)* traduites et présentées par Jacques Berque. Ed. Sindbad, Paris.

France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Gallo n'est pas plus « attendu » que Mme Bouchardeau dans les Alpes-Maritimes

De notre correspondant régional

Cannes. – La désignation éventuelle de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, pour conduire la liste socialiste aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes, et la déclaration de candidature de M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, continuent d'agiter la fédération socialiste du département. Après les maires (*le Monde* du 19 juillet), c'est le bureau fédéral du PS qui a pris à son tour nettement position vendredi 19 juillet, en souhaitant que *« la fédération désigne, pour conduire la liste du PS aux législatives, les deux militants de terrain, députés socialistes sortants, Jean-Hugues Colonna et Francis Giolitti »*. *« En toute hypothèse*, ajoute cette instance, *le bureau fédéral manifeste son opposition à toute candidature qui, ne répondant pas aux souhaits des militants, ne garantirait pas leur mobilisation et ne favoriserait pas un large rassemblement des forces de gauche. »*

Vingt-cinq des cinquante secrétaires de sections du département se sont, d'autre part, prononcés dans le même sens. *« Les militants*, a précisé l'un d'eux, M. Patrick Mottard, *n'ont rien contre Mme Bouchardeau ni contre M. Gallo, mais ils pensent que l'élection d'un député « national » ne résoudrait pas les problèmes posés par la pérennité du parti dans un département difficile. Ils ne comprennent pas très bien le retour de M. Gallo à Nice où il s'est volontairement démis de son mandat de conseiller municipal »*.

Dans une autre déclaration, sept membres de la commission exécutive fédérale, dont M. Bernard Bragard, assistant parlementaire de M. Gallo et conseiller technique au cabinet de Mme Georgina Dufoix, ont estimé qu'*« une majorité du bureau fédéral et quelques élus outrepassent leurs droits et leurs responsabilités en se prononçant nominativement sur des candidatures en vue des prochaines élections législatives »*.

G. P.

DANS LA MANCHE

M. Le Pen et « les sorciers de Ouagadougou »

De notre correspondant

Saint-Lô. – Mille deux cents entrées payantes ont été comptées au meeting de M. Jean-Marie Le Pen, jeudi soir 18 juillet à Coutances (Manche). Dans ce département, dont il a dit qu'il était une *« terre d'élection des indépendants-paysans par excellence »*, le président du Front national a rappelé que *« du temps de la grandeur de ces derniers »* il avait été lui-même député sous cette étiquette. *« Ils ont cessé de dire ce qu'ils disaient alors*, a-t-il déclaré. *Moi, je tiens toujours le même discours. Et comme tous les politiciens français, ils ont glissé de plus en plus à gauche. C'est nous, aujourd'hui, Front national, qui représentons la seule droite »*. Pour l'essentiel M. Le Pen a parlé de l'immigration, des hôpitaux parisiens *« occupés aux trois quarts par des étrangers, laissant aux Parisiens, et donc à nous, tous les Français, le seul droit d'aller consulter les sorciers de Ouagadougou »*, du chômage, *« problème non des Français mais de Chadli, le président algérien »*, de la mission civilisatrice de l'Europe, *« terre bénie des dieux sur laquelle depuis deux mille ans l'immense Asie dégurgite de temps en temps ses trop-pleins misérables »*, et aussi – thème très applaudi – *« des instituteurs crasseux, barbus, chevelus, en jeans rapiécés, un des symptômes*, selon lui, *de cette décadence de notre beau pays »*.

Quelques incidents ont émaillé la sortie de cette réunion et un photographe de *la Manche libre*, hebdomadaire départemental, a vu son appareil photographique violemment arraché et détérioré par les membres du service d'ordre du Front national, confrontés à une centaine de jeunes manifestants de gauche et d'extrême gauche. – *(Intérim.)*

Procès en diffamation

LE MAIRE SOCIALISTE DE ROMANS DÉBOUTÉ

(De notre correspondant.)

Valence. – M. Georges Durand, conseiller municipal (CNI) de Romans, conseiller général de la Drôme, a bénéficié d'une relaxe dans un procès en diffamation que lui avait intenté M. Etienne-Jean Lapassat, maire socialiste de Romans et vice-président du conseil général.

Le 2 février dernier, dans un article publié à la une d'un journal romanais, M. Durand, avocat au barreau de Valence, avait reproché au maire d'avoir engagé les finances communales en accordant la garantie de la ville pour un prêt contracté par une entreprise romanaise en difficulté, la SEIM, *« par sa seule signature et sans avoir consulté et encore moins sollicité l'autorisation du conseil municipal (...) ce qui*, ajoutait-il, *constitue une faute professionnelle grave »*. L'auteur de cet article précisait également qu'en apposant sa signature le maire de Romans ne pouvait se référer à une ancienne délibération de la municipalité de M. Georges Fillioud en date du 28 février 1983 (veille des élections municipales), délibération qui ne donnait qu'un *« de principe »* à cette garantie.

Enfin, M. Durand notait que la loi du 2 mars 1982 fixant les modalités d'une aide aux entreprises en difficulté par les collectivités locales n'avait pas été respectée, aucune convention précise n'ayant été passée avec la SEIM. S'estimant diffamé, M. Lapassat avait alors porté l'affaire devant le tribunal correctionnel de Valence.

Dans un jugement rendu le 17 juillet, ce même tribunal a déclaré qu'*« il convient de renvoyer le prévenu des fins de la poursuite, Georges Durand ayant bien, en définitive, rapporté la preuve de la vérité des faits incriminés, Etienne-Jean Lapassat ne rapportant pas la preuve contraire »*.

Aujourd'hui, et sept mois après le dépôt de bilan de la SEIM, les organismes prêteurs (CEPME et Crédit national) réclament à la ville de Romans le remboursement de près de 10 millions de francs (un milliard de centimes) montant partiel du prêt contracté par l'entreprise. La cour régionale des comptes a été saisie de l'affaire. Le maire de Romans, quant à lui, a fait appel de ce jugement.

FRANÇOIS CHEMEL.

● MANCHE. – M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, dont la candidature aux élections législatives avait été envisagée dans la Haute-Loire, a fait savoir, le vendredi 19 juillet, à Saint-Lô, qu'il accepterait *« avec un grand plaisir et une grande détermination »* de conduire la liste du PS dans la Manche, où était prévu, depuis le comité directeur socialiste du 6 juillet, le « parachutage » de M. Olivier Stirn, député sortant non inscrit du Calvados.

Le crépuscule des solidarités

(Suite de la première page.)

On a beaucoup parlé de la « désyndicalisation », qui fait fondre comme neige au soleil les effectifs de la plupart des syndicats. Ce reflux touche d'autres secteurs de la vie collective. L'enquête du CREDOC montre que toute la vie associative est en crise. Militantisme familial, culturel, de quartier, de jeunesse, écologique, de consommation, de parents d'élèves ou d'entraide : la proportion de Français qui disent y participer est en baisse régulière depuis 1978, si l'on met à part un petit « sursaut » limité à l'année 1981.

Deux domaines seulement, selon le CREDOC, échappent à cette désertion. Les activités « confessionnelles » ne diminuent pas (4 % en 1981, 4,7 % en 1984) et, surtout, les activités sportives continuent leur progression : 15,4 % en 1978, 16,4 % en 1981, 17,5 % en 1984. Etonnant tableau que celui de cette France qui s'étiole et d'où n'émerge qu'un (légérissime...) renouveau spirituel et un massif investissement dans le domaine corporel et sportif.

Deux refuges commodes pour société inquiète ? L'interprétation est libre entre ceux qui voient dans le sport un nouvel opium du peuple et ceux qui y voient le domaine privilégié de l'accomplissement individuel, de l'effort sur soi, du dépassement humain... La réorientation des passions françaises se manifeste de façon parfois inattendue et spectaculaire.

Les manifestations de rue qui, depuis quatre ans, ont le plus mobilisé les Français ont porté : 1) sur l'école privée ; 2) sur la défense d'une radio locale (NRJ) ; 3) sur la lutte contre le racisme (la Concorde). Aucun mot d'ordre purement politique ou purement syndical ne serait parvenu à rassembler de telles foules. Les seuls thèmes qui ont connu quelque succès se sont situés aux marges de la vie politique. Ils étaient porteurs d'une autre manière de faire de la politique : moins idéologique, moins globalisante et plus près de la vie quotidienne : il s'agissait de défendre les gosses, un poste, des « potes ».

L'avenir

Luttes de proximité, mais parcellisées. A l'image d'une France où les réseaux sociaux s'affaiblissent. Ecole, Eglise, armée, patrie, famille : on l'a dit, de toutes les institutions qui encadraient l'individu, le formaient, lui apprenaient à vivre (... et l'aidaient souvent à vivre), c'est bien la famille qui a le mieux résisté à la contestation de la fin des années 60. La crise économique, depuis douze ans, a maintenu sinon la solidité réelle des familles (la flambée des divorces...) du moins leur image positive. Selon l'enquête du CREDOC, près de deux Français sur trois (62,9 %) pensent aujourd'hui que *« la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu »*.

Proportion impressionnante en valeur absolue, mais qui ne doit pas masquer une évolution troublante : de 1978 à 1984 la proportion de Français en désaccord avec la vision douillette et positive de la famille est passée de 30,3 % à 37 %. Faut-il y voir une confirmation de l'évolution signalée par le socio-analyste Gérard Mendel lorsqu'il explique que nous sommes entrés dans l'époque des « individus sans appartenance » ? Si le repli sur soi devait aller jusqu'à refuser la famille (dernier bastion de la « solidarité »), il faudrait s'inquiéter.

Alors, égoïstes, les Français ? Serions-nous passés du rêve de la « croissance zéro » à l'affirmation sans vergogne de la « générosité zéro » ? N'exagérons rien. On observe encore dans ce pays des bouffées d'altruisme : l'hiver dernier, la solidarité avec les « nouveaux pauvres » n'a pas été mégotée, les jeunes ont donné un printemps à l'antiracisme, la faim dans le monde ne laisse pas indifférents tous nos concitoyens. Reste qu'on devine, face à l'incertitude, des tentations régressives qui prennent des formes multiples.

Dans *le Pari français*, Michel Albert écrivait : *« Notre civilisation dépend de l'avenir, de la représentation qu'elle s'en fait, comme elle dépend du pétrole : qu'il s'épuise, et elle tombe comme un avion que ses moteurs ne propulsent plus. »* L'avenir ? Il a suscité tant d'espérances, de promesses et de désillusions que la méfiance s'impose. Mais on finira bien par en reparler sans effroi.

BRUNO FRAPPAT.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Pour une trêve

par MAURICE DUVERGER

Le projet de statut provisoire de la Nouvelle-Calédonie devrait permettre à l'opposition et à la majorité de gagner le temps nécessaire pour se libérer de leurs préjugés respectifs. La droite croit que ses principes l'obligent à maintenir ce territoire d'outre-mer dans la République. La gauche pense que les siens la contraignent à donner l'indépendance aux Canaques. Les deux se trompent.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est justifié que comme corollaire des droits de l'homme. Sur la grande île, ils sont aujourd'hui violés par la spoliation des terres tribales et la domination des caldoches. Ils le seraient d'une autre façon demain si ces derniers devenaient des étrangers, même privilégiés, dans un pays où la plupart sont installés depuis plusieurs générations. Le droit du premier occupant n'est ni démocratique ni socialiste. Le racisme des Noirs à l'égard des Blancs n'est pas plus tolérable que le racisme des Blancs à l'égard des Noirs.

Faut-il ajouter qu'un Etat purement canaque ne développerait guère les droits de l'homme, même si les dirigeants du FLNKS se montraient plus sages que ceux du Vanuatu, où les libertés et le bien-être ont régressé depuis l'indépendance ?

La culture canaque mérite le respect. Mais c'est la mépriser que la considérer avec les yeux éblouis de certains anthropologues ou écologistes qui la traitent comme les hommes du dix-huitième siècle admirant les « bons sauvages ». Les plus clairvoyants des Mélanésiens savent que leurs coutumes sont à peu près aussi libératrices pour eux que les rites de Mgr Lefebvre pour les catholiques parisiens.

Braquée sur le *statu quo*, l'opposition devrait méditer de son côté les paroles du général de Gaulle en 1956. Invité par les autorités locales à visiter la Nouvelle-Calédonie, il y déclara qu'elle devrait être un jour intégrée *« dans un grand ensemble français »*. Il n'a pas dit : *« dans la République »*. La précision est d'importance pour un homme qui pesait ses mots. La formule gaullienne évoque à la fois le Commonwealth britannique, l'Union française établie en 1946, la Communauté de 1958 et les accords d'association prévus par le titre XIII de la Constitution.

L'entente des Canaques et des caldoches

Edgard Pisani a eu raison de se placer dans la ligne de ce dernier texte, en lançant la formule d'« indépendance-association » qui lui correspond exactement. Mais il a eu tort de s'écarter aussitôt du principe ainsi suggéré. Le trait d'union entre les deux mots accolés signifie que l'indépendance et l'association ne peuvent être séparées, qu'elles seront établies en même temps et qu'elles resteront indissolubles sans l'accord des deux parties ainsi liées. Le schéma proposé dans la déclaration du 7 janvier ne contredisait pas cette interprétation, mais il ne la garantissait pas. Tel était son défaut principal.

Si l'association résulte seulement d'un traité ratifié après le référendum décidant l'indépendance, rien n'empêchera la première Assemblée législative calédonienne d'en réduire la portée, et les gouvernements suivants de s'en affranchir comme l'ont fait jusqu'ici la plupart des nouveaux Etats formés depuis 1945. La véritable « indépendance-association » ne peut être assimilée à « l'indépendance *puis* l'association ». Sa meilleure définition a été donnée par l'article 61 de la Constitution de 1946 : *« La situation des Etats associés dans l'Union française résulte pour chacun d'eux de l'acte qui définit ses rapports avec la France. »*

La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie ne ressemble à aucune de celles connues jusqu'ici, d'abord parce que les Français établis sur ce territoire sont aussi nombreux que les autochtones, ensuite parce que le rapport des forces ne permet pas à ces derniers d'imposer leur volonté. Toute solution qui ne tiendrait pas compte de cette donnée de fait serait condamnée à l'échec.

Aucun statut ne sera viable sans une entente des Canaques, des caldoches et des autres populations installées sur le territoire. Elle seule lui permettrait de devenir un modèle plus attirant que les caricatures de micro-Etats nées de-çi, de-là pendant les dernières décennies.

Une authentique « indépendance-association » suppose un pacte fondamental que ni Paris ni Nouméa ne pourraient modifier unilatéralement. Mis en vigueur par le référendum, il s'imposerait ensuite à la législation des deux pays, qui devraient s'y conformer tant qu'il ne serait pas révisé par une autre convention. Il ne limiterait pas plus l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie que les textes restreignant la liberté de certains Etats membres de l'ONU : par exemple, ceux liés par le traité de Rome, sans parler de l'Ukraine et la Biélorussie. Telle celle des Communautés européennes, une Cour de justice pourrait même en garantir le respect.

Il ne sera pas facile aux Canaques, aux caldoches et aux immigrants venus du Pacifique d'accepter une solution de ce type, dont on peut imaginer d'autres variantes. Ils pourraient le faire si les Français de l'Hexagone consentaient eux-mêmes à surmonter leurs intransigeances d'aujourd'hui pour regarder la réalité en face. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, un consensus est moins irréalisable que ne le font croire les actuelles batailles de mots. Les citoyens ne prennent guère au sérieux ces gesticulations électorales. Mais les états-majors des partis ne semblent guère disposés à s'en rendre compte.

BIBLIOGRAPHIE

Une saga d'actualité

Jacqueline Sénès connaît la Nouvelle-Calédonie par cœur. Pensez donc ! Elle a parcouru ce territoire dans tous les sens pendant une trentaine d'années, en journaliste et en historienne. Aujourd'hui, elle raconte, en toute simplicité, sans partipris. En rapportant des faits, encore des faits, toujours des faits, avec la minutie d'une entomologiste penchée sur les bizarreries d'un microcosme à nul autre pareil.

On ouvre son livre du bout des doigts – à cause de son titre, *la Vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie, de 1850 à nos jours* – craignant d'être embarqué dans une fresque prétentieuse, et puis débute un fascinant voyage au cœur... de l'actualité !

Voici, d'ailleurs, au commencement, ce fier-à-bras de capitaine au long cours, digne prédécesseur de Pierre Messmer, le sieur Maximilien de Las Cazas, qui plaidait auprès du ministre des colonies pour qu'on laisse *« grande ouverte la porte à l'immigration, en répandant la nouvelle que la colonie regorge d'or ! » « De la sorte*, disait-il, *nous trainerons vers notre jeune possession océanienne une partie du courant d'hommes qui a déversé tant de richesses sur les territoires anglais d'outre-mer. Quelques-uns de ceux-ci risquent de se faire dévorer ? La belle affaire ! On ne colonise pas avec des enfants de chœur ! »*

Voici le brave marquis du Bouzet, *humaniste et franc-maçon, qui* – bien avant Georges Lemoine – tenta de s'appuyer sur la solidarité maçonnique, contre l'influence des sectarismes, créa la première loge de Port-de-France (qui ne s'appelait pas encore Nouméa), en la baptisant Union calédonienne... sans savoir que le principal parti indépendantiste conserverait ensuite cette appellation. Un gouverneur qui finit sa carrière prometteuse comme Edgard Pisani bien plus tard : rappelé à Paris...

Voici aussi les inévitables missionnaires, qui entreprirent de convertir les Mélanésiens et réprimèrent les guerres tribales : Canaques chrétiens contre Canaques païens ! Au point que *le Moniteur impérial* écrivait, à l'époque : *« Il n'y a plus de doute possible, les ennemis de la colonisation, ce sont les missionnaires ! »*

Puis, il y a les *« transportés »* comme on nommait pudiquement les bagnards, ces hommes dont la Nouvelle-Calédonie, devenue mouroir exotique, s'appliqua ensuite à biffer le souvenir. Sans oublier les communards et leur « reine » Louise Michel, *qui considérait tous les* Nouméens comme des abrutis. Sans oublier non plus le grand chef Ataï, ce *« Vercingétorix canaque »*, ancêtre guerrier d'Eloi Machoro, qui se révolta contre les spoliations foncières (un peu aussi, dit-on, par dépit amoureux) et qui, un jour, dans un geste ample, avait vidé au nez d'un administrateur colonial, à la veille de la grande révolte mélanésienne de 1878, deux sacs, *dont l'un* était rempli de terre et l'autre de cailloux, en disant : *« Voilà ce que nous avions, voilà ce que tu nous laisses ! »* Et ces pionniers venus d'Alsace, de Picardie, du Berry, à la recherche d'un mythe et qui engendrèrent cette génération caldoche si fière de ressembler aux cow-boys américains !...

Mille anecdotes encore illustrent *le malentendu permanent entre* deux communautés désorientées. *« Il ne manquait qu'une étincelle pour provoquer le brasier... »* Cette appréciation date de 1878. Elle résonne étrangement aujourd'hui, et *le mérite de l'ouvrage de Jacqueline* Sénès, captivant comme une saga, est de venir opportunément éclairer les controverses que provoque l'avenir politique de cette terre lointaine où depuis un siècle, en effet, rien n'a vraiment changé.

A. R.

★ *La Vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie, de 1850 à nos jours*, de Jacqueline Sénès. Hachette, 364 pages, 64 F.

A lire aussi...

● « NOUVELLE-CALÉDONIE, UN SIÈCLE DE BALLES PERDUES ». Vertiges, 174 pages, 70 F. – Un dossier sur les événements survenus dans le territoire, des élections du 18 novembre jusqu'à la mort d'Eloi Machoro, établi par un journaliste, Marc Weitzmann, qui se livre à une réflexion sur la violence.

● « LIVRE BLANC SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE », L'Antenne, 102 pages, 50 F. – Un document établi par L'Antenne, association créée en 1981 à Paris, au terme d'un travail collectif sur les événements, faits et idées proposés et élaborés par les organes d'information contemporains, nationaux et internationaux. Une synthèse utile par ses références.

● « LA NOUVELLE-CALÉDONIE, LA STRATÉGIE, LE DROIT ET LA RÉPUBLIQUE », Pedone, 222 pages, 100 F. – *Les actes d'un colloque organisé* en février 1985 au Sénat par l'Association pour le respect des lois de la République, qui défend les thèses anti-indépendantistes, en s'employant à les situer dans la filiation gaulliste. Conclusion de ces analyses convergentes : pour des raisons à la fois économiques, juridiques, politiques et diplomatiques, la France se doit de demeurer présente dans le territoire. Travaux non dénués d'une certaine ironie, si l'on se réfère à l'une des questions posées dans ce dossier : *« La France millénaire, venue de Bouvines, peut-elle s'incliner devant le tee-shirt d'Eloi Machoro ? »*

○ « DO KAMO, LA PERSONNE ET LE MYTHE DANS LE MONDE MÉLANÉSIEN », Maurice Leenhardt. Gallimard, *315 pages, 33 F.* – *La réédition* d'un des principaux ouvrages du fondateur de l'Institut francais d'Océanie, dont l'apport à la connaissance de la communauté mélanésienne fut fondamental. Un voyage au long des sentiers canaques longuement parcourus par ce chercheur, au travers de la pensée des insulaires, de leurs notions d'espace, de temps, de société, de parole, etc. Maurice Leenhardt récuse le schéma colonialiste, l'ethnocentrisme occidental, et il aide à faire comprendre ce que le Canaque entend lorsqu'il désigne *« Do Kamo »*, l'homme dans son authenticité.

SEPT NATIONALISTES CORSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

La peur et l'amnésie

Au procès des membres de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) qui répondent principalement devant les assises du Rhône de l'assassinat, à la prison d'Ajaccio, de Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, impliqués dans l'enlèvement de Guy Orsoni, les accusés et les avocats se sont efforcés, vendredi 19 juillet, de mettre en valeur les éléments de nature, sinon à établir, du moins à permettre de croire au caractère politique de cet enlèvement.

De notre envoyé spécial

Lyon. – La journée aura été encore rude. A-t-elle apporté, pour autant, la démonstration que Guy Orsoni fut enlevé et assassiné pour des raisons politiques et que les hommes de main – truands incontestables – qui furent les exécutants de cette opération agissaient pour le compte d'adversaires déclarés du FLNC ? C'est, assurément, la conviction d'un homme comme M. Alain Orsoni, frère de Guy, et il l'a longuement exposé à la barre des témoins. Mais s'il a fait état des démarches effectuées auprès de lui à la fin de l'année 1982, par le capitaine Paul Barril, pour qu'il soit un intermédiaire entre le FLNC et le président de la Républiques soucieux d'être informé directement de la situation en Corse à quelques semaines d'un voyage que ce dernier devait y faire, il a précisé qu'il ne voyait pas là, pour autant, la raison directe de l'enlèvement de son frère, militant nationaliste comme lui. En revanche, il estime lui aussi que cet enlèvement ne peut avoir eu un mobile crapuleux et que la police, en cherchant seulement de ce côté-là, trouvait une bonne raison de ne pas chercher ailleurs.

Mais chercher quoi ? Avant M. Alain Orsini il y avait eu trois autres dépositions : celles de M. Charles Pellegrini, de Mme Andrée Pierotti et de Paul Andreani, l'une des personnes toujours inculpées dans l'affaire Orsoni.

Au commissaire divisionnaire Charles Pellegrini, la défense entendait poser des questions sur la nature des nombreux voyages que ce fonctionnaire fit en Corse où un de ses beaux-frères, Félix Rosso, homme du milieu, devait être exécuté par le FLNC après l'enlèvement de Guy Orsoni.

M. Pellegrini est Corse. Il a exposé que tous les voyages qu'il fit dans son île natale furent des voyages professionnels à une époque où il était chargé d'assurer la liaison entre le ministère de l'intérieur et celui de la défense dans le cadre de la lutte antiterroriste.

« *Personne*, a-t-il dit, *n'a pu me voir en quelque endroit avec des gens qui seraient en rapport avec les missions dont j'étais chargé. Je n'ai jamais rencontré non plus M. Joseph Franceschi, ni M. Pierre-Jean Massimi, secrétaire général de la Haute-Corse. Il est vrai que j'ai profité de certains de ces voyages pour passer quelques jours dans ma famille.* » Quant à son beau-frère, Félix Rosso, M. Pellegrini n'a rien dissimulé : « *Oui*, a-t-il dit, prenant même les devants, *c'était un homme du milieu condamné pour trafic de drogue et que j'ai voulu aider ensuite quand il est sorti de prison. Mais, à ma connaissance, il ne fut jamais lié à Jean-Marc Leccia. Il n'y eut jamais d'association entre eux. Evidemment, du fait de cette parenté, on m'a mis en avant. Mais, cette parenté, je l'assume comme tout Corse assume sa famille, que les membres soient bien ou moins bien.* »

Témoin surprise

Mme Andrée Pierotti était le témoin surprise de la défense. Cette forte femme occupait auprès de Pierre-Jean Massimi, secrétaire général de la Haute-Corse, les fonctions de femme de ménage. Elle dit principalement deux choses. D'abord, que le 18 juin 1983, lendemain de l'enlèvement de Guy Orsini, elle a vu arriver à la sous-préfecture M. Joseph Franceschi, que ce dernier a déjeuné avec Pierre-Jean Massimi et que, ce jour-là, ce qui n'était pas habituel, on la pria de laisser les plats sur la table pour que les deux hommes puissent s'entretenir en tête à tête. Elle dit encore que, vers le 15 juin, un autre homme est venu voir M. Massimi et que c'était Jean-Marc Leccia (elle devait le reconnaître plus tard en voyant des photographies de lui). Enfin, parlant de Guy Orsoni, Pierre-Jean Massimi, qui devait lui-même être assassiné le 13 décembre 1983, assassinat revendiqué lui aussi par le FLNC, lui a dit : « *On ne le retrouvera jamais.* »

Ces propos-là étaient inédits. Mme Pierotti, bien qu'ayant été interrogée par le commissaire Mancini après l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, ne les avait pas rapportés. « *C'est*, dit-elle, *qu'on ne m'avait pas posé de questions.* »

Bref, personne n'aurait su, jusqu'à cette audience de la cour d'assises du Rhône, que Mme Pierotti avait tant vu, tant entendu et tant gardé par devers elle.

On comptait beaucoup aussi sur Paul Andreani. Impliqué dans l'enlèvement de Guy Orsoni, il était détenu à la maison d'arrêt d'Ajaccio avec Leccia et Contini le jour où le commando que l'on juge vint exécuter ces derniers. S'il est toujours détenu aujourd'hui, c'est pour une autre affaire, car il a bénéficié d'une mise en liberté pour ce qui est de son rôle dans l'affaire Orsoni. C'est bien d'ailleurs ce qui révolte les accusés et leur fait dire que la justice se montre singulièrement indulgente. N'avait-on pas trouvé chez Andreani la montre de Guy Orsoni ?

Après avoir tué Leccia et Contini, les hommes du commando vinrent dans la cellule d'Andreani, qui, assurent-ils, leur confirma alors que Leccia et Contini étaient bien les responsables de l'enlèvement et de l'assassinat. Mais Andreani ne dira rien. Il ne sait rien. Les procès-verbaux qu'il a signés et dans lesquels il raconte avoir reçu des confidences de Contini sur l'enlèvement et la manière dont Guy Orsoni fut interrogé, torturé et finalement tué, il n'en garde aucun souvenir. Il n'a jamais rien dit de tel. Ce superbe amnésique est reparti comme il était entré, c'est-à-dire en emportant ses secrets et tenaillé vraisemblablement par une peur intense.

Au bout du compte, c'est sans doute la déposition de M. Alain Orsoni qui aura été, pour la défense, la meilleure affaire. C'était celle d'un frère plus que d'un militant. Sa manière de dire à la fin de son propos, montrant les accusés, que sa honte restera de ne pas se trouver à leur place, ne manquait pas d'allure.

On attend maintenant pour la reprise, lundi 22 juillet, M. Robert Broussard et sans doute aussi le capitaine Barril.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN GUADELOUPE

La chambre d'accusation refuse la mise en liberté de Georges Faisans

La chambre d'accusation de Basse-Terre (Guadeloupe) s'est prononcée, vendredi 19 juillet, contre la libération de Georges Faisans. Le militant indépendantiste guadeloupéen est incarcéré à la prison de Fresnes, où il poursuit une grève de la faim commencée le 3 juin après sa condamnation à trois ans d'emprisonnement pour avoir blessé un enseignant d'origine métropolitaine d'un coup de sabre d'abattis, en octobre 1984, près de Pointe-à-Pitre. La chambre d'accusation n'a pas suivi l'avocat général qui, dans ses réquisitions, avait demandé que l'ancien animateur de Radio VOKA soit libéré et placé sous contrôle judiciaire.

Malgré cette décision, le meeting de solidarité organisé vendredi soir à Paris (1) par plusieurs mouvements réclamant la mise en liberté de Georges Faisans s'est déroulé dans le calme. Les militants nationalistes guadeloupéens présents – au nombre d'une centaine – affirmaient, pour la plupart : *« Il n'y a rien à espérer d'un tribunal colonialiste. »*

Au cours de cette réunion a été diffusé un message adressé depuis Pointe-à-Pitre à Georges Faisans par un autre militant indépendantiste, recherché par la police, Henri Bernard. Dans ce message celui-ci demande à son camarade de cesser sa grève de la faim et de *« passer le relais au peuple guadeloupéen »*.

(1) Cette réunion était organisée par le Comité de soutien au droit d'expression de Radio VOKA, le Comité de soutien aux prisonniers politiques de Guadeloupe, Guyane, Martinique, le Comité pour la libération de Georges Faisans et le Mouvement pour la Guadeloupe indépendante.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Canins-Herrera face à Longo-Kelly

Le Néerlandais Johan Lammerts a gagné, vendredi 19 juillet, la dix-neuvième étape Montpon-Menesterol-Limoges qui ne modifie guère le classement général, Lemond ayant repris 16 secondes à Hinault à la faveur de bonifications. Jeannie Longo a obtenu une nouvelle victoire dans le Tour féminin en battant quarante-cinq concurrentes au sprint.

De notre envoyé spécial

Limoges. – Le Tour des dames est dominé par l'Italienne Maria Canins et la Française Jeannie Longo. Deux cas dans le sport cycliste. La première, qui pratique le ski de fond, grimpe à la manière de Luis Herrera. Elle devient absolument irrésistible dès que la route s'élève, mais elle redoute les descentes. La seconde, formée à l'école du ski alpin, est un Kelly féminin. Personne ne peut la suivre dans les descentes et elle est pratiquement imbattable au sprint. Elles composent, en somme, la synthèse de la championne parfaite, d'autant qu'elles sont, l'une et l'autre, les meilleures contre la montre.

« *Je connais des « pros » qui ne marchent pas aussi bien qu'elles* », a dit Bernard Hinault en constatant qu'elles avaient couvert, jeudi, les 90 kilomètres de l'étape bordelaise à plus de 43 kilomètres-heure de moyenne.

La comparaison est difficile sinon impossible. Pourtant, Jeannie Longo affronte quelquefois les hommes et, tout récemment, elle a battu – au sprint comme il se doit – des amateurs de bon niveau à Pontcharra, dans une course de 110 kilomètres. Cette année, son palmarès comporte des victoires dans le Tour du Texas, le Grand Prix du Japon et le championnat de France. Elle a aussi remporté les Six Jours de Grenoble associée à Isabelle Gautheron, mais elle s'est inclinée devant Maria Cannins dans le Tour de Norvège. « La » Canins est décidément sa bête noire : C'est elle déjà qui l'avait accrochée près de la ligne d'arrivée, à Los Angeles, alors qu'elle semblait en mesure de conquérir le titre olympique.

Mademoiselle Li

Au début, le Tour féminin suscitait la curiosité. Maintenant, on admire ces amazones qui se battent comme des hommes. Lâchées dans le Tourmalet, en proie à une terrible défaillance, Jeannie Longo – Madame Longo – a trouvé les forces nécessaires comme un routier d'expérience, et surtout comme un champion, pour remonter la plupart des concurrentes qui l'avaient dépassée, à l'exception de Canins, et se classer deuxième sur les hauteurs de Luz-Ardiden.

Cette épreuve marque une date car elle contribue à la promotion du cyclisme réservé au sexe dit faible. Les spectateurs se sont aperçus que les « géantes » de la route n'étaient pas des cyclotouristes améliorées, mais des athlètes d'élite commme il en existe dans d'autres disciplines.

Et puis, c'est important, le Tour féminin adopte la formule des équipes nationales, et c'est ce que le Tour de France professionnel devrait bien reprendre pour recouvrer son prestige. Il réunit des Américaines, des Canadiennes, des Britanniques, des Allemandes et même des Chinoises, en particulier l'étonnante Wang Li qui a progressé au fil des étapes.

Elle a toujours le sourire, mademoiselle Li. Cependant, ce n'est pas une coureuse d'opérette. Elle est aujourd'hui quatrième du classement général, à 44 secondes seulement de Jeannie Longo. Son rêve : monter sur le podium à Paris.

JACQUES AUGENDRE.

CYCLOTOURISME

Six mille randonneurs à l'assaut des cols alpins

De notre correspondant

Grenoble. – La plus importante concentration cyclotouriste du monde, l'équivalent de la Vasalopette pour les skieurs de fond ou du marathon de New-York pour les coureurs à pied, réunit le dimanche 21 juillet, six mille cinq cents concurrents qui doivent s'élancer dès 2 heures du matin, munis d'un éclairage de fortune, sur un itinéraire de 258 kilomètres de route de montagne comprenant six cols dont les célèbres cols du Lautaret (2 040 mètres), du Galibier (2 647 mètres), de la Croix de fer (2 068 mètres), du Glandon (1 908 mètres).

L'objectif : décrocher un simple papier attestant la réussite en moins de dix-huit heures de la plus belle « course » alpine à vélo, dont l'itinéraire n'a pas subi de modifications depuis ses origines.

Si, pour certains, le BRA (brevet de randonneurs des Alpes), créé en 1936 est une « promenade familiale » effectuée dans un cadre exceptionnel de montagne, il peut parfois prendre l'allure d'un véritable calvaire pour les moins doués. L'essentiel demeure cependant pour les uns, comme pour les autres, d'être présents à ce grand rendez-vous mondial des cyclotouristes, comme ce Grenoblois âgé de soixante-douze ans, M. Jo Routens, qui participera dimanche pour la trente-deuxième fois à cette épreuve organisé tous les deux ans.

« 10 à 20 % des participants, en fonction des conditions, renoncent en cours de route », expliquent des responsables de l'épreuve. Les concurrents ne devraient pas être, cette année, immobilisés comme en 1981 par les 80 centimètres de neige tombée pendant la nuit précédente au col du Galibier, mais ils risquent de rencontrer une très forte chaleur, qui rendra pénible la montée, notamment des premières rampes du col de la Croix de fer vers 11 heures du matin.

CLAUDE FRANCILLON.

Résultats du vendredi 19 juillet

TOUR DE FRANCE MASCULIN

Vingtième étape : Montpon-Menesterol-Limoges. – 1. Lammerts (P-B), les 225 kilomètres en 5 h 53 mn 10 s; 2. Andersen (Dan.), à 21 s; 3. Peeters (Bel.), à 22 s; 4. Dhaenens (Bel.), même temps; 5. Perini (Ita.), même temps; 6. Van Vliet (P-B), à 52 s; 7. De Rooy (P-B), même temps; 8. Hinault (Fra.), même temps et le peloton à 54 s.

Classement général. – 1. Hinault (Fra.), 107 h 07 mn 31 s; 2. Lemond (E-U), à 1 mn 59 s; 3. Roche (Irl.), à 3 mn 35 s; 4. Kelly (Irl.), à 5 mn 37 s; 5. Anderson (Aus.), à 7 mn 18 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Quatrième étape de la deuxième partie, Saint-Yrieix La Perche-Limoges. – 1. Longo (Fra.), les 81,600 kilomètres en 2 h 04 mn 46 s; 2. Simonnet (Fra.), à 1 s; 3. Fiers (Bel.), même temps et le peloton.

Classement général. – 1. Cannins (Ita.), 16285 points; 2. Longo (Fra.), 14 949; 3. Odin (Fra.), 14 196; 4. Chiappa (Ita.), 14050.

5 KILOMÈTRES SUR PISTE EN PLEIN AIR

Le Danois Hans-Henrik Oersted a battu le record du monde des 5 kilomètres sur piste en plein air (professionnels) en 5 mn 45 s 646, au cours de la réunion de Bassano-del-Grappa, en Italie. Le précédent record (1984) appartenait à l'Italien Francesco Moser en 5 mn 47 s 163.

ATHLÉTISME

Championnats de France. – La Lyonnaise Annette Sergent (ASUL) a remporté la finale du 3 000 mètres féminin en 9 mn 10 s 37.

GOLF

Open de Grande-Bretagne. – L'Américain Jack Nicklaus, triple vainqueur de l'épreuve, a été éliminé au deuxième tour, ayant totalisé 152, soit 12 en-dessous du par.

TENNIS

Tournoi de Washington. – Yannick Noah a battu en huitièmes de finale l'Américain John Ross 6-2, 7-5.

FOOTBALL

2e journée du Championnat de France D 1 : le Racing-Club de Lens, les Girondins de Bordeaux et Paris-Saint-Germain sont les trois équipes qui se retrouvent en tête du Championnat grâce à leurs victoires respectives sur Bastia (6-0), Lille (3-0) et Brest (1-0). Nantes-Monaco s'est soldé par un match nul (1-1) tandis que Toulouse a perdu à Sochaux.

Sochaux-Toulouse 4-1 ; Paris-SG-Lille 3-0 ; Lens-Bastia 6-0 ; Brest-Bordeaux 0-1 ; Nancy-Le Havre 3-0 ; Nantes-Monaco 1-1 ; Rennes-Metz 0-0 ; Toulon-Strasbourg 1-0 ; Auxerre-Marseille 2-0 ; Nice-Laval 0-0.

Classement. – 1. Lens, Paris-Saint-Germain et Bordeaux, 4 pts ; 4. Auxerre, Sochaux et Toulon, 3 ; 7. Toulouse, Monaco, Rennes, Nantes, Laval, Le Havre, Lille et Nancy, 2 ; 15. Strasbourg, Metz et Nancy, 1 ; 18. Marseille, Brest et Bastia, 0.

Des jardins botaniques dans la désolation

« Tandis que le jardin botanique de Francfort attend, comme chaque année, deux millions cinq cent mille visiteurs payants, ses responsables viennent de prendre le pari d'amortir en huit ans les frais de construction de 1 hectare de serres (doublant ainsi leur capacité), qui ont pourtant coûté 70 millions de francs... Au fond, le seul jardin botanique qui « marche » en France est situé à « l'étranger », puisque c'est le jardin exotique de Monaco, avec huit cent mille visiteurs chaque année. » M. Jean-Patrick Ferrari cite ces chiffres avec un rien d'envie. Directeur du jardin botanique de Marseille, il s'estime pourtant privilégié par rapport à ses collègues, puisqu'il a, au moins, les moyens de le faire fonctionner.

Mais c'est au titre de membre de l'Association des responsables de jardins botaniques de langue française qu'il parle. Présidée par M. Pierre Angé, directeur du jardin botanique Villa-Thuret, à Antibes, l'association l'a chargé d'alerter l'opinion sur la situation désolante de la plupart des vingt-neuf jardins botaniques français (sans compter la demi-douzaine de jardins privés mais ouverts au public).

Alors qu'après l'Italie (Padoue, 1545) la France est l'un des premiers pays d'Europe à avoir créé un jardin botanique (à Montpellier en 1593), elle se trouve aujourd'hui à la traîne, tant pour le nombre que pour la taille des jardins botaniques publics. *« On ne s'étonnera pas d'apprendre que le plus riche jardin botanique est privé (villa des Cèdres, Antibes) puisqu'il appartient à la famille Marnier Lapostolle, et qu'il ne se visite pas »*, précise M. Ferrari, qui ajoute que la valeur du patrimoine botanique d'un pays se mesure moins à la surface totale (encore que celle de la France soit le tiers de celle de la Belgique et la moitié de celle de l'Allemagne fédérale) qu'au rapport entre les mètres carrés et les habitants (ce qui nous place au dixième de la Belgique).

Dans les serres

Si l'on prend le critère « nombre d'habitants par mètre carré de serres publiques », l'écart est encore plus flagrant, puisque la Suisse possède 1 mètre carré de serres pour *260 habitants ; le Danemark pour* 520, le Royaume-Uni pour 640, et la France pour 2 770 (trentième rang en Europe) ! Or on sait bien que c'est dans les serres que s'organisent les expos et que se font les animations. *« Cela ne signifie pas*, précise M. Ferrari, *que le niveau des collections en France soit médiocre, mais elles ne sont pas mises en valeur faute de moyens. Nous avons l'impression que l'Etat ne s'y intéresse pas. »*

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis le début du vingtième siècle, on a créé trois jardins botaniques en France, contre onze au siècle dernier. Alors qu'on assiste, depuis 1945, à une expansion mondiale (il existe aujourd'hui quelque 1 100 jardins botaniques dans le monde, dont la moitié en Europe), il n'y a en France qu'un seul jardin botanique qui puisse être crédité d'un bon niveau international, c'est celui de Nancy. Le retard est révélé par les serres à l'architecture « XIXe ». Seul le jardin botanique de Lille présente une architecture contemporaine.

Quelles sont les causes de cette grande misère ? M. Ferrari en discerne plusieurs : *« La première est d'ordre financier*, dit-il. *Les équipements sont lourds et coûteux. Ils réclament quatre ou cinq jardiniers à l'hectare, là où l'on en trouvre en général un ou deux, formés sur le tas. Je suis peut-être le seul, à Marseille, où je dirige un jardin botanique municipal de 1,2 hectare, à avoir le personnel suffisant. »*

Pesanteurs

Cette situation, selon le porte-parole de l'Association des responsables de jardins botaniques, n'est pas due au manque de pugnacité des directeurs, mais aux pesanteurs qui paralysent les initiatives. *« Songez*, dit-il, *que les jardins botaniques français peuvent dépendre de sept structures administratives différentes ! Cela va de l'éducation nationale (Montpellier, Strasbourg, Paris) aux collectivités locales (toutes les grandes villes de province), en passant par le ministère de l'agriculture (arboretum national des Barres dans le Loiret, par exemple). »*

Ce morcellement ne facilite pas la cohésion. Se pose, en outre, le problème grave des formations et du recrutement, la plupart des directeurs étant des universitaires investis de responsabilités qu'ils assurent à titre bénévole, ou des directeurs des services d'espaces verts dont on « élargit » la compétence aux jardins botaniques. Il est vrai qu'il n'existe aucun texte administratif définissant le poste et le « profil de carrière » d'un directeur de jardin botanique. *« Si je prends mon cas*, explique M. Ferrari, *je n'existe que parce que la ville de Marseille a créé un poste, mais je suis le seul en France de mon espèce, et encore a-t-il fallu pour cela une volonté politique, car le statut du personnel communal ne prévoit pas mon cas. »*

Il faut ajouter que, parmi les spécialités universitaires, la botanique a perçu l'aura qu'elle avait dans le passé au profit de spécialités « porteuses » comme la biologie ou la génétique. On forme donc de moins en moins de spécialistes. Même constat de carence au niveau des personnels de maîtrise, puisque les lycées horticoles ne forment plus de techniciens spécialisés en botanique et que n'est nulle part prévue la formation du personnel « de terrain ». Les jardiniers se spécialisent de façon empirique et ne sont pas mieux rémunérés pour autant.

Des solutions ? Il en existe pour les membres de l'Association des directeurs de jardins botaniques de langue française. La première consisterait à instaurer une meilleure cohésion en faisant passer tous les jardins botaniques publics sous une seule tutelle, qui pourrait être celle du ministère de l'environnement. *« Mais pourquoi ne pas impliquer les régions dans le cadre de la décentralisation ?* s'interroge M. Ferrari. *Nous sommes en train d'accumuler un retard qui va devenir difficilement rattrapable. »*

JEAN CONTRUCCI.

Le rodéo des cars de tourisme dans Paris

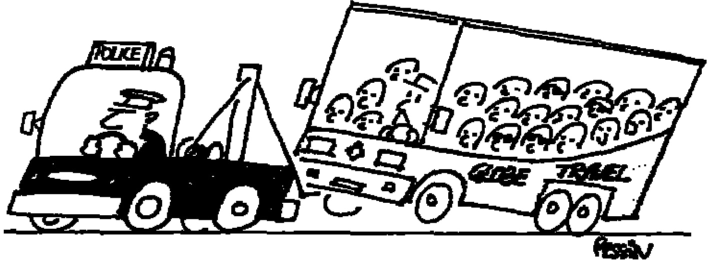
Une pétition demandant qu'on interdise l'accès de la butte Montmartre aux énormes cars de tourisme vient de recueillir, dans ce quartier de Paris, près de trois mille signatures. Dans d'autres quartiers qui subissent l'assaut des mastodontes — autour de Notre-Dame, à la Madeleine, rue de Rivoli — c'est également la grogne. La « plate-forme des comités parisiens d'habitants », qui groupe de nombreuses associations d'arrondissement, a publié un communiqué en forme de déclaration de guerre : *« Ces cars de plus en plus volumineux, inesthétiques et polluants, envahissent les sites prestigieux de la capitale. Leurs nuisances atteignent tous les Parisiens. »*

Le mécontentement est tel que les maires de cinq arrondissements du centre (1er, 4e, 7e, 8e et 9e) ont profité d'une séance du Conseil de Paris pour demander au préfet de police ce qu'il comptait faire. Le préfet a rétorqué qu'il appartenait à la Ville de dégager des emplacements pour que les cars puissent se garer, qu'il menait une enquête sur les solutions adoptées dans les capitales étrangères, et que ses hommes allaient accentuer la répression.

Une présence massive

« Je suis déçu de votre réponse, lui a dit aussitôt M. François Lebel, maire (RPR) du 8e. *Les solutions annoncées sont inadéquates et dérisoires. Il faut changer de politique, quitte à renoncer à l'abattage touristique pratiqué dans la capitale et qui va à l'encontre des intérêts de la ville et des commerçants. »*

Il est vrai que le rodéo automobile qui, en une journée ou deux, offre aux visiteurs un Paris de carte postale contemplé à travers une vitre, rend bien mal compte des charmes de la capitale. Mais, surtout, ses vrais bénéficiaires sont les « autocaristes » et non plus les restaurateurs et les commerçants, qui, eux, misent plutôt sur la flânerie piétonnière.



PESSIN.

L'irruption des cars de tourisme dans la vie parisienne ne date pas d'hier ; mais elle prend aujourd'hui une allure torrentielle. Le phénomène trouve sa source en province d'abord. Le Salon de l'agriculture, par exemple, attire chaque jour plus de trois cents bus dans le secteur de la porte de Versailles. Mais les flots venant d'outre-frontières gonflent d'année en année.

A la veille de Pâques 1983, la préfecture de police avait compté cent cinquante cars gravissant la butte Montmartre. Parmi ceux-ci, 53 % étaient immatriculés à l'étranger. Le dimanche de la Pentecôte 1985, entre 7 heures et 19 heures, les membres de l'association Défense de Montmartre ont comptabilisé au même endroit quatre cent soixante-treize véhicules, dont 71 % venaient de différents pays d'Europe. A la même époque, Notre-Dame était littéralement assiégée par environ deux cent cinquante cars.

Tous les Parisiens ont mesuré les inconvénients d'une présence aussi massive aux abords des points chauds : stationnement impossible, circulation apoplectique, nuages de gaz d'échappement, tapage, etc. Certains jours, la police est obligée de détourner les cars qui veulent grimper au Sacré-Cœur. Sur l'itinéraire à sens unique, qui passe par le sommet de la Butte, tout est bouché. En cas d'incendie ou d'accident, les pompiers ne pourraient pas remplir leur mission.

Concertation

En outre, les vibrations provoquées par le passage des cars (ils pèsent de 15 à 20 tonnes) inquiètent les riverains, notamment ceux de la rue Lamarck. Miné par d'immenses carrières de gypse, le sol de la Butte est instable. Est-il opportun de le secouer à raison d'une fois toutes les deux minutes, comme le jour de la Pentecôte ? Est-ce une coïncidence : de nombreux immeubles sont fissurés. La plupart sont inclinés vers la chaussée. Pour certains l'avancée atteint 25 centimètres au sixième étage ! Le curé de Saint-Pierre de Montmartre (XIIe siècle) constate : *« Depuis qu'on a ouvert à la circulation des cars la rue qui jouxte le chœur, lézardes et affaissements sont apparus. Il a fallu entreprendre de gros travaux de consolidation. Et ça bouge encore. »*

La préfecture de police édite pour les chauffeurs de ces cars de tourisme un document en six langues indiquant clairement les endroits où ils sont autorisés à stationner. Onze points seulement leur sont réservés pour la nuit. Aucun n'est gardé. Aux abords de quatorze autres sites touristiques, les conducteurs peuvent faire un arrêt momentané : le temps, pour leurs clients, de prendre quelques photos. Au total, Paris offre ainsi trois cent cinquante places, dont cent quatorze seulement disponibles la nuit. Or, selon M. Georges Toromanov, président du syndicat des agences de voyages, certains jours de pointe, six cents gros véhicules tournent dans la capitale.

Actuellement, le point le plus chaud est à Montmartre. Les habitants demandent à cor et à cri l'interdiction totale. Commerçants, restaurateurs et « autocaristes » protestent, à leur tour, avec une vigueur équivalente.

M. Alain Juppé, conseiller municipal du secteur et adjoint de M. Jacques Chirac, maire de Paris, cherche une solution de compromis. Il multiplie les réunions de concertation. Faut-il empêcher le stationnement des cars sur la Butte, en fermer l'accès seulement durant la nuit, ou, carrément, tout interdire ? Dans ce cas, les chauffeurs stationneraient en bas, le long du boulevard de Rochechouart. Leurs clients emprunteraient le funiculaire, qui doublerait sa cadence, ou des bus de la RATP feraient la navette.

Une solution sera adoptée à la rentrée de septembre, puis expérimentée pendant six mois. Va-t-on vers une partie de bras de fer entre résidents et visiteurs ? Pour la Ville, il s'agit de démontrer que l'on peut concilier les intérêts de l'industrie du voyage et les nécessités de la vie quotidienne des Parisiens.

C'est un problème classique que connaissent toutes les stations de vacances et toutes les capitales. Le succès de Paris comme point d'attraction et celui du tourisme en car comme moyen de déplacement le rendent, cette fois, particulièrement aigu.

MARC AMBROISE-RENDU.

CORRESPONDANCE

La résistance limousine et le colonel Guingouin

Plusieurs lecteurs nous ont écrit après l'article consacré, dans nos éditions du 9 juillet, à la procédure engagée par le lieutenant-colonel Georges Guingouin, compagnon de la Libération et chef du maquis limousin, contre le numéro de la revue* le Crapouillot *(avril-mai 1985) consacré à l'épuration. Poursuivi pour le délit de diffamation envers une personne investie de l'autorité publique et pour le délit d'injure, le directeur de cette revue devra comparaître devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris, le 30 août.

Mme Cécile Armagnac, sœur de Françoise Armagnac, écrit :

Permettez que, en vertu du droit de réponse, je rectifie les lignes parues dans votre journal du 9 juillet, page 12, en ce qui concerne ma sœur, Françoise Armagnac :

1) Nos parents n'ont jamais eu de château, ni de particule attachée à leur nom. Ils ont simplement fait construire une maison rustique au milieu d'un pré, et ma sœur, âgée de vingt-six ans, s'y était installée pour exploiter elle-même les terres familiales ;

2) A propos de la milice, on avait demandé à ma sœur de s'occuper des enfants de miliciens. Bien que très prise déjà par le scoutisme (louveteaux, jeannettes, guides), elle considérait de son devoir de s'occuper de tous les enfants qu'on voulait bien lui confier, quelles que soient les idées de leurs parents, et, dans un but d'équité sociale, elle a donné son accord, assisté à quatre ou cinq réunions d'information (hiver 1943) sur les activités en faveur des enfants : sports, loisirs, garderies, secourisme. Percevant alors, un peu tard sans doute, le risque de se trouver entraînée plus loin qu'elle ne le voulait, elle a donné sa démission (août 1943) et n'est plus jamais retournée aux réunions de la milice ;

3) N'ayant jamais assisté à quelque supplice ou exécution de qui que ce soit, terrifiée par les bruits insolites perçus dans la campagne et les récits des violences perpétrées dans la région, fusillée le lendemain de son arrestation sans autre forme de procès (juillet 1944), je peux affirmer que la citation de paroles prétendument prononcées par elle et rapportées dans votre journal entre guillemets est absolument fausse et abjecte.

CÉCILE ARMAGNAC,
chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
chef de poste de la section des conductrices ambulancières de la Croix-Rouge française
à Cherbourg de 1943 à 1946.

∴

M. Henri Amouroux, auteur de la Grande Histoire des Français sous l'occupation, *revient lui aussi sur l'« exécution » de Mlle Armagnac :*

Elle fut « *assassinée le 5 juillet 1944 au lendemain de son mariage* » après avoir été arrêtée la veille « *presque au sortir de l'église par les hommes du maquis Bernard, un maquis responsable entre le 15 juin et le 11 août 1944 de plus de soixante-dix exécutions sommaires (...) Que lui reprochait-on ? D'avoir été milicienne. Elle s'était effectivement inscrite à la milice de Chabanais en avril 1943, avait assisté à quatre réunions d'information et, le 8 août 1943, avait envoyé sa démission. Informé de celle-ci, le « colonel Bernard » détruira la page de carnet qui en portait trace en se contentant de dire : « Les preuves qui nous intéressent, nous les conservons, les autres, nous les détruisons* ».

M. Amouroux assure que, lors de son « *exécution* », « *on lui avait laissé sa robe de mariée mais elle n'avait eu droit ni à un avocat ni à un prêtre, et il ne sera pas accordé de cercueil à son corps* ». A propos du commentaire de Mme Raymonde Barataud, présidente du comité de soutien à Georges Guingouin, selon lequel « *cette milicienne méritait bien son sort puisqu'elle a déclaré à l'instruction qu'elle « jouissait quand elle voyait torturer des maquisards* », M. Amouroux « *ajoute, pour avoir lu son journal intime, que ces termes ne conviennent absolument pas au personnage de cette jeune femme catholique pratiquante, quelque peu mystique et passionnée de scoutisme* ».

« *Mlle Armagnac et sa mère*, poursuit M. Amouroux, *avaient caché dans la maison familiale deux enfants juifs et, en 1943, abritaient M. Dreyfus, père du futur PDG de Renault... et futur ministre de M. Mitterrand. Quarante ans après, la Résistance n'a rien à gagner à tenter de faire passer des crimes pour des actes d'héroïsme ou pour des actions de bonne, saine et légitime justice.* »

∴

M. Luc de Romanet, neveu du vicomte Antoine de Romanet, dont M. Guingouin assume l'« exécution », *car* « infiltré dans la Résistance, *[il]* fut responsable de nombreuses dénonciations de maquisards », « dément formellement » *l'accusation portée contre son oncle.* « *Non seulement*, dit-il, *le colonel Guingouin n'agit pas « sur preuves » en prononçant cette accusation, mais sait parfaitement, s'étant fait « historien » de cette époque en Limousin, que l'accusation qu'il reprend a été jugée « diffamatoire » et a entraîné la condamnation définitive de ceux qui l'ont faite.* »

« *Mon oncle*, ajoute M. Luc de Romanet, *qui a fait l'objet d'une « exécution sommaire » le 23 juillet 1944, a été déclaré « mort pour la France » en date du 10 août 1949 par le ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Cette mention a été attribuée en parfaite connaissance de cause, plus de cinq ans après les faits.* » M. de Romanet mentionne deux décisions de justice de février 1952 à l'encontre de journaux communistes pour les articles jugés « *malvaillants et diffamatoires* » où son oncle était accusé « *d'être responsable de la mort et de la déportation de patriotes* ».

« *En tant qu'historien, le colonel Guingouin se doit de connaître ces arrêts* » déclare M. Luc de Romanet, qui assure que son oncle « *n'avait pris contact avec l'autorité allemande de Limoges, le jour même de son « exécution », que pour tenter d'éviter à Eymoutiers, où il résidait, le sort tragique d'Oradour-sur-Glane* ». « *Beaucoup de gens attestent* » cette version, assure M. de Romanet : « *Des dispositions étaient prises pour un nouvel Oradour, or, subitement, le siège des troupes allemandes a été levé au moment même où mon oncle a été arrêté, sur la route de son retour de Limoges à Eymoutiers, et immédiatement « exécuté ».* »

∴

Le colonel Guingouin (1) maintient pour sa part ce qu'il nous avait déclaré et sa version des faits.

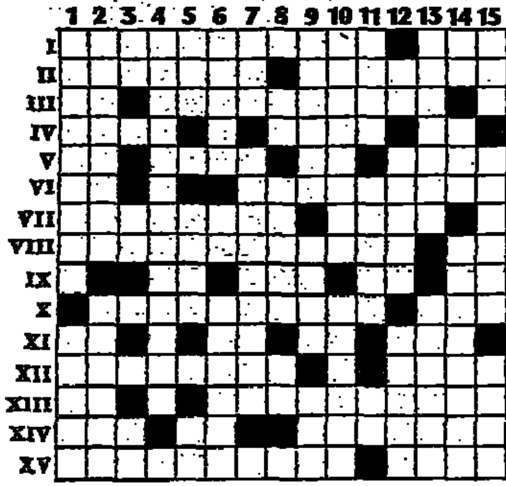
(1) Inculpé et écroué en 1953 après la révélation de crimes commis par des maquisards, M. Guingouin bénéficia, en 1955, d'un non-lieu et non pas d'un acquittement comme nous l'avons écrit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4013

HORIZONTALEMENT

I. N'ont manifestement pas peur du gouffre. Vieille peau. — II. A les pattes fragiles. Finit toujours par être dans le lac. — III. Participe. La douche ou le savon. — IV. Emplacement d'une « boucherie ». A eu des jours meilleurs. Lac. — V. On peut y trouver quelques sardines. Avec lui, on tourne autour du pot ! Préfixe. Manière de parler. — VI. Interjection. A souvent quelque chose de plus que ses voisins. — VII. Nous oblige tout de même à garder l'œil ouvert malgré son peu d'importance. Collectionnait les airs. — VIII. La preuve qu'on a plutôt mal digéré. Adverbe. — IX. Préposition. Tendre quand c'est le premier. Avait plus d'une bouche à nourrir. Eclat de rire. — X. Facilite l'apparition de très nombreuses « agglomérations ». Déserté par les poux. — XI. Interjection. Toute sa force est dans l'inertie. Article espagnol. Sur un affluent d'un affluent du Rhône. — XII. On le contraint à entrer dans la gorge. Certains le jugeaient digne de respect. — XIII. Partisan du moindre effort. Des lumières vont y chercher le flambeau. — XIV. Préfixe. Nombreux sont ceux qui y ont fait leur trou. A donc eu l'occasion d'attendre une seule fois. — XV. Incitent à chanter. Sont pourris par un excès d'eau.



VERTICALEMENT

1. D'une certaine façon, il casse les pieds. Lourd ou léger. — 2. Aide à reconnaître le terrain. Ne risque pas d'avoir quelqu'un sur les bras. — 3. Grecque. Ont tendance à persister. A fait naître la soif. — 4. Permet de sortir de son trou. — 5. Indispensable pour des petits. Treize à table. Article. — 6. Est parfois mise en pièces. On commence souvent par lui. N'en finit pas de montrer ses forces. — 7. Une femme qui fréquentait des capitaines. Une occasion de faire bonne figure. — 8. Hors d'affaires. Se fait mettre en boule après une chute. Conjonction. — 9. Donne le meilleur de lui-même. Vit peut-être avec le « diable ». Permet d'examiner et d'inspecter. — 10. A donc fait une grosse dépense. Ont tout de même les pieds sur terre. — 11. Produit de diadème. Est susceptible d'effectuer un changement de bord. Participe. — 12. Saint. Ce n'est pas la fin du voyage. Port étranger. — 13. Sert à « éponger ». Conservateur des finances. — 14. Note. Centre de recherches. Morceau de pavé. — 15. Peut encore grandir. Vivent dans un tube. Cité normande.

Solution du problème n° 4012

Horizontalement

I. Bateaux. — II. Aladin. Si. — III. Rimer. Gué. — IV. Bât. Eole. — V. *Osas. Ring.* — *VI. Majesté.* — VII. If. Pais ! — VIII. Libelles (libellés). — IX. Ruolz. — X. Urne. Nô. — XI. Sots. Sein.

Verticalement

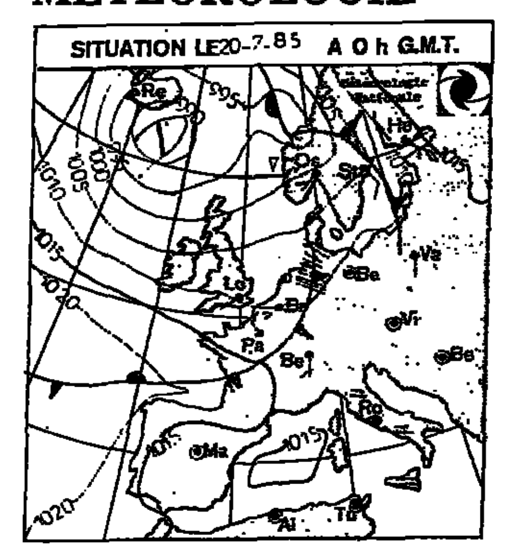
1. Barbouillis. — 2. Alias. Fi ! — 3. Tam-tam. Brut. — 4. Ede. Sapeurs. — 5. Aire. Jalon. — 6. Un. Oreilles. — 7. Glissez ! — 8. Suent. Ni. — 9. Nie. *Gel.* Non.

GUY BROUTY.

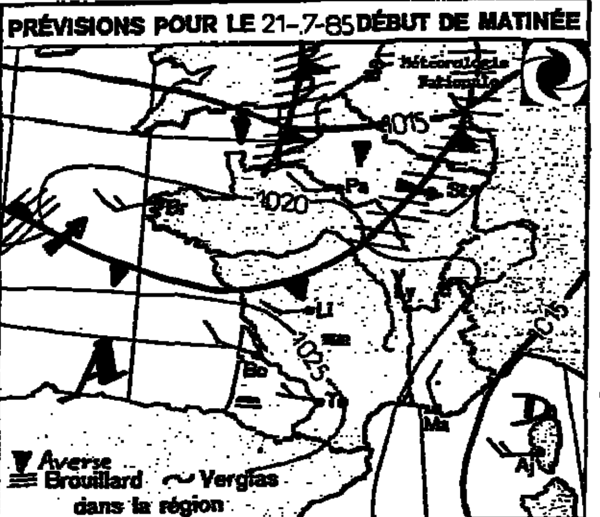
France / services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-7-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-7-85 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le samedi 20 juillet à 0 heure et le dimanche 21 juillet 1985 à minuit.

Les hautes pressions du proche Atlantique sont prolongées sur la France par une dorsale qui protège la majeure partie du pays des zones de mauvais temps qui circulent à la latitude des îles Britanniques.

Dimanche matin, temps nuageux à l'est de la Seine, sur le nord-est de la Franche-Comté et le Jura. Les nuages seront plus abondants et donneront quelques pluies intermittentes des Vosges au Jura. Sur le reste de la France, beau temps bien ensoleillé après dissipation des bancs de brume et de brouillard.

Les températures minimales comprises entre 11 degrés et 14° sur la moitié nord évolueront entre 14° et 20° sur la moitié sud.

Au cours de la journée atténuation du temps nuageux dans le nord-est où des éclaircies se développeront. En Bretagne, le ciel se couvrira dans l'après-midi et il pleuvra à nouveau jusqu'au Cotentin en soirée. Partout ailleurs, beau temps bien ensoleillé. Les températures maximales, de 19° à 20° près de la Manche, atteindront 22° à 24° sur la moitié nord et 25° à 30° sur la moitié sud.

Le vent sera faible et irrégulier en général.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 juillet à 8 heures, de 1 014,9 millibars soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 19 au 20 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 24 et 17 ; Bourges, 26 et 16 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 27 et 18 ; Dijon, 26 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 31 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 17 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 31 et 20 ; Nancy, 26 et 17 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice-Cote d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Montsouris, 25 et 14 ; Paris-Orly, 25 et 13 ; Pau, 25 et 17 ; Perpignan, 32 et 23 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 27 et 17 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 27 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 22 et 16 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Le Caire, 34 et 24 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 14 ; Dakar, 30 et 23 ; Djerba, 31 et 23 ; Genève, 28 et 18 ; Istanbul, 30 et 18 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 20 et 11 ; Luxembourg, 21 et 14 ; Madrid, 35 et 19 ; Montréal, 26 et 18 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 24 et 14 ; New York, 30 et 22 ; Palma de Majorque, 32 et 17 ; Rio de Janeiro, 25 et 19 ; Rome, 30 et 21 ; Stockholm, 23 et 11 ; Tozeur, 38 et 29 ; Tunis, 32 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 JUILLET

« Le Sénat », 15 h, 15, rue de Vaugirard (E. Romann).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti.

« Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images », 15 h, parvis Notre-Dame, portail central (M. Boulo).

« Une forêt du XVe siècle à Belleville et des jardins insoupçonnés », 14 h 15, métro Belleville (M. Banassat).

« Le château de Champs-sur-Marne », 10 h 20, RER Nation, descendre à Noisy-Champs, puis autobus 213 A ou C.

« Le vieux village d'Auteuil », 15 h, sortie métro Michel-Ange-Auteuil.

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 h, entrée côté parvis.

« Versailles : le potager du roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Les salons du ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, ou 15 h (les tombes célèbres).

« Un quartier de roture : Belleville et son cimetière », 14 h 45, 84, rue de Belleville.

« Le Château de Maisons-Laffitte », tél. : (1) 887-24-14.

« Trois châteaux normands et leur parc », tél. : (1) 526-26-77.

Deux domaines en forêt de Retz : Oigny et Vierzy, un hôtel particulier à Soissons », tél. : (1) 526-26-77.

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus.

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée.

LUNDI 22 JUILLET

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (carte d'identité).

« Le Marais de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon », 14 h 30, église Saint-Paul (Mlle Leblanc).

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de gens de lettres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Fin du Moyen Age : paganisme et alchimie », 15 h, entrée Musée des monuments français.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 10 devant l'Hôtel de Ville.

« Saint-Denis : le musée d'histoire de la ville », 11 h, haut métro Saint-Denis.

« L'église et ses tombeaux royaux », 14 h 30, façade de l'église (par métro Saint-Denis-Basilique).

« Le musée de Cluny : un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 h, entrée musée.

« Le Marais : l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire des poisons », 15 h, métro Pont-Marie.

« L'appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 h, métro Louvre.

MARDI 23 JUILLET

Pour les sept à douze ans : « La Conciergerie : le palais des rois, la prison, les derniers moments de Marie-Antoinette », tél. : (1) 277-23-31 Paris Baskets.

« Le palais de justice et la Sainte-Chapelle », 15 h, 4, boulevard du Palais.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux divers à Passy », 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer et place Trocadéro (V. de Langlade).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la façade cathédrale Saint-Louis.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 h, 2, rue des Archives.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (E. Romann).

« L'observatoire de Paris », 15 h, 61, avenue de l'Observatoire (M. Ragueneau).

« La Sorbonne et le quartier Latin », 15 h, 46, rue Saint-Jacques.

« Les galeries hautes de l'église Saint-Merri, les caves gothiques du quartier », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard (lampes de poche) (M. Banassat).

« Horloge et fontaine à automates en fonctionnement dans le quartier Beaubourg », 17 h 30, métro Rambuteau.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 21 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 h, « La radiesthésie spirituelle » (M. Join), l'ordre du Temple à Paris (Natya), 1er étage à droite.

LUNDI 22 JUILLET

26, rue Bergère, « Les cycles en astrologie » (14 h à 20 h).

Carnet

Naissances

– **Nicole LATOUCHE**
est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite-fille

Elisa,

sœur de Nicolas,
chez **Tiantaake LATOUCHE**
et **Olivier MARTINEZ,**

le 7 juillet 1985.

47, rue Barrault,
75013 Paris.

Fiançailles

– **Jean-Marc VALLANCE**
et **Marie-Hélène AUSSER,**

sont heureux d'annoncer leurs fiançailles.

Paroisse Saint-Honoré-d'Eylau, Paris-16e, à 12 heures.

Décès

– Jean-Charles et Dominique Peclers,
ses enfants,
Carole et Alexis Peclers,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre Edouard LAMBERT,
architecte DPLG,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Saint-Cloud le 15 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

11, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Renée Sirmain,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

lieutenant-colonel Raymond SIRMAIN,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Montpellier le 13 juillet 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Chamvres par Joigny (Yonne), le 16 juillet 1985.

Rés. « la Vigne de la Vierge », bât. 5,
147, avenue Paul-Bringuier,
34100 Montpellier.
19, impasse Petit-de-Julleville,
21000 Dijon.

Anniversaires

– Il y a trente ans, disparaissait en service commandé

Louis CRÉMONT,
ingénieur général
de la navigation aérienne,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
ancien commandant
du groupe de chasse 3/7.

Une pensée est demandée à tous ceux qui se rappellent cet aviateur de vocation.

Mme Françoise Crémont-Paturle,
22, rue des Cordelières,
75013 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Théâtre : SOS homme seul.
Spectacle des tournées Charles Baret. Auteur : J. Vilfrid, réal. J. Pignol. Avec P. Douglas, M. Modo, D. Virieux...
Un architecte seul au mois d'août à Paris et son voisin d'immeuble sont confrontés à deux jeunes touristes, une Suédoise et une Anglaise. Comment faire son ménage, son marché, tout en étant victime des charmes étrangers ? Une comédie.

22 h 35 Nuits vagabondes (et à 23 h).
Jeux, recherches, documents... un programme préparé par Patrick Barberis qui commence par le jeu du flâneur (et à 23 h 15, 23 h 25, 0 h 25, 0 h 40 et 1 h 10) ; à 23 h 20, Deux places au soleil ; à 23 h 55, Pacific Express (le Festival du Pacifique à Tahiti) ; à 0 h 30, Fictions Express (proposé par l'INA) ; à 0 h 45, Transhémisphères Express (un autre visage de l'Afrique du Sud). Fin à 1 h 10.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
De J.-F. Kahn, réal. J. Samyn.
On a osé chanter ça : avec Pierre Louki, Pierre Perret : évocation de la chanson égrillarde.

21 h 45 Magazine : les Enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, avec James Brown, Johnny Hallyday, Pat Boone, Monty, Marvin Gaye, Tina Turner ; en 2e partie : Kool and the Gang, concert enregistré à New-Orleans.

22 h 55 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Réal. M. Zinberg.
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5, ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties.

20 h 35 Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes.
Troisième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table avec des gros plans attrape-l'œil sur le champagne, le nœud papillon de Victor Lanoux. Quelques bons moments de café-théâtre quand même ! Cette semaine Mioû-Mioû, Pierre Richard, Jean Carmet, Rita Mitsouko.

21 h 35 Journal.

22 h Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.

22 h 45 Au nom de l'amour.

23 h 5 Musiclub.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Meurtre dans un miroir ; **22 h 5**, Les superstars du catch ; **23 h**, Histoire d'O n° 2, film de E. Rochat ; **0 h 45**, Golf : Open britannique ; **2 h 45**, Black journal, film de M. Bolognini ; **4 h 15**, l'Etincelle, film de M. Lang.

FRANCE-CULTURE

18.00 Radio festival, en direct d'Avignon – Journal du festival, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (autour de Peter Brook et du « Mahabharata ») ; Media actas, musique et chants napolitains traditionnels et de création (à l'église de la Chartreuse) ; Jean Vilar, un homme, une œuvre (rediffusion) ; L'envers du décor : les décorateurs de théâtre ; Histoire d'une région ; Les contreforts d'Avignon (jusqu'à 23 h 35).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert.

21 h Concert (en direct de Montpellier) : « Norma », opéra en deux actes de Bellini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. S. Soltesz, sol. R. Plowright, E. Podles, F. Ortiz, L. Roni, M. Acerra, B.J. Mura.

0 h 35 Récital : œuvres de Haendel, Scarlatti, par Scott Ross.

Dimanche 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à Poissy (Yvelines). Préd. P. Guy Cordonnier.
12 h Feuilleton : Arnold et Willy.
12 h 30 Dessins animés : Tom et Jerry.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 20 Sports dimanche vacances.
Automobile : Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne ; tiercé Maisons-Laffitte ; moto : Grand Prix de France ; athlétisme : championnats de France.
17 h 40 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Guerre et Paix.
19 h Reprise : Infovision.
TF 1 rediffuse tout l'été ses meilleurs reportages de l'année. Cette semaine : Derrière les murs du couvent ; Sur la piste des assassins du pape ; Construire autrement.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Cavaliers.
Film américain de J. Ford (1959), avec J. Wayne, W. Holden, C. Towers, A. Gibson, A. lee, R. Simpson, (Rediffusion).
En avril 1863, des cavaliers nordistes effectuent un raid en territoire sudiste pour couper des voies de ravitaillement. Chronique de la guerre de Sécession au scénario confus. De beaux moments d'action et d'héroïsme désenchanté.
22 h 40 Sports dimanche soir.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 10 Informations et météo.
10 h 15 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Récré A 2.
11 h 10 Gym tonic.
11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.
12 h 15 Jeux de bandes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Il était une fois le cirque.
14 h 10 Série : Switch.
15 h Les carnets de l'aventure.
La vie au bout des doigts (escalade à mains nues en solo).
15 h 30 Tour de France 1985 : l'arrivée.
17 h 15 Téléfilm : La dernière chevauchée des Dalton.
De D. Curtis (1re partie).
Les exploits des fameux frères Dalton dans leur propre ville de Coffeyville.
18 h 30 Stade 2.
19 h 35 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Sydney, en Australie, avec des candidats parisiens.
21 h 45 Sports : catch à Pantin.
22 h 15 Harlem nocturne : Chicago mélodie.
Emission présentée par P. Blanc-Francard.
Little Johnny Christian, Sugar Blue, Cadillac Baby, Albert Collins... Du blues des campagnes au « Chicago blues » électrique, l'évolution d'une musique et celle du monde noir américain.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
19 h 30 RFO Hebdo.
20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo. (Redif.)
Cinquième émission consacrée aux migrations. La Méditerranée s'ouvre sur les autres continents et devient un espace privilégié de commerce, de culture, d'échanges économiques et de population.
21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de Jean-Christophe Averty.
Avec Phil Nelson, Jack Gilbert, Max Collie, Ron McKay...
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Bel Antonio.
Film italien de M. Bolognini (1960), avec M. Mastroianni, C. Cardinale, P. Brasseur, R. Morelli, T. Milian (v.o. sous-titrée, N.).
Un Sicilien de Catane qui a la réputation d'un séducteur impénitent se marie et se révèle impuissant. D'après un roman de Vitaliano Brancati – à l'adaptation duquel travailla Pasolini. – une bien curieuse satire sociale où transparaît l'angoisse d'une homosexualité non assumée.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Deux chants polonais interprétés par les Chœurs Harfa de Varsovie.

CANAL PLUS

6 h 25, Butterfly, film de M. Cimber ; **8 h 5**, Regard caméra : Le Japon ; **8 h 55**, Cabou Cadin (et à 13 h 5, 15 h et 19 h 30) ; **9 h 25**, l'Amour fugitif, film de P. Ortega ; **10 h 50**, Siège, film de P. Donovan et M. O'Connel ; **12 h 10**, L'homme au katana ; **13 h 25**, Chronique policière ; **16 h 10**, Les superstars du catch ; **17 h 5**, Les pionniers du Kenya ; **18 h**, Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... film de J. Saint Hamont ; **20 h 30**, les Galettes de Pont-Aven, film de J. Séria ; **22 h 20**, Golf : Open britannique ; **0 h 20**, Attila, fléau de Dieu, film de P. Francisci ; **1 h 40**, 2019 après la chute de New-York, film de M. Dolman.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h 3**, Chasseurs de son ; **7 h 15**, Horizon, magazine religieux ; **7 h 25**, La fenêtre ouverte ; **7 h 30**, Littérature pour tous, « le Beau Rivage », de Max Gallo ; **7 h 45**, Dits et récits : « Le château enchanté », d'A. Espinoza ; **8 h**, Foi et tradition ; **8 h 25**, Protestantisme ; **9 h 5**, Ecoute Israël ; **9 h 35**, Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France ; **10 h**, Messe, à la cathédrale de Notre-Dame des Doms d'Avignon ; **11 h**, Vous avez dit demain ? ; **12 h**, Des Papous dans la tête ; **13 h 40**, L'exposition du dimanche : Roger van Rogger au musée de Toulon ; **14 h**, Le temps de se parler ; **14 h 30**, Lazare, d'André Obey. Avec P. Constant, J. Bollery, B. Dautun... ; **16 h 15**, La tasse de thé : rencontre avec J.-L. Barrault et Madeleine Renaud ; à **17 h 45**, histoire-actualité : une nouvelle passion française, chiens et chats ; **19 h 10**, Le cinéma des cinéastes : Jim Jarmush pour son film : « Stranger than Paradise » ; **20 h**, Musique : Avignon-échos du festival.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : machines à faire des vierges, de P. Kowalski.

22 h 30 Nuit des percussions indiennes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h**, Concert-promenade ; **9 h**, Les voyages musicaux du docteur Burney : « Comment le docteur Burney trouva à Rome le confort anglais » ; **11 h**, Récital (en direct de Montpellier) : Mélisande Chauveau interprète au piano des œuvres de Tchaïkovski ; **13 h 5**, Récital : Gerda Hartmann, mezzo-soprano, et John Whitelaw, piano, interprètent des œuvres de Wolf, Schumann ; **14 h 4**, Disques compacts : œuvres de Sibelius, Beethoven, Bruckner, Bach ; **17 h**, Comment l'entendez-vous ? « La musique et le discours », par le professeur Michel Lacave ; **19 h 5**, Concert : « Concertos brandebourgeois nos 3, 4, 5 et 6 » de Bach, par l'Ensemble baroque de France.

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Bach, Telemann.

21 h 30 Concert (donné le 19 juillet à La Grande-Motte) : *Concerto en sol mineur*, de Vivaldi, *Trio*, sonate en ré mineur de Telemann, *Sonate en la majeur pour violon seul*, de Bach, *Suite en do majeur*, de Marais, *Trio*, sonate en la mineur, de Telemann, *Cinquième Concert*, en ré mineur de Rameau par le Trio Medicis et Jaap Schroeder, violon.

0 h 10 *Le zodiaque bien tempéré* : « La musique du lion » : œuvres de Saint-Saëns, Waxman, Nielsen...

LES SOIRÉES DU LUNDI 22 JUILLET

TF 1 20 h 35, Cinéma : *le Procès Paradine*, d'A. Hitchcock ; 22 h 25, Les ateliers du rêve, où les grands studios de cinéma dans le monde : la France ; 23 h 40, Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

A 2 20 h 35, Opéra : Le Ring du centenaire : *l'Or du Rhin*, de Wagner ; 23 h 05, Magazine : Plaisir du théâtre.

FR 3 20 h 35, Cinéma : *la Guérillera*, de P. Kast ; 22 h 35, Thalassa, le magazine de la mer ; 23 h 05, Prélude à la nuit : Tomasi.

CANAL PLUS 20 h 30, Cinéma : *Laurel et Hardy au Far-West*, de J.-W. Horne ; 21 h 35, Téléfilm : Total ou une fin du monde ; 22 h 30, Les plus grandes corridas ; 23 h 30, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 0 h, Hill Street Blues ; 0 h 45, Cinéma : *Histoire d'O n° 2*, de E. Rochat ; 2 h 30, L'hôtel en folie.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 21 JUILLET

– *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, est l'invité de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

REVUES DE CINÉMA

Les extrêmes ne se touchent pas

Plus que de la prolifération des magazines et périodiques consacrés au cinéma, peut-être faut-il s'étonner de leur difficulté à retrouver un consensus autour de quelques œuvres et de quelques auteurs phares. Au dernier Festival de Cannes, par exemple, un seul film a réuni une quasi-unanimité, *la Rose pourpre du Caire*, de Woody Allen. Et puis, patatras! dans le numéro double (juillet-août) des *Cahiers du cinéma*, Jean-Claude Biette, le plus pur héritier de la tradition originale des *Cahiers*, celle de Rivette et Godard, n'y voit que de l'« *audiovisuel aseptisé* », sans véritable préoccupation de mise en scène. Biette poursuit brillamment sa démonstration avec *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine, « *film très imparfait mais inoubliable* ». Il faut lire ce texte stimulant, discutable, qui a le mérite de remettre les pendules à l'heure.

Les Cahiers du cinéma, qui reste la doyenne des revues publiées en kiosque, semble entrée dans une troisième période d'une existence mouvementée, où se rejoindraient l'« *intégrisme* » *cinématographique* des débuts et l'entrée en politique des années 70. *Positif*, la revue rivale depuis les années 50, maintient sa ligne universitaire, essentiellement didactique, avec des dossiers très fournis et, parfois, de francs coups de cœur, comme ce numéro de l'été 1985 : Joseph Losey et John Boorman en sont les héros.

Des revues classiques, c'est-à-dire destinées avant tout à développer la culture cinéphile, *la Revue du cinéma*, anciennement *Image et Son*, émanation de la très officielle Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, est devenue, sous l'impulsion de Jacques Zimmer, un succès. Son tirage, contrôlé par l'OJD, frôle les cinquante mille exemplaires pour le dernier numéro. La presque totalité de ses collaborateurs sont ou ont été enseignants. Avec un solide noyau critique regroupé autour de Guy Gauthier, Raymond Lefèvre et Jacques Chevallier, collaborateurs de la première heure, la publication, sans s'engager profondément sur des options trop précises, maintient un bon niveau d'information.

Plus récent, *Cinématographe*, que dirige Jacques Fieschi (avec la collaboration d'Olivier Dauzat), *s'efforce de dépasser la cinéphilie* vers des objectifs plus vastes, et d'abord les rapports avec les autres disciplines artistiques, théâtre, roman, décor. Le numéro de juillet propose un dossier original, intitulé « Cinéma beur » et coordonné par Olivier Dauzat. Avec ses excès, ses caprices, *Cinématographe* est devenu aujourd'hui la revue la plus vivante et la moins conformiste.

Le phénomène « Première »

Troisième en date des revues historiques, après *les Cahiers* et *Positif*, *Cinéma*, relié à la Fédération française des ciné-clubs, subit en contrecoup la crise de ces mêmes ciné-clubs. *Cinéma* continue à accorder une réelle importance aux cinématographies du monde entier, en même temps qu'il développe sa réflexion théorique. On suivra avec curiosité sa transformation, à la rentrée, en hebdomadaire. *Jeune Cinéma*, enfin, publié par la Fédération Jean Vigo, n'a pas bougé d'un iota depuis sa création; il informe d'abord, avec une attention particulière, pour tout ce qui vient d'ailleurs, est différent.

Mais le vrai problème de ces années 80, c'est le succès – disons le triomphe – d'un magazine à très gros tirage, *Première*, près de 450000 exemplaires pour le mois de juillet. Dans ce numéro anniversaire, le directeur de la rédaction, Marc Esposito, fait l'historique d'une *aventure de presse, lente mais irrésistible*. Les acteurs y ont droit à un traitement de choix, comme dans *Cinémonde* et *Pour vous* autrefois. Toutes les photos sont en couleurs, le papier luxueux, comme dans les magazines Philippachi. *Première* vise un public jeune, touche un public jeune. *Subway* pourrait être son film porte-drapeau.

A l'autre extrémité de l'arc-en-ciel critique, *Iris*, « revue de théorie de l'image et du son », nous paraît aussi un événement, et d'abord son numéro de 1984 intitulé « Archives, document, fiction ». *Iris* n'est pas le seul magazine à aborder ce domaine réservé, *les Cahiers de la cinémathèque*, à Perpignan, l'ont précédé dans une forme de recherche novatrice. Historiens, *théoriciens et responsables de cinémathèque*, sont amenés à collaborer étroitement. De phénomène majeur de société, aujourd'hui largement dépassé par la télévision, le cinéma aborde un champ de réflexion jusqu'alors inconnu : grâce au travail mené simultanément depuis plusieurs années des deux côtés de l'océan Atlantique, notre perception des origines, et d'abord de la période comprise entre 1900 et 1906, se transforme radicalement. Le documentaire n'est plus simple reproduction mécanique de la réalité, la fiction s'inscrit dans l'héritage d'autres modes d'expression qui ont précédé la découverte du cinématographe. Ce numéro est un *must* pour tout curieux des choses de l'écran, comme l'avait été le numéro 29 des *Cahiers de la cinémathèque*.

LOUIS MARCORELLES.

Numéros de juillet-août : *les Cahiers du cinéma*, 26 F; *Positif*, 48 F; *la Revue du cinéma*, 22 F; *Cinématographe*, 22 F; *Cinéma*, 22 F; *Jeune Cinéma*, 16 F; *Première*, 14 F (numéro 100).

Iris, éditions Analeph, 18, rue de Tourille, 75020 Paris. Paraît deux fois l'an. Prix du numéro : 58 F.

Deux disparitions

Robert Siohan

L'homme des « musiques nouvelles »

Robert Siohan, compositeur, journaliste, musicologue, est mort le 16 juillet. Né à Paris le 27 février 1894, il était premier prix du Conservatoire (alto et contrepoint).

Par son enseignement et ses livres, par son action aux côtés d'André Malraux, premier ministre de la culture, par ses concerts qui, dans les années 30, ont un peu préfiguré le futur Domaine musical de Boulez, surtout par son importante contribution à l'élargissement de la rubrique musicale du *Monde* – alors tenue par René Dumesnil – Robert Siohan a multiplié les efforts pour mieux faire connaître et comprendre la musique contemporaine dans ses manifestations les plus audacieuses. Il a ainsi joué un rôle prépondérant dans la découverte de ce qu'il appelle dans son dernier ouvrage – un « Que sais-je? », paru l'an dernier – « *les musiques nouvelles* ».

Il en parlait avec une érudition que tempérait l'humour, rue Chaptal, dans ce jardin et cette maison où Robert et Corrie Siohan avaient su préserver le souvenir d'Ernest Renan, et où aimaient à se rencontrer, souvent pour une première audition, toutes générations confondues, tant de compositeurs, d'artistes et d'écrivains.

BERNARD LAUZANNE.

Charles Durand-Ruel

Le défenseur des impressionnistes

Charles Durand-Ruel, correspondant de l'Institut, amateur d'art et mécène, expert en tableaux modernes, est mort le 16 juillet (voir *le Monde* daté 19 juillet). Héritier d'un nom illustre, Charles Durand-Ruel était né en 1905. Il était le fils de Joseph Durand-Ruel, un des trois enfants de Paul Durand-Ruel dont le nom est inséparable des impressionnistes.

Il dirigea la succursale de New-York de la célèbre galerie à l'âge de vingt ans, avant d'être mis à la tête de celle de l'avenue de Friedland, où il continua de défendre les impressionnistes et les post-impressionnistes. L'Académie des beaux-arts l'avait élu correspondant, le 26 octobre 1983, en remplacement de Mme Florence Gould. On lui doit notamment le catalogue raisonné de l'œuvre de Sisley en collaboration avec François Daulte, et le premier tome du catalogue raisonné de l'œuvre d'Auguste Renoir. – J.-M. D.

« ROUGE MIDI », de Robert Guediguian

Vivre à Marseille

Rouge Midi, le Midi rouge : pas la moindre équivoque, sauf peut-être le terme Midi. Car nous sommes dans un endroit bien précis du sud de la France, tout bonnement la Provence, et dans cette Provence il s'agit de la zone autour de Marseille, terre *d'émigration depuis des décennies*.

Tout commence dans les années 20, avec l'arrivée dans un paysage aride d'émigrés italiens : femme, enfants, accueillis par le père de famille, journalier, qui a déjà trouvé du travail. La fille, contre l'avis paternel, choisit le mariage avec l'homme de son cœur, au lieu du pantin endimanché qu'on lui propose. La saga familiale est en place. Les épisodes peuvent se développer, à l'opposé des feuilletons de type *Châteauvallon*. Les générations succèdent aux générations, les modes et les mœurs changent. Maggiorina et Jérôme, le *jeune couple*, *s'étonneront un peu plus* tard que leurs enfants fassent l'amour comme ça, dans la nature, sans respecter les convenances.

Morts et naissances s'enchaînent, mais avec une discrétion surprenante, car ce qui compte le plus, finalement, ce sont les destins d'hommes et la lutte permanente à soutenir contre la nature, contre la société, contre l'injustice. *Rouge Midi* ne cache pas sa couleur ni ses convictions, rouge vif, rouge communiste, à l'avant-garde de tous les combats. Le Front populaire passe, la guerre et la Résistance, la Libération, l'après-guerre. La modestie des *moyens mis en œuvre semble* voulue, comme pour faciliter le dépouillement de la narration, tout en nerfs et en muscles.

Plus près du *Toni* de Renoir que de *Pagnol*, contemporain de *l'Heure exquise*, de René Allio, *Rouge Midi*, de Robert Guediguian, rejoint ce court peloton d'œuvres intimistes qui fleurissent brusquement sur nos écrans cet été. Sortie discrète, presque cachée, qui mérite un détour entre deux rayons de canicule.

L. M.

★ Le Latina.

« SPARTACUS » à la Conciergerie

Les jeux du cirque

Dans la salle d'armes de la *Conciergerie, des hommes à* demi nus et luisants de sueur, se battent à mort. Ce sont les esclaves et les gladiateurs du riche Claudion. Des bêtes qu'on *fait obéir à coups de fouet. Le* public, debout, court à droite et à gauche pour suivre l'histoire de *Spartacus*. Plaquées contre les piliers de l'allée centrale, guettant vaguement l'arrivée du char de Ben-Hur (l'erreur historique est humaine), des mamies tremblent de se faire embrocher par des gaillards aux barbes huileuses. Ils surgissent de partout, armés jusqu'aux dents, l'œil farouche, massacrant les légions romaines au nom de l'indémodable liberté.

Mis en scène par Jean-Luc Jenner, *Spartacus* est une succession de combats – parfaitement réglés par Patrice Camboni et Roger Cornillac – où le râle des moribonds se mêle aux hurlements de ceux qu'on achève. Le reste des dialogues se perd sous les voûtes. Aucune importance. On n'est pas là pour entendre des phrases définitives sur la condition humaine mais pour assister à un spectacle qui s'apparente aux jeux du cirque. Une fête pour les petits garçons *qui, une fois n'est pas coutume*, troqueront leurs Indiens pour des Romains, quoique Spartacus, interprété par Dominique Economides, ressemble à s'y méprendre à Jéronimo.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Salle d'armes de la Conciergerie, à 20 h 30, jusqu'au 31 juillet.

La passion de Nancy

Trois cent cinquante acteurs bénévoles évoquent la vie et la mort du Christ, chaque week-end à Nancy, depuis le 30 juin. Comme tous les quatre ans depuis 1904, ce sont *les Jeux de la Passion* (inspirés de ceux d'Oberammergau en Bavière), que l'on peut voir une fois encore, le 21 juillet.

Les coulisses du Théâtre de la Passion de Nancy, fondé par Mgr Ernest Petit, sont aussi *impressionnantes que les 600 m²* de la scène. Les acteurs s'astreignent six mois durant à dix heures de répétitions hebdomadaires. L'atelier de couture gère près d'un millier de costumes ; l'aménagement, la sonorisation de la scène et la préparation de la salle de deux mille cinq cents places ont pris plus de six mille heures de travail communautaire.

Certains comédiens ont commencé enfants, faisant de la figuration pour devenir, plus tard, apôtres ou grands-prêtres. Cette année, le Christ est un employé du centre de formation des personnels municipaux. Anochronisme ? Certainement pas, car *les participants ont à cœur de* mener de front la vie spirituelle, activité professionnelle et fraternité théâtrale.

Et il faut bien reconnaître qu'au fil des ans, le Théâtre de la Passion de Nancy gagne en richesse visuelle et musicale. Pas de miracle, simplement un effort des organisateurs pour peaufiner ce qui est désormais la plus grande fresque biblique jouée en France.

JEAN-LOUIS BEMER.

★ Renseignements : Office du tourisme de Nancy. (83) 35-22-41.

« PUMPING IRON II » et « OPÉRATION JUPON »

Femme de demain, hommes d'hier

Dieu créa la *femme*, les *hommes* en firent ce qu'elle est, le culturisme ce qu'elle sera... *Pumping Iron II*, le film de George Butler porte en sous-titre : « La femme future ». Il suit, après sept ans, le premier *Pumping Iron* – document sur le body-building masculin, célèbre pour avoir mis en vedette Arnold Schwarzenegger.

En sept ans, l'art du muscle s'est répandu du côté des dames, qui s'entraînent pour devenir professionnelles, gagner des concours, les bourses et les contrats publicitaires qui vont avec. Si la fortune récompense la souffrance, elles la méritent. Il en faut des heures d'exercice dans les salles de torture pour se reconstruire un corps !

Le film montre la préparation au championnat – doté de 50 000 dollars – organisé au fastueux Caesars Palace de Las Vegas, devant des jurés consciencieux et pittoresques – dont une femme. George Butler a suivi quatre concurrentes : Carla Dunlap – la championne, – une Noire très soutenue par sa famille ; Lorie Bowen, qui veut gagner pour arracher son mari (gigantesque « go-go boy » mamelu en slip pailleté) à la concupiscence des mémés *californiennes* ; Rachel McLish, la star au corps fin et lisse quand il est au repos. Autant elle cherche le « glamour », autant sa rivale, l'Australienne Bev Francis, est masculine.

Une question se pose aux jurés : est-ce que, au nom du « concept traditionnel de la féminité », une culturiste doit se limiter, ou au contraire prendre le risque d'acquérir un corps semblable à celui d'un homme ? « *Les muscles sont toujours beaux* », affirme Bev Francis. C'est en elle que ses supporters voient l'« *image révolutionnaire de la femme future* »...

Est-ce *que les travestis seraient* une image révolutionnaire de l'homme futur ? En tout cas le pire travelo siliconé au rabais est moins pathétique que cette géante au visage creux, aux veines saillantes... Quand le seul sport qu'on n'ait jamais pratiqué est de rouler au bas de son lit le matin, c'est cauchemardesque.

∴

Les cinq infirmières qui viennent troubler la vie d'un sous-marin dans *Opération jupon*, de Blake Edwards (1959), répondent au concept traditionnel de la féminité. Elles ont, comme on disait à l'époque, ce qu'il faut là où il faut. Bien qu'elles aient été abandonnées dans une île sans confort, leurs bas à couture sont *impeccables (on ne fait plus du* nylon comme ça) et leur cheveux shampouinés de frais.

L'affaire a lieu au début de la dernière guerre. Le sous-marin en question, commandé par Cary Grant, est bombardé avant d'avoir eu l'occasion de combattre. Il s'agit de le réparer vite, avec les moyens *du bord et l'aide de Tony Curtis* (il était encore mince), gandin ambitieux débrouillard. Jusqu'à l'arrivée des femmes, le comique vient des bonnes vieilles recettes du système D. Ensuite du vaudeville classique, un brin égrillard – l'étroitesse des couloirs, l'exiguïté des cabines obligeant à se serrer de près quand on se croise.

Mais, en 1959, les boys américains étaient galants, plutôt timides. Prêter leurs vêtements aux infirmières le temps qu'elles lavent les leurs semblait une audace quasi pornographique. A la sortie du film, on avait salué le sain érotisme de Blake Edwards. *C'était avant la révolution* sexuelle et l'exhibitionnisme de la violence. Tourné dans les années 80, *Opération jupon* aurait comporté au moins une tentative de viol et une idylle entre Cary Grant et Tony Curtis.

COLETTE GODARD.

★ *Pumping Iron II* : voir les films nouveaux. *Opération jupon* : voir les grandes reprises.

Le septième art entre à l'Académie

Une nouvelle section, destinée aux représentants du cinéma et de l'audiovisuel, vient d'être créée à l'Académie des beaux-arts, dont les membres, depuis longtemps, estimaient trop *étroite la classification des disciplines* accueillies. Ils élisaient dans la section « fourre-tout » des « académiciens libres », des comédiens (Pierre Dux), des danseurs (Serge Lifar), des metteurs en scène de cinéma (Marcel Carné), mais ils souhaitaient accueillir plus largement les représentants du septième art.

La nouvelle section comportera quatre membres, dont Marcel Carné, qui ne siégera plus avec les membres libres. Le nombre des académiciens reste fixé à cinquante. Les nouveaux fauteuils seront pourvus dès que des sièges se libéreront dans les autres sections : les sculpteurs *perdent en effet un siège au profit* du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que les musiciens, les architectes et les membres libres.

Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h : Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Jeunes chorégraphes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. à 20 h 30 : Feydeau : comédies en un acte; sam. à 20 h 30; dim. à 14 h 30 : le Misanthrope.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), sam., dim. 19 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), sam., dim. 20 h 30 : Spartacus.

COUR D'HONNEUR DU PALAIS ROYAL (307-97-60), sam. 21 h 30 : La Forêt Dodone : La tête noire (dern.).

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Goin'to' my roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14), sam. 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar ; 20 h 30, mat dim. 16 h : D. Jungelfon.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 21 h : Madame's Late Mother.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam., dim. 21 h : Les Précieuses ridicules.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon, (dernière le 21).

JARDIN SHAKESPEARE (271-44-06), sam., dim. 17 h : les Fourberies de Scapin.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 20 h : I. C'est rigolo : II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Commedia dell'arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; 21 h 45 : Chôme qui peut.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : En camarades.

TAI THEATRE (278-10-79), sam. 21 h : Yves, peut-être, de M. Ducas.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babes-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE 33 (877-38-03), dim. 20 h 30 ; sam. 16 h 30 : Courteline pas mort.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Agatha, de M. Duras ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), Rythmes et danses de l'Inde ; sam. 20 h 45, dim. 17 h : Théâtre d'images.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), sam. 20 h 30, sam., dim. 15 h, Ballets E. Pagava.

MAIRIE DU IVe, Place Baudoyer. Sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais (danses authentiques de l'époque Louis XIV).

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (277-19-90), sam., dim. 15 h : Tournoi de chevalerie.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (le sam. à 22 h) : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 22 h 30 : Tango pile et face.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), sam. 21 h : Younki (comédie musicale).

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

SAMEDI 20 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : C. Whitman (flûte), G. Torma (clavecin), M. Volovna (mezzo-soprano) (Bach).

La Table Verte, 22 h : J.-M. Bon (clarinette) (Chopin, Bach, Debussy).

Eglise Saint-Merri, 21 h : N. Hamaguchi (piano), K. Naznasawa (violon), H. Sato (violoncelle) (Mendelssohn, Brahms).

Lucernaire, 20 h : J. Anthony (violoncelle), G. Wolkstein (piano).

DIMANCHE 21 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : S. Pecot-Douatte (clavecin), (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : C. Joly (piano) (Bach, Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Saint-Guérault et B. Vasseur Quintet ; Dim. Roger Guérin Big Band; dim. Maxim Saury Jazz Music.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 21 heures : Jazz-Epinette avec J. Erdos.

FORUM (297-53-47), sam. 21 heures : les Pédagogues.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Have Perce; à 0 h 30 : Worthy Davis; à 4 heures : Tao Blues; dim. : 23 heures : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis;

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), sam. 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, T. Rabeson (dern.).

NEW MORNING (523-51-41), sam., dim. 21 h 30 : John Lurie and the Lounge Lizards.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30 : Kid Créole and the Coconuts (dern.).

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Ph. de Preissac.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : Eric Le Lann, O. Hutman. C. Alvim, A. Ceccarelli.

Samedi 20 - Dimanche 21 juillet

PHIL'ONE (776-44-26), sam., dim. 22 heures : Mango Nuts.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : M. Saury (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : Quartet Aldo Romano, E. Barret, E. Daniel, D. Di Piazza (dern.).

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim. 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SAINTE-CHAPELLE, sam. à 19 h : chants grégoriens (La Maurache).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, dim. à 18 h : Cantate 54 (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 20 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, le Veau gras, de S. de Poligny ; 17 h, Il Posto, de E. Olmi ; 19 h, le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : l'Ange rouge, de Y. Masumura.

DIMANCHE 21 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, Sept Hommes... une femme, de Y. Mirande; 17 h, l'Incompris, de L. Comencini ; 19 h, Au service du tsar, de P. Billon ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Summer Soldiers, de H. Teshigahara.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 20 JUILLET

15, Westerns : Trois heures dix pour Yuma, de D. Daves ; 17 h, Aventures : Quatre Hommes et une prière, de J. Ford ; 19 h, Drames et comédies dramatiques : la Treizième Lettre, de O. Preminger ; 21 h, La comédie américaine : Rira bien, de B. Edwards.

DIMANCHE 21 JUILLET

15 h, Westerns : Bataille sans merci, de R. Walsh ; 17 h, Aventures : Ames à la mer, de R. Hathaway ; 19 h, Drames et comédies dramatiques : Racket dans la couture, de V. Sherman ; 21 h, Aventures : Modesty Blaise, de J. Losey.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE CONSUL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (225-21-21) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LE FEU SOUS LA PEAU, film français de Gérard Kikoïne : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FRÉNÉTIQUES, film américain de David Winters (v.f.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 9e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES, film allemand d'Anthony Dawson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PUMPING IRON II : FUTUR SEXE, film américain de George Butler (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, film américain d'Andrew Davis (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-62).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (233-42-26) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les séances spéciales

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30.

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., lund., 20 h, dim., 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun. 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., mar., 22 h, dim. 20 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., dim., lun., mar. 14 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 15 h 50.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en semaine.

FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., sam., mar., 17 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e. (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30, 19 h 45, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 21 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., mar., 21 h 45.

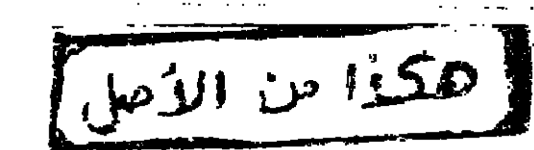
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h. en sem.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), vend., lund., 22 h, sam. 18 h.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 20.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.



Économie

ENTREPRISES

Coop : deux sociétés régionales en règlement judiciaire

L'Union des coopérateurs de Lorraine, *qui emploie 4 800 personnes*, a déposé son bilan, le vendredi 19 juillet, mais poursuit son activité. Les pertes de l'Union sont estimées à 120 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.

La *Société coopérative régionale du Nord (5 600 salariés)* a demandé *à bénéficier* du régime de *la suppression* provisoire des poursuites. Son déficit s'élève à 128 millions de francs.

Ces difficultés étaient connues : sur les 17 sociétés régionales du groupe des Coop, *plus de la moitié sont dans le rouge. Déjà, en 1982,* l'Union des coopératives de Bretagne avait déposé son bilan. La SGCC (Société générale des coopératives de consommation), centrale d'achats des Coop, a dû se défaire de plusieurs actifs, dont la FNAC.

Courrèges ne présentera pas de collection automne-hiver

André Courrèges, le grand couturier, *inventeur de la* mini-jupe, ne présentera pas de collection automne-hiver au Salon, qui ouvrira ses portes, dimanche 21 juillet, à Paris. Selon certaines informations, le torchon brûle entre la firme et son actionnaire japonais (75 %), le groupe Itokin. Ce dernier aurait exigé, en prenant le contrôle de l'affaire, voici deux ans (rachat des 50 % détenus par L'Oréal) que Courrèges consacre plus de temps au prêt-à-porter qu'à la haute couture.

M. Koichi Tsojimura, responsable japonais de Courrèges haute couture et prêt-à-porter, a indiqué que l'annulation de la collection était due à un incident de parcours mais il a reconnu l'existence d'un différend entre les deux parties. Selon lui, il ne sera pas possible techniquement de présenter une collection avant le mois de janvier 1986.

Une collection coûte cher (3 millions de francs environ) et grève le budget de la haute couture, traditionnellement déficitaire, rappelle-t-on, dans les milieux de la mode. Mais c'est sur son prestige que repose le succès du prêt-à-porter.

Total va produire du pétrole en Argentine

Le groupe français Total a conclu un accord avec la société pétrolière d'Etat argentine YPS *pour le développement d'un gisement* situé en Terre de Feu, sur un permis détenu à 37,5 % par Total, en association avec les *sociétés* Dominex (RFA) *et* Bridas (Argentine). Ce gisement, nommé Hidra, pourrait produire d'ici à deux ans quelque 22 000 barils par jour (1,1 million de tonnes par an) de pétrole.

Son développement a, jusqu'ici, été retardé par les *difficultés financières de l'Argentine,* qui ne pouvait garantir aux sociétés exploitantes une rémunération en devises étrangères suffisante. L'accord intervenu avec YPS prévoit le règlement de 65 % du pétrole produit, pour partie en devises et pour partie en produits raffinés exportables. Le développement du champ d'Hidra sera lancé dès que Total aura réuni les fonds correspondants à l'investissements envisagé (300 millions de dollars).

Des négociations sont actuellement menées en ce sens avec une filiale de la Banque mondiale, des organismes de crédits à l'exportation (COFACE) et les banques commerciales intéressées au rééchelonnement de la dette extérieure argentine.

Le taux de base des banques est abaissé de 11,25 % à 10,85 %

Vendredi 19 juillet en fin d'après-midi, la Société générale, dont c'était le tour, a pris l'initiative de réduire de 0,40 % son taux de base, ramené de 11,25 % à 10,85 %, imitée immédiatement par la BNP, les autres banques devant s'aligner au début de la semaine prochaine. C'est la première fois que ce taux de base revient au-dessous de 11 % depuis le 8 octobre 1979, après avoir culminé à 17 %, record historique, *en mai* et juin 1981.

Le 14 janvier dernier, il avait été ramené de 12 % à 11,50 %, puis de 11,50 % à 11,25 %, le 14 mai, le recul atteignant 1,15 point en six mois. Cette baisse qui pratiquement ne s'applique qu'aux crédits à court terme ouvert aux entreprises (escomptes des traites commerciales et découverts) allégera leurs charges financières de 3 à 4 milliards de francs en année pleine.

Très attendue, elle a pratiquement été imposée aux établissements par M. Bérégovoy, qui estimait que, après une diminution d'un demi-point en quinze jours du loyer de l'argent sur le marché monétaire, l'une des sources de refinancement des banques, une réduction de leur taux de base devenait obligatoire. Les établissements, mettant en avant la fragilité de leurs marges bénéficiaires, voulaient limiter cette réduction à 0,25 % ou 0,30 %, mais la Rue de Rivoli, sans aller jusqu'à 0,50 %, a mis la barre plus bas. M. Bérégovoy ne déclarait-il pas, la semaine dernière, devant le Conseil national du crédit qu'« *il ne voyait pas comment limiter à 4,5 % la hausse des prix industriels et des services si, en même temps, le coût du crédit restait supérieur à 12 % et même davantage* ».

A la Banque de France, on se montrait plus réservé, car le gonflement trop rapide des crédits bancaires au premier semestre l'a contrainte à durcir un peu sa politique du crédit et à diminuer les tarifs ne lui paraissant pas de nature à freiner la demande de prêts.

F. R.

Les créanciers occidentaux de Cuba acceptent de réaménager la dette garantie

Les dix principaux pays occidentaux créanciers de Cuba, dont la France, ont accepté de refinancer et de rééchelonner le service de la dette cubaine publique ou garantie par l'Etat pour 1985, évaluée récemment à 3,4 milliards de dollars. Cette décision a été prise par les pays membres du Club de Paris, réunis sous la présidence de M. Jean-Claude Trichet, chef de service à la direction du Trésor. Les pays créanciers sont décidés à faciliter la réussite du programme économique et financier mis en œuvre par le gouvernement cubain. Ces pays examineront ultérieurement le rééchelonnement du service de la dette venant à échéance en 1986.

Cependant, le plus gros créancier de Cuba est l'URSS. Le montant de la dette à l'égard de Moscou n'a jamais été officiellement indiqué, mais, selon des estimations américaines, il serait de l'ordre de 14 milliards de dollars. En juin dernier, M. Fidel Castro avait déclaré que celle-ci était « *renégociée automatiquement et sans difficultés, pour dix ou quinze ans, et sans intérêts* ». – (AFP.)

● **L'Argentine renégocie avec le FMI.** – Enhardis par l'apparent succès de leur lutte contre l'inflation – *la hausse des prix n'a été que de* 3,5 % au cours des trente jours qui ont suivi l'annonce du plan de rigueur, annonce un institut privé, – les dirigeants argentins espèrent conclure, la semaine prochaine, un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) qui leur permettrait de tirer 1,2 milliard de dollars d'un crédit *stand-by* de 1,42 milliard.

L'économie italienne entre l'improvisation et le dynamisme

De notre correspondant

Rome. – Un peu à l'image de sa capitale qui, cet hiver, a été littéralement bloquée pendant trois jours parce qu'il avait neigé, l'Italie semble parfois faire preuve, en matière économique, d'une certaine légèreté : *elle navigue si allègrement* entre les gouttes qu'il faut de temps à autre remettre un peu brutalement le compteur à zéro.

La lire a semblé *soudain* tomber dans une trappe et l'Italie a été contrainte de réagir dans les pires conditions, avec un déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements croissant et une demande interne soutenue, alors que déjà depuis quelques semaines on avançait l'hypothèse d'une politique des changes moins rigide. Effectuée plus tôt et accompagnée d'une politique budgétaire rigoureuse, la dévaluation de la lire aurait été *moins douloureuse pour l'économie*.

Et pourtant, ce que l'on a peut-être tôt fait de mettre sur le compte de l'improvisation est la rançon *d'une capacité peu commune* de s'adapter, d'une flexibilité assurant à l'économie italienne un dynamisme que d'autres nations européennes peuvent lui envier mais qui suppose aussi une certaine fragilité face aux aléas de la conjoncture.

L'évolution de l'économie italienne en 1984 et 1985 constitue à bien des égards une illustration du pragmatisme qui la sert si bien. Les grandes déclarations des hommes au pouvoir sur leur « *impegno* » (engagement) en matière économique n'arrivent pas à masquer une réalité : les autorités ont plus subi les événements qu'elles n'ont cherché à mettre en œuvre une politique volontariste. Les résultats n'en ont pas moins été positifs sur un certain nombre de points : baisse de l'inflation, *augmentation de la production* industrielle, décélération des prix, performance des exportations impliquant un bon niveau de compétitivité.

Au total, en 1984, l'Italie a enregistré une croissance de plus de 2 % de son produit intérieur brut. Une telle reprise a aussi ses points noirs. D'abord un taux de chômage dépassant les 10 %. En d'autres termes, cette reprise est due à des gains de *productivité et non à l'accroissement* des capacités de production. En outre, le gouvernement n'est guère paru en mesure de maîtriser le déficit public qui, cette année, a atteint les 100 000 milliards de lires, soit 15 % du PIB. Enfin, la différence dans le rythme d'accroissement entre importations et exportations a engendré une sensible dégradation de la balance commerciale ; cet accroissement du déficit commercial fait peser sur l'économie ita*lienne tout le poids de contraintes* extérieures (la balance des paiements courants enregistrant fin 1984 un déficit de 2 000 milliards de lires).

La dégradation de la balance commerciale s'est poursuivie au début de cette année. Pour les cinq premiers mois de l'année, le déficit total s'élevait à 14 500 milliards de lires (75 milliards de francs, contre 45 milliards de francs pour la même période de 1984 et 85 milliards de francs pour l'année 1984 tout entière, dont le déficit avait doublé par rapport à 1983). Il était dû à une progression des importations de 21 %, supérieure de *plus* de 10 % à celle des exportations. Une situation qui s'explique certes par l'importance de la facture énergétique mais *aussi par une diminution* des *exportations*.

Une grande autonomie

La vitalité de l'économie italienne tient en partie à son autonomie par rapport aux choix (ou aux non-choix) du monde politique. Elle trouve en elle-même les ressorts nécessaires pour profiter des occasions que lui offre la conjoncture internationale. Mais sa vitalité, si l'on peut dire organique, a aussi ses limites.

Déjà, en mars dernier, le Fonds monétaire international recomman*dait une plus* grande *détermination* dans la lutte contre l'inflation, une réforme fiscale vigoureuse et une éventuelle augmentation des taux d'intérêt. Mais avec la *perspective* des élections du 12 mai, le gouvernement Craxi n'avait guère l'intention de prendre des mesures impopulaires.

L'évolution de la situation politique, qui semble conduire à une plus grande stabilité, devrait sans doute permettre au gouvernement d'être plus volontariste en matière économique. Mais il semble plus difficile, et sans doute néfaste, d'intervenir *sur la structure même d'une économie* dont la force réside dans sa capacité à se gérer elle-même, avec tous les excès que cela comporte, au point que chercher à la réglementer, c'est parfois risquer de la paralyser. Exemple limite, l'économie sicilienne, noyautée par la criminalité organisée : les mesures de lutte contre la Mafia prises ses dernières années sont en train de la faire péricliter.

C'est que la vitalité du tissu industriel italien tient aux occasions offertes aux initiatives individuelles. L'« économie noire » a joué et continue à jouer un rôle non négligeable dans la production. Mais elle a aussi permis l'émergence d'une myriade de PME qui, aujourd'hui, travaillent activement en sous-traitants des grands groupes.

Cette vitalité des PME se manifeste désormais dans des secteurs de pointe comme les nouvelles technologies : ainsi, le long de la Via Tiburtina à Rome, qui a pris le surnom de Tiburtina Valley, sont nées un grand nombre de petites et moyennes entreprises, saines, ne travaillant pas au noir et néanmoins très compétitives dans le domaine de l'électronique, en particulier militaire.

L'éléphantesque secteur public est également en train de se restructurer, tentant de faire prévaloir des priorités économiques sur les intérêts politiques. Signe qui ne trompe pas : malgré ses maux, sa confusion parfois et sa vulnérabilité à la conjoncture internationale, l'écono*mie italienne suscite, par son* dynamisme, un regain d'intérêt chez les investisseurs étrangers. En 1984, vingt groupes étrangers ont investi en Italie pour un montant de 750 millions de dollars. Un retour à la discipline de travail (le nombre d'heures perdues en raison des grèves a notablement diminué), la traditionnelle créativité des industriels et surtout leur capacité à prendre des initiatives sans attendre que soient décidées des mesures qui met*tront des années à être appliquées* constituent les principales raisons de la confiance manifestée à l'étranger dans la bouillante économie ita*lienne*.

Ph. P.

Retour possible des MCM

Une éventuelle dévaluation *de la lire se traduirait, dans le* domaine des échanges agricoles, par un rétablissement des montants compensatoires *monétaires* (MCM) actuellement au taux zéro en Italie. Les autorités italiennes peuvent choisir une autre formule : la hausse des prix intérieurs, libellés en lires, pour qu'ils correspondent aux prix européens libellés en ECU. Mais les pays qui dévaluent préfèrent – comme le fit la France à plusieurs reprises – ne pas augmenter brutalement les prix des produits agricoles, craignant un effet inflationniste. En outre, comme cette possibilité d'augmentation subsiste, elle constitue une marge de manœuvre et de négociations tant avec les organisations paysannes que dans le cadre de la fixation annuelle des prix européens.

L'établissement de MCM négatifs se traduirait, pour l'Italie, par des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. Dans le *domaine* agro-alimentaire, l'Italie est le premier client de la France, qui verrait ainsi son activité exportatrice facilitée. A l'importation, les ventes italiennes en France seraient pénalisées. Cela concerne essentiellement les fruits et les légumes, et les vins, dont l'accroissement des arrivages inquiète les professionnels français : les exportations dépassent de 30 % celles de la campagne précédente. Globalement, le commerce agro-alimentaire est excédentaire pour la France d'environ 14 mil*liards de francs*.

La crise de la lire

(Suite de la première page.)

Vraie ou fausse, cette rumeur doit être rapprochée de l'avertissement solennel qu'avait adressé au gouvernement, ces jours derniers, le gouverneur de la Banque d'Italie pour le mettre en garde contre la dégradation de la situation, et notamment, le creusement vertigineux du déficit commercial et du déficit du secteur public, cancer *qui ronge l'Italie* et entretient l'inflation la plus forte d'Europe, laquelle a fini par détruire la légendaire compétitivité italienne. Ajoutons, *enfin*, que la baisse du dollar était globalement positive pour ce pays, malgré l'importance du tourisme : toute hausse d'une lire par rapport au dollar allège de 40 milliards de lires le coût des importations, notamment pour le pétrole.

L'heure des échéances a donc sonné, mais il est fort probable que *les partenaires de l'Italie* au sein de la CEE la laisseront dévaluer toute seule – comme elle l'avait fait (de 6 %) le 22 mars 1981. Tout le *monde se battra, évidemment, sur* l'ampleur de cette dévaluation : il n'est pas question, pour les partenaires de l'Italie, de lui laisser faire *une dévaluation « sauvage », susceptible* de léser par trop leurs intérêts commerciaux. Ils demanderont, sans doute, au gouvernement Craxi de mettre davantage d'ordre dans sa maison et de consentir les efforts pénibles auxquels ils se sont tous résignés, notamment dans le secteur public. Mais c'est là, peut-être, lui demander beaucoup.

FRANÇOIS RENARD.

Quatre dévaluations en quatre ans

Depuis sa création le 13 mars 1979, le système monétaire européen (SME), dont le méca*nisme de stabilisation des* changes lie entre elles les devises de huit pays de la CEE, a fait l'objet de sept réaménagements de parités.

Trois réaménagements, en octobre 1981, juin 1982 et mars 1983, ont été importants.

Septembre 1979 : réévalua*tion du deutschemark de 2 %*, dévaluation de la couronne danoise de 3 % ;

Novembre 1979 : dévaluation de la couronne danoise de 5 % ;

Mars 1981 : dévaluation de la lire de 6 % ;

Octobre 1981 : réévaluation du deutschemark et *du florin de* 5,5 %, dévaluation du franc français et de la lire de 3 % ;

Février 1982 : dévaluation du franc belge de 8,5 % et de la couronne danoise de 3 % ;

Juin 1982 : réévaluation du deutschemark et du florin de 4,25 %, dévaluation du franc français de 5,75 % et de la lire de 2,75 % ;

Mars 1983 : réévaluation du deutschemark de 5,5 %, du florin néerlandais de 3,5 %, de la couronne danoise de 2,5 % et du franc belgo-luxembourgeois de 1,5 %, dévaluation du franc français et de la lire italienne de 2,5 % et de la livre irlandaise de 3,5 %.

Le système monétaire européen lie par des parités fixes mais ajustables les sept monnaies de huit pays de la CEE : deutschemark, franc, franc belgo-luxembourgeois, florin, lire, couronne danoise et livre irlandaise. *La livre sterling et la* drachme grecque font partie symboliquement du SME, mais *ne participent* pas au mécanisme de stabilisation des changes, tout en figurant dans la composition de l'ECU.

Chaque monnaie dans le mécanisme est reliée aux six autres par des cours centraux bilatéraux, dont elle ne peut s'écarter de plus de 2,25 % en hausse ou en baisse, à l'exception de la lire qui jouit d'une marge de fluctuation de 6 %.

Aux Etats-Unis

M. JAMES MILLER EST NOMMÉ DIRECTEUR DU BUDGET

Le président Reagan a décidé de nommer M. James Miller, ancien *conseiller économique à la* Maison Blanche de 1974 à 1977, au poste de directeur du budget. Il y remplacera M. David Stockman, en place depuis 1981, qui avait récemment présenté sa démission – effective le 1er août – afin de travailler pour Salomon Brothers, une importante firme de courtage de Wall Street.

La nomination de M. Miller intervient à un moment où les discussions au Congrès sur les grandes lignes du prochain budget fédéral – et en particulier sur la réduction du déficit budgétaire – sont toujours dans l'impasse. M. Miller, que sa nouvelle fonction rend automatiquement membre du cabinet, n'est pas un inconnu à Washington. Economiste de formation et conservateur, il s'était vu confier, après le retour des républicains au pouvoir en 1981, un important programme de déréglementation. Puis il avait été nommé à la tête de la commission fédérale pour le commerce, un organisme chargé de l'application de la législation dans le domaine commercial.

M. Miller professe, selon ses propres termes, « *un respect très sain* » pour les lois du marché et « *un scepticisme également très sain* » concernant ce que le gouvernement peut faire. « *Notre rôle n'est pas de dire aux entrepreneurs comment diriger leurs affaires ou d'imposer nos vues aux consommateurs d'une manière paternaliste. Il est plutôt de veiller à ce que les marchés demeurent compétitifs et exempts de fraude.* » – *(AFP.)*

VIGOUREUSE INTERVENTION DE M. DELORS POUR PROVOQUER L'OUVERTURE DU MARCHÉ JAPONAIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – « *J'entends donner aux relations entre la Communauté et le Japon un nouvel état d'esprit, des méthodes de travail plus efficaces, et demander aux Etats membres de parler désormais d'une seule voix... Il faut que le Japon s'engage à augmenter progressivement sa part de produits manufacturés et de produits agricoles transformés importés d'Europe par rapport à sa production* », a indiqué vendredi M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, après sa rencontre avec M. Nakasone, le premier ministre japonais. S'il n'y a pas de résultat, a-t-il ajouté, « *il y aura risque d'incompréhension croissante et de guerre commerciale* ».

Scène mille fois vue et entendue qui ne peut provoquer que le scepticisme ? Peut-être, parce que, avec une courtoisie presque japonaise, il fait usage de mots et d'idées fortes, M. Delors est convaincant ; il établit une relation entre le rythme d'ouverture du marché japonais aux produits européens et celui de la croissance économique dans la Communauté. Il insiste pour que désormais l'un et l'autre progressent de façon parallèle. Une manière non déguisée d'expliquer que la politique commerciale et économique du Japon a sa part de *responsabilité* dans les difficultés économiques de l'Europe, et singulièrement dans le chômage. « *Le moment est venu de redessiner un avenir pour les pays européens. La Communauté n'est crédible que si elle peut apporter un début de réponse. L'Europe a besoin du Japon pour retrouver des raisons d'espérer.* »

Pour faire le point sur les mesures prises par Tokyo afin d'acheter d'avantage aux Douze et aussi d'ouvrir son marché financier, M. Delors a proposé qu'une réunion à haut niveau entre la Commission et les autorités japonaises ait lieu à la *fin d'octobre*. « *Ce sera un test pour savoir comment organiser nos relations* », commente-t-il. M. Nakasone a accepté le principe de cette réunion. Un second rendez-vous a été pris : M. Delors se rendra en janvier au Japon, l'occasion pour lui d'examiner avec ses interlocuteurs japonais les résultats atteints. Ceux-ci doivent s'inscrire dans les chiffres. S'ils sont insuffisants ? « *Je tenterai d'en tirer les leçons* », conclut le président de la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

Agriculture

LA RÉFORME DE LA PAC ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Divergences au sein de la FNSEA

La moisson a commencé et les producteurs de blé s'engagent dans une grève de la vente : aucun quintal de blé ne devra sortir des silos à moins de 120 F. Si cette « retenue » ne suffisait pas à faire remonter les cours, les blés seraient mis à l'intervention, condamnant ainsi les gestionnaires européens à ouvrir grand le porte-monnaie de la CEE : l'entretien des stocks coûte cher, plus cher que les aides à l'exportation, que les mêmes fonctionnaires-gestionnaires rechignent à accorder.

Cette démonstration de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé), qui est aussi un pari, s'inscrit bien dans le débat actuel : marchés solvables saturés, surproduction, nécessité de maintenir et le revenu et le nombre des agriculteurs. La Commission européenne, pour lancer le débat, a publié un Livre vert, en passe de devenir le best-seller du moment.

C'est le moment que choisit la FNSEA pour sortir, le mardi 16 juillet, un Livre blanc consacré à... l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Ce déphasage n'est pas seulement affaire de calendrier. A l'heure où l'Europe subit la pression américaine (bien que l'offensive sur un marché céréalier plutôt calme, dans l'attente d'une baisse du dollar, tarde à se déclencher réellement), non seulement les Dix cafouillent – on l'a vu avec le feuilleton sur la fixation du prix des céréales, – mais les agriculteurs français font dans la cacophonie.

Si l'on en croit la FNSEA et son Livre blanc, les négociateurs de l'élargissement ont tout faux. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE va entraîner un déséquilibre dans les prix et dans les volumes, perturber l'économie des pays méditerranéens tiers avec lesquels l'Europe a des accords. Alors que les possibilités de débouchés pour les produits agricoles *« continentaux »* sont infimes, les risques d'envahissement par les produits espagnols sont grands.

« Une assistance dégradante »

L'Europe ne disposera pas des ressources nécessaires et les soutiens à l'Espagne et au Portugal se feront au détriment de l'agriculture des Dix. Les nouveaux règlements et accords ont été mal négociés. Bref, M. François Guillaume, président de la FNSEA, renouvelle sa demande de référendum, pour faire du peuple français l'arbitre de l'élargissement.

« Un référendum ? Moi, je veux bien, mais c'est un combat perdu d'avance, quelle que soit la majorité politique », déclarait le même jour, M. Philippe Neeser, patron des céréaliers français et président de la commission économique de la FNSEA. L'élargissement, il reste contre, mais *« c'est fait »*. *« Si le problème viticole est mal résolu, si celui des fruits et légumes est crucial aussi, pour la viande bovine, le lait, les céréales, ce ne sont pas les Espagnols qui vont nous envahir, au contraire. »* Qui croire ? Quelle est, dès lors, la crédibilité du discours syndical ? La FNSEA a voulu, avec ce document, prendre date et se prévaloir, dans les difficultés futures, qui ne manqueront pas, d'une certaine clairvoyance. Mais à vouloir trop prouver on finit par *« raconter des histoires »*, comme le dit le placide M. Neeser.

Autre couleur de livre, vert celui-là, autre débat. Le patron de la FNSEA et celui des céréaliers font ensemble un bout de chemin. Ils se réjouissent que la Commission reconnaisse la nocivité des quotas ; ils sont contre la baisse des prix envisagée par le commissaire à l'agriculture, M. Frans Andriessen, comme seule solution pour réduire et les volumes et les dépenses de soutien à l'exportation.

Mais M. Guillaume dénonce seul le principe des aides directes envisagé par le commissaire européen, car elles sont selon lui *« inapplicables, injustes, une assistance dégradante »*. Il est favorable à des aides compensant des handicaps naturels, en zone de montagne par exemple. Pour le président de la FNSEA, il ne saurait y avoir une agriculture compétitive avec des produits au cours mondial et une agriculture sociale aidée, car c'est *« le meilleur moyen de tuer les deux »*. A côté de ce refus, M. Guillaume ne propose rien sinon l'expansion des marchés et la coresponsabilité des Etats. Que la France et les Français paient.

Le patron des céréaliers est plus nuancé : certes la baisse des prix, pour rejoindre le cours mondial, telle que l'envisage Bruxelles est une aberration. D'abord parce que nos concurrents des Etats-Unis auront dans la prochaine loi agricole *(Farm Bill)* des prix de soutien pas si réduits que prévu, qu'ils bénéficieront d'aides à l'exportation, à laquelle une possible baisse du dollar peut donner un coup de fouet. Mais l'AGPB souscrit, elle, au programme des Chambres d'agriculture de 1980, programme qui vient d'être actualisé et qui prône une agriculture duale, compétitive et aidée.

M. F. Guillaume, enfin, a laissé entendre que, lors de la dernière rencontre de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles), l'idée d'une organisation des marchés par les producteurs des principaux pays agricoles faisait son chemin. M. Neeser n'y croit guère : *« Les producteurs de blé américains comprennent nos problèmes, normal : ce sont les leurs aussi ; mais ni Cargill ni la Continental, qui vivent en symbiose avec l'administration des Etats-Unis, ne participent à nos débats. »*

Ces trois exemples, le jugement sur l'élargissement, la réforme de la PAC et les rapports avec les Etats-Unis, montrent que les organisations majoritaires du syndicalisme agricole – l'Association des producteurs de blé étant une composante de la FNSEA – ont un problème d'identité. Le flou de leurs positions dans une période de renégociation et de choix est préjudiciable à l'économie française.

JACQUES GRALL.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 19 juillet

La mariée était-elle trop belle ?

QUATRE séances seulement cette semaine rue Vivienne. Bénéficiant d'une vieille loi de 1909 sur le rattrapage des jours fériés tombant un dimanche, la Bourse, comme les banques a gardé ses portes closes lundi 15 juillet. Les méchantes langues disaient que le chômage aurait pu se poursuivre jusqu'au 22 juillet et que *« tout le monde n'y aurait vu que du feu »*. Ce n'est pas tout à fait exact, car le palais Brongniart est un service public. Mais force est de reconnaître qu'il a surtout brillé par sa nonchalance. La reprise d'été ? On avait cru l'entrevoir à la fin de la semaine précédente et, avec le déluge de bonnes nouvelles tombées ces derniers jours, beaucoup l'attendaient le pied ferme. Mais elle a posé un sérieux lapin à la Bourse. Passe encore pour la séance de mardi (– 0,12 %). Paris attendait la réaction de New-York à l'annonce du cancer du président Reagan. Mais le lendemain, la belle vigueur de Wall Street, rassuré sur l'épineux problème politique qu'aurait posé une vacance à la Maison Blanche, et ragaillardi aussi par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, laissait le marché presque indifférent. La nouvelle y fut accueillie par un petit coup de chapeau tout juste poli (+ 0,49 %). Quelques heures après, les informations tombaient dru les unes après les autres. Citons pêle-mêle : le nouveau record battu, et bien battu, par le Dow Jones ; l'excédent commercial français pour le mois de juin (1,99 milliard de francs), le premier de l'année ; le redressement de la balance des paiements pour le second trimestre (+ 10,8 milliards de francs) ; la décision de la Banque de France d'abaisser, pour la seconde fois en huit jours, son taux d'intervention ; la hausse de la production industrielle en mai (+ 1,5 %) ; le léger tassement du chômage, interprété comme le signe d'une reprise économique souterraine que les divers indicateurs ne peuvent encore déceler ; enfin, les prévisions moins frileuses des chefs d'entreprise, plus enclins à voir la vie en rose pour le dernier trimestre de l'année.

Tous les éléments d'une hausse étaient réunis, mercredi matin. Et cela ne faisait de doute aux yeux de personne : cette reprise d'été, *« cette fois, on la tenait ! »*. Que croyez-vous qu'il advint ? Rien ! La Bourse se distingua ce jour-là par un état amorphe tout à fait surprenant (– 0,03 %). *« Ce n'est que partie remise »*, affirmait-on autour de la corbeille. Et puis, *« avec la chaleur, l'information circule mal, ici »*. De fait, la mesure prise par la Banque de France, la plus importante nouvelle à être parvenue sous les lambris puisqu'elle préfigurait un assouplissement des conditions de crédit, ne devait être connue qu'aux alentours de midi. Et les boursiers étaient... dans les cafés environnants. Bon ! Ce sera pour demain. Mais vendredi, nouvelle et amère déception. La tendance fut exactement à l'envers de tous les pronostics. De hausse, point. La baisse, seule, fut au rendez-vous (– 0,74 %). Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont baissé de 0,9 % environ.

Autant le dire : beaucoup se posaient de sérieuses questions. La mariée était-elle trop belle ? C'est à croire. Chacun y allait de son commentaire. Le plus grand nombre faisait porter la responsabilité au facteur technique. La liquidation générale est programmée pour le mardi 23 juillet et, en prévision, certains opérateurs ont procédé aux dégagements usuels. Plausible. Mais cette liquidation est perdante (plus de 2 %) et le restera probablement pour la première fois de l'année ; même si elle dissimule des situations très contrastées, les dégagements enregistrés sur les positions gagnantes ont été nécessairement limités. D'autres assuraient que de nombreux « capitaines » de SICAV étaient en vacances et, qu'en leur absence leurs seconds avaient hésité à faire des manœuvres délicates. *« Idiot »*, répliquait un spécialiste. Pas tellement. Beaucoup sont restés l'arme au pied.

Quelques-uns pariaient d'une reprise des ventes britanniques, mais aussi américaines, les opérateurs d'outre-Atlantique prenant leurs bénéfices de changes sur des achats qui se sont revalorisés de 8 % en un mois. A l'évidence, vendre des valeurs françaises avec le billet vert à 8,63 F rapporte plus de dollars qu'il n'a fallu en mettre au pot quand la devise américaine valait 9,36 F.

Cette explication tient debout. Mais la Bourse ne commencerait-elle pas aussi à manquer de munitions ? *« L'argent était abondant il y a quelques semaines encore, mais toutes les opérations financières lancées dans l'intervalle en ont absordé une bonne partie »*, faisait remarquer un professionnel. Possible aussi, comme il est vraisemblable que l'obstination mise apparemment par les banques à retarder l'instant où elles devront abaisser leurs taux de base (c'est fait depuis vendredi soir), ait exercé un effet dissuasif sur les investissements.

En fait, il faut sans doute attribuer à un cocktail de toutes ces bonnes raisons le profil bas adopté cette semaine par le marché. Et maintenant ? Pour l'instant, bien que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, ait confirmé la prochaine adoption d'un système simple et durable en faveur des bénéfices réinvestis, tout en assurant que *« le décor était planté pour une reprise économique »*, tout porte à croire que la Bourse va se réfugier dans un prudent attentisme et prendre ses quartiers d'été. Et cette satanée reprise ? Interrogé, le chef du service Bourse d'un grand établissement de la place a déclaré ne pas l'attendre avant la seconde moitié du mois d'août. Mais il s'est bien gardé d'en mesurer l'ampleur. Après, ce sera la rentrée et le début des grandes manœuvres politiques en prévision des élections législatives de mars 1986. Il est bien possible que ces manœuvres empoisonnent l'atmosphère rue Vivienne.

ANDRÉ DESSOT.

Un « scanner » pour dépister les risques d'OPA

Connaissez-vous PARSYS ? Pour ceux qui l'ignoreraient, il s'agit d'un modèle informatisé, qui fournit une image financière à travers laquelle il est possible d'apprécier l'état de santé réelle d'une entreprise, sa notoriété, de savoir aussi si celle-ci est ou non exposée à une OPA. Ce diagnostic est dressé par le COPS (Centre d'observation et de prospectives sociales), une association sans but lucratif, qui met en œuvre des techniques informatiques fondées, notamment, sur des systèmes à base d'intelligence artificielle.

Cette association, dont l'objet est la recherche appliquée au comportement des individus, prend en compte divers paramètres, comme la rentabilité, la croissance, l'investissement, la rotation des capitaux, l'évolution des prix des matières premières, le patrimoine immobilier, bref toutes les performances d'une société donnée dans son secteur d'activité. Au bout de l'analyse, PARSYS sort un chiffre : le prix d'achat normal du titre exprimé par le MBR (market book ratio) ou valorisation de la situation nette (capital + éventuellement primes d'émission + bénéfices non distribués + différence de conversion + résultat net).

Selon le COPS, la précision de ce type de résultat est statistiquement satisfaisante. PARSYS met en évidence un « différentiel » résultant de la mise en regard du chiffre obtenu avec le modèle idéal. Ce différentiel, plus ou moins positif ou négatif, est révélateur de la cote d'amour ou de la désaffection de l'action en Bourse.

Véritable « scanner » pour dépister les risques d'OPA, ses possibilités sont à peu près infinies. Les portraits remis sont sans fard et font tout aussi bien apparaître une forte perte d'image, une inversion d'image, une image amortie ou les rides des situations dangereuses. Ce qui est très important dans la mesure où, d'après M. Pierre Jars, directeur à la direction financière de la BNP, une image de dynamisme va de pair avec de bons résultats *« pour dissuader d'éventuels agresseurs »*.

Mais est-ce si important à Paris où l'OPA devient une denrée rare, ce, assure M. J.-C. Charpentier, vice-président de Goldman Sachs international, en raison principalement du niveau élevé des cours rue Vivienne ? Réponse affirmative. Les travaux exécutés par le COPS ne sont pas seulement préventifs. Ils permettent aux capitaines d'industrie d'adapter leur stratégie en conséquence et d'agir sur les leviers capables d'enrayer une baisse ou de freiner une hausse.

Du reste, le COPS ne travaille pas (confidentiellement, soit dit en passant) que pour des entreprises françaises. Il a pour client de grandes multinationales. De fin 1984 au 30 juin 1985, la capitalisation boursière des firmes auscultées par ses soins a dépassé 100 milliards de dollars.

Pour le COPS, *« il faut « vendre » le titre de l'entreprise, en l'identifiant et en le repositionnant par rapport à d'autres titres, en démontrant l'intérêt du projet de l'entreprise et la capacité de l'équipe dirigeante à le gérer. Ce marketing est complexe et nécessite un pilotage en continu de l'image de la société et de son impact auprès des acteurs de la Bourse, professionnels ou amateurs »*.

C'est ce qu'a précisé M. Bruno de Kerviler, un homme du COPS venu récemment démontrer à l'Hôtel Meurice que les milieux financiers français prennent maintenant les mêmes habitudes de travail que les anglo-saxons. Il était accompagné des représentants de quarante institutions financières et de soixante sociétés, dont les identités n'ont pas été dévoilées. Pour cause. Beaucoup se sentaient concernés comme cible ou comme agresseur. Le nombre des participants témoigne, en tout cas, de l'intérêt soulevé par le sujet.

A. D.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi (1)	36 245	101 193 060
Lafarge	166 566	89 573 726
St-Gobain part.	61 815	79 152 230
CSF (1)	128 633	66 701 779
Moët (1)	34 259	65 283 379
Carrefour (1)	28 940	61 821 800
Béghin (2)	180 790	50 594 225
BSN (1)	21 094	50 390 298
L'Air liquide (1)	78 916	47 327 959
SCOA (1)	450 785	47 051 041
Leroy-Somer	67 765	46 725 050
Peugeot	116 202	41 983 831

(*) Du 11 au 18 juillet inclus.
(1) Séance du 19 juillet comprise.
(2) Séance du 19 juillet seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 juillet	16 juillet	17 juillet	18 juillet	19 juillet
RM	–	423 660	473 867	394 991	565 559
Comptant					
R. et obl.	–	4 791 866	4 264 727	3 550 622	4 665 075
Actions	–	75 109	109 800	91 918	58 919
Total	–	5 290 635	4 848 394	4 037 531	5 289 553
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	–	118,7	118,9	118,6	–
Étrang.	–	98,7	99,7	99,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	–	125,3	125,9	125,7	124,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	218,9	219,6	219,3	217,9

NDLR : Indices « second marché » non parvenus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 juillet	Cours 19 juillet
Or fin (kilo en barre)	89 300	89 700
— (kilo en lingot)	89 900	89 800
Pièce française (20 fr.)	586	584
Pièce française (10 fr.)	415	430
Pièce suisse (20 fr.)	524	526
Pièce latine (20 fr.)	520	519
● Pièce tunisienne (20 fr.)	520	520
Souverain	650	651
Souverain Elizabeth II	680	657
● Demi-souverain	370	388
Pièce de 20 dollars	3 900	3 880
— 10 dollars	2 152	2 155
● — 5 dollars	1 400	1 326
— 50 pesos	3 400	3 405
● — 20 marks	647	640
— 10 florins	541	540
● — 5 roubles	440	445

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Encore plus haut

Malgré les inquiétudes causées par l'état de santé du président Reagan et les signes patents d'un ralentissement de l'expansion, Wall Street a trouvé les forces nécessaires pour se hisser à ses plus hauts niveaux de toujours. Vendredi, l'indice des industrielles atteignait la cote historique de 1 359,53 (contre 1 338,59 le 12 juillet).

Le marché a d'abord été rassuré par l'optimisme des médecins du chef de l'exécutif. L'encouragement est venu ensuite de la décision du FED de réviser à la hausse les objectifs de croissance de la masse monétaire, qui, semblait-il, ouvrait la porte à un assouplissement du crédit. « Pas question », soulignait le président de la Banque centrale américaine, M. Paul Volcker. La Bourse en fut marrie, et l'annonce d'une faible augmentation du PNB pour le second trimestre (+ 1,7 % sur une base annuelle) jeta le trouble dans les esprits. Mais finalement les opérateurs ont semblé ne vouloir retenir que l'aspect positif des déclarations faites par M. Volcker, à savoir la perspective d'une évolution plus favorable de l'économie au cours du second semestre. L'activité s'est développée, et 633,5 millions de titres ont changé de mains contre 533,9 millions précédemment.

	Cours 12 juill.	Cours 19 juill.
Alcoa	34	36 1/4
ATT	23 1/4	22 1/2
Boeing	47 1/4	48 5/8
Chase Man. Bank	62 1/4	61 1/2
Du Pont de Nemours	57 3/4	60 1/4
Eastman Kodak	45 5/8	46 1/2
Exxon	52 1/2	52 7/8
Ford	43 1/8	43 1/4
General Electric	60 5/8	62 3/4
General Foods	83 1/4	81
General Motors	68 1/4	69 1/2
Goodyear	28 1/2	28 3/4
IBM	124 1/4	129 3/8
ITT	31 5/8	31 5/8
Mobil Oil	29 3/4	30 1/4
Pfizer	52	52
Schlumberger	37 7/8	38
Texaco	36 1/2	36 3/4
UAL Inc.	56 3/4	54 7/8
Union Carbide	48 5/8	48 1/4
US Steel	26 5/8	28
Westinghouse	35 3/8	35 1/4
Xerox Corp	54 3/4	54

LONDRES

Très légère reprise

Malgré les craintes suscitées par la fermeté persistante de la livre, contraire aux intérêts du commerce extérieur britannique, une légère reprise s'est produite en milieu de semaine avant que le marché s'immobilise à la veille du week-end. Fermeté des grands magasins. Hausse des Fonds d'État. Tassement des pétrolières.

Indices « FT » du 19 juillet : industrielles, 935,4 (contre 926) ; mines d'or, 404,9 (contre 392,4) ; Fonds d'État, 83,08 (contre 82,89).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
Beecham	303	313
Bowater	252	261
Brit. Petroleum	523	515
Charter	178	186
Courtaulds	136	132
De Beers (*)	545	558
Free State Ged. (*)	24 1/8	25 5/8
Glaxo	12	12 11/32
Gt. Univ. Stores	773	830
Imp. Chemical	699	694
Shell	675	683
Unilever	10 7/8	10 21/32
Vickers	275	253

(*) En dollars.

TOKYO

Une reprise contrastée

Une reprise s'est produite au Kabuto-cho favorisée par la baisse du dollar. Mais, entrecoupé de baisses, elle n'a permis au marché, malgré la progression enregistrée samedi matin, de retrouver ses niveaux du 13 juillet dernier déjà en dessous des cotes records atteintes précédemment. Le ralentissement de l'expansion américaine préoccupe les investisseurs. Indices du 20 juillet : Nikkei Dow Jones, 12 797,66 (contre 12 858,10) ; indice général, 1044,72 (contre 1048,30).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
Akaï	381	409
Bridgestone	546	560
Canon	1 000	991
Fuji Bank	1 800	1 710
Honda Motors	1 450	1 460
Matsushita Electric	1 280	1 320
Mitsubishi Heavy	327	329
Sony Corp.	3 830	3 840
Toyota Motors	1 230	1 230

FRANCFORT

Redressement

Le marché a retrouvé sa bonne humeur et, en fin de semaine, la remontée du dollar a favorisé une reprise des achats étrangers. D'un vendredi à l'autre, les niveaux de cours sont, en moyenne, remontés d'un peu plus de 1 %.

Indice de la Commerzbank du 19 juillet : 1 412,10 (contre 1 397,70).

	Cours 12 juill.	Cours 19 juill.
AEG	127,50	128,60
BASF	221,50	221,20
Bayer	225	222,50
Commerzbank	212,80	226
Deutschebank	565,50	580
Hoechst	224	223,30
Karstadt	244	234,90
Mannesman	193,70	196
Siemens	547,50	547,20
Volkswagen	314	307,90

Faits et chiffres

Social

● **Nouvelles inquiétudes de la CGC sur les retraites complémentaires.** – La polémique sur d'éventuels projets du gouvernement sur les régimes de retraite complémentaire rebondit. M. Paul Marchelli vient de réagir à la lettre de Mme Dufoix qui exprimait son intention de *« rendre plus transparentes les règles de fonctionnenement des différentes institutions »* (*le Monde* du 12 juillet). *« Sont-ce nos caisses de retraite complémentaire qui sont visées ?* demande le président de la CGC dans une lettre à Mme Dufoix. *Dans ce cas, je dois dire que je ne comprends pas vos intentions, car la responsabilité des partenaires sociaux dans la gestion de nos régimes est totale. »*

● **8 000 emplois pourraient être créés dans une zone franche franco-belgo-luxembourgeoise.** – Un pôle européen de développement, appelé Eurozone, situé à cheval sur les frontières française, belge et luxembourgeoise, a été créé le 19 juillet dans le but de revitaliser les bassins sidérurgiques de Longwy, de Rodange et d'Arthus. Les responsables du projet espèrent créer 8 000 emplois en dix ans dans cette zone de 400 hectares. Le parc d'activités économiques bénéficiera d'un régime douanier spécifique et d'aides à l'investissement qui pourront atteindre 40 % du montant des frais d'installation d'entreprises financées pour moitié par la Communauté européenne et pour l'autre moitié par les Etats concernés. Les gouvernements des trois pays s'engagent par ailleurs à effectuer des travaux de désenclavement routier et ferroviaire de l'Eurozone.

Transports

● **Accord formel sur les pavillons de complaisance à l'ONU.** – La conférence mondiale sur les pavillons de complaisance, réunissant une centaine de pays, qui s'est achevée le 19 juillet à Genève, est parvenue à un accord formel. Un *« lien véritable »* doit exister entre le navire et son pavillon, ont décidé les négociateurs, reposant sur trois éléments : la participation dans l'équipage de ressortissants de l'Etat du pavillon, la présence de capitaux de l'Etat du pavillon dans la propriété du navire, et, enfin, une représentation de la compagnie maritime dans l'Etat du pavillon. L'assemblée générale de l'ONU devra néanmoins décider d'une nouvelle conférence (la quatrième) consacrée à la rédaction de l'accord et surtout au choix des règles qui seront obligatoires et de celles qui seront facultatives. – (*AFP*.)

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

La France réaménage son emprunt d'octobre 1982

La France a décidé de réaménager l'euro-emprunt de 4 milliards de dollars qu'elle avait levé directement en octobre 1982 sous la direction de la Société générale. Après le remboursement par anticipation de 400 millions, son montant sera ramené à 3,6 milliards de dollars. Mais sa durée et son amortissement initial demeureront inchangés. Son échéance finale restera le 27 octobre 1992 et il continuera d'être amorti à raison de 20 % par an à partir d'octobre 1988. Sa structure restera *également la même : 35 %* du volume, c'est-à-dire 1,26 milliard de dollars, et demeurera sous la forme d'un prêt tiré et les 65 % restant, soit 2,34 milliards, sous forme d'un *accord de confirmation crédit stand-by.*

En revanche, le taux d'intérêt a taux variable qui était auparavant composé de l'addition d'une marge *uniforme* de 0,50 % au taux du Libor, de même que la commission d'engagement, seront dorénavant beaucoup plus bas. Sur la tranche de 1,26 milliard, l'intérêt sera l'ajout de 0,25 % jusqu'au 27 octobre 1989 puis de 0,1875 % pendant les trois dernières années. Il sera uniformément composé de l'addition de 0,25 % au taux du Libor sur les 65 % restant. Cette partie verra, en outre, sa commission d'engagement initiale de 0,25 % réduite à 0,0625 % jusqu'au 27 octobre 1989, puis à 0,10 % pendant les trois années suivantes. Ce réaménagement permettra à la France d'économiser quelque 10 millions de dollars d'intérêt par an, soit en tout 70 millions de dollars.

Les nouvelles conditions offertes par la France sont justes et équilibrées compte tenu de l'ampleur de l'eurocrédit. La commission d'engagement est provocante, mais son très bas niveau est compensé d'abord par le fait que le crédit est pour l'instant entièrement utilisé et ensuite par la marge raisonnable que les prêteurs encaisseront sur les fonds tirés. Dans le climat actuel, caractérisé par un manque d'eurocrédits bancaires et un appétit sans borne pour les actifs émanant de débiteurs de toute première qualité, l'offre de la République française sera certainement bien reçue. Les banques qui accepteront de continuer de prêter à la France sur la base des nouvelles conditions recevront une commission de renégociation de 0,10 %.

Préalablement, la Communauté économique européenne (CEE) avait, mardi, refinancé avec succès le dernier volet de son eurocrédit de 1,24 milliard de dollars sur sept ans levé pour le compte de la France en juillet 1983. L'opération s'est déroulée à New-York où la CEE a offert 240 millions de dollars sur trois ans à partir d'un coupon semestriel de 9,25 % sur un prix d'émission de 99,723, soit, au moment du lancement, 35 points de base de plus que le papier de même durée du Trésor américain. A l'issue d'un swap arrangé par la banque américaine Goldman Sachs qui dirigeait également cette émission « yankee », la CEE, et par voie de conséquence la France, se retrouvera avec des capitaux dont le coût sera de 40 à 50 points de base inférieur au taux du Libor. C'est donc là un sérieux avantage par rapport aux 37,5 et 0,50 points de base en sus du Libor que la CEE avait initialement accepté de payer sur successivement trois et quatre ans. Ce réaménagement s'inscrit dans l'esprit de l'euro-émission de 350 millions de dollars sur cinq ans à laquelle la CEE avait procédé au début de mois de juillet. Cette transaction elle aussi destinée *à refinancer une partie du crédit de* 1,24 milliard de dollars, avait été réalisée à partir d'un coupon de 9,625 % sur un prix de 99,75 pour procurer, via un swap, des capitaux à taux variable dont le coût est inférieur d'environ 50 points de base au Libor. Rappelons que le solde de 650 millions de dollars sera remboursé par anticipation par la France, et donc par la CEE. Combiné avec *les 400 millions que la* France va rembourser en avance sur son prêt de 4 milliards, c'est plus de 1 milliard de dollars que la République française aura remboursé par anticipation cette année.

La grande déprime du billet vert

Dans une ambiance déplorable, où l'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis se conjugue avec la chute du dollar, le secteur libellé dans la devise américaine du marché international des capitaux n'est guère brillant. Malgré tout son prestige, Texaco en a fait l'amère expérience avec une euro-émission de 300 millions de dollars proposée mercredi à 99,75 avec un coupon *annuel* de 10 %. Ces conditions représentaient le jour du lancement 23 points de base seulement de plus que le rendement qu'offrait les obligations du *Trésor américain de même* échéance. En fin de semaine, le papier Texaco se traitait avec une lamentable décote de près de 4 %, soit bien au-delà de la commission bancaire de 2 %.

Trafalgar House, la première société britannique de construction de logements, n'a pas été plus heureuse avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur sept ans proposé au pair avec un coupon annuel de 10,75 %, soit 100 points de base de plus que le rapport le même jour des « notes » à sept ans du gouvernement des Etats-Unis. La décote de 4 % qu'affichait vendredi le marché gris, par rapport à une commission de 1,875 % confirme la désertion des investisseurs. Même l'appât éventuel d'une cérémonie de signature pour conclure l'accord de prêt dans les eaux des Caraïbes à bord du *Queen Elizabeth II*, le somptueux paquebot dont Trafalgar House est l'orgueilleux propriétaire, ne suffirait pas à raviver l'intérêt pour l'émission, commentait plaisamment un eurobanquier à la veille du week-end.

Le marché de l'ECU bénéficie grandement de la désaffection envers le dollar. IBM World Trade Corporation a reconnu cette semaine la qualité de la devise de la CEE avec une euro-émission de 150 millions d'ECU sur cinq ans qui, sur un prix au pair, a la particularité d'être accompagnée du plus bas coupon jamais proposé dans ce secteur. Il est de seulement 8,25 %. Magie des noms ! Celui d'IBM a toujours fasciné les investisseurs. Faisant fi du coupon, ils se sont rués sur le papier.

L'euro-emprunt IBM comporte une autre facette tout aussi intéressante. Il sera, au terme d'un swap arrangé par la BNP, qui dirige l'émission, échangé contre 1 milliard de francs français à taux fixe, qui serviront à financer les investissements *dans l'Hexagone d'IBM* France. C'est, à notre connaissance, le plus grand swap effectué dans la devise française.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

• Coup d'arrêt à la chute du dollar • Effondrement de la lire

Une nouvelle glissade du dollar, puis une remontée brutale après un net coup d'arrêt et un effrondement de la lire qui rendait inévitable, vendredi en début d'après-midi, la fermeture des marchés des changes italiens : la semaine a été fertile en événements, surtout à la veille du *week-end*, où *la crise de la lire* a donné aux marchés une allure tout à fait folle.

Pour le dollar, la baisse du cours de la semaine précédente commençait par se poursuivre dans l'attente de précisions sur la santé du président Reagan. Paradoxalement, l'annonce du caractère cancéreux de son « polype » n'éveillait pas trop d'inquiétudes sur *le marché des* changes, le dollar restant impavide et se redressant plutôt. En revanche, l'approche de la publication des chiffres révisés sur la progression du *PNB américain au deuxième* trimestre (3,1 % en taux annuel sur l' « estimation avancée » du 20 juin dernier) rendait nerveux les opérateurs. La rumeur d'une révision en *baisse à 2 % ou même à 1,5 %* circulait activement et déprimait le dollar, qui tomba jeudi matin à 2,84 DM et à 8,62 F. Jeudi après-midi, l'annonce d'une progression de *1,7 % seulement de ce PNB (1 %* pour le premier semestre) jetait un froid, et le dollar plongeait à 2,82 DM et à 8,59 F. Puis tout changea.

La veille, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, avait révélé devant le Congrès que les autorités monétaires avaient favorisé, et dans une certaine mesure provoqué, la baisse du « billet vert », dont l'envolée avait littéralement ravagé l'industrie américaine et contribué, ainsi, au ralentissement de l'expansion.

En menant une politique du crédit plus accommodante, la Fed a été inspirée, « *dans une certaine mesure, par le souci de réduire la montée excessive et, à terme, insoutenable du dollar* », tout en étant consciente des limites et des risques d'un *repli* trop rapide de la monnaie américaine.

Le lendemain – après l'annonce des « mauvais » chiffres du PNB, M. Volcker précisait ces limites en ajoutant : « *Je ne suis pas intéressé à épouser le mouvement actuel du repli du dollar et à le pousser plus bas.* » Vingt-quatre heures auparavant, il avait averti qu'une chute trop rapide du « billet vert » constituerait « *la plus grave menace potentielle pour les progrès* [par les Etats-Unis] *accomplis* (...) *dans la lutte contre l'inflation* » (sous-entendu, la hausse du dollar, en favorisant les importations, a pesé sur les prix intérieurs et contenu l'inflation). En outre, M. Volcker laissait entendre que le taux d'escompte fédéral ne serait pas réduit à nouveau dans l'immédiat.

Le message était clair, et fut parfaitement perçu par les opérateurs, qui se hâtèrent de prendre leurs bénéfices en rachetant les dollars vendus souvent à découvert. Vendredi, une remontée brutale se produisait alors, jusqu'à 2,89 deutschemarks et 8,79 F, soit aux cours de la semaine précédente. La secousse a été forte, néanmoins, et a inquiété les milieux financiers internationaux. Les gérants suisses de portefeuille ont commencé à vendre des actifs en dollars, et l'Arabie saoudite, selon certaines sources, aurait vendu, en moins de deux semaines, pour 5 milliards de dollars de bons du Trésor des Etats-Unis, pour se prémunir contre une chute ultérieure. Il est possible que cette vente ait donné à penser à M. Volcker, qui a toujours souligné les dangers d'un recours aux emprunts étrangers pour couvrir le déficit budgétaire (à hauteur de 60 milliards de dollars en 1984).

La réaction technique qui s'est produite en fin de semaine n'a guère surpris les opérateurs sur graphiques, pour lesquels la résistance du dollar sur le palier de 2,82 deutschemarks impliquait une remontée aux alentours de 2,90 deutschemarks, phénomène qui, selon beaucoup de *spécialistes*, aurait dû se produire plus tôt : la baisse était trop rapide et trop forte. Mais, après un arrêt momentané entre 2,82 deutschemarks et 2,90 deutschemarks, il *n'est pas exclu que cette baisse* reprenne, avec comme palier de résistance suivant : 2,77 deutschemarks.

Le franc français n'a fait que *monter* cette semaine par rapport au mark, qui a « cassé » le palier des 3,04 F pour descendre à 3,0340 F, malgré les achats de soutien de la Banque de France par centaines de *millions* de marks et aussi de dollars, essentiellement à New-York.

En fin de semaine, toutefois, on voyait le mark remonter brutalement à Paris vers 3,0450 F, à la suite de l'effondrement de la lire, vendredi matin à Milan. La rumeur de dévaluation, évoquée déjà dans ces colonnes (*le Monde* daté 7-8 juillet 1985), provoquait une avalanche de ventes précipitées par la remontée du dollar. Les banques centrales de la CEE devaient soutenir massivement la lire, qui avait crevé son cours-plancher au sein du SME, en dépit de sa marge de fluctuation, spécialement agrandie à 6 %, et le ministre du Trésor italien devait se résoudre à fermer le marché des changes.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 JUILLET AU 19 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4000	–	11,4025	42,0609	34,6981	1,7241	30,7929	–
	1,3900	–	11,3992	41,6319	34,6620	1,7235	30,7692	0,0533
Paris	12,2780	8,7700	–	368,87	304,30	15,1207	270,05	–
	12,1937	8,7725	–	365,21	304,07	15,1197	269,92	4,6836
Zurich	3,3285	2,3775	27,1095	–	82,4947	4,0991	73,2102	–
	3,3388	2,4020	27,3815	–	83,2582	4,1399	73,9876	1,2824
Francfort ...	4,0348	2,8820	32,8620	121,22	–	4,9690	88,7452	–
	4,0101	2,8850	32,8871	120,10	–	4,9724	88,7692	1,5403
Bruxelles ...	81,2000	58,00	6,6135	24,3954	20,1249	–	17,8598	–
	80,6478	58,02	6,6138	24,1548	20,1109	–	17,8523	3,0977
Amsterdam ..	4,5465	3,2475	37,0296	136,59	112,68	5,5991	–	–
	4,5175	3,2500	37,0480	135,30	112,65	5,6015	–	1,7351
Milan	–	–	–	–	–	–	–	–
	2603,47	1873,00	213,51	779,76	649,22	32,2819	576,30	–
Tokyo	333,62	238,30	27,1721	100,23	82,6856	4,1086	73,3795	–
	334,99	241,00	27,4725	100,33	83,5355	4,1537	74,1538	0,1286

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 juillet, 3,6802 F contre 3,6400 F le vendredi 15 juillet.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

19 juillet 1985

LIVRE IRLANDAISE
COURONNE DANOISE
FRANC FRANÇAIS
FLORIN
MARK ALLEMAND
FRANC BELGE
LIRE ITALIENNE
Plafond
Plancher
0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25
–6,25
–6,50

* Système monétaire européen

Les matières premières

Reprise du sucre - Baisse du café

Le ralentissement de la croissance de l'économie américaine et la perspective d'une réduction des stocks stratégiques américains ne pouvaient apporter un quelconque réconfort aux marchés commerciaux. Toutefois, les écarts de cours sont restés, dans l'ensemble, modérés. Les fluctuations monétaires des deux monnaies directrices, le dollar et la livre, continuent à fausser quelque peu l'évolution réelle des cours.

MÉTAUX. – *L'augmentation plus importante des stocks britanniques de métal – 4 525 tonnes au lieu de 1 300 tonnes – a exercé peu d'influence sur l'évolution des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui tendent d'ailleurs à se stabiliser à leurs niveaux de la semaine précédente. Une mine, mais de faible capacité, va être remise en activité en septembre prochain au Canada. Les prix actuels du métal rouge restent encore loin d'être rémunérateurs pour les producteurs. Le seuil de rentabilité, estime le président d'une société exploitante, se situe aux alentours de 75 cents la livre... Il reste encore du chemin à parcourir pour y parvenir.*

Une légère amélioration a été enregistrée sur les cours de l'aluminium à Londres. Il faut s'attendre, selon les prévisions de certains spécialistes, à un accroissement de l'utilisation mondiale de métal au cours du second semestre, mais à un niveau inférieur à la consommation du semestre correspondant de 1984.

Les cours de l'étain tendent à se stabiliser tant à Londres qu'à Penang après la décision américaine de réduire les liquidations de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques à 36 430 tonnes. Il sera conservé 150 000 tonnes de métal en réserve. Les producteurs du Sud-Est asiatique vont être consultés lorsque les ventes de métal excédentaire dépasseront 3 000 tonnes par an ; leur suppression serait, certes, préférable, estiment-ils, pour le soutien du marché.

Reprise des cours du zinc à Londres, qui étaient revenus, il y a huit jours, à leurs niveaux les plus bas depuis deux ans. Les mesures de réduction d'activité prises par différents producteurs devraient permettre, peut-être, de mieux adapter l'offre à la demande.

CAOUTCHOUC. – *Fluctuations peu importantes sur les cours du naturel, grâce aux achats de soutien du directeur du stock régulateur. Les quantités déjà réitérées du marché s'élèvent à plus de 300 000 tonnes. Pour poursuivre sa politique, le directeur du stock régulateur disposera de moyens financiers accrus, les pays membres devant verser 100 millions de ringgits. Ce sera le cinquième appel de fonds depuis 1981, portant à 800 millions de ringgits les ressources financières du directeur du stock régulateur.*

DENRÉES. – *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du sucre ont bénéficié d'une reprise assez sensible. Mais ce mouvement sera-t-il appelé à se poursuivre ? En raison de conditions climatiques défavorables et de la diminution des superficies consacrées à la culture de la betterave, la récolte des pays de la CEE serait, selon les estimations d'une firme privée, inférieure de 400 000 tonnes au moins à la précédente. Nouvelle baisse des cours du café sur tous les marchés. La menace de gelées au Brésil tend à s'estomper. L'Organisation internationale du café se réunira la semaine prochaine à Londres pour étudier à nouveau la question à nouveau des exportations des pays membres vers les pays non membres.*

CÉRÉALES. – *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, en corrélation avec la perspective d'excédents relativement importants. Les cours du soja ont poursuivi leur mouvement de baisse. La décision prise par le Brésil de suspendre ses exportations de tourteaux et d'huile de soja n'a pas eu d'influence sur le marché. La récolte brésilienne de soja est évaluée entre 16 millions et 17,6 millions de tonnes, chiffre supérieur au précédent niveau record de 1980 (15,1 millions de tonnes).*

LES COURS DU 19 juillet 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high-grade), comptant, 1 055 (1 050) ; à trois mois, 1 057,50 (1 055,50) ; étain comptant, 9 155 (9 110) ; à trois mois, 9 120 (9 061) ; plomb, 291 (289,50) ; zinc, 538 (519) ; aluminium, 726,50 (725,50) ; nickel, 3 700 (3 620) ; argent (en pence par once troy), 436,50 (436). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,95 (60,10) ; argent (en dollars par once), 6,11 (6) ; platine (en dollars par once), 271,5 (264,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (30,75).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 60,77 (60,45) ; décembre, 61,15 (60,74). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 535 (537). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (55).

CAOUTCHOUC. – **Singapour** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 171,50-172,50 (171-171,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 066 (2 147) ; décembre, 2 097 (2 153) ; sucre, octobre, 3,26 (2,97) ; janvier, 3,38 (3,18) ; café, septembre, 135,66 (141,07) ; décembre, 137,38 (141,83). – **Londres** (en livres par tonne sauf pour le sucre en dollars par tonne) : sucre, août, 95 (88) ; octobre, 99,40 (90,80) ; café, septembre, 1 577 (1 684) ; novembre, 1 618 (1 720) ; cacao, septembre, 1 664 (1 731) ; décembre, 1 661 (1 710). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 008 (2 092) ; décembre, 1 995 (2 060) ; café, septembre, 1 895 (2 045) ; novembre, 1 950 (2 100) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 180 (1 168) ; décembre, 1 185 (1 170). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), août, 125,50 (131,20) ; septembre, 125 (130,10). – **Londres** (en livres par tonne), août, 107 (109,90) ; octobre 112,50 (115,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 306,25 (314,75) ; décembre, 314 (332,75) ; maïs, septembre, 251 (252,50) ; décembre, 239,25 (246,25).

INDICES. – Moody's, 914,20 (916,30) ; Reuter, 1 673,50 (1 698).

Marché monétaire et obligataire

Nouvelle réduction du taux en France

La Banque de France ayant, pour la deuxième fois en huit jours, abaissé d'un quart de point son taux d'intervention, le ramenant de 9 7/8 % à 9 5/8 %, en diminution d'un demi-point depuis le 11 juillet, les banques ont réduit de 0,40 % leur taux de base, qui revient de 11,25 % à 10,85 % et qui est passé sous la barre des 11 % pour la première fois depuis le 8 octobre 1979.

Sur le marché obligataire, le recul du loyer de l'argent sur le marché monétaire a eu un effet magique, en provoquant une reprise de la baisse de rendements qui butaient sur le court terme.

En Bourse de Paris, vendredi 19 juillet, au cours d'une séance qualifiée d'« extraordinaire », les rendements fléchissaient de 0,10 % d'un coup sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans, ramenés à 10,54 % contre 10,67 % le vendredi précédent, et de 0,8 % sur les emprunts d'Etat à moins des sept ans (10,29 % contre 10,40 %). Quant aux emprunts du secteur public, ils se sont traités en dessous de 12,6 à 11,94 %.

Du coup, le « papier » s'est enlevé comme des petits pains, même celui qui « collait » un peu aux doigts les jours précédents, comme l'emprunt de 4 milliards de francs de la Caisse pour le financement du développement industriel (CFDI), dont la tranche de 2 milliards à taux fixe à 10 % se trouvait initialement très délaissée, en dépit de ses « gadgets » : bon de souscription à exercer tous les trois mois pendant trois ans (quel casse-tête !). Quant aux 2 milliards de francs de titres participatifs de Gaz de France lancés à la veille du week-end, après analyse serrée de conditions de l'opération, et un instant d'hésitation, ils se sont enlevés, eux aussi, dans une sorte d'euphorie. Les professionnels, essentiellement les gestionnaires de SICAV, ont été séduits par lesdites conditions : deux tranches, l'une plutôt à taux fixe, l'autre plutôt à taux variable avec, pour les deux, une indexation sur la valeur ajoutée chez Gaz de France, garantissant les souscripteurs à la fois contre la baisse et contre la hausse des taux. Pour la semaine prochaine, on parle d'un emprunt EDF de 4 milliards de francs.

Au-delà de nos frontières, le vif recul du dollar a permis à la Banque fédérale d'Allemagne de réduire de 0,30 % son taux-plancher d'intervention sur le marché monétaire, le ramenant de 5,1 à 4,8 %. En outre, la Bundesbank a injecté 3 milliards de deutschemarks de plus dans l'économie allemande (9 milliards de francs) en augmentant d'autant les plafonds de réescompte octroyés aux banques. Les deux mesures *reflètent la politique de détente des* taux à petits pas que mènent les autorités monétaires à Francfort, sans toucher spectaculairement au taux d'escompte et au taux Lombard.

Aux Etats-Unis, c'est plutôt l'inverse. Certes, la Réserve fédérale, mardi 16 juillet, dans un rapport semestriel du Congrès très attendu, annonçait une révision en hausse des objectifs de croissance de la masse monétaire M1 (définition réduite à la monnaie fiduciaire et aux dépôts à vue), la fourchette passant de 4 %-7 % à 3 %-8 %. Bien plus, la base de référence retenue pour calculer cette progression sera constituée par les chiffres du deuxième trimestre 1985 et non plus ceux du quatrième trimestre 1984. Il était temps, car la masse monétaire M1 est en plein dérapage, probablement à la suite du ralentissement de la vitesse de la circulation de la monnaie et de certains changements dans la circulation de la monnaie et de certains changements dans la composition des agrégats. En fait, la Réserve fédérale ne pouvait se permettre de durcir sa politique pour freiner la croissance de M1, à laquelle elle attribue moins d'importance et qui devrait s'assagir d'ici la fin de l'année.

En conséquence, les taux d'intérêt s'orientaient à la baisse les jours suivants pour se tendre jeudi et vendredi. M. Volcker, président de la Fed, ayant précisé qu'il ne fallait *pas s'attendre, dans l'immédiat*, à une nouvelle réduction du taux de l'escompte, ni à un assouplissement supplémentaire de la politique menée jusqu'à maintenant. Pas de durcissement, *mais pas de laxisme*

F. R.

UN JOUR DANS LE MONDE

M. LE PEN EST PARTISAN D'INSTALLER DES MISSILES NUCLÉAIRES PLUTON EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, se prononce pour l'installation, en Allemagne fédérale, de tout ou partie des cinq régiments français d'artillerie nucléaire Pluton stationnés en france.

Dans le bimensuel d'informations de son mouvement, M. Le Pen écrit notamment :

« *C'est un long, vaste et coûteux effort que la France et ses alliés européens devront entreprendre pour compenser leur infériorité militaire actuelle. Dès à présent, on doit admettre : que nos cinq régiments de lance-missiles Pluton devraient, au moins partiellement, pouvoir stationner en territoire allemand, c'est-à-dire au contact du rideau de fer ; qu'il est nécessaire de mettre en fabrication la bombe à neutrons, seule capable de bloquer le déferlement des unités ennemies ; que nous devons participer, non en sous-traitants, mais en partenaires, à l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine ; qu'il faut prévoir enfin, pour les dix années à venir, un programme considérable de renforcement nucléaire et conventionnel (...).*

» *Tout cela – dont on ne doit pas exclure la lutte contre la guerre subversive – coûtera cher ? Assurément. Au moins 5 % à 6 % de notre PNB (au lieu de 3 % aujourd'hui)* », conclut M. Le Pen.

[Le missile Pluton porte à 120 kilomètres de distance une charge nucléaire de 10 à 25 kilotonnes (selon les cas). Il doit être remplacé, après 1992, par le missile Hadès, dont la portée sera de l'ordre de 350 kilomètres.]

En RDA

Le général Louchev est nommé commandant des troupes soviétiques

Le général Piotr Louchev a été nommé commandant en chef du groupe des forces soviétiques en RDA, a annoncé le vendredi 19 juillet, l'agence est-allemande ADN. Il remplace le général Mikhail Zaitsev, dont le départ avait été récemment annoncé, en même temps que celui du responsable politique des forces soviétiques en RDA, le général Lizitchev, promu chef de la direction politique de l'ensemble des armées.

Le général Louchev est né en 1923, et a commencé sa carrière dans l'armée en 1941. Diplômé de l'Académie de l'état-major général, membre du Comité central depuis 1981, il a occupé divers postes de responsabilité, notamment celui de commandant de la région militaire de Moscou, qu'il occupait depuis 1980. Il avait été, entre 1973 et 1975, premier commandant en chef adjoint des forces soviétiques en RDA, qui constituent un élément essentiel du dispositif militaire de l'URSS en Europe.

Une impressionnante concentration de forces

Berlin. – Les troupes soviétiques stationnées en RDA ne comptent pas moins de quatre cent vingt mille hommes. Ajoutées aux deux cent mille soldats de l'armée est-allemande, ces forces représentent, dans un pays qui est à peine plus grand que le Portugal, la plus importante concentration militaire au monde, selon les spécialistes occidentaux à Berlin-Ouest.

Fer de lance du pacte de Varsovie, le Groupe des forces soviétiques en Allemagne (GFSA) disposerait de 7 650 chars et de 740 chasseurs-bombardiers. Son équipement est ultramoderne. Dès qu'un nouveau matériel sort des usines d'armement soviétiques, il est en effet fourni, par priorité, aux forces stationnées en RDA. Ainsi, certaines unités soviétiques en Allemagne de l'Est sont déjà équipées du nouveau char T-80.

De même, le missile nucléaire tactique Frog a été remplacé dans toutes les unités par le nouveau missile SS-21. Dans l'armée est-allemande, le remplacement des missiles tactiques par les SS-21 est actuellement en cours, les charges nucléaires restant sous contrôle soviétique.

Une des plus fortes concentrations de troupes soviétiques et est-allemandes se trouve dans un rayon de 60 kilomètres autour de Berlin. Les forces du pacte de Varsovie alignent dans cette zone 130 000 hommes, 1 550 chars, 2 500 véhicules blindés, 1 200 pièces d'artillerie, ainsi que 240 chasseurs-bombardiers et 200 hélicoptères de combat.

A titre comparatif, les alliés occidentaux ne disposent à Berlin-Ouest que de 12 000 hommes, dont 2 800 Français. La milice ouvrière à Berlin-Est compte à elle seule 10 000 hommes, sur les 500 000 dans tout le pays.

Toujours selon des spécialistes occidentaux, les soldats soviétiques en RDA – bien que considérés comme l'élite de l'armée rouge – sont beaucoup moins disciplinés que leurs « frères d'armes » est-allemands avec lesquels ils ont d'ailleurs très peu de relations.

Les jeunes appelés soviétiques doivent servir en RDA pendant deux ans, sans aucune permission. Lors de leurs sorties en Allemagne de l'Est réservées aux visites de musées et de mémoriaux de guerre, ils sont systématiquement encadrés.

Cloîtrés le plus souvent dans leurs casernes et dans leurs quartiers, les soldats soviétiques ont peu de contacts avec la population est-allemande. Toujours selon des spécialistes occidentaux, cet isolement et l'ennui qui en résulte les poussent souvent à s'adonner à la boisson. N'ayant qu'une maigre solde, ils vendraient même fréquemment tout ce qui leur tombe sous la main, y compris parfois de l'équipement militaire, pour se procurer de l'alcool.

● *Manœuvres navales soviétiques dans l'Atlantique.* – Deux des plus grosses unités navales de l'URSS, le *Kiev* et le *Kirov*, ont rejoint, vendredi, quelque soixante-dix navires de guerre et sous-marins soviétiques qui participent à d'importantes manœuvres en mer de Norvège.

800 MILLIONS DE FRANCS EN JEU

Direction et syndicats de la SNCF s'accordent pour créer 35 comités d'établissement

Trente-cinq comités d'établissement et un comité central d'entreprise seront créés avant la fin de l'année à la SNCF. La direction et toutes les organisations syndicales de la Société nationale sont parvenues, le 19 juillet, à un accord. Celui-ci avait été rendu nécessaire par un arrêt du Conseil d'Etat, qui, à la demande des syndicats FO, CFTC et CGC, avait annulé, le 7 juin, la création de 327 comités d'établissement décidée en 1983. Le Conseil d'Etat avait estimé que « *la plupart des établissements auxquels était reconnue la qualité d'établissement distinct ne réunissaient pas les conditions nécessaires pour que les principales missions ou le fonctionnement normal des comités d'établissement puissent être assurés à ce niveau* ».

L'accord prévoit la création de 35 comités d'établissement, soit 25 au niveau de chacune des régions de la SNCF et 10 auprès des directions techniques, dont font partie le SERNAM et l'Armement naval. Des élections désigneront, le 10 octobre, les membres de ces comités. Le corps électoral de 250 000 cheminots sera réparti en trois collèges : exécution, maîtrise et cadres. Ces comités éliront à leur tour 37 représentants titulaires et 13 suppléants au comité central d'entreprise de la société nationale.

Par ailleurs des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail seront placés auprès de chaque établissement ferroviaire de plus de 300 agents. Une commission tripartite des statuts (Etat, direction, syndicats) fixera le nombre (entre 110 et 130) des commissions locales, étage intermédiaire destiné à entendre les informations sur la marche des établissements.

La direction s'est engagée à transférer le 1er janvier 1986 au nouveau comité central d'entreprise la gestion de 400 millions à 500 millions de francs en provenance du budget social de la SNCF, qui dépasse les 800 millions de francs. Ce transfert réclamé par la CGT, la CFDT et la FGAAC (conducteurs autonomes) concernerait 160 centres de vacances pour les enfants, 13 maisons familiales de vacances, 130 centres de loisirs, 300 bibliothécaires, 130 cantines et plus de 4 700 emplois permanents.

Cette nouvelle organisation sociale de la SNCF représente un échec pour la CGT. Ce syndicat avait fait prévaloir son point de vue en 1983 grâce à l'arbitrage de M. Charles Fiterman, alors ministre des transports, contre la direction de la SNCF qui soutenait que seul l'échelon régional ferroviaire disposait de compétences réelles, notamment en matière de gestion de personnel.

Les 327 comités d'établissement créés alors avaient pour avantage de profiter à la CGT beaucoup mieux implantée que les autres syndicats. Celle-ci avait obtenu le 15 décembre 1983 47,66 % des suffrages et 53,66 % des sièges. Le système défavorisait les plus petites formations syndicales comme FO, qui recueillait 8,03 % des suffrages mais seulement 2,93 % des sièges.

Selon toute vraisemblance, la majorité massive de la CGT au sein du comité central d'entreprise a vécu. La composition actuelle est de 14 CGT, 5 CFDT et 1 FGAAC. Dans le futur comité, une place sera faite à d'autres organisations syndicales.

Les syndicats FO, CFTC, CGC mais aussi les sénateurs de l'opposition ont de quoi être satisfaits, avec tous ceux qui redoutaient que la CGT ne parvienne à gérer à sa guise un budget colossal, comme à la caisse centrale et dans les 104 caisses d'action sociale d'EDF : 1,3 milliard de francs à EDF et 800 millions de francs à la SNCF.

Les élections du 10 octobre départageront définitivement la CGT et ses détracteurs. Celle-ci espère bien conserver le contrôle du comité central d'entreprise grâce à une alliance avec la CFDT, la Fédération maîtrise et cadres et le FGAAC, puisque, elles quatre, ces organisations totalisaient 84 % des suffrages exprimés en 1983. Les « petits » syndicats se prennent à rêver sinon d'un renversement pur et simple de la CGT, comme au comité d'entreprise de la RATP, du moins d'un partage minimum des responsabilités.

ALAIN FAUJAS.

A la suite d'un désaccord politique

QUATRE DÉPARTS AU « NOUVEL OBSERVATEUR »

Un désaccord politique sur la ligne rédactionnelle du *Nouvel Observateur* est à l'origine du départ de quatre journalistes qui, après avoir souhaité invoquer la clause de conscience, ont accepté de négocier avec la direction de l'hebdomadaire une procédure de licenciement. Il s'agit de Georges Mamy, rédacteur en chef adjoint, éditorialiste, Irène Allier (service politique), Nina Sutton (service étranger), Geneviève Cattan, assistante de rédaction chargée des relations avec les éditeurs.

Des voix s'étaient élevées récemment parmi les rédacteurs pour critiquer la nouvelle formule du journal qui, au-delà de la simple « cure de rajeunissement » décrite par la direction, leur semblait concerner également le fond.

« *La nouvelle formule qui fait du* Nouvel Observateur *un magazine plus léger, papillonnant, à la traîne des modes, et surtout moins politique, n'a pourtant fait qu'accentuer une évolution qui date de 1981* », estime Georges Mamy, qui est entré au magazine en 1973 comme chef du service politique. *Une dérive droitière s'est peu à peu confirmée, qui contredit la* « charte » *initiale, écrite il y a une vingtaine d'années et selon laquelle* le Nouvel Observateur *se présentait comme un journal* « politique », « de gauche », *mais pas* « d'une gauche ». *Il se voulait lieu de rassemblement et de réflexion. Ce n'est plus le cas. Les débats ont disparu, certains courants sont largement privilégiés, et l'on sacrifie nos principes au nom du* « réalisme », *du* « pragmatisme » *et de* « l'air du temps ».

Aucun des quatre journalistes partants n'a, pour le moment, d'autre projet professionnel.

A. Co.

PIERRE BOULEZ A L'OPÉRA BASTILLE

Pierre Boulez a été nommé vice-président de l'établissement public de l'Opéra Bastille, au cours de la dernière réunion de son conseil d'administration, le 9 juillet dernier, annonce la *Lettre d'information* de la Mission de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme.

Cette nomination, précise l'établissement public de l'Opéra Bastille, sera suivie, dans les mois à venir, de celle du directeur artistique, poste libre depuis un an à la suite du départ de Jean-Pierre Brossman. Ce dernier avait été chargé d'organiser l'ouverture anticipée de la salle modulable, projet qui avait finalement été abandonné. Tandis que le directeur artistique sera chargé de préparer la première saison, qui débutera le 14 juillet 1989, Pierre Boulez sera « délégué aux questions artistiques ». Son rôle sera principalement d'établir la liaison entre le conseil d'administration, dont il est membre depuis l'origine, et les structures d'utilisation.

M. Fabius, l'ordinateur et le verre de lait

Des Hautes Pyrénées au Morbihan, en passant par la Drôme et l'Indre-et-Loire. En avion, en hélicoptère et en voiture, M. Laurent Fabius a fait vendredi 19 juillet, en douze heure d'horloge, un tour de France du plan « Informatique pour tous » qu'il a lancé en janvier dernier (*le Monde* du 26 janvier) Objectif : vérifier que ses décisions sont bien appliquées, jusque dans les plus petites communes.

Le plan « *Informatique pour tous* » consiste à équiper tous les établissements scolaires et universitaires en matériel informatique, afin d'y initier les jeunes mais aussi le grand public.

L'été n'interrompt pas la mise en œuvre du plan puisque les livraisons continuent. A la fin de l'année, le parc informatique comptera 160 000 machines. Surtout M. Fabius a gagné un autre pari : celui de former les enseignants pendant les vacances, afin de ne pas perturber l'année scolaire. Au lycée Camille Vernet de Valence (Drôme), alors que la température incitait plutôt à la détente, instituteurs et professeurs de la région étaient studieusement installés à leur clavier découvrant soit l'outil lui-même, soit ses possibilités pédagogiques.

Initiation plutôt que formation. « *Nous irons plus loin* » a répondu le premier ministre aux stagiaires restés sur leur faim. Des crédits inscrits au prochain budget devraient permettre de renforcer la formation des enseignants.

Le maire, socialiste, de Beaufort-sur-Gervanne (283 habitants), avait osé une comparaison entre l'ordinateur, mis aujourd'hui à la disposition de tous par M. Fabius, et le verre de lait, autrefois distribué aux écoliers à l'initiative de Pierre Mendès France. « *Il faut rester modeste même quand on est premier ministre,* a répondu, très applaudi, M. Fabius. *Mais,* a-t-il conclu, *s'il doit y avoir comparaison, je peux dire que Pierre Mendès France savait que le plus important, quand on dirige un pays, c'est de préparer le futur.* »

C.A.

L'instruction du dossier Klaus Barbie est terminée

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Christian Riss, le juge d'instruction lyonnais chargé du dossier Klaus Barbie, a rendu, vendredi 19 juillet, son ordonnance de clôture d'instruction. Peu de surprises apparaissent dans les conclusions définitives du magistrat aussitôt transmises au procureur général Pierre Truche, qui saisira la chambre d'accusation. Celle-ci a deux mois pour statuer et rédiger l'acte de renvoi définitif devant la cour d'assises du Rhône. Même si des appels, puis des pourvois, devaient intervenir, il semble que les délais annoncés aient toutes les chances d'être respectés : le procès Barbie devrait débuter fin octobre ou début novembre et le verdict pourrait être rendu à la fin de l'année.

L'ordonnance de M. Riss écarte, comme prévu, du dossier une partie des faits reprochés à l'ancien responsable de la Gestapo de Lyon : il s'agit des « crimes de guerre » déjà jugés (dans cette catégorie se trouve l'affaire des otages de l'Ecole de santé militaire de janvier 1944) ou des faits pouvant précisément se rapporter à cette notion plus restrictive que celle de « crimes contre l'humanité ». Dans cette classe se placent des faits tels que les exécutions de résistants à Saint-Genis-Laval en août 1944 ou le démantèlement du réseau « Résistance-Fer » d'Oullins, le 9 août. Une autre inculpation a été abandonnée : celle d'« assassinats ». L'instruction n'a pu apporter la preuve que Klaus Barbie ait personnellement assassiné quelqu'un. Le seul témoignage figurant au dossier sur ce sujet n'a pu être retenu : il a été impossible d'identifier les deux juifs « déguisés en gendarmes » qui auraient été exécutés par le chef nazi.

Les charges retenues contre Klaus Barbie restent néanmoins nombreuses. Citons les accusations individuelles d'une vingtaine de juifs ayant eu, directement, à subir ses décisions ; la rafle de l'Union juive de la rue Sainte-Catherine ; la déportation de trois cent huit juifs dans le « dernier convoi » qui a quitté Lyon le 11 août 1944 et où se trouvaient aussi plus de trois cents résistants ; l'affaire des enfants d'Izieu. Pour celle-ci, l'accusation pourra s'appuyer sur une instruction très serrée : le juge d'instruction a remonté la filière du fameux « télex » qui accuse Klaus Barbie. Cette pièce a même été présentée au docteur Knochen, grand responsable de la Sipo-SD pour toute la France et supérieur hiérarchique de Barbie. L'identité du télexiste – mort en Allemagne – a été formellement établie. Toujours à propos de cette affaire, M. Riss a retenu un chef d'inculpation quelque peu inattendu : « *Enlèvements d'enfants suivis de mort* » au lieu d'« *arrestations, déportations et assassinats* ».

M. Riss n'a, d'autre part, éliminé qu'une vingtaine de constitutions de parties civiles sur les cent trente initiales.

CLAUDE RÉGENT.

En République sud-africaine

L'ÉTAT D'URGENCE EST DÉCRÉTÉ DANS TRENTE-SIX DISTRICTS DU PAYS DONT JOHANNESBURG

Johannesburg (*AFP*). – Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, samedi 20 juillet, que l'état d'urgence était décrété à partir de 0 h locale dimanche, dans trente-six districts d'Afrique du Sud, y compris Johannesburg.

La décision du président sud-africain, annoncée lors d'une conférence de presse réservée aux medias sud-africains, est rapportée samedi par l'agence de presse sud-africaine Sapa. L'état d'urgence, a déclaré M. Botha, vise à faire face à l'agitation croissante dans le pays, en particulier dans les cités réservées aux Noirs.

La radio sud-africaine avait souligné, vendredi, que les violences dans les cités noires, qui sont devenues quotidiennes depuis plusieurs semaines, faisaient partie d'une vaste campagne « *révolutionnaire* », et que, face à cette situation, les autorités sud-africaines réprimeraient avec encore plus de sévérité les troubles dans les townships. « *Une action ferme, pour mettre fin* (aux désordres) *coûtera très cher (...), mais le rétablissement de l'ordre est devenu une condition essentielle (...) au processus de réforme* », indiquait la radio.

● *Une enseignante américaine dans la navette en janvier 1986.* – Mme Sharon Christa McAuliffe, âgée de trente-six ans, professeur d'enseignement secondaire et mère de deux enfants, participera, en janvier 1986, à un vol d'une semaine de la navette spatiale *Challenger* aux côtés d'astronautes professionnels.

TÉHÉRAN ANNONCE AVOIR ABATTU UN AVION IRAKIEN

Bagdad (*AP*). – L'Iran a annoncé samedi que ses unités navales avaient attaqué le gisement pétrolifère iranien de Cyrus, ce qui a provoqué un incendie dans quatre puits et une cuve, tandis que Téhéran annonçait de son côté avoir abattu un appareil irakien.

Selon un porte-parole militaire irakien, une station de pompage a également été détruite. Un aviso-torpilleur iranien qui croisait au large du champ pétrolifère a été « attaqué et immédiatement coulé ».

● *L'un des fils d'Ali Bhutto trouvé mort à Cannes.* – Narwaz Khan Bhutto, l'un des fils, âgé de vingt-sept ans, de l'ancien premier ministre pakistanais Zulfiqar Ali Bhutto, a été trouvé mort, jeudi 18 juillet, par sa femme, dans son appartement à Cannes. La police a indiqué que le corps ne portait pas de traces de violences. Narwaz Khan Bhutto a souvent été accusé par les autorités et la presse pakistanaises d'animer, derrière son frère aîné, Murtaza, le groupe Al-Zulfiqar – du prénom de l'ancien premier ministre condamné à mort et pendu en 1979, – qui s'était notamment illustré en détournant, en mars 1981, un avion de ligne

Le président des salles de ventes Christie's démissionne

M. David Bathurst, président des prestigieuses salles de ventes Christie's, à New-York et à Londres, a démissionné le 19 juillet. Il a dû, en effet, admettre avoir diffusé de fausses informations, en 1981, après une vente de tableaux impressionnistes à New-York.

Dans le communiqué rituel qui suit les vacations importantes, M. Bathurst avait annoncé la vente pour 5,6 millions de dollars (soit 50 millions de francs) de trois tableaux, un Gauguin, un Degas et un Van Gogh. En fait, seul le Degas avait été acheté pour 2,2 millions de dollars, les deux autres n'ayant pas trouvé preneur pour les sommes demandées.

Le président de Christie's, qui a reconnu avoir menti devant une cour de New-York, le 2 juillet, a expliqué son comportement par la crainte d'une dépression du marché mondial de la peinture impressionniste, non par intérêt personnel. Il conservera d'ailleurs la fonction de directeur de la salle de Londres. La branche new-yorkaise de Christie's, de son côté, pourra continuer à opérer, après paiement d'une amende de 80 000 dollars à la ville de New-York. Le département pour la protection des consommateurs de la ville a cependant indiqué qu'il allait poursuivre son enquête sur les pratiques controversées des salles de ventes publiques – Christie's affirmant pour sa part qu'elle coopérerait à cette enquête.

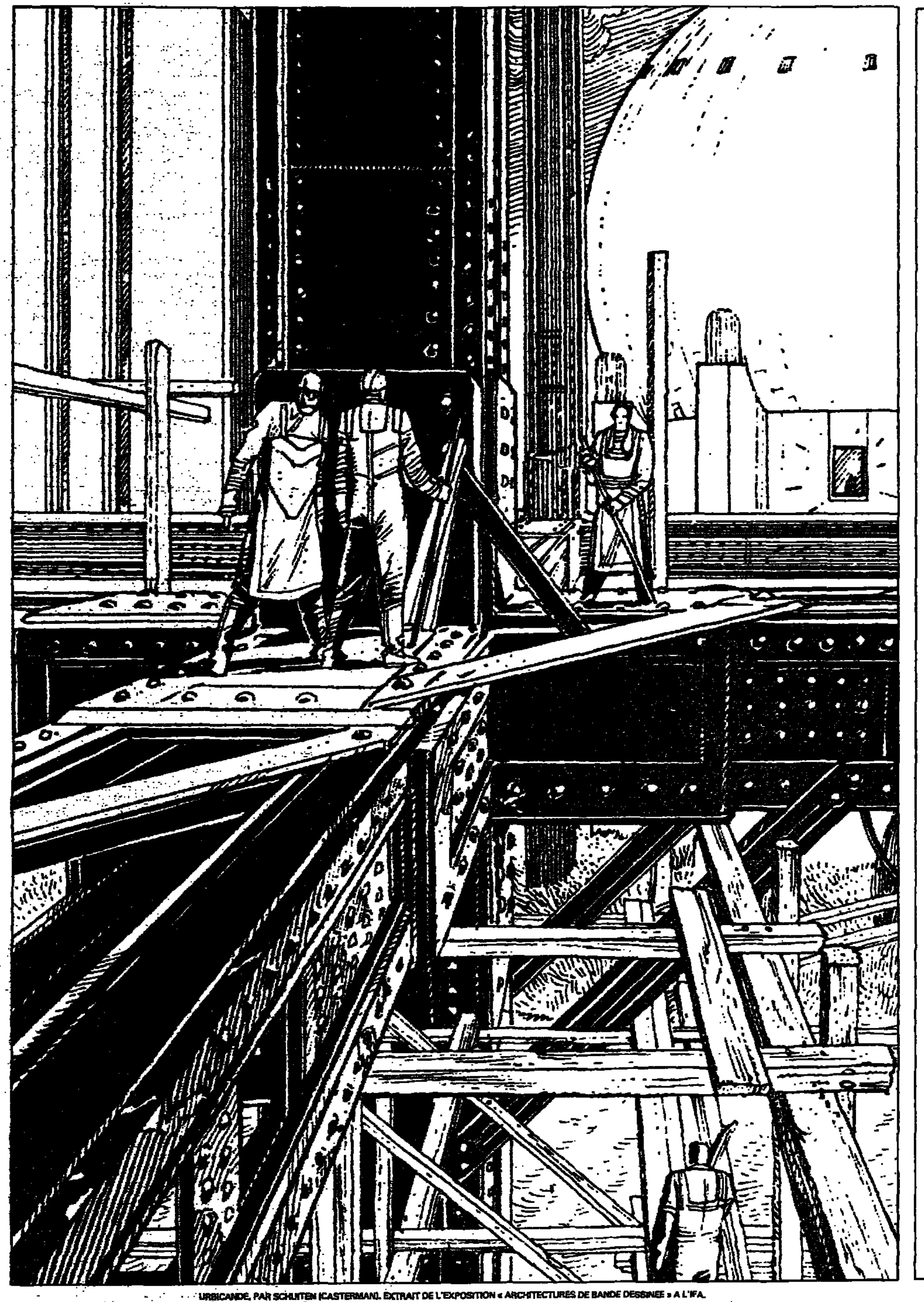
Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8 MHz)

LUNDI 22 JUILLET
« le Monde » reçoit
CHRISTIAN DELORME
prêtre aux Minguettes
avec
PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1985 a été tiré à 439 832 exemplaires

A B C D F G H

Le Monde
AUJOURD'HUI



URBICANDE, PAR SCHUITEN (CASTERMAN). EXTRAIT DE L'EXPOSITION « ARCHITECTURES DE BANDE DESSINÉE » A L'IFA.

LA FRANCE EN CHANTIERS

CINÉMA YOUGOSLAVE A LA ROCHELLE

Les œuvres des jeunes cinéastes yougoslaves ont séduit les 15 000 spectateurs assidus du dernier Festival de La Rochelle. Après Cannes, qui s'était enthousiasmé pour le film d'Emil Kusturica, *Papa est en voyage d'affaires*, le public rochelais a pu apprécier les longs métrages les plus marquants d'un art réconcilié avec le divertissement le plus pur, l'imaginaire de créateurs libérés de l'idéologie procommuniste qui marquait les films de leurs prédécesseurs.
Karanovic, Grlic, Marcovic, sont les noms qui, avec celui du metteur en scène *de la palme d'or cannoise, devraient rapidement devenir familiers* aux cinéphiles français.



D.R.

« PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES », FILM D'EMIL KUSTURICA.

Supplément au n° 12 589. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 21-Lundi 22 juillet 1985.

AUTOMOBILE ET RÉGLEMENTATIONS INEPTES

Dans la controverse ouverte dans les colonnes du *Monde Aujourd'hui*, depuis quelques semaines, je voudrais m'associer chaleureusement aux réflexions de Louis Frezouls et Jean Imbert (vos éditions datées 30 juin-1er juillet et 7-8 juillet 1985), après la publication du dossier « Automobile et vitesse » paru dans votre supplément daté 23-24 juin 1985.

Je voudrais insister sur un aspect du sujet qui me paraît relever de la déontologie de l'action administrative et du code de « bonne conduite », non sur la route, mais dans le gouvernement démocratique d'un pays. Certes, les textes qui fixent les limitations de vitesse sont parfaitement légaux. Des décrets, des arrêtés, conformes à la loi et aux pouvoirs réglementaires reconnus aux ministres par la Constitution, peuvent difficilement être contestés dans leur forme.

Mais il y a utilisation abusive du pouvoir réglementaire par l'autorité administrative, lorsqu'elle édicte des règlements tels que, à tout moment, la moitié ou les trois quarts des usagers se trouvent en infraction. Comme vos correspondants, je suis de ceux, innombrables, qui, pratiquement, roulent en permanence au-dessus des vitesses limites, parce qu'il est matériellement impossible de faire autrement.

A tout moment, la plupart des conducteurs risquent, selon l'humeur des autorités préfectorales, de police ou de gendarmerie, d'être victimes de contrôles presque toujours exercés de manière à les piéger (en dissimulant les radars et les fonctionnaires) et peuvent avoir, puisque l'on brandit la menace du retrait de permis, des conséquences graves sur leur activité. (Ce système de piégeage signifie aussi que l'on cherche plus à réaliser des palmarès de « prises » qu'à influencer réellement les vitesses pratiquées sur la route.)

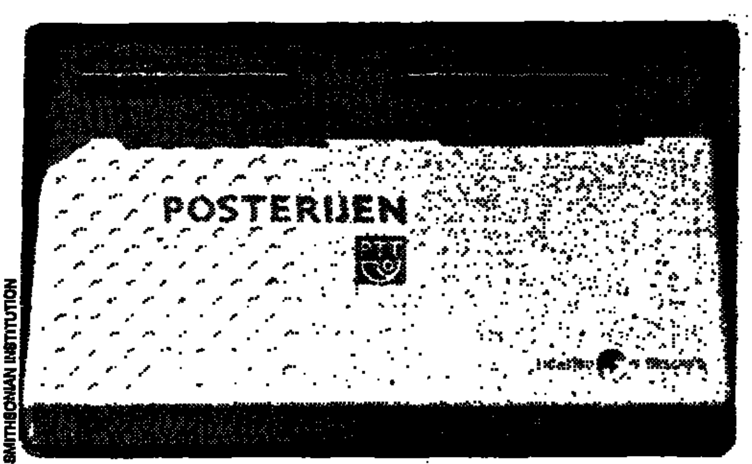
Ce procédé réglementaire est contraire aux bonnes règles d'une société démocratique. En obligeant une majorité de gens à être constamment en infraction, il s'apparente aux procédés par lesquels les régimes autoritaires piègent leurs opposants, ou encore à ceux qu'utilisait le gouvernement de Louis XIV à l'égard des protestants ; encore, dans ces cas, ne s'agit-il que de minorités. Je remarque d'ailleurs que le mécanisme de l'action abusive de l'administration est parfaitement analysé dans l'article de François Dupuy et Jean-Claude Thoenig consacré aux routiers (*le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 juin).

Un exemple parfait de réglementation abusive est la limitation à 60 km/h dans les agglomérations. Tout le monde sait que l'on doit souvent franchir à 30 ou 40 km/h certaines agglomérations, mais que d'autres peuvent être traversées à 80 km/h sans aucun danger, d'autant que la délimitation des lieux réputés « agglomération » relève de la plus grande fantaisie.

A une époque où l'on parle de décentralisation (c'est même le nom du ministère de l'intérieur !) il y a là un vestige d'une administration centralisée à l'excès : ainsi, des fonctionnaires parisiens ont décidé que dans des dizaines de milliers d'agglomérations de France, à tout instant, qu'il soit jour ou nuit, qu'il fasse brouillard, pluie, vent ou beau temps, neige ou verglas, que la rue soit pavée, sinueuse, ou dégagée et moderne avec une large visibilité, des millions de conducteurs doivent rouler à la même vitesse ! C'est inepte, inapplicable et abusif.

Une telle réglementation ne peut qu'être le support de sanctions arbitraires. Essayez de faire plusieurs centaines de kilomètres en respectant la limitation à 60 km/h ; vous ne pouvez « tenir le coup » que dans le début du parcours et vous devez rapidement renoncer ; c'est psychologiquement et matériellement intenable !

PIERRE FOURNIER,
haut fonctionnaire retraité
(Taverny, Val-d'Oise).



SMITHSONIAN INSTITUTION

Boîte aux lettres des Pays-Bas pour La Haye, Scheveningen, Rijswijk et autres destinations.

EXCÈS DE VITESSE

Il est étonnant de lire la lettre intitulée « La vitesse, le mensonge et le courage » dans *le Monde Aujourd'hui*. L'optimisme de l'auteur à propos de l'« intelligence » (c'est le terme qu'il emploie) des conducteurs est stupéfiant. Cela est une première remarque.

La seconde porte sur le nombre de mètres que parcourt après freinage une voiture roulant à 120, 140 ou 150 km/h, sans compter le temps de réaction devant l'incident imprévu, variable selon les conducteurs. Votre correspondant semble l'ignorer.

Enfin, est-il opportun de demander — et avec quelle suffisance ! — le relèvement des limitations de vitesse, au moment précis où les constructeurs français d'automobiles font de cette limitation leur principal argument contre la démarche pressante de leurs concurrents étrangers en faveur de l'essence sans plomb, qui entraînerait un surcoût pour les automobilistes français ?

N'ayant pas de motifs de faire confiance à la dextérité des conducteurs (je ne parlerai pas pour ma part de leur « intelligence ») — au contraire, ayant moi-même été gravement accidenté, alors que j'étais à l'arrêt à un feu, par un camion en dépassement de vitesse qui, de ce fait, n'a pu s'arrêter à temps et m'a heurté, — je reste partisan de la limitation de vitesse telle qu'elle existe actuellement, et mon regret est que les infractions ne soient que rarement sanctionnées.

J. BOIREAU
(Antibes, Alpes-Maritimes).

AVERTISSEUR

Vous avez consacré une grande partie d'un *Monde Aujourd'hui* daté 23-24 juin 1985 aux effets néfastes de l'excès de la vitesse automobile. Je pense que vous auriez pu ajouter à ces effets... ceux du bruit.

En effet, plus on va vite, plus le moteur est bruyant. Mais, de plus, plus on va vite... plus on klaxonne ! Et cela spécialement la nuit, où, plutôt que de ralentir à un carrefour et de se contenter d'un appel lumineux, on « bombarde » à travers le quartier endormi un bon coup d'avertisseur.

NICOLE JEAN
(Montpellier, Hérault).

TAXES AU TAC

A la suite de l'article d'Alain Vernholes intitulé « Quand l'Etat prend de l'assurance » (*le Monde* daté 7-8 juillet), je voudrais vous faire part de la réflexion suivante : chaque année, l'automobile et la moto font douze mille morts, c'est connu, mais sait-on le nombre de blessés ? Trois cent mille par an. C'est dire le nombre de journées d'hospitalisation, de journées de travail perdues et d'opérations réalisées. Et encore ce chiffre ne tient pas compte des blessés non opérés, ni recensés par les services de police et de gendarmerie.

Il suffit de passer une nuit dans un service de chirurgie de garde de la région parisienne, où passent un grand nombre de personnes — renversées ou heurtées par une voiture, amenées par la famille ou des amis, soignées simplement par suture ou plâtre et ne possédant pas d'assurance civile, — pour se faire une idée réelle de la « pression » de l'automobile sur le pays (aussi bien sur le plan humain que financier).

Pour ma part, je trouve normal que les automobilistes et motards soient sollicités pour financer la part qu'ils représentent dans la Sécurité sociale, et je ne vois pas en quoi les non-automobilistes (car contrairement à ce que laisse supposer l'article, on peut encore en France travailler sans avoir recours à l'automobile, c'est une question d'organisation) doivent payer pour la stupidité de leurs congénères à roues.

De même je trouvais judicieux de surtaxer en faveur de la Sécurité sociale le tabac et l'alcool (qui, bon an mal an, tuent entre 60 000 et 100 000 personnes, suivant le mode de calcul) et j'ai été choqué de la levée de boucliers que ces saines mesures ont provoquée.

LAURENT GERBAUD
(Paris).

LOUIS XVI ET LA BASTILLE

Il est dommage que, dans *le Monde* comme ailleurs, l'évocation de la prise de la Bastille suscite un oubli fâcheux. Dommage car l'« affaire » prend alors une tournure originale. Il faut savoir en effet que le premier Français qui songea à détruire la vieille forteresse de Charles V fut Louis XVI lui-même.

Cela peut être un élément de réponse aux questions que se pose Rita Hermon-Belot, auteur de l'article par ailleurs fort intéressant intitulé « 1789-1790 : de la Bastille au Champ-de-Mars », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 14-15 juillet 1985.

Louis XVI avait pris cette décision pour la simple raison qu'elle n'« abritait » pratiquement plus personne et qu'elle pesait lourd dans le Trésor royal. Le roi avait songé à transférer les derniers prisonniers (ils étaient sept, je crois, dont deux ou trois aliénés) à Vincennes.

Une fois la Bastille démolie, Versailles voulait créer, comme c'était la coutume, une place à la gloire de Louis XVI. Cela est si vrai que des études ont été faites à ce propos et que des dessins de statues du roi à cheval ont été présentés à Louis XVI.

PIERRE PELLIN
(Paris).

L'ÉROSION DU LITTORAL

Après la publication de l'article intitulé « Plages à la dérive » dans le Monde Aujourd'hui *daté 23-24 juin 1985, nous avons reçu de Jacques Oudin, président du syndicat intercommunal de l'île de Noirmoutier, la lettre suivante :*

Je voudrais signaler à vos lecteurs qu'après le colloque de l'Association nationale des élus du littoral organisé le 3 mai 1985 dans l'île sur le thème de l'érosion du littoral et de la défense contre la mer, nous avons édité une brochure que l'on peut se procurer auprès du syndicat à l'adresse suivante : SIVOM, île de Noirmoutier, hôtel de ville, 85330 Noirmoutier-en-l'île.

Chronique

824-24-25, J'ÉCOUTE

par Bruno Frappat

C'EST bien connu : plus ça communique, moins on se parle. Réseaux pensants, ondes en faisceaux, fibres optiques, câbles coaxiaux, répondeurs à mémoire, bip-bip, driing, tut-tut... Ça sonne de tous les côtés et rien ne passe. Ou si peu.

Toutes les béquilles téléphoniques ou télématiques fixées en guise de prothèse aux individus fragiles de ce siècle finissant, que pèsent-elles face à une heure d'angoisse ou d'abandon, à ces moments glauques, où tout paraît basculer dans la déréliction ?

Ce que vaut la voix qui répond ou l'oreille qui écoute : le meilleur et le pire. Il y a des mains qui se tendent, il y a aussi des oreilles qui se tendent. Depuis le 1er juin, une cinquantaine de psychiatres, psychanalystes et psychologues ont créé à Paris, sous l'égide de l'association SOS-Psy, des permanences téléphoniques (au 824-24-25) qui fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, gratuitement et dans l'anonymat le plus complet (de part et d'autre).

Un moment de déprime ? SOS-Psy ! Une angoisse impossible à faire partager à l'entourage, la tentation du vide ? SOS-Psy ! Une séparation douloureuse, une envie de meurtre, des pensées inavouables ? Encore et toujours SOS-Psy !

Cela se passe sur un boulevard de Paris, côté ensoleillé, dans un grand appartement. Sur une table sont posés trois ou quatre appareils téléphoniques. La rumeur de la ville est amortie par le surplomb d'un balcon très large. Sur le mur du fond, un tableau : on y voit une forme humaine tentant de s'échapper — maladroitement — vers un coin du tableau. L'autre coin est occupé, précisément, par un coin, l'angle de deux murs, nus et rouges. Fuite vers quelle issue ?

Lignes groupées

C'est vers cette pièce que convergent, depuis près de deux mois, d'innombrables détresses. Par les six lignes groupées de ce standard abonde — surabonde parfois — le courant surprenant, multiforme et inattendu de la misère mentale et affective. Plusieurs dizaines d'appels par jour !

Ecoutons au hasard ces voix de passage. Une voix de femme : « *Ah ! Vous êtes des psychiatres... C'est un mot qui fait peur. On a tout de suite l'impression qu'on n'est pas loin de l'hôpital psychiatrique.* » Elle tourne autour du pot pendant de longues minutes, parlant « *des gens fragiles* », jusqu'au moment où le psy de service réoriente l'entretien : « *Mais vous, qu'est-ce qui vous arrive ?* » La voix : « *Oh ! moi, je mourrai jeune, ce n'est pas très grave.* » Elle parle de son « *épuisement* ».

Les gens ne sont pas tendres. Ils lui disent qu'elle « *n'a pas de courage* », « *pas de caractère* ». La voix, ferme jusqu'alors, se fait plus vacillante : « *Pour moi on a trop tiré sur la corde. Je suis trop vieille. J'ai quarante-cinq ans, c'est irréparable.* » Elle se met à parler d'une fille — sa fille unique — qui l'a littéralement vidée de sa substance avant de la quitter. Une fille caractérielle, colérique, abusive comme il y a des mères abusives.

« *Aujourd'hui, plus rien ne me plaît. Je n'ai plus la force de rien faire. Ah ! les médecins !* [elle ricane] *Tout ce qu'ils trouvent à faire, c'est à me donner des fortifiants alors que je suis en plein naufrage ! Il y a longtemps que je devrais être morte ou en hôpital psychiatrique.* » Cette femme est seule depuis six ans. Plus de mari, plus d'enfant, plus de relations de travail (elle travaille à domicile) : « *Je suis une sorte de fantôme.* »

Au thérapeute : « *Cela me fait du bien d'entendre que je ne suis pas si folle !* » — « *Le problème n'est pas là : vous n'êtes pas folle, vous souffrez.* » — « *Vous ête rassurant, et sympathique : vous ne portez pas de jugement.* »

Une autre femme appelle de banlieue. Elle paraît très énervée, survoltée même : « *Allô ! SOS-Psy ? Bon, écoutez, je ne sais pas ce qui se passe avec mon fils aîné. Il a seize ans. Il ne dit pas un mot, ne fait rien à l'école. Il avait une bête — une tourterelle — il n'arrêtait pas de lui flanquer des coups... Evidemment l'animal n'a pas vécu ! Vous comprenez ? J'en ai par-dessus la tête de ce gosse qui n'est pas comme les autres. Et je ne vous parle pas de son père : question psychologie, c'est rien du tout.* » Le thérapeute : « *Dites-moi, madame, pensez-vous que votre fils pourrait nous appeler lui-même ?* » — « *Hou la-la ! Il est tellement bizarre... Ah ! Si, il y a une chose qu'il aime bien, c'est être dans la forêt à se promener avec son chien.* » — « *Je crois qu'il faudrait que quelqu'un puisse parler avec votre fils.* » On lui donne l'adresse d'un dispensaire d'hygiène mentale. Elle note : « *Hy-gi-ène-men-ta-le* ». Elle remercie et raccroche.

Survient un maniaque du téléphone : « *Allô ! SOS-Psy ? Vous êtes des criminels et des salauds !* » Il raccroche. C'est au tour d'un homme à la voix mourante — il appelle du bureau mais paraît ivre — d'exposer ses problèmes conjugaux. Lui succède un jeune garçon, à la voix saccadée : « *C'est comme si ma tête allait exploser ! Je suis comme quelqu'un d'autre ! Je pèse des tonnes ! Je suis l'ombre de moi-même, physiquement et intellectuellement. Je ne peux plus sortir ni travailler. Je n'ai pas un centime. Ça devient dingue !* » C'est un appel au secours en bonne et due forme. Il ne « *veut plus voir de psychiatres* ». Il le faudra quand même, sans doute.

« J'avais un ami »

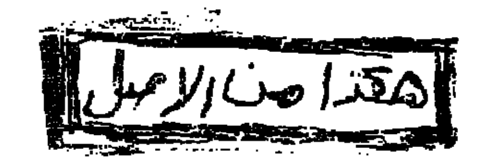
Il y aura aussi la petite vieille à la voix si timide qu'on l'entend à peine se plaindre au bout du fil : « *J'avais un ami, un compagnon, depuis quinze ans, mais sa famille ne m'a jamais acceptée. Depuis deux ans, il vit chez sa fille, et je n'ai pratiquement plus le droit de le voir. J'essaie de remonter la pente mais je n'y arrive pas. Je suis valide mais ne suis plus motivée par rien. Je finis par perdre mes facultés. Je sais maintenant que je suis vieille, seule et que je le resterai toute ma vie. Tenez, je me sens comme une marmotte.* »

Il y a l'ancien légionnaire handicapé mais tonitruant qui cherche un thérapeute dans sa banlieue : « *Pas un petit mec, mais un type qui soit un balèze. Vous savez, moi, je dors avec le pétard sous l'oreiller, alors il ne me faut pas une femmelette.* » Un employé de banque se plaint des nausées qu'il éprouve systématiquement, depuis six mois, chaque fois qu'il mange en présence d'une femme (« *Je n'en ai jamais parlé à personne de ce que je vous dis.* »). Une voix sombre (un psychotique ?) annonce : « *J'ai envie de violer ma voisine.* » Quand on l'interroge il répond par oui ou par non, d'un ton tragique, comme s'il était au bord du tombeau.

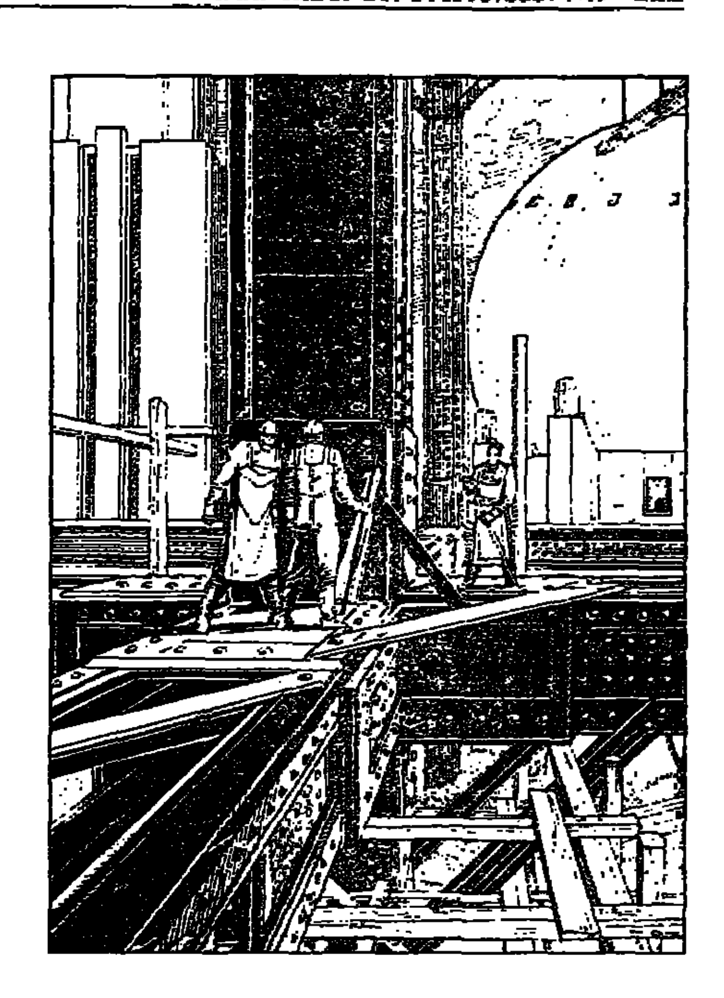
De toute la ville jaillissent, par mille et un canaux, les mille et une variantes de l'angoisse. C'est la partie immergée de l'iceberg psycho-social. Beaucoup de ceux qui appellent sont à deux doigts d'un « *passage à l'acte* » (fugue, tentative de suicide, etc.), mais ils n'en sont pas au point de devoir recourir à des structures psychiatriques. « *Nous nous adressons*, explique le docteur Hedi Daoud, jeune psychiatre qui préside SOS-Psy, *à une population en mouvance pour laquelle les structures habituelles apportent, à certains moments, une aide insuffisante. Nous sommes un complément aux structures en place, nous ne les remplaçons pas.* »

Pour les appelants, l'anonymat est l'un des éléments qui expliquent le recours à SOS-Psy : le téléphone permet de communiquer mais, en même temps, il protège. Il permet d'esquisser une marche d'approche vers l'autre mais, à tout moment, on peut s'éclipser. Où est, dira-t-on, la différence avec SOS-Amitié ? En ceci, répond-on à SOS-Psy, qu'il s'agit bien d'entretiens à visée thérapeutique, effectués par des professionnels qualifiés et non d'une écoute non directive. « *Il faut*, explique Hedi Daoud, *que quelque chose soit résolu au cours de l'appel.* » Cela peut aller de la baisse de tension dans l'angoisse à la simple obtention d'un renseignement d'ordre pratique (adresse d'une université du troisième âge, d'un centre antipoison, etc.). A SOS-Amitié on insiste sur l'écoute (sans jamais raccrocher !), à SOS-Psy on offre des réponses modulées à tous ceux qui éprouvent un passage à vide.

Dès le premier jour, SOS-Psy a connu le succès. Les appels se succèdent à un rythme qui s'accélère. Au début, les fins de nuit étaient calmes. Les « psy » de permanence pouvaient dormir quelques heures. Ce n'est même plus le cas désormais. Il n'y a pas d'heure pour l'angoisse. ■



LA FRANCE EN CHANTIERS



De grands chantiers ont scandé, dans les années 60 et 70, la croissance du pays. L'équipement autoroutier, hydroélectrique, nucléaire, la construction de quartiers neufs et de villes nouvelles, la rénovation urbaine ont transformé la France. La crise, pour violente et prolongée qu'elle soit, n'a pas tari l'imagination des hommes de l'art, ni entravé l'ambition des édiles.

Au rendez-vous des années 80, la culture est gagnante. Paris a ses grands chantiers, ceux du maire et ceux du président. Les régions ne sont pas en reste, dans des proportions et avec des budgets plus modestes auxquels l'Etat apporte sa part. Trois grandes villes du Midi — Nîmes, Arles et Montpellier — livrent bataille pour conquérir une suprématie culturelle qui durerait plus que le temps d'un festival.

Mais les grands travaux occupent encore des milliers d'ouvriers : le barrage de Grand-Maison qui se termine dans les Alpes, le TGV Atlantique qui démarre, le métro de Lyon qui progresse, la rocade A 86 qui encerclera Paris. Travaux publics, passion nationale.

NIMES, ARLES, MONTPELLIER, LE PARTAGE DU MIDI

par Stéphane Durand-Souffland

DANS la Cité des papes, en leur palais plus exactement, il a failli être question, mercredi 17 juillet après-midi, des grands projets architecturaux en cours et des lieux de *spectacles* récemment étrennés ou sur le point de l'être.

On annonçait une rencontre-débat avec les responsables au plus haut niveau : se pressait donc une bonne grosse foule de *festivaliers attentifs. Leur curiosité avait-elle été piquée par* l'exposition exhaustive de photos et de croquis relatifs aux grandes opérations des années 80 ? Probable. Mais, peut-être s'attendaient-ils aussi, eu égard aux « polémiques » de l'hiver, à quelques empoignades estivales, à de jolis « échanges ». Il n'en fut rien. Et au terme de *deux heures trente d'une conférence style* Connaissance du monde, avec diapositives, pour un paquet d'entre elles projetées à l'envers, les rangs s'étaient sérieusement clairsemés.

V'LA LA MISSION !

Dommage, oui vraiment. Jean-Louis Subileau, directeur de la mission de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme, a voulu *faire les choses très bien, les a* faites trop bien pour cette première étape d'un tour de France où, en marge de l'exposition itinérante, *il prévoit apparemment* de convaincre les citoyens non parisiens du caractère national des projets en cours dans la capitale. Jean-Louis Subileau donc, ce haut fonctionnaire qui tire en permanence sur une bouffarde plutôt sympathique, n'a pas réuni moins de sept intervenants en Avignon où tout Paris, sous un prétexte ou un *autre, se doit de descendre un* moment. Sept orateurs, c'est beaucoup si chacun croit devoir vanter sa boutique...

Tout a bien démarré par un rappel sommaire et clair des divers grands chantiers, depuis *celui du Musée d'Orsay lancé en* 1979 jusqu'à l'Opéra de la Bastille, perspective 89, en passant bien sûr par le Louvre et La Villette *« qui devrait être ce que représenta Beaubourg il y a dix ans, le reflet d'une génération »*, sans oublier le centre de la communication *« dans la perspective des Champs-Elysées, ouvert aux professionnels et au grand public »*.

Jean-Louis Subileau, concis, a noté que tous ces programmes additionnés ne coûtaient pas même le prix de la moitié d'une centrale nucléaire (15,5 milliards de francs 1984) et a fait remarquer très vite qu'à Lyon, aussi, on aménageait un beau conservatoire de musique, et qu'à Marseille il y aurait une *école de la danse... Est venue* ainsi la liste des villes candidates à l'implantation de Zénith et de celles où on bâtit aujourd'hui des musées d'art contemporain ou de la mer ou de la bande dessinée. Sans *compter, a ajouté Jean-Louis Subileau, qu'il y aura des* classes-Villette comme il y a des classes de neige ou de montagne (tous les petits Français auront égal accès à l'univers des sciences et des techniques).

Un discours parfaitement au point, informatif, impeccable, vraiment...

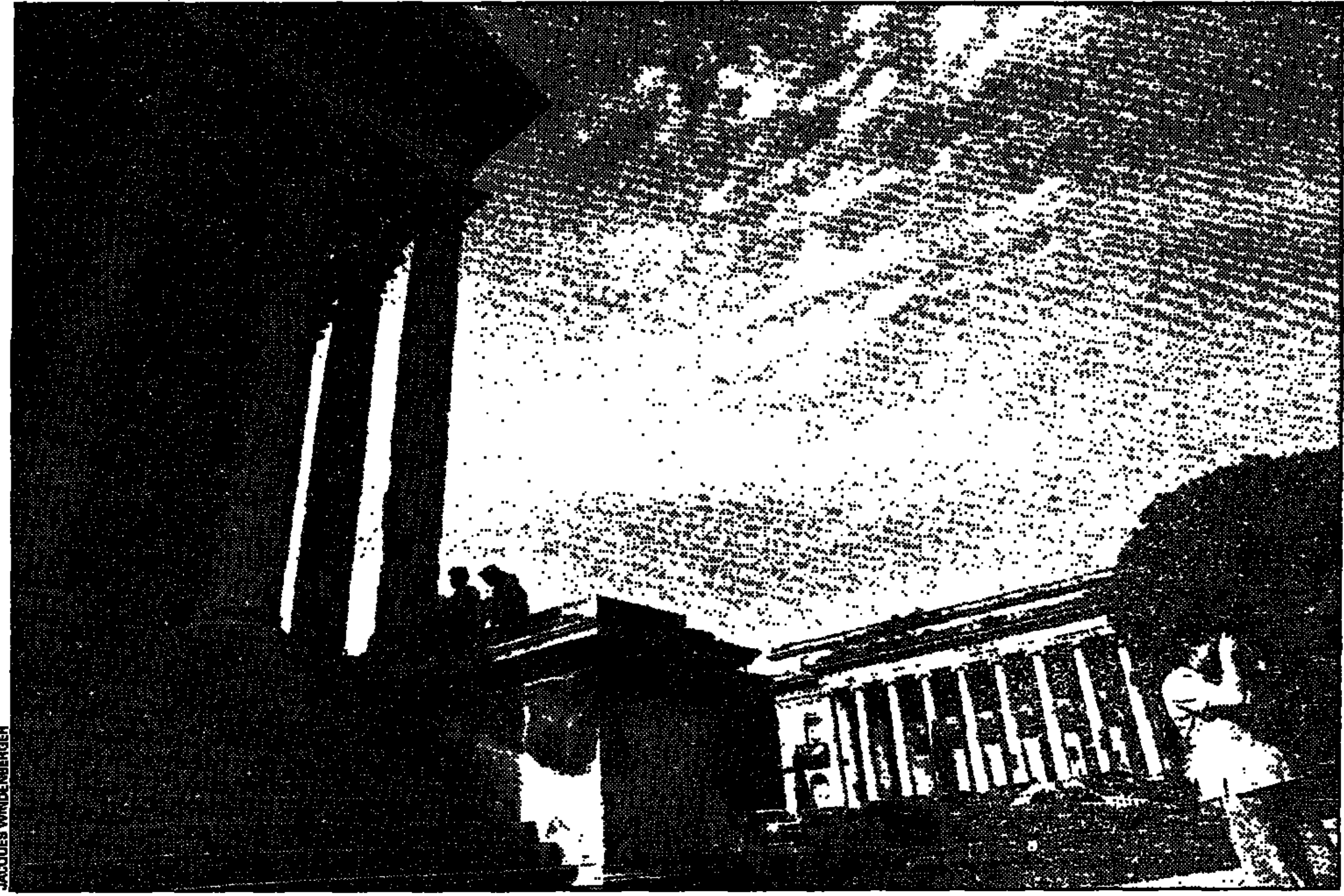
A ce point, on aurait aimé que la parole fût donnée à ceux — informés d'avance ou non — qui auraient eu quelques doutes ou senti le besoin d'éclaircissements. Mais comme il fallait bien que, de leur chaire, tous les participants « participent », le micro fut tendu à Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture qui, durant quasiment *trente minutes d'horloge*, brossa, chiffres et chiffres et encore chiffres à l'appui, le paysage global de la France deve*nue musicienne.*

Puis il y a eut Michèle Audon, directeur général de l'établissement public de l'opéra Bastille, François Barré, directeur général de l'établissement public du parc de La Villette et d'autres *encore.*

Chacun est resté sur sa faim, y compris les orateurs consciencieux bien conscients d'avoir fait « trop long ». La cérémonie vous avait un petit côté camelots sérieux vantant leur potage *électoral, missi dominici,* venus au cœur du théâtre porter la parole optimiste et incontestable.

Juste avant, dix ou vingt personnes seulement avaient entendu l'exposé de Klaus Wever, scénographe et architecte attitré de la Schaubühne de Berlin, qui a rénové une trentaine de théâtres anciens dans le monde entier. Même mal traduit, son *discours laissait davantage de* place à l'interrogation de l'auditeur. Ce monsieur-là, ce savant modeste et homme de l'art, sera présent au festival de Semur-en-Auxois, le 24 juillet, à 18 heures.

M. LA BARDONNIE.



JACQUES WINDENBERGER

Face à la Maison carrée, le futur centre d'art contemporain à Nîmes.

LA ville est sens dessus dessous, éventrée. La place de la Comédie, à Montpellier, en passe de devenir la plus grande place piétonnière d'Europe, est livrée aux bulldozers et aux pelleteuses qui enterrent la Nationale *113*. Un peu partout, des tranchées attendent de se refermer sur les fibres optiques qui doivent faire de Montpellier en 1989 la première ville câblée du monde. Et l'on espère ici que les tunnels du futur métro seront bientôt percés.

Mais les réalisations les plus grandioses ne seront pas souterraines.

Déjà, l'ensemble de logements sociaux Antigone, commandé en 1978 à Ricardo Bofill, a transfiguré le centre-ville. Le 15 juillet ont commencé sur le domaine de Grammont les travaux du Zénith local, selon le souhait de Jack Lang. « *Pas un zénithon de province*, précise André Lévy, l'un des adjoints de Georges Frêche, maire de Montpellier et député socialiste de l'Hérault, *une salle de 5 200 places identique à celle de Paris* », qui sera inaugurée en février 1986. Même taille, prix équivalent : environ 40 millions de francs, dont l'Etat avance la moitié.

Le fer de lance du programme reste l'opéra régional-palais des congrès, « *un équipement de nécessité vitale* », selon la mairie. Le concours international mettait en lice seize concurrents : le Français Claude Vasconi l'a emporté.

Beaubourg face à la Maison carrée

Situé au bout de la promenade de l'Esplanade, face aux murailles de la citadelle, le bâtiment sera *divisé en deux* parties. Le *palais* des congrès de plain-pied avec l'Esplanade, d'abord : un hall d'exposition de 1 025 m², une salle de 800 places, des salles de commission. L'opéra, ensuite, dont les fondations sont assises 20 mètres plus bas : 2 000 places, une scène de 1 000 m². Extérieurement, un ouvrage de prestige qui prolongera la perspective de *l'Esplanade*, avec jardins suspendus et, engravures de marbre blanc. Les travaux, prévus de mars 1986 à décembre 1988, sont estimés à 410 millions de francs. L'Etat y apporte sa contribution : 40 millions de francs pour l'opéra régional.

A 50 kilomètres de là, les arènes de la capitale gardoise, Nîmes, sont déjà un haut lieu de la vie musicale. On y donne des concerts (en ce moment un festival de jazz). Pendant l'hiver, elles seront couvertes d'une toile transparente soutenue par une structure gonflable amovible. Coût de l'opération : 8 millions à 10 millions de francs.

Le projet le plus ambitieux du maire, Jean Bousquet : un centre d'art contemporain doté d'une médiathèque, face à la Maison carrée, au cœur de la ville. L'idée de base est de créer un lieu vivant, un espace de rencontre semblable *au parvis de Beaubourg.*

Le musée abritera un fonds déjà acquis de cent cinquante à deux cents œuvres, ainsi que des ouvrages précieux conservés à la bibliothèque municipale (notam*ment des livres musicaux du dix*-septième siècle). Une médiathèque et une « artothèque », où seront prêtées des estampes compléteront l'ensemble.

Des architectes renommés ont été mis en compétition : Jean Nouvel, Christian de Portzamparc, Richard Meier, Cesar Pelli, Arata Isozaki, Hans Hollein, Norman Foster... C'est ce dernier qui l'a emporté au finish devant Jean Nouvel, *dont le projet — neuf* étages en sous-sol — était d'un coût de fonctionnement trop élevé.

Le musée de l'Anglais Norman Foster sera ultramoderne : 2 200 m² au sol, quatre étages et trois sous-sols ; 5 100 m² pour la médiathèque et 4 400 m² pour le centre d'art contemporain. Les travaux ont débuté en janvier : ils devraient s'achever en 1988.

L'Etat prend en charge 45 % des 178 millions du devis. Le ministère de la culture a déjà versé 5 millions de francs pour de nouvelles études, car Jack Lang a demandé que la façade soit modifiée. *La municipalité veut également* remettre au jour le forum romain qui sépare la Maison carrée du futur musée, pour y créer un lieu d'animation. Et pour consoler Jean Nouvel, on lui a demandé de concevoir, avec Philippe Starck, un centre de design européen.

Arles ne se contente pas de ravaler ses anciens bâtiments, elle a aussi son grand projet : un musée d'archéologie implanté sur la presqu'île du Cirque, sur une plate-forme pour échapper à d'éventuelles crues du Rhône : 6 000 m², pratiquement sans escaliers pour faciliter le déplacement des objets encombrants.

(Lire la suite page IV.)

LES PETITS GRANDS PROJETS

Lyon, Villeurbanne, Grenoble.
Trois villes parmi celles qui vont être dotées d'équipements culturels d'envergure avec une aide particulière de l'Etat.
Dans la foulée des grands chantiers parisiens.
Mais pour des sommes nettement plus modestes.
Dans le même temps, Chambéry construit sans bruit son théâtre.

MUSIQUE A LYON

DANS un récent discours à l'adresse des membres du conseil régional, le préfet de la région Rhône-Alpes, M. Gilbert Carrère, a cité à titre d'exemple de l'action de l'Etat en matière culturelle le lancement des travaux des nouveaux bâtiments du Conservatoire national de musique de Lyon.

« Lyon sera dotée, avant Paris », a déclaré le préfet. La précision est importante dans une métropole où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour contester les priorités « parisiennes » des grands équipements culturels. Hier Beaubourg, aujourd'hui, le Grand Louvre...

Le réaménagement total de l'ancienne école vétérinaire des quais de Saône sera donc une opération « tout-Etat », par son financement intégral, de l'ordre de 100 millions de francs.

Le concours d'architecture a été remporté par une équipe (parisienne !) dirigée par MM. Emmanuel Rey et Emmanuel Galley, du groupe Espace construit. Les exigences des futurs utilisateurs, qui craignaient surtout un hiatus entre les bâtiments du début du dix-neuvième siècle et l'indispensable structure contemporaine, qui abritera une salle polyvalente de travail et de concerts publics, ont été satisfaites par des formules de « passerelles » et qui font un large appel à des structures vitrées.

Quant à l'environnement naturel – des platanes, – il a été préservé pour l'essentiel. Lyon ne connaîtra pas la bataille de la « pyramide »... Les premiers étudiants – près de six cents – et les cent vingt professeurs et assistants prendront place à leurs pupitres à la rentrée scolaire de 1987 sous la baguette d'un directeur-compositeur contemporain, M. Gilbert Amy, successeur de Pierre Cochereau.

C. R.

LIVRES A VILLEURBANNE

LES premiers travaux de « la Maison du livre, de l'image et du son » de Villeurbanne sont prévus pour la rentrée. Ce sera « le » grand chantier villeurbannais des années à venir.

Le coût du projet, en francs 83, est de 27 millions, dont 46 % sont pris en charge par l'Etat.

L'originalité architecturale du projet retenu, celui du Tessinois Mario Botta, tient à la présence, au centre du bâtiment, d'un « puits de lumière » qui irriguera chacun des six niveaux spécialisés par fonctions : section livres adultes ; discothèque-vidéothèque ; section enfants...

L'ensemble sera « monumental » : placé cours Emile-Zola, à proximité des « gratte-ciel » cinquantenaires, la bibliothèque aura *« valeur de signal »* aux yeux de M. Charles Hernu, maire.

L'opposition municipale s'est inquiétée du coût de fonctionnement ultérieur de cette nouvelle maison qui doit recueillir l'héritage des cent quatre-vingt mille volumes de l'actuelle bibliothèque et s'enrichir de toute une gamme d'activités.

La gestion sera totalement informatisée. A Villeurbanne on ne semble pas redouter outre mesure la « concurrence » de la très opulente voisine bibliothèque municipale de Lyon-La Part-Dieu... L'ouverture au public est prévue pour octobre 1987.

C. R.

ART MODERNE A GRENOBLE

LE musée de peinture et de sculpture de Grenoble est si riche que les œuvres exposées ne représentent que 15 à 20 %.

Depuis vingt-cinq ans, Grenoble réclame un nouveau bâtiment mieux adapté aux exigences muséographiques actuelles. La ville pourrait ainsi présenter des collections dont les plus prestigieuses sont issues des écoles de peinture italienne, française et espagnole du dix-septième siècle. Grenoble possède aussi de très nombreuses toiles des plus grands peintres contemporains, comme les célèbres *Aubergines* de Matisse, gravement altérées par les mauvaises conditions de conservation et récemment restaurées.

A l'origine, le nouveau musée devait être construit à proximité immédiate du Centre national d'art contemporain (CNAC) – qui a finalement trouvé refuge, il y a quelques mois, dans une ancienne usine désaffectée, la halle Bouchayer-Viallet, – bâtiment conçu par Eiffel et récupéré après l'Exposition universelle de 1900 à Paris. Un terrain différent a finalement été choisi, à l'autre bout de la ville, sur l'emplacement du parking Allende, terrain particulièrement bien situé à quelques dizaines de mètres seulement du « vieux Grenoble », sur les bords de l'Isère.

Un concours d'architecture a été lancé il y a quelques mois et les premières esquisses du futur bâtiment devraient être connues avant la fin du mois de juillet. Parmi les douze projets qui seront présentés, trois seront retenus. L'adjoint au maire de Grenoble chargé des problèmes culturels, M. Maurice Bertrand, estime que le projet définitif pourrait être connu dès le mois d'octobre prochain.

Le musée aura une superficie de 12 000 mètres carrés – au lieu de 5 000 mètres carrés pour l'actuel bâtiment de la place de Verdun, construit sous le Second Empire. Son coût, 120 millions de francs, sera financé à parts égales par l'État et les collectivités locales. Il devrait être ouvert au public en 1989.

Ainsi, après avoir été longtemps ballottés entre réalisation et abandon, les deux grands projets grenoblois, le CNAC et le nouveau musée, promis en mars 1982 par M. François Mitterrand, sont inscrits au programme officiel et verront finalement le jour.

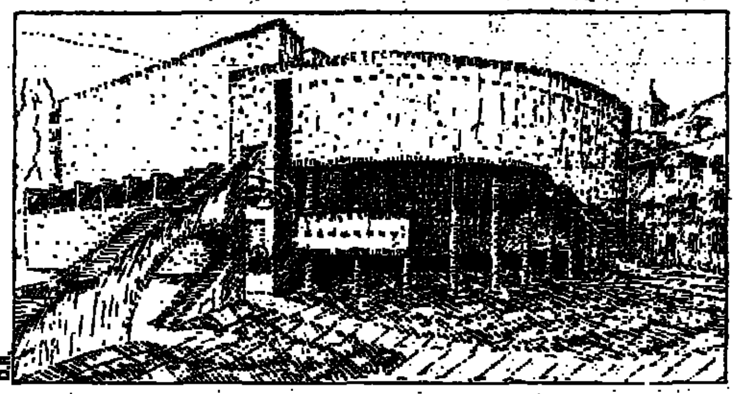
Une décision à la mesure de la place – la deuxième – des collections de l'actuel musée dans le patrimoine français des œuvres d'art.

C. F.

THÉATRE A CHAMBÉRY

A Chambéry, près de dix années de consultations, de négociations, puis de travaux – ceux-ci ont débuté en 1982 – auront été nécessaires pour permettre la réhabilitation d'une ancienne caserne, construite entre 1804 et 1817, et qui abrita trois mille fantassins.

Le « carré Curial » de 100 mètres de côté, situé à proximité du centre de Chambéry, livre progressivement ses bureaux aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale, du travail et de l'équipement. Dans quatre mois, une vingtaine de commerces s'y installeront, redonnant à l'édifice l'animation


D.R.

qu'il avait perdue depuis le départ des militaires en 1980.

Plus de 200 millions de francs ont été dépensés pour le réaménagement du bâtiment, sera accolé dans deux ans l'Espace culturel André-Malraux.

La municipalité de Chambéry, élue en 1983 et dirigée par Pierre Dumas (RPR), a abandonné le projet de maison de la culture lancé par son prédécesseur, le socialiste Francis Ampe. Mais le bâtiment prévu à l'origine et dessiné par l'achitecte suisse Mario Botta a été conservé.

La construction a débuté il y a trois semaines. Sa gestion future sera assurée par les associations culturelles de la ville réunies au sein de l'AMCC (Association pour une maison de la culture à Chambéry). Toutefois, la ville en aura l'entière disposition cent jours par an pour y organiser, par exemple, des congrès.

Le carré Curial et son appendice culturel s'inscrivent d'autre part dans une ZAC de 7,6 hectares toute proche des vieux quartiers de Chambéry. Sur celle-ci, l'ancienne municipalité comptait réaliser trois cents logements sociaux, dont un ensemble HLM de cent soixante-quatorze logements, selon un projet d'Henri Ciriani. Le chantier a été stoppé, et l'équipe de Pierre Dumas a préféré « rééquilibrer le projet » en offrant la moitié du terrain à des promoteurs privés et en ne construisant qu'une quarantaine de logements HLM.

En outre, elle a remplacé le cabinet de l'architecte parisien Ciriani par celui du Haut-Savoyard Maurice Novarina. La première tranche d'habitations devrait être livrée en 1988. Lorsque l'ensemble de la ZAC sera aménagé, ce sont quatre cent soixante logements qui auront été finalement réalisés dans cet ancien quartier de la capitale savoyarde.

C. F.

PARTAGE DU MIDI

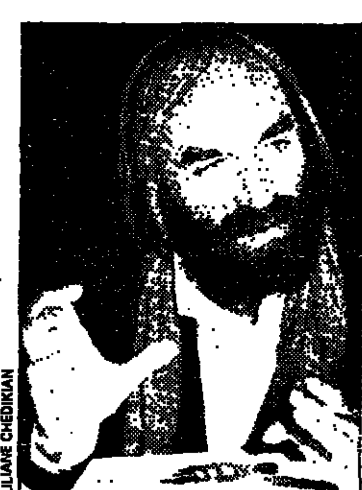
(Suite de la page III.)

Surplombant le cirque romain remis au jour, le musée conçu par Henri Ciriani, parois de verre bleu et plans horizontaux rouges, sera triangulaire, la proue face au mistral. Les travaux commenceront en 1986, une fois achevées les fouilles du cirque. Ils coûteront 52 millions de francs et Jack Lang compte assurer au moins 40 % du financement. Selon Jean-Maurice Rouquette, conservateur des musées d'Arles, ce sera *« le premier musée à la gloire d'une cité »*. Il n'abritera, en effet, que des trésors locaux.

Le savant Jean-Maurice Rouquette, qui se bat depuis vingt ans pour son musée, ressent un *« bonheur infini »* quand il voit la région se doter de structures culturelles. *« Le Midi n'est pas seulement le pays des rayons de Phoebus,* dit-il. *C'est aussi un endroit de création, de vie. »* Une concurrence entre les villes ? *« Non, une complémentarité. »* Pourtant cette course au musée prend parfois des allures de joute : où sera la capitale culturelle du Midi ? D'autant plus que la situation politique corse l'affaire.

Montpellier, capitale socialiste du Languedoc-Roussillon, reste un bastion de gauche quand Nîmes et Arles ont été conquises récemment par des maires non inscrits, Jean Bousquet et Jean-Pierre Camoin, mais apparentés à l'opposition.

A Nîmes, le docteur Lapierre est serein. Adjoint au maire, il fait partie de ces Nîmois apolitiques séduits par la personnalité de Jean Bousquet au point de s'inscrire à ses côtés sur une liste électorale. Le projet de médiathèque a été,


LILIANE CHEDIKIAN

Claude Vasconi

dit-il, *« très bien accueilli par la population »*, malgré une certaine presse locale qui a agité l'« épouvantail Beaubourg » : on imposerait des tuyaux multicolores à deux pas de la Maison carrée !

Les initiatives dans la région sont sont souvent freinées par les « rébouissiers », comme on les appelle là-bas, animés d'un farouche esprit de contradiction. *« A l'emplacement du futur musée,* raconte Camille Lapierre, *il y a les restes de l'ancien théâtre, incendié en 1952. Des Nîmois ne veulent pas qu'on touche à ses colonnes, dont la seule valeur est sentimentale. Elles seront donc réinstallées ailleurs et visibles de l'autoroute. Cela aura au moins le mérite d'éviter que des touristes ne les photographient en tournant le dos à la Maison carrée, comme on le voit souvent. »*

Les rapports avec l'Etat ? *« Excellents,* affirme le docteur Lapierre. *Souvenez-vous de la visite récente du président de la République. »* La concurrence avec Montpellier ? *« Elle existe depuis longtemps sur les terrains de football !* plaisante-t-il. *Mais, voyez-vous, bien qu'administrativement rattachée au Languedoc, Nîmes se sent plus provençale, plus proche d'Avignon ou d'Arles. »*

Il ne faudrait pas pour autant taxer Jean Bousquet d'antisocialisme, puisque dans son équipe on remarque, par exemple, le torero Simon Casas, inscrit initialement sur une liste de gauche, appelé néanmoins à s'occuper des problèmes de tauromachie. *« Et puis,* poursuit Camille Lapierre, *il faut reconnaître que Montpellier n'a de véritable programme culturel que depuis que Nîmes en a un. »*

Ces petites piques dirigées contre la capitale régionale trouvent un écho à 30 kilomètres, à Arles. Ici, les rues s'appellent toujours Léon-Blum, Stalingrad, Pablo-Neruda... Mais dans les couloirs de l'hôtel de ville, on découvre avec surprise le portrait officiel, un peu jauni, de Valéry Giscard d'Estaing.

Pourtant, à Arles comme à Nîmes, on joue à fond l'apolitisme. Le concours pour le musée n'avait-il pas été lancé par la précédente municipalité communiste ? Philippe Delabarre, directeur des affaires culturelles, n'a pas un mot blessant pour le maire sortant. Il a la dent plus dure envers Montpellier (il y a dirigé le théâtre municipal) : *« C'est une autre région »*, et envers Georges


SOPHIE RISTELHUEBER

Henri Ciriani

Frêche, *« un personnage haut en couleur »*.

Il reconnaît, d'autre part, que Jean-Pierre Camoin est plus discret, plus effacé, que Georges Frêche ou Jean Bousquet, des *« as de la communication »*. Ce qui n'empêche pas qu'on ait en Arles la volonté d'une politique culturelle ambitieuse, le désir de se démarquer des « grandes sœurs » que sont Avignon et Nîmes. *« Nous voulons être traités en partenaires, sans devenir les parents pauvres d'un triangle culturel. »* Georges Frêche mènerait-il une campagne d'hégémonie en la matière ? S'il refuse de prononcer le mot, Philippe Delabarre n'est pas loin de le penser : Montpellier veut faire des autres villes, à une centaine de kilomètres à la ronde, *« des succursales en plaçant ses créations »*. Même s'il admet que *« toutes les municipalités d'opposition ont une fringale de culture »*. Peut-être – là encore, il refuse de dire le mot – est-ce une sorte de complexe de la droite, qui veut rattraper son retard et prouver que la culture n'est pas l'apanage de la gauche.

Le prestige d'une capitale

Face à ces critiques, Montpellier ne se sent pas isolée. Non sans un peu de complaisance, André Lévy met les choses au point : *« Nous sommes la capitale régionale. Il y a vingt ans, c'est vrai, nous étions en concurrence directe avec Nîmes. Mais les 40 000 rapatriés d'Algérie que nous avons accueillis ont provoqué un formidable essor démographique et économique. L'agglomération compte maintenant 350 000 habitants. Celle de Nîmes : 150 000. Montpellier a un potentiel culturel plus grand : c'est une ville universitaire, le siège d'industries de pointe : la population y est plus exigeante. »*

L'opposition locale admet le bien-fondé de tous les projets malgré quelques « barouds d'honneur », notamment à cause des expulsions rendues nécessaires par la construction de l'opéra. Georges Frêche a promis aux expropriés qu'ils seraient relogés à 200 mètres de leur ancien domicile.

Car *« si la culture est au-dessus des clivages politiques, c'est quand même en mai 1981 que se libère à Montpellier le souffle créateur né dans l'atelier de Ricardo Bofill »*, souffle depuis trois ans *« étouffé par*


FRANÇOIS CHABLIN

Norman Foster

l'Etat et l'administration ». Cependant, si les relations sont bonnes avec Paris, ce n'est pas seulement pour des raisons politiques : les bonnes idées sont toujours appréciées d'où qu'elles viennent. Néanmoins, à propos de l'opportunité d'un Opéra régional si coûteux, Jack Lang a notifié à Georges Frêche qu'il ne devait pas être un *« garage comme le Châtelet »* et que son existence ne pouvait se justifier que par celle d'un orchestre permanent, capable de faire vivre le lieu par ses créations originales.

On sent bien que la course à l'« armement culturel » des villes voisines pourrait, à force, ébranler la superbe de la capitale. *« Mais avec notre opéra-palais des congrès,* affirme André Lévy, *nous resterons les plus forts. »*

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND.

LA FRANCE EN CHANTIERS

ANGOULÊME MET LA BD EN BOITE

par Jean-Pierre Dufrenne

Angoulême est devenue, au fil des salons, la capitale française de la bande dessinée. Il lui manquait un temple. Il est inscrit parmi les chantiers du président pour la province et le projet de Roland Castro vient d'être choisi. Au même moment, l'exposition qui célébrait, lors du dernier salon, l'architecture et la BD, est présentée par l'IFA à Paris.

LE Centre national de la bande dessinée et de l'image à Angoulême sera construit par Roland Castro. Le jury a tranché le 4 juillet. Castro partait grandissime favori du concours lancé par le ministère de l'urbanisme, ne serait-ce que parce qu'il a déjà travaillé sur les espaces publics d'Angoulême.

Le Centre est l'un des plus grands projets culturels du septennat pour la province. Le choix d'Angoulême s'explique par la notoriété actuelle de son Salon de la bande dessinée, sans commune mesure avec celle des manifestations concurrentes.

Mais passer d'un salon qui dure quelques jours à un centre national, permanent par définition, qui sera un musée mais aussi un centre de formation et un producteur d'images, ressemble fort à une gageure.

Le défi technique n'est pas moindre, puisqu'il s'agit d'utiliser les anciennes brasseries Champigneulles, pseudo-château en pierres appareillées construit au début de ce siècle. Cette dimension surréaliste a séduit Roland Castro et lui a inspiré l'idée directrice de son projet. Le bâtiment sera fendu en deux, comme par un coup de hache. Une verrière en forme de cône renversé « cicatrisera » la blessure.

« Cette verrière doit apporter une modernité qui soit le reflet du programme lui-même, explique Jean Rémond, l'associé angoumoisin de Roland Castro, *mais une modernité non rationnelle, irréaliste. Même la BD la plus réaliste est encore irréelle. C'est paradoxal de couper un bâtiment ; dans une bande dessinée, ce ne le serait pas. »*

Le projet a l'air de sortir d'une planche : il n'y manque que les bulles. *« Un bâtiment qui va accueillir de nouveaux moyens d'expression doit manifester par sa présence même les mille et un rêves qu'il polarise,* affirme Roland Castro. *Tout concourt à créer une atmosphère onirique : bâtiments déchiquetés, passerelles vertigineuses, cascade grondante, jardin lilliputien en creux, ruines cyclopéennes, dans une accumulation de contrastes, d'échelles, de matériaux, d'ambiances, de reflets, de végétations, qui excitent l'imagination. »*

La disparition de l'industrie papetière a laissé des friches immobilières à Angoulême. Les brasseries Champigneulles sont au cœur de la plus importante et de la plus centrale de ces friches. De l'autre côté de la route de Bordeaux, le long des berges de la Charente, une partie a déjà été réhabilitée : l'usine de papier à cigarettes Le Nil est devenue Maison des syndicats et des associations. Une autre aile abrite l'école des beaux-arts et, notamment, la section bandes dessinées.

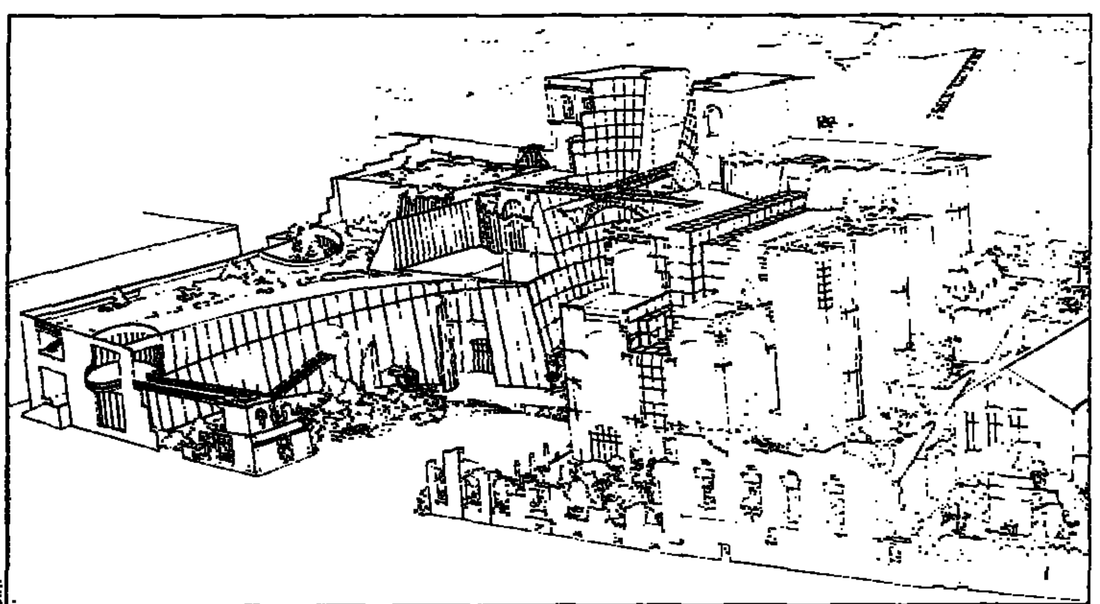
La seconde originalité du projet de Roland Castro et de Jean Rémond consiste à assurer une liaison, un lieu de promenade entre le vieil Angoulême et les berges du fleuve, par un jeu de passerelles externes, tirant partie de la situation à flanc de coteaux des brasseries.

A l'intérieur, la partie « musée de la BD » n'occupera pas plus de 1 500 mètres carrés sur un total de 5 000 mètres carrés. C'était pourtant l'idée initiale, lorsqu'en 1982 Jack Lang promit à Angoulême d'alimenter le futur musée par le dépôt légal de la Bibliothèque nationale.

Dans sa version actuelle, le Centre aura ainsi à former à la BD classique un public très diversifié. Et à sensibiliser aux nouvelles techniques, en liaison avec l'école des beaux-arts, les professionnels d'une activité où la France s'est nettement distinguée ces dernières années. Plus original : il reçoit mission d'assurer des formations « à la carte », grâce à une chaîne complète d'ateliers équipés du matériel le plus performant. Ce laboratoire permettra aux utilisateurs de produire des images éventuellement pour le privé.

Les prévisions financières sont à la dimension « cyclopéenne » du projet : de l'ordre de 45 millions de francs pour la rénovation des bâtiments mais peut-être autant pour les aménagements intérieurs. C'est dire l'enjeu des négociations qui se poursuivent pour la répartition de la dépense. La base de discussion est un partage 50-50 entre l'Etat et les différentes collectivités locales (ville, département, régions), la ville d'Angoulême assurant la maîtrise d'ouvrage.

La version définitive du projet devrait être connue en septembre et les appels d'offre lancés à partir de l'automne 1985. Les travaux devraient durer deux ans pour une mise en service prévue à la fin du septennat. □


D.R.

Dans les anciennes brasseries Champigneulles, à flanc de coteau, *les passerelles et les verrières du projet Castro.*

LE GROUPE DES 20

LA réalisation des projets culturels pour la province annoncés par le président de la République le 9 mars 1982 va bon train. Sous la responsabilité de la Mission de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme, la liste initiale a été modifiée. Montpellier a ainsi abandonné le musée de la sculpture de plein air et préféré la construction d'une salle de spectacles identique au Zénith parisien.

D'autres projets ont été depuis retenus. Au total, la liste définitive devrait comprendre vingt équipements à caractère culturel, dont deux dans les départements d'outre-mer, et l'Etat devrait leur consacrer 350 millions de francs pour un investissement total estimé à 900 millions de francs. 100 millions ont déjà été engagés par la mission cette année, 100 autres millions devraient l'être en 1986 auxquels s'ajouteraient 150 millions des ministères concernés par chacun des projets, pour l'essentiel celui de la culture. Rappelons que la « note » des grands chantiers parisiens est évaluée à 15 milliards de francs environ.

Voici la liste des onze dossiers définitivement établis :

— *Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême.* Architecte : Roland Castro (Paris). Chantier : 1986-1988. Coût : 90 millions de francs (Etat : 50 %).

— *Ecole nationale de la photographie en Arles.* Architecte : Joseph Massota (Nîmes). Chantier : début 1982-fin 1982 (achèvement de l'aménagement octobre 1985). Participation de l'Etat : 50 %.

— *Centre national et musée d'art contemporain de Grenoble.* — Architecte : premiers résultats du concours le 26 juillet prochain. Chantier : 1986-1989. Coût : 120 millions de francs (Etat : 50 %).

— *Conservatoire national de musique de Lyon.* — Architectes : Rey et Galley (Paris). Chantier : 1985-octobre 1987. Coût : 100 millions de francs (Etat : 100 %).

— *Ecole supérieure nationale de la danse à Marseille.* — Architecte : concours sur invitation de douze architectes ; en cours. Chantier : 1986-septembre 1987 (Etat : 40 %).

— *Centre national de la mer à Boulogne-sur-Mer.* — Architecte : Jacques Rougerie (Paris). Chantier : 1985-1989. (Etat : 50 %.)

— *Institut Lumière de Lyon.* — Architecte : consultation fin 1985 (Etat : 30 %).

— *Corderie royale de Rochefort.* — Architectes Mastorakis, Oudin, Quentin. Architecte-paysagiste : Bernard Lassus. Chantier : 1984-1987. Coût : 82 millions de francs (Etat : 25 %).

— *Archives du monde du travail à Roubaix.* — Architecte : remise des esquisses le 30 juillet prochain. Chantier : 1985-1987 (Etat : 80 %).

— *Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne.* — Architecte : Mario Botta (Lugano). Chantier : 1985-fin 1987. Coût : 27 millions de francs (Etat : 46 %).

— *Les salles Zénith.* — Architectes : Philippe Chaix et Jean-Paul Morel (Paris). Sur les dix salles prévues en province, seule celle de Montpellier est déjà lancée. D'autres sont à l'étude à Lyon, Mérignac et Lorient. Coût : 40 millions de francs pour chacune dans la version parisienne (Etat : 25 %).

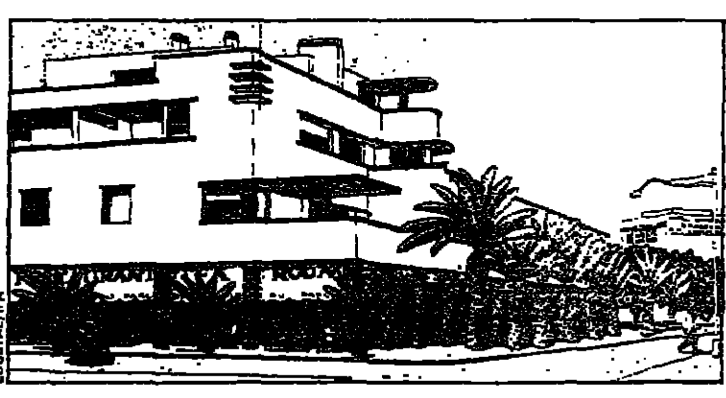
Trois dossiers sont sur le point d'être bouclés. Il s'agit du musée d'art contemporain de Saint-Étienne, architecte : Guichard-Saint-Etienne. Chantier : 1985-fin 1987. Coût : 43 millions de francs (Etat : 30 %), du réaménagement du musée de Nice pour accueillir la collection Matisse et de la construction du musée archéologique de Bibracte, près de Nevers. Six dossiers enfin font l'objet, actuellement, d'un arbitrage budgétaire.

O. S.

ARCHIBULLES

CLOU du Salon d'Angoulême cet hiver, attraction de l'été rue de Tournon, à Paris, une rétrospective géante : l'inventaire savant des architectures et des ambiances urbaines dans lesquelles les auteurs de bande dessinée installent leurs histoires.

On les savait inventifs, on les découvre attentifs. On les croyait farfelus, on les découvre sérieux, précis, attachés — maniaques presque — à décrire la réalité continentale ou exotique, antique ou contemporaine.


LOUSTAL/IFA

C'est un véritable atlas, dans un foisonnement ordonné d'images glanées, ici ou là, et reclassées, que nous présente l'Institut français d'architecture, en deux versions.

Version à emporter : un album, format classique de ces BD que *l'on édite aujourd'hui à plusieurs* millions d'exemplaires, où sont reconstituées, par thème (châteaux, cathédrales, terrains vagues, futurisme, Paris 1900, Londres, New-York, style western, néo-fifties, etc.) des planches de « mains » différentes.

Version à consommer sur place : des originaux qui en disent long sur la manière de travailler de tel ou tel, encres, aquarelles, feutres : des agrandissements et c'est le plus amusant et le plus instructif pour ceux qui trouvent toujours que la BD « c'est trop petit ».

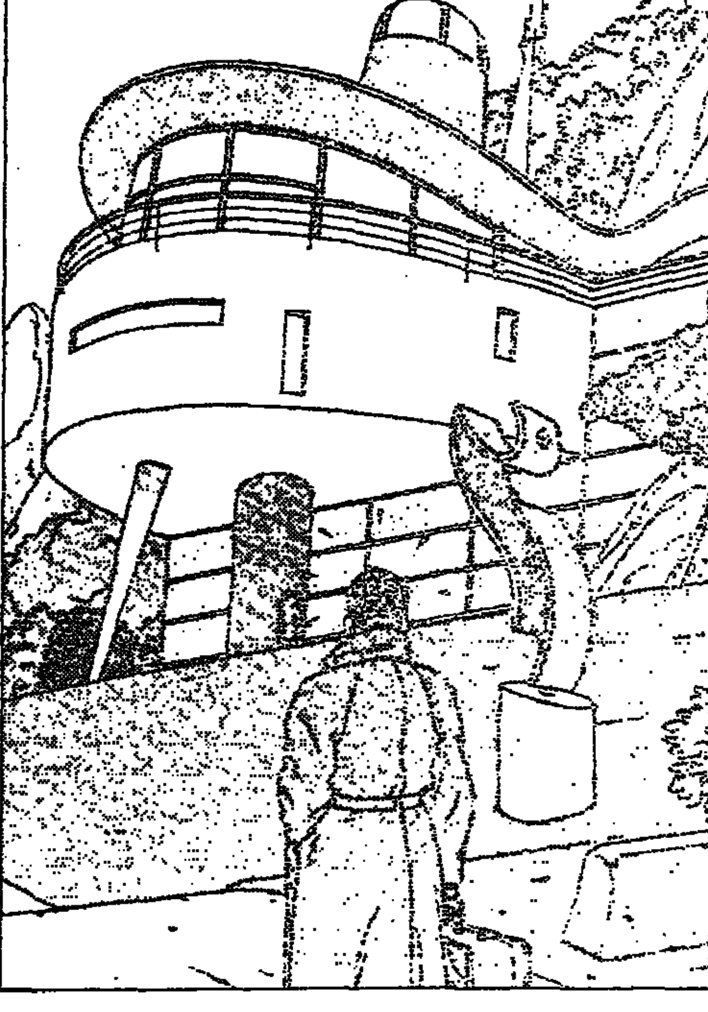
Sur de grands décors inspirés du travail de quelques vedettes (Martin pour l'Antiquité, Tardi pour Paris début de siècle, Varenne pour le futur, Will pour les années 50), les voici rangés par famille, par époque, par esprit. Et une histoire du décor familier s'esquisse, au point de rencontre de deux activités artistiques parmi les plus mêlées à la vie quotidienne : l'architecture, bonne ou mauvaise, décor obligé : la BD, expression vivante et populaire du regard contemporain.

Quand ils ne font pas une fixation, pointilliste et rigoureuse, sur les époques révolues (charpentes moyenâgeuses, appareillages de pierres classiques, gothique flamboyant), quand ils ne versent pas dans les délires de l'à-venir (soucoupes molles, champignons, terrifiantes machines à habiter), les dessinateurs de BD sont vraiment de fins observateurs du fond de *scène de la réalité, et réservent* plutôt à leurs scénarios l'imprévu et l'aventure. Le décor se tient. Et renseigne l'amateur d'architecture sur les images qui passeront à la postérité, parce qu'elles sont déjà tombées dans le domaine public.

Sans parler de Jacques Tardi, qui a réussi à placer, sous tous les ciels, et au détour de plusieurs péripéties, tel coin de rue, très parisien, en proue arrondie, qu'il affectionne particulièrement, les auteurs de BD, harcelés par des plans de charges éreintants (l'éditeur attend les planches, par fournées de dix, et le succès enchaîne l'auteur à sa table à dessin), ont tendance à céder parfois à l'obsessionnel. Ce qui change, c'est l'angle de vue : gros plan qui alarme, panoramique qui repose.

Champion toutes catégories, le style 1950, le vrai, d'époque, et le néo, que l'on cultive actuellement en automobile, en chemisette, en *coupe de cheveux et en mobilier* aux puces. Le voilà tout bancal et tout neuf, habillant des pavillons de banlieue, des bureaux de poste aux colonies, des hôtels en Californie : toits en pente appuyés sur un mur de moëllons, volumes asymétriques, coloriés d'orange et de turquoise ; toutes les prouesses du style Formica. A mille miles des modèles déposés qui devaient éclairer notre modernité. On en découvre pourtant, ici ou là, des monstres sacrés, croqués amoureusement par ces anciens étudiants en architecture que sont parfois les dessinateurs de BD.

⊙ Exposition à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris-6e. *Du mardi au samedi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 12 octobre.* Catalogue : *Architectures de bande dessinée.* 128 pages, dont 64 en couleurs ; plus de 1 000 vignettes. 150 F.


JEAN-LOUIS FLOCH/IFA

Ci-dessus, extrait de *En pleine guerre froide*, par Jean-Louis Floch. A gauche, extrait de *Cœur de sable*, par Loustal.

LA FRANCE EN CHANTIERS

PATRON BRUT DE DÉCOFFRAGE

Un entretien avec Francis Bouygues

Marchés intérieurs, marchés étrangers
HLM, centrales nucléaires ou palais des congrès,
le palmarès du numéro un français
du bâtiment et des travaux publics
est impressionnant. Trente ans de croissance,
trente ans d'un combat singulier,
celui de Francis Bouygues, patron de choc,
interlocuteur musclé au parler franc.

APRÈS la tour Fiat, celle d'Elf, celle de la City Bank et celle d'IBM, Bouygues va construire le nouvel arc de triomphe de la Défense. On n'en finirait pas d'énumérer les ensembles d'HLM, puis les bâtiments publics que cette entreprise a édifiés depuis trente ans. Rappelons le Parc des Princes, le Palais des congrès de la porte Maillot, le Forum des Halles, la seconde aérogare de Roissy, mais aussi les centrales nucléaires du Bugey, de Saint-Alban et de Chooz, le complexe olympique de Téhéran, l'université de Ryad en Arabie Saoudite, des centrales électriques au Nigéria, le port de Tan-Tan au Maroc et, en ce moment, le chemin de fer de Constantine.

Avec près de 26 milliards de chiffre d'affaires, dont 38 % à l'exportation et vingt-cinq mille employés, Bouygues est la première firme française du bâtiment et des travaux publics.

« Vous avez fondé votre entreprise il y a trente-deux ans, et sa progression a été vertigineuse. Quels sont les principes qui, selon vous, sont la base de votre réussite ?

– D'abord, je suis ingénieur de formation. J'ai vécu mes études à l'Ecole centrale avec beaucoup d'enthousiasme, dans la spécialité construction. La France d'avant 1914 avait de très bonnes références dans ce domaine. Eiffel sortait de Centrale. L'école m'a donné envie d'être constructeur. J'ai débuté dans une entreprise moyenne, où, pendant cinq ans, j'ai beaucoup appris. Des chantiers, du commandement, un peu d'indépendance, le contact avec les compagnons de vieille tradition française.

» Puis j'ai eu envie d'exercer ce métier à mon compte. Le 1er janvier 1952, avec 1 200 000 anciens francs prêtés par ma famille et une dizaine d'ouvriers, j'ai ouvert un premier petit chantier. Six mois après, j'avais remboursé. L'entreprise s'est développée comme on monte une mayonnaise : quand ça marche bien, on ajoute de l'huile ; si on voit que ça prend moins bien, on continue à tourner. Chaque réussite a servi de base au développement suivant. Mon affaire n'a jamais reçu de capitaux extérieurs.

– Quelles sont vos méthodes ?

– J'ai apporté au bâtiment les méthodes de l'industrie. Cela ne veut pas dire préfabriquer des bâtiments en usine. Cela veut dire adopter les principes de l'industrie : recherche, bureaux d'études, mise au point de procédés nouveaux, préparation du travail, budgets, gestion, organisation, respect des plannings, sélection et notation des compagnons, etc. C'était une démarche inhabituelle dans une profession qui était peuplée de gens de terrain, mais qui comptait fort peu d'ingénieurs.

» C'est cela qui m'a porté en avant. Aujourd'hui, chez Bouygues, il y a mille ingénieurs en France et six cents aux Etats-Unis. Par contre, je regrette que nous ayons peu de collaborateurs ayant une formation littéraire. En 1965, j'ai engagé un énarque nommé Paul Granet. Au bout de deux ou trois ans, il est devenu député, puis ministre. Je regrettte qu'il ne soit pas resté, parce qu'il y a toujours place dans une grande entreprise pour un peu plus de réflexion et de rêve. Mille ingénieurs, c'est beaucoup. On n'a pas de grands littéraires, mais par contre de grands ingénieurs, comme notre directeur scientifique, Pierre Richard.

– Avez-vous innové sur le plan commercial ?

– Oui. Chez Bouygues on se bat toujours pour le client et contre les autres entreprises. La règle c'est d'être le meilleur. On ne peut pas entraîner une troupe de mille ingénieurs sans leur dire qui est l'adversaire, celui qu'il faut battre et dépasser. La grande force du capitalisme, c'est de créer une émulation, et donc le dépassement.

– Sur le plan social, qu'avez-vous apporté ?

– C'est un domaine qui me passionne. Dans la petite entreprise où j'ai commencé, il y avait des tailleurs de pierre, des marbriers, des escaliéteurs, des charpentiers, des cimentiers, etc. Tous avaient hérité le savoir-faire de l'ancien compagnonnage. Comme je réalisais de petits chantiers, c'est ce savoir-faire qui dominait largement. J'ai appris à aimer ces « riches compagnons », comme on dit sur le tas. Je ne dis jamais un ouvrier, toujours un compagnon.

» Or, à l'époque, au cours des années 60, face aux grands besoins de la profession, au lieu de former et de multiplier des compagnons qualifiés, la profession a fait venir des étrangers : Italiens, Espagnols, Portugais, Algériens, Marocains. Ils ont été une excellente main-d'œuvre, loyale et courageuse, que j'ai beaucoup appréciée.

» Aujourd'hui, c'est plus ingrat. On doit faire travailler des immigrés de pays lointains. On a trouvé la quantité et la bonne volonté, mais pas la qualité. Le contraire de ce que j'avais connu dans ma jeunesse. J'ai donc décidé de faire une politique sociale de ma conception en donnant la primauté à la qualification. Ainsi j'ai créé au sein des ouvriers, un corps d'élite.

– Que voulez-vous dire ?

– En septembre 1963, j'ai institué l'ordre des Compagnons du Minorange, nom qui évoque les couleurs de notre matériel de chantier. Les compagnons sont sélectionnés à partir de trois critères : qualification professionnelle, attachement à l'entreprise, camaraderie. J'ai fait une promotion chaque année (de quarante à quatre-vingts compagnons) avec des grades (novice, premier degré, deuxième degré, membre du bureau, etc.). Cet ordre se gère lui-même et recrute ses nouveaux membres.

» Le seul qui ne soit pas compagnon, c'est moi. Je suis le président assisté de trois compagnons vice-présidents. Quand un compagnon passe dans la maîtrise, il cesse d'être membre de l'ordre. Le succès a dépassé toutes mes espérances. Les Compagnons du Minorange sont reconnus sur les chantiers et par les clients comme des hommes compétents, heureux de vivre, aimant leur métier, l'entreprise et leurs camarades. Ils bénéficient d'une tenue de travail originale et portent l'insigne de l'ordre avec le grade.

» Bouygues est aussi la seule entreprise du BTP française qui donne un treizième mois intégral à son personnel. L'attribution a été progressive, en application d'une des stratégies comprises dans notre plan social. Grâce à cette politique, nous n'avons jamais eu de grève.

– Vous avez eu tout de même une grève, en 1977, sur le chantier du Forum des Halles (1).

– En effet, j'allais oublier, mais vous êtes bien renseigné ; je me souviens d'un mouvement de grève organisé sur le Forum des Halles par une fraction minoritaire de l'effectif. Mais tout le monde a repris le travail très rapidement après une bonne explication avec la maîtrise du chantier.

» Je considère ce point comme très important car, effectivement, chez Bouygues on peut dire qu'en règle générale il n'y a pas de grève, et la raison fondamentale en est double : d'une part des structures de représentation du personnel nombreuses et efficaces, d'autre part une direction générale qui considère que toutes les demandes qui lui sont présentées doivent être examinées en priorité, c'est-à-dire sans délai. Je veux ajouter que chez Bouygues 80 % à 85 % du personnel vote chaque année aux élections, c'est-à-dire environ la quasi-totalité des présents sur les chantiers comme dans les bureaux.


J.-J. BERNIER/GAMMA
Francis Bouygues.

– Vous avez un syndicat maison, je crois.

– Eh bien, non, je suis désolé de vous dire que non. Il y a un syndicat fortement majoritaire dans le groupe : il s'appelle FO-Bouygues. Dans tout le groupe, hormis trois sociétés que nous avons achetées l'an dernier, tous les délégués cadres, techniciens et employés sont FOB. Parmi les compagnons, les délégués sont 67 % FOB et 33 % CGT. C'est l'originalité de Bouygues et le résultat de trente-deux ans de politique sociale active. C'est unique en France et probablement dans le monde. J'en suis très fier. Mes collaborateurs et moi, nous en sommes très fiers.

» Syndicat maison est un terme désagréable car il est politiquement engagé. Bouygues, ce n'est pas cela. Le principe de notre syndicat est qu'il défend à la fois les inrérêts de notre personnel et ceux de la société.

– Vous êtes donc un battant, un partisan de la libre entreprise, un adepte de la concurrence. Sur le plan social, on vous taxe de néopaternalisme. Bref, vous êtes, comme on dit aujourd'hui, un libéral. Pourtant votre société réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires grâce à des commandes publiques. Alors, pour vous, faut-il moins d'Etat ou plus d'Etat ?

– Encore un vocabulaire engagé. Vous avez des idées fausses. Vous osez dire que le compagnonnage est du paternalisme parce que vous ne connaissez rien à cette institution. C'est une organisation qui appartient d'abord aux ouvriers, et pas du tout au patron. Elle date d'une époque où il n'y avait ni grande entreprise ni patron.

» Le compagnonnage était une confrérie d'hommes qui défendaient leurs intérêts, leur qualification et leur conception de la vie. Quant au terme libéral, c'est de la politique. Je suis l'un des entrepreneurs les plus qualifiés et dynamiques de la profession.

» Pour répondre à votre question sur les commandes publiques, sachez d'abord que je fais 40 % de mon chiffre d'affaires avec l'étranger.

– Certes, mais l'université de Riyad vous a été commandée par l'Etat saoudien, et les six centrales du Nigéria par l'Etat nigérian.

– En France, nous réalisons 60 % de notre chiffre d'affaires, avec 35 % de commandes publiques. Mais les travaux off-shore, les maisons individuelles « catalogue », la promotion immobilière, les usines que nous exécutons, les immeubles de bureaux, les centres commerciaux, ce sont des commandes privées.

– Bon, vous n'êtes pas socialiste, c'est entendu. Alors pour vous, ça veut dire quoi moins d'Etat ?

– Ça veut dire qu'il faut faire confiance à l'initiative privée. L'Etat ne peut pas tout faire. Et moins l'Etat interviendra, plus l'initiative privée travaillera dans un climat de challenge et mieux tout le monde se portera.

– La totalité du logement social est financée par l'Etat. Dire moins d'Etat, n'est-ce pas dire moins de logements ?

– Vous vous gargarisez avec des formules lapidaires qui cachent des intentions. Vous vous trompez. L'Etat apporte une modeste contribution au logement, mais, rassurez-vous, le logement apporte une forte contribution à l'Etat par la TVA, taxes à l'équipement et autres impôts de toute nature qui se sont accumulés et nous ont écrasés depuis quinze ans.

» J'estime que l'Etat aide la construction à juste titre, car la construction est un produit cher du fait que sa durée de vie est de plus de cinquante ans. Par ailleurs, le logement est l'ambition naturelle des hommes. Et il appartient à l'Etat d'aider à la satisfaction de cette aspiration. L'aide de l'Etat à la construction est un excellent moyen de redistribution des richesses. Mon souhait dans ce domaine est que l'on favorise l'accession à la propriété. C'est très important parce que c'est le rêve des Français. Elle leur coûte deux fois plus cher mais ils sont heureux. La location leur coûte deux fois moins cher, mais ils sont furieux.

– Dans votre métier, vous dépendez des décisions du pouvoir politique. On peut être tenté d'intervenir sur ces décisions de deux manières. D'abord en s'« arrangeant » avec le décideur local. Cette méthode a valu vingt-deux ans de prison à un fonctionnaire du Nigeria qui avait traité avec votre succursale locale (2). On peut encore se « mettre bien » avec les décideurs nationaux en aidant certains partis politiques. Peut-on être la première entreprise de BTP de France sans être constamment sollicité ? Et peut-on résister à ces sollicitations ?

– Écoutez, ne venez pas ici pour retourner vos poubelles. Sur le Nigeria, c'est complètement clair. Il n'y a aucun problème, et la justice locale vient d'en décider ainsi. Nous sommes aujourd'hui dans ce pays l'entreprise internationale la plus appréciée par le gouvernement militaire, et de très loin la plus importante.

– Vous n'avez jamais été sollicité par les formations politiques, sous une forme ou sous une autre ?

– Là encore, nous sommes très loin du sujet de cet entretien.

– Bon, parlons d'architecture. Les grandes réalisations de ces trente dernières années en France ont été sévèrement critiquées sur ce plan. L'arc de triomphe de la Défense est dû à un architecte danois. Vous-même, pour votre futur siège social, vous faites appel à un Américain. Que pensez-vous de l'architecture et des architectes français ? Que faudrait-il selon vous pour qu'ils soient à la hauteur des ingénieurs et des constructeurs ?

– Pour notre siège social, j'ai associé deux architectes : un Français et un Américain. J'ai beaucoup d'amis parmi les architectes français. Je travaille avec eux depuis trente-deux ans. Aujourd'hui, cette profession traverse une crise terrible parce que l'activité de la construction a baissé presque de moitié, de 560 000 logements en 1974 à 265 000 cette année.

» Dans le même temps, on a formé beaucoup d'architectes en France, ce qui ajoute à la morosité de cette profession. Aujourd'hui les architectes français sont probablement trop organisés avec des titres et des grades qui correspondent plus à des diplômes d'école qu'à des qualités réelles. Cette situation a abouti à un groupe d'architectes dominant, rendant la promotion des jeunes générations plus difficile et faussant la compétition. Là encore, manque de liberté et donc moins de création...

– Avez-vous des architectes dans votre entreprise ?

– Nous n'en avons pas, c'est une règle absolue. L'architecture est une profession libérale, et c'est, de plus, un art. Il ne peut pas se mettre en cage telle une grande organisation de bureau d'études d'entreprise. La tradition veut que l'architecte soit le conseiller du client, et pour cette raison nous ne devons pas entrer en compétition avec lui. D'ailleurs, pourquoi avoir dix, quinze, vingt architectes chez moi, alors qu'il y en a des centaines qui se présentent à nous dans toutes les régions et toutes les circonstances ?

– Vous avez les deux pieds dans les travaux pétroliers en mer ; vous avez acheté une affaire de distribution d'eau, une autre de lignes électriques ; vous lorgnez vers Framatome et le nucléaire, vers le tourisme avec Latitudes ; vous vouliez racheter le groupe d'assurances Drouot et on vous prête — mais on ne prête qu'aux riches — l'intention de racheter l'empire Willot ? Alors, le bâtiment, ça ne vous intéresse plus, vous n'y croyez plus ou quoi ?

– C'est vous qui dites qu'on ne prête qu'aux riches. Moi j'entends dire trop souvent qu'il faut faire payer les riches.

» Parlons sérieusement. Le problème, c'est qu'il faut être réaliste et tirer les conséquences de la récession de la construction, organisée et programmée par nos dirigeants. Nous ne pouvons rester passifs et accepter de subir les aléas de cette conjoncture. Alors, pour échapper à la baisse d'activité, nous cherchons à nous implanter dans de nouvelles spécialités. Pendant trente ans, Bouygues s'est développé au rythme moyen de 30 % par an.

» Nous savons que nous ne pourrons pas maintenir cette progression, mais nous avons besoin d'une dynamique de croissance pour conserver à notre personnel un état d'esprit de progrès et de conquête. La baisse du BTP nous donne une énergie disponible importante. Il est donc normal que nous la mobilisions sur d'autres objectifs.

– On comprend que vous vous intéressiez à des affaires qui restent dans la mouvance de votre métier. Mais l'assurance, le textile ou la gestion des réseaux d'eau, vous trouvez cela aussi passionnant que construire l'université de Riyad ?

– La distribution d'eau est un service aux collectivités locales plein d'avenir. On y fait de la gestion et de la technique plutôt que de grands travaux, c'est vrai, mais moi je trouve ça intéressant. Notre métier n'est pas seulement de faire l'université de Riyad, c'est de faire des bâtiments, des travaux publics, des travaux pétroliers, de la distribution d'eau, des lignes électriques. Et nous réfléchissons à d'autres activités encore. Bouygues veut continuer à se développer. Nos hommes en ont besoin. Ils n'aiment pas régresser.

– Que prévoyez-vous pour les deux ou trois ans à venir ?

– Nous sommes sur les rangs pour construire le tunnel sous la Manche. Si nous traitons, nous connaîtrons de nouveaux développements. Nous pouvons proposer un pont surplombant les vagues de 80 mètres sur lequel passerait une grande autoroute ainsi que le TGV. Ce serait un grand ouvrage du XXIe siècle. Il coûterait probablement très cher, mais sa construction serait un grand challenge moderne donnant du travail à plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Pour Bouygues, qui a construit des dizaines de ponts, celui-ci serait un nouveau défi.

» Maintenant, permettez-moi de vous remettre cet opuscule sur Bouygues. Vous verrez nos dix commandements qui constituent nos croyances, et ne me dites pas que c'est un haut fait du paternalisme, car c'est cela l'entreprise moderne et heureuse. » ■

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

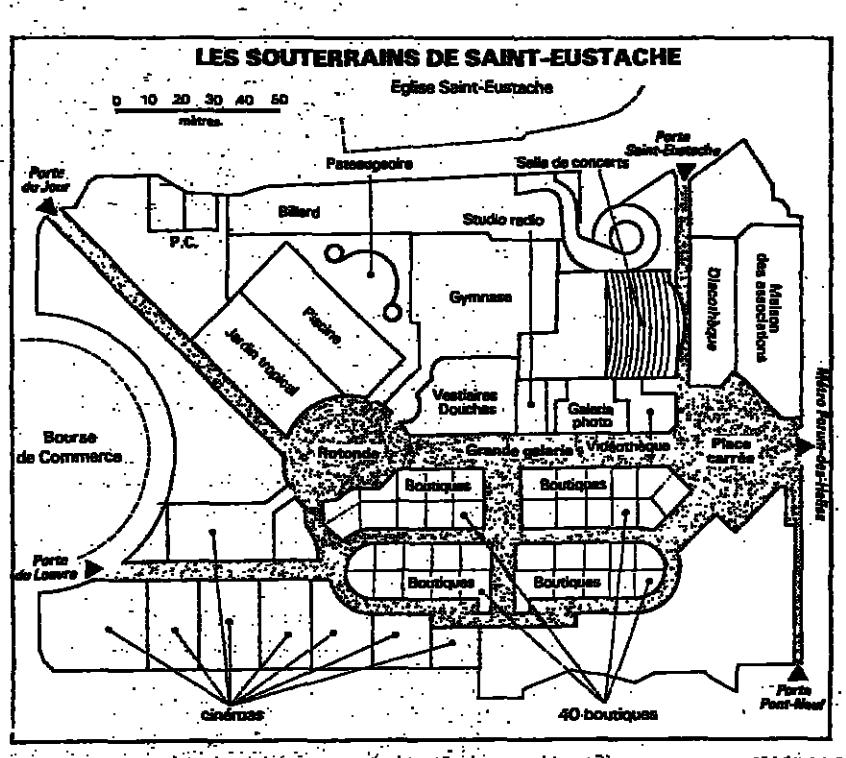
(1) *Le Monde* du 7 avril 1977.
(2) *Le Monde* du 2 juin 1984.

LA FRANCE EN CHANTIERS

UNE CATHÉDRALE SOUS LES HALLES

par Marc Ambroise-Rendu

A l'automne prochain sera inaugurée la première moitié des équipements souterrains de l'ex-trou des Halles à Paris. Espaces publics, équipements sportifs, boutiques et cinémas : 2 hectares savamment organisés par l'architecte Paul Chemetov qui a joué, au pied de Saint-Eustache, la puissance et la clarté.



A gauche, plan d'aménagement du quartier Saint-Eustache aux Halles qui doit ouvrir ses portes au public en septembre prochain. A droite, hall donnant dans la grande galerie.

LA conquête du sous-sol parisien continue. A l'automne prochain, Jacques Chirac descendra à vingt mètres sous le nouveau jardin des Halles pour inaugurer ce qu'on pourrait appeler les caves de Saint-Eustache.

Sur deux hectares, c'est un nouveau quartier de Paris avec ses rues, ses places, ses espaces verts et ses équipements publics qui va être livré aux habitants de la capitale. Et ce n'est qu'un début. Dans les premiers mois de 1987, si tout va bien, d'autres espaces, d'une superficie équivalente, mais voués aux commerces et aux cinémas seront ouverts à leur tour dans les profondeurs.

Ce grand chantier du maire de Paris est le prolongement vers l'ouest du Forum des Halles. Ce sera le point d'orgue d'une aventure qui aura duré près de vingt ans et suscité d'ardentes polémiques. Les souterrains de Saint-Eustache et le Forum constitueront l'une des plus vastes cités troglodytiques du monde que les Parisiens fréquentent déjà à raison de cent mille personnes les jours de grande affluence.

La nouvelle caverne n'est pas consacrée exclusivement au commerce comme le Forum : on y trouve certes une quarantaine de boutiques et huit salles de cinémas, mais surtout des équipements culturels et sportifs.

On y accède par quatre « portes » aboutissant à deux carrefours, la place Carrée et la Rotonde, reliés par une grande galerie aux proportions babyloniennes : 80 mètres de long, 10 de large, 11 de haut.

De part et d'autre de ce boulevard intérieur et sur deux étages s'agencent les locaux publics et les commerces. Une maison des associations offre une quinzaine de salles de réunion. Un auditorium de 650 places aux parois tapissées de bois, plusieurs salles de musique et une discothèque de prêts *(25 000 disques et cassettes)* rappellent que l'église Saint-Eustache est déjà l'un des temples des mélomanes parisiens.

Les *amateurs d'images* trouvent tout à côté une galerie d'expositions de photos et une vidéothèque. Les sportifs peuvent se donner du mouvement dans un gymnase et une piscine. On a même prévu dans un coin une salle de billard.

FRÉDÉRIC GALLIER

L'ensemble pourrait être fonctionnel et banal comme un bunker aux multiples compartiments. L'architecte *Paul Chemetov* y a déployé son talent. Le volume et les décorations intérieures dégagent une impression de puissance *tout en ménageant des surprises.* L'entrée nord tourne autour d'un escalier d'eau qui semble s'enfoncer dans les profondeurs en même temps que les visiteurs.

Les papyrus de la serre tropicale

Ceux-ci, un peu plus loin, s'engagent dans un boqueteau de colonnes en forme de palmiers. Les parois du gymnase, la colossale charpente en béton et les mosaïques bleues de la piscine sont traitées comme celles d'un palais. Avec ses huit couloirs, une *cloison escamotable délimitant* deux bassins et une pataugeoire pour les tout-petits, cette piscine est un équipement de haute qualité.

L'attraction majeure des caves de Saint-Eustache est incontestablement la serre tropicale de 500 mètres carrés que les parcs et jardins y ont aménagée. Entièrement close et inaccessible au public, elle est pourtant visible de plusieurs points : de la surface par trois pyramides de verre, des bassins de natation par une paroi vitrée, de la galerie de circulation du public par une bulle panoramique qui fait saillie dans la serre.

Grâce à des dispositifs automatiques qui entretiennent une ambiance humide et chaude, on a pu y présenter un condensé de la végétation des contrées tropicales. D'abord la jungle avec des figuiers et des papayers des Indes, des palmiers de dix mètres, des flamboyants et des arbres à pain d'où dégringolent des lianes. Puis un marigot africain d'où jaillissent des papyrus.

D'Asie, nous vient une forêt de bambous tapissée de fougères. Enfin dans le jardin américain, les fleurs rouges des frangipaniers du Mexique le disputent aux grappes bleues des jacarandas brésiliens. Soixante-douze essences diffé*rentes garnissent la serre, qui est* la première du genre en Europe.

Le chantier souterrain est à la mesure de celui de Saint-Eustache. *On y a remué* 230 000 mètres cubes de terre et enfoui déjà plus de 60 000 tonnes de béton et d'acier. Mais, alors que la construction de l'église a duré un siècle – elle n'a d'ailleurs jamais été achevée, – celle des sous-sols aura pris moins de dix ans. Le devis global dépassera 600 millions de francs.

A ce prix, le territoire des vieilles Halles de Baltard sera enfin reconquis. Il jouera son rôle dans l'animation de Paris. En surface s'étendra un jardin de 4,5 hectares d'où l'on pourra contempler les efflorescences de *verre et de métal* du *Forum*, les arcs-boutants gothiques de Saint-Eustache et la rotondité cossue de la Bourse de commerce. Un panorama de l'architecture parisienne des quatre derniers siècles.

Dans les tréfonds monumentaux se côtoieront les sportifs, les mélomanes, les lécheurs de vitrine, les animateurs d'associations, les fans de cinéma, les amateurs de photo et de vidéo.

Les caves de Saint-Eustache *devraient devenir non seulement* l'un des nouveaux sites pittoresques de Paris, mais surtout un endroit vivant, contrasté, polyvalent. Un vrai quartier, en somme. ■

PREMIÈRES PIERRES

L'ARDEUR du *soleil* en ce mardi 9 juillet 1985, sur l'esplanade de la Défense, n'avait d'égale que celle de Robert Lion, *cinquante ans, directeur général de* la caisse des dépôts et *président* de la société d'économie mixte qui va bâtir la Grande Arche. « *Tâche exaltante* », projet « *merveilleux et passionnant* », « *poétique et puissant* », déclarait-il devant un président de la République impassible et sans doute ravi.

Une architecture qui « *dialogue* » avec celle des monuments parisiens rappelait celui qui s'était élevé dans les *colonnes de ce journal contre le* côté Sam'Suffit et timoré du projet établi à la fin du septennat précédent et qui ne songeait qu'à « disparaître » de la perspective.

Un vrai monument, et des monuments d'enthousiasme. Tout, jusqu'à présent, a été respecté, *proclamait cet inspecteur* des finances qui, depuis vingt ans, se forge dans l'administration un profil de bâtisseur.

Le calendrier : chantier ouvert deux ans après le choix sur concours de l'architecte danois Johan Otto von Spreckelsen qui regagne son pays *après un an d'études* et de mises au point, en collaboration avec les ingénieurs d'aéroport de Paris conduits par Paul Andreu.

Le programme : carrefour international de la communication ; transfert du ministère de l'urbanisme, qui louera trente-cinq étages de bureaux aux investisseurs réunis pour la réalisation de l'ensemble.

Le budget : 2,7 milliards de francs, comme estimé début 1984, avec une participation de l'Etat limitée à un petit tiers, ce qui ne sera *pas le cas des autres grands projets.*

L'esquisse initiale : ce cube ouvert de 105 mètres de côté, *posé* légèrement de biais, couvert d'un marbre de Carrare (on présentait des échantillons), de bronze et de *verre fumé sur les façades intérieures* et dont le toit-belvédère sera construit et monté en même temps que les « pattes » *(le Monde Aujourd'hui* daté 24-25 mars).

C'est en effet la solution technique proposée par l'entreprise Bouygues qui a été retenue plutôt que *celle de ses concurrents et notamment* la SAE, très proche sur l'estimation financière (0,5 % d'écart, nous assure-t-on), qui voulait as*sembler le toit au sol avant de la* soulever d'un seul bloc.

Deux ans pour le gros œuvre sont prévus (mai 1987), et les cinq *mille occupants de l'édifice et ses* dix mille visiteurs annuels sont annoncés pour novembre 1988.

AFP

Robert Lion, Jack Lang et François Mitterrand, le 9 juillet dernier à La Défense.

« Y être en 1988 »

Quelques mois, plus tôt, en août 1988, *si tout se passe bien, le* ministre des finances prendra position, à l'autre bout de Paris, dans l'arche qui enjambera le quai de la Râpée, derrière la gare de Lyon.

« *J'aimerais bien y être* » a déclaré, jovial, Pierre Bérégovoy, actuel titulaire du portefeuille ministériel. C'était le 10 juillet, le lendemain des cérémonies à ruban tricolore de la Défense, lors d'une visite du chantier lancé le 12 novembre dernier (deux cents entreprises – Dumez en tête – y sont engagées).

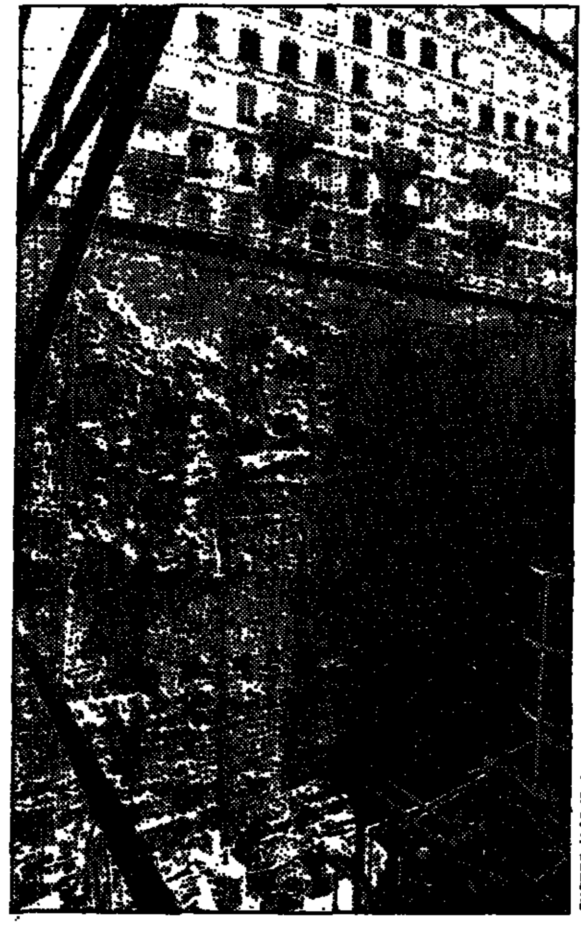
Là aussi, les architectes (Huidobro, Chemetov et Duhart) et le ministère (maître d'ouvrage en direct) sont très contents. Une nouvelle maquette de la grande barre (225 000 mètres carrés de bureaux, pour 4 700 fonctionnaires) montre le projet en détail. Le public pourra la voir en décembre prochain. Dehors, les pelleteuses et les excavatrices s'affairaient. Déjà, les *immeubles de logement* qui accueilleront quelques dizaines de familles expropriées par la bastille financière de l'Etat sont pratiquement terminés.

M. Ch.

LA FRANCE EN CHANTIERS

LES COLS BLANCS, LA TAUPE ET LE MÉTRO LYONNAIS

par Claude Régent



A droite, le cours Gambetta depuis la place du Pont. A gauche, place du Pont. Ci-dessous, le tunnelier qui sert à la fois à forer et à bétonner.



PHOTOS JACQUELINE SALMON/SEMALY-RUTTER



Lyon se passionne pour l'état de santé d'un étrange animal : la « taupe ». Cet énorme tunnelier a pour mission de creuser le chemin de la ligne D du métro local. Le Rhône, la Saône, les vestiges moyenâgeux, autant d'obstacles qui retardent la progression du monstre d'acier et inquiètent les Lyonnais. Les coûts ne vont-ils pas trop s'alourdir ?

LES malheurs réels ou supposés de la « taupe » alimentent la chronique lyonnaise. La « taupe » est un « *tunnelier avec bouclier à pression de boue bentonitique* ». Merveille technique. Choisie pour forcer le passage le plus délicat de la future ligne D du métro lyonnais, qui reliera Vénissieux à l'ouest de Lyon (station Gorge-de- Loup), elle s'est heurtée dans son trajet aller à des obstacles aussi redoutables qu'inattendus.

Au point que les rumeurs vont bon... train : « *la « taupe » s'est enlisée définitivement sous le Rhône* », « *Il faudra lui trouver une sœur pour creuser le deuxième tunnel* ». Les techniciens se veulent rassurants : le rythme de progression du mammifère mécanique de 150 m de longueur est, aujourd'hui, considéré comme « *satisfaisant* ». Les retards et les surcoûts restent à évaluer.

Premier accusé : Richard Cœur de Lion. On n'est pas très certain que ses troupes aient franchi le Rhône en l'an de grâce 1190 à l'occasion de la troisième croisade, mais le nom du roi d'Angleterre est avancé comme celui d'inculpé possible. Inculpé de « *destruction involontaire* [par surcharge] *d'un équipement public* », comme on ne le disait pas encore. C'est Richard qui aurait détruit le pont de bois qui enjambait le Rhône, à la hauteur de l'actuel pont de la Guillotière, large à cette époque de... 650 mètres.

Les historiens arbitreront. Mais les techniciens de la Semaly, la société concessionnaire du chantier du métro, ont quelques raisons précises d'en vouloir aux lointains ancêtres bâtisseurs. Le pont avait des piles. En bois. Ils les ont retrouvées. Sous les mâchoires de la « taupe » après... 2 mètres de forage. Le bois, fossilisé, était dur comme un bloc de diamant. Premier arrêt des travaux pour dégager ce cure-dents de 1,50 mètre de hauteur et de 60 centimètres de diamètre. Il y en aura trois pour la même raison : un pied de nez au-delà des siècles adressé à la technique la plus sophistiquée. Le tunnelier est prévu pour forer en terres meubles, alluvionnaires. Pas pour le granit ou des piles de pont durcies par les siècles.

Il y aura d'autres contretemps. Encore en raison des soubassements d'ouvrages antérieurs. Plus contemporains ceux-là puisque le museau du monstre s'est frotté aux débris d'un pont qui avait rendu son tablier en 1953. « *Là, nous avons craint la catastrophe*, rappelle M. Waldmann, directeur de la Semaly, *avec un arrêt d'un mois* [c'était au mois de juin dernier] *et des risques d'explosion dus à des fuites d'air sous pression.* » Le danger est finalement écarté après l'intervention de deux plongeurs qui extraient les blocs de béton gênants. Si l'on ajoute d'autres incidents relatifs à une mise en place plus longue que prévu du tunnelier, puis les caprices de la météorologie, qui ont entraîné des crues importantes du Rhône et, surtout, de la Saône, les raisons techniques sont nombreuses qui expliquent la progression particulièrement lente de la « taupe ». Les crues de 83 et 84 ont eu le mauvais goût de modifier le lit des fleuves. Il a fallu remblayer le fond de la Saône pour assurer une « couverture » satisfaisante du futur tunnel.

Les chiffres sont cruels : en onze mois, la « taupe » n'a foré que 203 des 1 200 mètres de la galerie nord sur son trajet aller. Une misère, quand on mesure la tâche qui reste à accomplir : achever le franchissement souterrain du Rhône, traverser la place Bellecour et passer sous la ligne A en service, franchir la Saône au plus près de zones granitiques avant de recommencer l'opération pour la galerie sud du double tunnel.

Avatars et innovations audacieuses

Heureusement, en forçant les cadences, le rythme s'est enfin stabilisé : « *100 mètres par mois dans le plus mauvais terrain* », assure M. Waldman. Pour limiter les conséquences financières de tous ces retards, les cinq équipes de vingt-huit opérateurs « en cols blancs » du tunnelier se relaient sans discontinuer. Le départ souterrain enfin amorcé, le « cauchemar » des riverains du point de départ du tunnelier, cours Gambetta, est en passe de se terminer. La circulation sera rétablie début septembre sur cet axe très commerçant de l'agglomération.

Tous les avatars du plus grand chantier lyonnais ne sauraient masquer l'importance des innovations réussies par le concepteur de l'ouvrage et par les quatre entreprises de génie civil regroupées pour la construction de la ligne (Dragages et travaux publics ; Campenon Bernard ; Colas et l'allemande Hochtief). Les techniciens du monde entier s'intéressent aux performances de la « taupe », qui a, parmi d'autres caractéristiques originales, celle de produire, tout de suite après le forage, son propre anneau de béton.

On a ainsi la sensation d'un « chantier propre » et le visiteur n'a pas d'effort majeur à faire pour imaginer les futures rames en circulation. Le « bouclier » poursuit son chemin, à un rythme têtu, protégé de la pression du front de taille par de la bentonite, une boue argileuse, utilisée en raison de la nature du sous-sol lyonnais plutôt rétif à l'utilisation des boucliers plus classiques à pression d'air.

Sur le reste du trajet de la ligne D, d'autres innovations techniques sont mises en œuvre. Comme celle, de provenance italienne, du « terrajet », qui permet, dans des conditions de nuisances sonores minimales, de renforcer le sol par injection sous haute pression d'un fluide « *donnant lieu à un phénomène de prise* ».

Tous ces travaux utilisant les dernières connaissances génèrent une « addition » particulièrement relevée : 3,3 milliards de francs ! L'Etat subventionne environ le tiers de cette somme considérable. Le reste est financé par l'emprunt. Les annuités du prêt FDES (Fonds de développement économique et social), consenti pour des durées de vingt-cinq à trente ans, sont remboursées par le produit du « versement transport », fixé à 1,5 % dans l'agglomération lyonnaise.

Conclusion — heureuse — pour les contribuables locaux : l'extension du métro lyonnais ne devrait pas alourdir les « feuilles jaunes » des impôts territoriaux. A moins que l'importance des retards n'entraîne des surcoûts trop importants par rapport aux devis initiaux. Hypothèse que l'on se refuse, pour l'instant, à envisager. Le calendrier de la mise en service, prévue pour la fin de 1988, n'a pas été modifié. En tout cas pas officiellement. Mais on ne cache pas à la Semaly que le retard de la mise en service de cette fameuse ligne pourrait avoir d'autres causes que celles dues aux travaux de génie civil. Des grandes négociations sont en cours et concernent l'adoption éventuelle d'un pilotage automatique intégral des futures rames. ■

TGV ATLANTIQUE : DÉJA 120 MÈTRES !

ON ne peut pas dire que le TGV Atlantique progresse de façon spectaculaire. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a, certes, donné, le 15 février, le coup d'envoi des travaux à Boinville-le-Gaillard (Yvelines). Mais on a vite fait, en ce mois de juillet, le tour de ce qui sera pourtant, dès l'année prochaine, l'un des tout premiers chantiers de France. Cinq mille personnes travailleront à la construction de la nouvelle ligne, qui entrera en service jusqu'au Mans à l'automne 1989, et jusqu'à Tours à l'automne 1990.

En attendant, le tunnel de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) a été percé sur 100 mètres et celui de Sceaux sur 20 mètres. En Eure-et-Loir, la construction des ouvrages d'art a été commencée sur la totalité des 75 kilomètres compris entre Boinville-le-Gaillard et Courtalain. Ces ponts, érigés en rase campagne, sont vraiment les prémices d'un des rares chantiers « provinciaux » du président de la République.

La ligne suppose la création de 280 kilomètres de voies nouvelles. Celles-ci quitteront le réseau existant à Malakoff (Hauts-de-Seine). Elles emprunteront, à partir de Fontenay-aux-Roses et jusqu'à Massy-Palaiseau (Essonne), l'ancienne ligne désaffectée de Paris à Chartres, dite de Gallardon. Deux tunnels de 475 et de 800 mètres permettront de franchir les collines de Fontenay et de Sceaux.

A Massy, l'emplacement d'une gare a été réservé. Celle-ci devrait assurer des correspondances avec la ligne de Versailles, le RER B et le RER C. La ligne TGV s'élèvera ensuite sur le plateau du Hurepoix par un tunnel de 5 kilomètres de long, l'ouvrage le plus important de la ligne, qui l'amènera aux abords de l'échangeur de la Folie-Bessin sur l'autoroute A 10.

Durant une vingtaine de kilomètres, la ligne suivra le tracé autoroutier jusqu'à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Elle épousera la ligne SNCF à voie unique Paris-Tours par Vendôme, d'Auneau à Bonneval (Eure-et-Loir). A Courtalain, les deux branches se sépareront.

La ligne ouest utilisera l'ancienne voie unique de Connerré (Sarthe), puis la ligne Paris-Brest à vingt kilomètres à l'est du Mans. Les trains en direction de Nantes et de Rennes emprunteront cet itinéraire, qui desservira Le Mans. La ligne sud-ouest, elle, sera tracée à 3 kilomètres de la ville de Vendôme (Loir-et-Cher), qui bénéficiera d'une gare, puis elle passera non loin de Château-Renault (Indre-et-Loire), avant de déboucher dans les vignobles de la Brenne et de Vouvray (Indre-et-Loire). Elle traversera la Loire à 2 kilomètres à l'ouest de Montlouis (Cher) et se raccordera à la ligne de Bordeaux, à 8 kilomètres au sud de Tours.

Le TGV Atlantique nécessitera la construction de 233 ponts de tailles variées, de 12,4 km de tunnels et de 3,4 km de viaducs. Au-delà du Mans et de Tours, les trains à grande vitesse rouleront sur le réseau classique, sur lequel il suffira de moderniser la signalisation et les installations électriques pour les adapter à l'allure des convois.

La vitesse se paie

Les TGV monteront progressivement, à partir de la gare Montparnasse, jusqu'à une vitesse de 200 km/h. Ils atteindront 220 km/h à Massy, 270 km/h à Villebon et 300 km/h à Briis-sous-Forges, jusqu'à la Loire (branche sud-ouest) et jusqu'à la Sarthe (branche ouest). Au-delà, ils reviendront à des vitesses oscillant entre 200 km/h (vers Bordeaux) et 160 km/h (vers la Bretagne).

A ces vitesses, les gains de temps seront impressionnants. Paris se trouvera à 49 minutes de Vendôme (2 h 13 avec le train classique le plus rapide), à 3 h de La Rochelle (3 h 56), à 2 h 58 de Bordeaux (4 h 4), à 4 h 33 de Bayonne (6 h 6), à 4 h 54 de Pau (6 h 35), à 1 h du Mans (1 h 37), à 2 h 5 de Nantes (2 h 53), à 2 h 5 de Rennes (2 h 56), à 4 h 16 de Brest (5 h 37) et à 4 h 21 de Quimper (5 h 42).

Les augures de la SNCF ont calculé qu'en 1990, année qui verra le fonctionnement intégral du nouveau réseau à grande vitesse, les TGV assureront vingt millions de voyages, soit six millions de mieux qu'avec le réseau classique.

La vitesse se paie. Même si sa rentabilité est certaine et le remboursement des sommes empruntées assuré sur une dizaine d'années, la SNCF devra tout de même trouver 9,4 milliards de francs, dont 30 % lui seront donnés par l'Etat, pour la construction des infrastructures et des gares. La mise en service du TGV coûtera aussi très cher aux autres modes de transport. Les reports de trafic feront perdre à Air Inter 5 % de son trafic total. La compagnie TAT verra la fréquentation de ses lignes du littoral chuter de 40 %. La société Cofiroute et la Société des autoroutes du sud de la France enregistreront une perte de recettes comprise entre 30 et 75 millions de francs (valeur 1980).

A l'automne 1984, les fonctionnaires de la rue de Rivoli s'étaient fait tirer l'oreille pour attribuer au TGV Atlantique ses premiers crédits. Dans une période de pénurie budgétaire, il leur semblait dispendieux d'engager l'Etat et la SNCF dans un chantier de cette ampleur, et dont la rentabilité leur semblait moins bonne que celle du TGV Sud-Est. L'ordre est venu de l'Elysée d'ouvrir les crédits, car le président de la République croit à la valeur technique, économique et politique de ce train qui fait la France un peu plus petite et — peut-être — un peu plus unie.

ALAIN FAUJAS.

LA FRANCE EN CHANTIERS

GRAND-MAISON LE BARRAQUÉ

par Claude Francillon

Sept ans de travaux et 5 milliards de francs pour le plus grand ouvrage hydroélectrique construit par EDF dans les Alpes, près de Bourg-d'Oisans. Le barrage sera mis en service dans dix-huit mois. L'occasion pour les villages de ce val perdu de penser à l'équipement touristique en liaison avec leur prestigieuse voisine, l'Alpe-d'Huez.


BERENGER/PHOTOTHÈQUE EDF

Le plus grand barrage des Alpes.

LA plus importante station française de transfert d'énergie par pompage, le complexe hydroélectrique de Grand-Maison (Isère), entrera en activité en janvier 1987. D'une puissance installée de 1 800 mégawatts, elle pourra à elle seule alimenter en électricité la ville de Lyon.

Dix années d'études et de travaux auront été nécessaires pour mener à terme le plus grand chantier de montagne jamais réalisé à ce jour pour le compte d'Electricité de France.

Sur 30 kilomètres, le chantier, qui mobilisa au plus fort de son activité deux mille personnes, comprend deux barrages, l'un situé à 750 mètres d'altitude et d'une capacité de 14 millions de mètres cubes ; l'autre, de 140 millions de mètres cubes, verrouille, à 1 700 mètres d'altitude, l'étroit défilé de Maupas, dans la vallée de l'Eau d'Olle, qui sépare les massifs cristallins de Belledonne et des Grandes-Rousses.

Scrapers, dumpers, bulldozers ont, *pendant cinq ans,* de mai à octobre, décapé la montagne pour extraire 13 millions de mètres cubes de terre et d'enrochement néessaires à la création d'un barrage-poids en forme de pyramide, haut de 160 mètres, large de 630 mètres et constitué en son cœur d'un très épais noyau de terre.

Stoppé six mois par an par la neige, les avalanches et le froid, le chantier aura été finalement achevé avec une année d'avance, permettant le remplissage de l'ouvrage supérieur dès le 1er août 1984. « *Une phase très délicate* », estime Christian Trocherie, adjoint au chef d'aménagement de Grand-Maison. « *Pour les barrages-poids, c'est au moment de la mise en eau que les problèmes peuvent survenir.* »

Trois années seront nécessaires pour amener l'eau en plusieurs paliers, interrompue par de longues phases de stabilisation, jusqu'à la crête du barrage. Une *surveillance méticuleuse* de l'ouvrage truffé d'appareils scientifiques dans ses entrailles est assurée par les « barragistes ».

Ils sont chargés notamment de mesurer les déformations éventuelles du barrage en cours de remplissage, de déceler les fuites d'eau qui peuvent intervenir ou encore de détecter les traces d'humidité dans les galeries d'observation creusées dans le rocher, indice d'une étanchéité défectueuse de l'ouvrage. Les travaux *nécessitent une parfaite* connaissance de la retenue dont ils ont suivi toute la réalisation, et un sens profond de la « vie » de leur barrage.

Un jeu d'orgues à 90 mètres sous terre

L'aménagement hydroélectrique de Grand-Maison est aussi *très largement constitué* d'ouvrages souterrains : une galerie d'amenée d'eau de 7,5 kilomètres et d'un diamètre de plus de 7 mètres, creusée sous 800 mètres de rocher ; trois conduites forcées de 1 500 mètres chacune, inclinées à 56 %. Cet ensemble forme l'artère et les veines du complexe hydroélectrique et alimente en eau les douze turbines de l'usine de l'Eau d'Olle.

Il y a aussi un ensemble à deux niveaux constitué d'une usine extérieure, où sont regroupées les quatre turbines Pelton, et d'une *cathédrale souterraine, enfouie* dans le rocher à 90 mètres de profondeur. Actuellement, quatre cents personnes y aménagent un puissant « jeu d'orgues » composé de huit turbines réversibles de 150 mégawatts chacune. Celles-ci *tourneront* dès l'hiver 1986-1987 avec les eaux de la retenue de Grand-Maison, lorsque la demande d'électricité sera forte sur le réseau national ; ou bien *elles pomperont l'eau du barrage* inférieur du Vernay pour la remonter à 1 700 mètres d'altitude dans le lac supérieur.

L'aller et retour de l'eau entre les deux bassins de Grand-Maison et de Vernay sera hebdomadaire et saisonnier ; ce type original de fonctionnement permettra ainsi de multiplier par cinq la capacité du réservoir supérieur. Environ 700 *millions de mètres* cubes d'eau pourront ainsi être turbinés chaque année.

Les responsables admettent toutefois, à EDF, que le complexe hydroélectrique de Grand-Maison consommera plus d'électricité qu'il n'en produira sur le réseau national. Mais la valeur marchande de l'électricité produite aux heures dites « de pointe » compensera largement le coût de l'énergie d'origine nucléaire utilisée pour remonter l'eau pendant *les heures dites « creuses »* où l'électricité est meilleur marché. Trente-cinq heures seulement suffiront aux huit puissantes pompes pour vider le barrage inférieur du Vernay de ses 14 millions de mètres cubes d'eau et pour les remonter jusqu'à la retenue de Grand-Maison.

Performances aux heures de pointe

La capacité somme toute réduite de la retenue du Vernay préoccupe déjà les techniciens d'EDF *qui reconnaissent que pendant* les trois semaines de très grands froids survenus pendant le mois de janvier 1985, le complexe hydroélectrique de Grand-Maison n'aurait pas pu jouer pleinement son rôle. « *La demande sur le réseau était en effet telle de jour comme de nuit que nous n'aurions pas pu la solliciter encore pour reconstituer les réserves en eau du barrage de Grand-Maison* », explique Christian Trocherie. Le système ne serait donc parfait que s'il pouvait fonctionner en totale autarcie, c'est-à-dire avec deux réservoirs supérieur et inférieur de même capacité.

Mais Grand-Maison qui pourra, dès les premiers jours de 1987, délivrer toute son énergie en moins de 13 minutes, sera, notamment grâce à cette très *grande souplesse de mise en service,* d'une utilité maximale pendant les périodes de pointe de consommation électrique.

La vallée de l'Eau d'Olle et ses trois villages, Allemont, Oz-en-Oisans et Vaujany, ont vécu pendant sept ans au rythme infernal du chantier, secoués des milliers de fois par l'explosion des mines, le passage des norias de camions et le survol des puissants *hélicoptères Puma.* La vallée a retrouvé depuis un an une plus grande quiétude. Mais le traumatisme n'est pas pour autant digéré.

La vallée de l'Eau d'Olle, dont la population a doublé à la fin des années 70, passant de moins de deux mille habitants à plus de quatre mille deux cents personnes, voit fondre brutalement les effectifs du chantier.

Cette année, quatre cents personnes réalisent les derniers montages électromécaniques et, dans un an et demi, seulement quarante agents d'EDF travailleront au barrage, affectés à la surveillance et au fonctionnement de *l'ouvrage hydroélectrique.* Son pilotage ne sera cependant pas assuré sur place, mais à partir d'un poste central de commandement installé à Bourg-d'Oisans, qui gérera les principaux ouvrages hydroélectriques installés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

« *La vallée de l'Eau d'Olle, c'est un peu le Koweït de l'Isère, avec une population peu nombreuse qui se partagera la manne d'EDF* », souligne un élu d'une vallée voisine qui n'a pas eu « la chance » d'accueillir sur son territoire communal un barrage ou une usine hydro-électrique.

Les touristes, qui ont pendant la durée du chantier déserté l'Eau d'Olle, commencent lentement à revenir. Les communes riveraines vont s'efforcer de les retenir grâce à l'argent versé par EDF au titre de la taxe professionnelle et de la taxe foncière. Allemont, Oz et Vaujany entendent transformer leur montagne aride en un lieu de séjour estival et hivernal.

Oz (120 habitants) et Vaujany (250 habitants) s'apprêtent à vivre à leur tour la révolution de « l'or blanc ». Oz construira une station de ski de deux mille cinq cents *lits* à l'Olmet, un hameau situé au-dessus du village et qui sera relié aux pistes de L'Alpe-d'Huez à partir de la Combe de Poutran.

Quant à Vaujany, qui disposait déjà de quatre remontées mécaniques, il investira dans de puissants appareils pour équiper le Montfrais mais également pour se raccorder au domaine skiable de L'Alpe-d'Huez. La commune d'Allemont se tournera vers le tourisme d'été, en valorisant *notamment le plan* d'eau du Vernay d'une superficie de 75 hectares, qui deviendra une base de loisirs estivale.

L'une des vallées les plus secrètes et les plus oubliées des Alpes, l'Eau d'Olle, devrait rapi*dement surmonter* les *traumatismes* occasionnés par le chantier de Grand-Maison et profiter pleinement des retombées exceptionnelles d'un barrage qui aura coûté à EDF *plus* de 5 *milliards* de francs, et qui représentera près de 10 % de la puissance installée de toutes les usines hydro-électriques françaises. ■

● **Des visites du barrage de *Grand-Maison, gratuites et* d'une demi-journée, sont organisées par le bureau EDF d'Allemont (Isère). Tél. (76) 80-01-11.**

A 86 : LA BATAILLE DE LA MARNE

C'EST un chantier exceptionnel qui bouleverse la *Marne à la hauteur de* Nogent. Il ne s'agit pas moins que de faire franchir en souterrain le cours de la rivière à l'autoroute-rocade A-86. Des centaines d'ouvriers se relaient pour la construction des deux tubes colosseaux installés dans le lit du fleuve, qui verront chacun circuler trois files de véhicules à partir de 1989.

Il a d'abord fallu creuser le fond de la Marne sur 12 mètres. A partir du mois prochain commencera l'immersion des sept caissons qui formeront les 350 mètres du tunnel. Ces mastodontes de béton sont fabriqués à sec dans une darse toute proche. *Ils mesurent* 17,5 mètres de large, 9 mètres de haut et de 45 à 55 mètres de long.

Obstrués à leurs extrémités, ils flotteront jusqu'à l'aplomb de leur emplacement *définitif.* Là, ils seront immergés et scellés. Une usine de ventilation de 4 mégawatts insufflera l'air frais nécessaire à l'extraction des gaz des véhicules.

Ce chantier bat plusieurs records. *C'est la première fois* en France qu'on transporte des caissons d'une telle importance, puisque leur poids varie de 6 500 à 7 500 tonnes. Le prix de l'ouvrage aussi mérite le qualificatif d'astronomique. Les 400 mètres d'autoroute sous-fluviale coûteront 400 millions de francs, ce qui met – selon les calculs d'un ingénieur malicieux – le prix du millimètre de goudron à 1 000 francs tout ronds...

Ainsi l'autoroute A-86 avance-t-elle, depuis 1965, par petits *bonds pour former, à quelques* kilomètres de Paris, une rocade de 80 kilomètres.

Cette rocade est vitale pour la région d'Ile-de-France : « *Elle permet d'améliorer les déplacements internes à la banlieue et d'alléger le trafic du boulevard périphérique parisien* », explique Michel Giraud, président du conseil régional. « *Elle constitue un facteur de réorganisation des activités et des emplois. Elle permet aussi une amélioration du cadre de vie des populations : sa conception est respectueuse des riverains et des automobilistes. Son tracé rend plus facile la circulation dans les communes de banlieue autrefois traversées par un fort trafic de transit.* »

Le conseil régional a, pour ces *raisons, décidé* en 1979 de prendre à sa charge 70 % du coût de cette infrastructure au lieu de 45 % auparavant. De 1984 à 1988, le contrat de plan signé avec *l'Etat prévoit que lui seront* affectés 4 milliards de francs. Mais l'autoroute A-86 se heurte à d'innombrables *écueils. Il y a* d'abord son coût – en moyenne 400 millions de francs du kilomètre, – qui en fait l'autoroute la plus chère de France. Il y a sur*tout qu'elle suit grosso modo* le tracé de la RN-186 au travers d'un tissu urbain très dense. Aucune réservation de terrain n'ayant été effectuée, la construction de chaque portion d'autoroute donne lieu à des discussions épiques entre élus et riverains – qui souhaitent enterrer la rocade et ses nuisances – et ingénieurs des ponts et chaussées, qui préféreraient une solution moins onéreuse, donc en surface. *Dans l'Ouest parisien, entre* le pont de Rouen et le pont Colbert, les associations de défense et les élus exigent même l'abandon de la voie autoroutière, qui *mutilerait, par exemple,* le bois de Saint-Cucufa et les très résidentielles communes de Garches et Marne-la-Coquette.

Les responsables régionaux ont donc réalisé les sections qui posaient le moins de problèmes. 36,1 *kilomètres* sont donc aujourd'hui en service : de Colombes (Hauts-de-Seine) à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), de Bobigny à Rosny-sous-Bois (Seine-*Saint-Denis), de Joinville-le-Pont* à Créteil (Val-de-Marne), et d'Antony (Hauts-de-Seine) à Saint-*Cyr-l'Ecole (Yvelines).*

A partir de 1989, il sera possi*ble de circuler de façon continue* depuis l'autoroute du Sud (A-6) jusqu'à l'autoroute du Nord (A-1), grâce à la mise en service de la section RN-186 – carrefour Pompadour-Créteil, – au passage sous-fluvial de la Marne et à la section Nogent-Rosny. En 1989, sauteront (peut-être) les verrous de Fresnes et d'Antony.

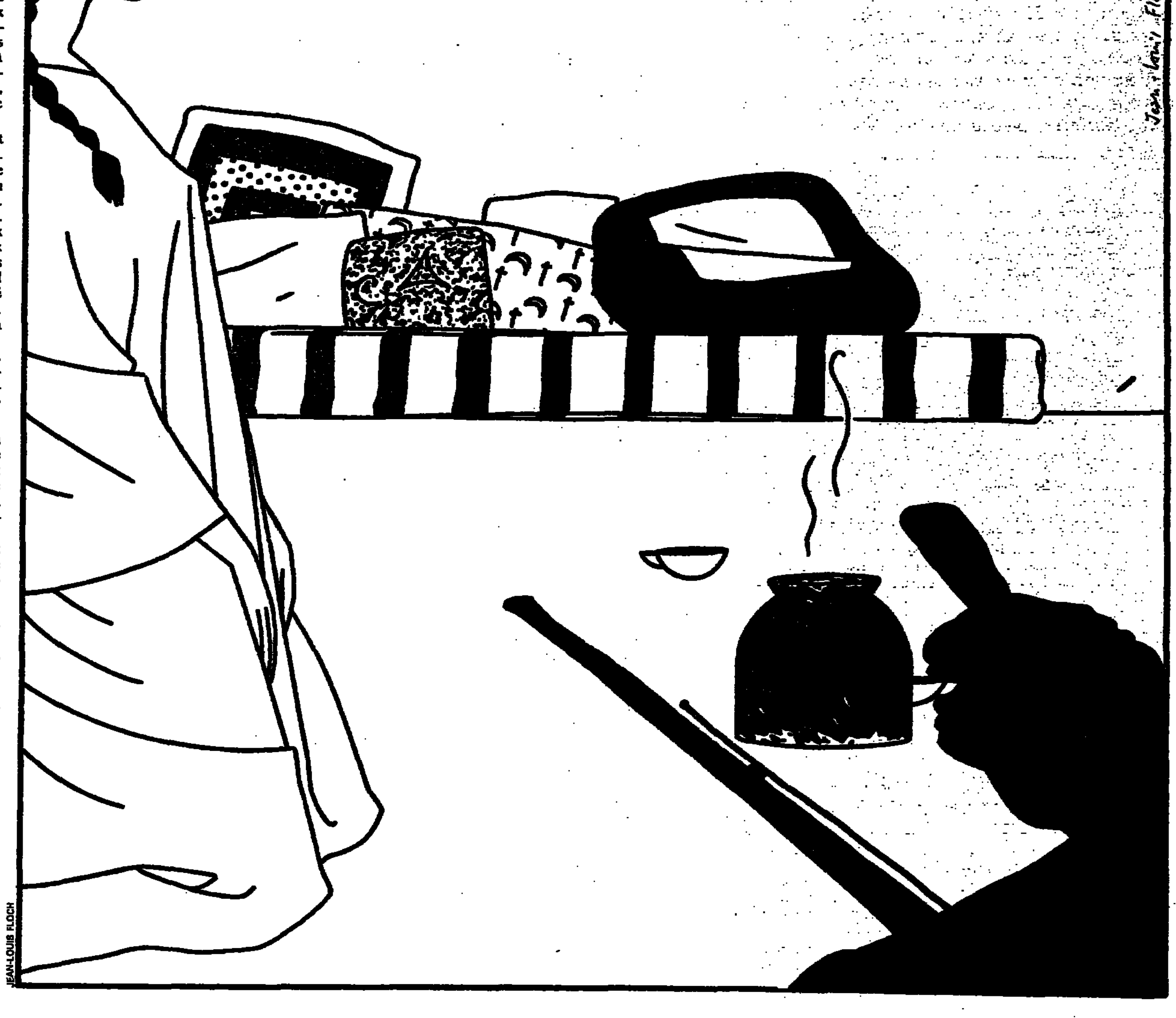
Ce sont les fonds qui manquent le plus : « *Sans pour autant renoncer aux projets définitifs, on envisage de réaliser à court terme des phases nettement plus économiques, conçues dans l'optique de fluidité et de cohérence de capacité.* » Il faudra donc s'accommoder des moyens du bord : franchissement en dénivellations des carrefours embouteillés, élargissement des routes existantes, petits détours par des autoroutes *existantes (A-4, B-3). Ces as*tuces permettront d'assurer, « à l'économie », un bouclage complet de la capitale vers 1992 pour un montant de 5 milliards de *francs. Il faudra attendre au* moins l'an 2 000 pour que soit totalement achevée cette rocade, coûteuse mais nécessaire.

ALAIN FAUJAS.

NOUVELLE

AMOUR SAUVAGE

par Liliane Guignabodet


JEAN-LOUIS FLOCH

LA femme demeurait à genoux devant sa fenêtre. C'était la position de la jeune mariée qui entrait à genoux dans sa nouvelle maison ; celle de la mère qui accouchait à genoux au-dessus de la paille où tomberait l'enfant ; celle des grandes pécheresses qui avançaient à genoux vers la fosse de leur supplice, où elles étaient lapidées, puis ensevelies sous une pyramide appelée *gramada*...

La femme savait qu'elle aurait dû mourir ainsi depuis longtemps. Les paysans l'avaient épargnée seulement parce que sa liaison avec le bey protégeait le village. Mais ils ne lui parlaient jamais. Elle ne participait ni aux travaux des champs, ni aux fêtes, ni aux veillées. Malgré cela, ses Noëls solitaires, dans sa maison au bord du chemin, lui avaient apporté leur élan d'amour et d'espérance. Bannie de l'église, elle priait à genoux devant sa fenêtre. Sa prière tombait comme la neige. Lentement, en silence, elle recouvrait la terre et scintillait à l'horizon. « *Qu'il revienne... encore une fois... encore un an...* »

Cette offrande unique de sa part d'une chrétienne, ce don de son être en toute liberté, retenait le Turc auprès de la femme depuis des années. Elle refusait ses cadeaux, demandant seulement sa clémence pour le village. Grâce à elle les paysans avaient oublié le viol des filles, le pillage des maisons, les jeux des bachibouzouks désœuvrés. La paix s'étendait à toute la région et les foires revivaient. Grâce à elle mais sans elle. Sa solitude était telle que les chiens la poursuivaient comme une étrangère. Et à présent même cette trêve cruelle avec les siens, ce miracle de sa survie, étaient terminés...

Qui pouvait dire pour quels péchés le malheur s'abattait sur le monde : l'amour ou la haine, la faiblesse ou la cruauté, le don de soi ou l'ingratitude ?

Cet hiver-là avait été précoce et sombre. La lune, qui protégeait les Ottomans, avait plané même le jour dans le ciel translucide. Dès novembre toutes les provisions enterrées avaient gelé, tout le bois coupé avait brûlé en vain, tant le froid enserrait les maisons. Le pope avait été tué alors qu'il ramenait au village quelques vivres mendiés dans la ville. Etaient-ce les Turcs, les voleurs ou les carnassiers qui l'avaient égorgé ? Des traces d'hommes et de bêtes marquaient la neige de la plaine. Le corps mis à nu, les habits emportés, les entrailles dévorées, témoignaient d'une complicité monstrueuse que personne, depuis, n'avait osé défier. Les paysans avaient abandonné l'église maudite. En ce Noël glacé où le gel rendait le silence transparent et la solitude manaçante, ils se terraient dans leurs maisons, offrant leur souffrance par la peur, la faim et le froid au Dieu courroucé. Seule la mort de la femme souillée pouvait racheter leurs péchés et purifier leur église...

La femme savait qu'ils simuleraient un accident avec le puits ouvert dans la glace du fleuve, ou les pièges dans la forêt, ou les ours et les loups qui rôdaient la nuit. Le bey continuerait ainsi à protéger le village en souvenir de son amour si long. Mais peut-être était-ce cela qu'on ne pouvait pas lui pardonner : la durée qui magnifiait sa passion, le temps qui ne tuait pas son espérance, sa foi dans le Turc renouvelée chaque année...

Lorsque la flamme de la chandelle épuisa les dernières gouttes d'huile de sa pauvre maison et s'éteignit comme on meurt, dans une lueur lentement aspirée par la nuit et le silence, la femme se releva. A présent elle savait ce qu'elle allait faire. La lueur ultime de la mèche ratatinée avait éclairé sa pensée jusqu'aux racines. Ainsi elle voyait la juste solution.

Elle ouvrit sa fenêtre. Dehors il faisait plus clair : la clarté cruelle de l'hiver auréolait les contours du monde. Le village dormait sans lumières et sans feux. Le bey allait venir, et elle devait préparer sa maison.

Elle balaya avec soin la pièce unique, aligna les coussins sur le divan contre le mur, fit du feu dans l'âtre et prépara du café pour deux dans un petit chaudron : le café qu'elle acceptait de lui, afin de pouvoir le lui offrir. Elle y versa une dose de stramoine, ce poison des pays chauds que la guérisseuse turque du village fumait comme de l'opium. La guérisseuse et la femme avaient le même âge, vivaient toutes les deux seules, exclues, et fumaient ensemble parfois. « *La stramoine*, disait la Turque, *est une fleur rose et puissante comme une courtisane, et aussi mortelle quand on la boit...* »

Vêtue d'une blouse propre, les cheveux nattés avec soin et le visage lissé avec un glaçon, la femme attendit à sa fenêtre, sans prier. Elle n'avait plus rien à demander : il allait venir une dernière fois, même en retard, même à la fin de la nuit, dont il craignait les dangers. Elle vit l'ombre devenir peu à peu translucide et contempla la splendeur subtile de l'aube dans la forêt. Les branches des sapins se révélèrent comme des ailes immobiles : des centaines d'ailes figées par le givre, qui planaient dans le ciel d'argent.

Le bey apparut sur le sentier au moment où la lune, pâle et glacée, s'évanouit derrière les arbres. Son turban clair perpétuait la majesté de l'astre nocturne. Ses deux yatagans retenus ensemble par la ceinture écarlate scintillaient doucement. Un fusil pendait derrière son épaule, sur la veste fourrée. Sous sa chemise efféminée, sous ses pantalons larges et mous, son corps se mouvait avec une noblesse fauve.

Il ouvrit la porte avec sa violence coutumière, qui faisait craquer le bois comme s'il était vivant. Il s'arrêta sur le seuil. Une fois de plus, il examina la pièce misérable, mais propre et rangée. Il vit le feu allumé, le chaudron de café prêt à bouillir, et la femme qui, debout, baissait les yeux.

« *Tu m'attends, hanouma ?* », demanda-t-il.

Elle répondit :

« *Oui, aga.* »

C'étaient toujours les mêmes paroles. Ils ne savaient rien l'un de l'autre avec des mots. Elle se donnait seulement, et il venait la prendre, avec le regard d'abord, qui se rappelait ses seins à peine cachés par la pureté de la blouse blanche ; leur poids deviné sous les plis du tissu ; leur ampleur offerte comme elle, épanouie mais ferme, et qui, sous la main, résistait et cédait aussi...

A contre-jour, le visage du Turc paraissait sombre et lointain. Seuls ses yeux approchaient la femme avec une hâte fidèle, avec toujours le même désir douloureux et profond. Il l'étendit sur le divan et elle sentit son poids aussi qui témoignait de la densité du monde. Il avait compris qu'elle ne devait pas rejoindre son harem, où elle aurait été une parmi d'autres, accessible à chaque instant. Elle lui avait fait découvrir l'effort du corps et de l'âme, et lui, cette liberté d'un autre temps. Rien ne pouvait remplacer ce bonheur étranger à l'ordre de leurs vies, mais sans lequel elle ne vivrait plus...

Quand il se releva, elle rajusta ses habits et, à genoux, murmura vers lui :

« *Pardonne, aga... Je n'ai rien d'autre, seulement un peu de café. Laisse-moi t'en offrir une tasse. Je te servirai autant que tu voudras...* »

L'offrande du café était chez les Ottomans un gage d'honneur et de respect. En l'acceptant ainsi, comme d'un autre homme, le bey avait renouvelé leur lien année après année. Il hocha la tête de nouveau. Puis, comme les fois précédentes, il répéta son discours le plus long : « *Relève-toi. Je veux bien continuer à venir ici et à protéger tes paysans. Mais, s'il m'arrive quelque chose chez toi, le village sera brûlé, les hommes tués, les femmes et les enfants envoyés en esclavage.* »

A son tour, elle hocha la tête. Le pacte était scellé. Elle mit le chaudron à bouillir sur le feu. Elle posa deux tasses brunes sur la table. Le liquide noir monta peu à peu. A l'instant où sa mousse allait déborder, elle prit le chaudron et versa le café. Son odeur de graine brûlée se répandit dans la pièce avec un relent de luxe oriental, épais. Les narines du Turc frémirent. Ses yeux devinrent plus chauds et comme parfumés.

« *Bois d'abord !* », dit-il.

Elle lui obéit. Elle savait que sa méfiance était une loi inexorable qui lui venait de loin, qu'il ne transgresserait jamais. Il la regarda finir sa tasse puis il but la sienne, lentement. Ensemble ils partagèrent alors, pendant quelques secondes, ce parfum qui se développait dans leurs bouches en un goût de sucre sauvage. Leur amour était ainsi : plus amer que vrai...

Dehors, la forêt bougea. Des ombres humaines glissèrent vers la maison. Etaient-ce les janissaires venus chercher leur maître, ou les paysans ? Ils l'épiaient toujours, et la femme savait, depuis sa rencontre avec le Turc, que dans leur pensée elle mourait sans cesse sous un amas de pierres.

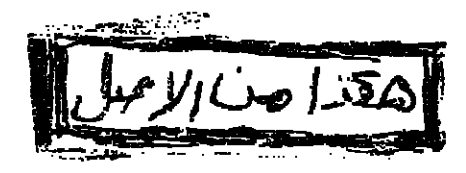
Elle s'était souvent demandé pourquoi. A présent, elle comprenait. Parce qu'ils n'avaient pas confiance. Parce que leur foi tremblait comme celle de son amant. Parce que son propre cœur ne pouvait supporter de laisser le Turc et le village lui survivre dans la lâcheté commune de leur amour et de leur haine.

« *Si, votre cœur vous condamne, Dieu est plus grand que votre cœur* », psalmodiait le pope de son vivant.

Mais qui l'entendait ? L'histoire des hommes était si longue, et leurs vies tellement mêlées, que la femme ne connaissait aucun innocent...

Elle sentit d'abord une brûlure dans sa poitrine. Puis la douleur consuma ses entrailles comme une lave : rampante, démesurée. Sa dernière vison fut le Turc qui la regardait aussi. La même lave refluait dans son regard, embrasée par un courant de fureur et de crainte. Puis elle s'éteignit. Au centre de ses yeux, les iris se fendirent comme deux grains de café. ■

[Née à Paris en 1943, Liliane Guignabodet a passé ses douze premières années chez sa grand-mère d'origine grecque à Sofia. Elle a longtemps enseigné le français aux Etats-Unis. Elle est l'auteur de trois romans : *l'Ecume du silence* (Lattès 1977), *le Bracelet indien* (Albin Michel, 1980) et *Natalia* (Albin Michel, 1983), pour lequel elle a obtenu le Grand Prix du roman de l'Académie française.]



ÉTÉ
SPECTACLES

LE CINÉMA YOUGOSLAVE EN VOYAGE D'AFFAIRES

par Christian Zimmer

Papa est en voyage d'affaires avait enthousiasmé Cannes. Le jeune cinéma yougoslave vient de conquérir les spectateurs attentifs du festival de la Rochelle. Réconcilié avec le divertissement, la fiction, il devrait séduire un public qui le méconnaissait peut-être pour des raisons idéologiques.

L'UN des mérites du Festival de La Rochelle est de provoquer, grâce aux rétrospectives qu'y organise chaque année Jean-Loup Passek, de salutaires et vigoureuses révisions des images traditionnelles de tel ou tel cinéaste, de tel ou tel *cinéma*.

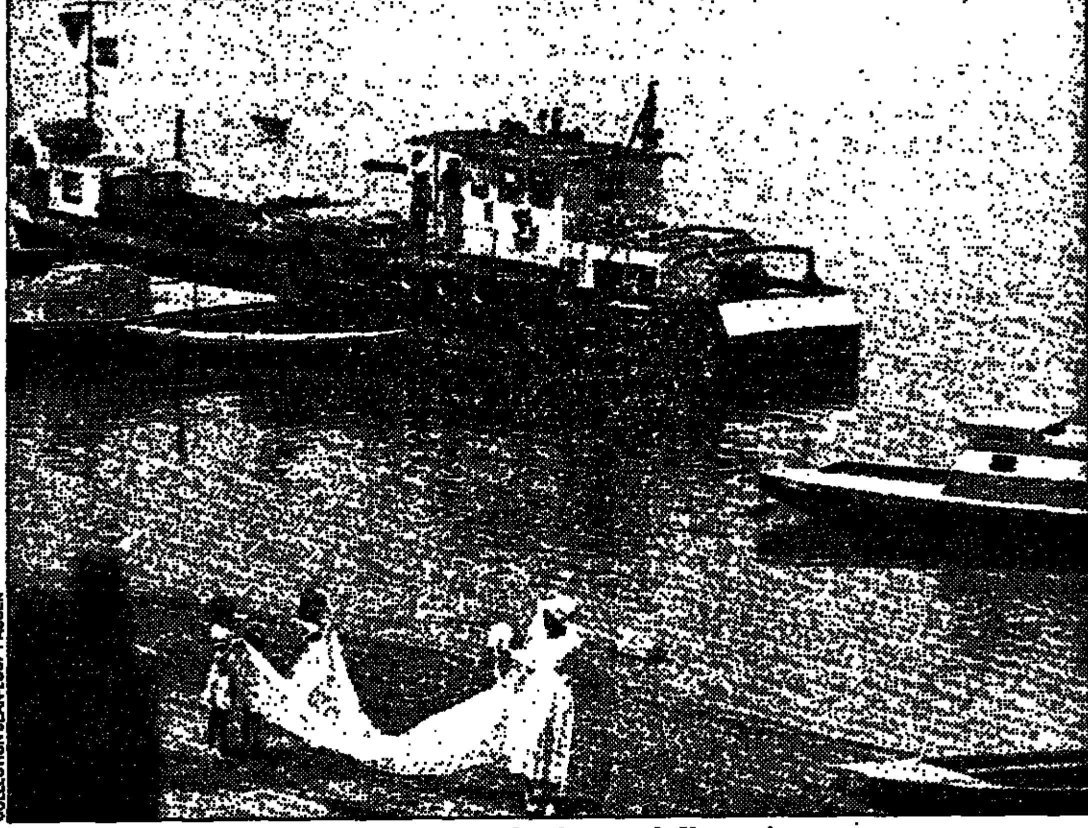
La révélation c'est, en 1985, celle du jeune cinéma yougoslave, pour lequel notre intérêt semble s'être éveillé depuis le triomphe cannois de *Papa est en voyage d'affaires*. Cette fois encore, les idées toutes faites, les opinions reçues, en prennent un rude coup.

D'abord, parce que l'échantillonnage des œuvres récentes de Karanovic, Grlic et Marcovic, qui appartiennent tous trois à la dernière génération de cinéastes de leur pays, nous montre de façon aveuglante que le rejet de la politique aussi bien que le retour de la fiction peuvent se manifester avec encore plus d'éclat que chez nous, dans une nation en principe soumise à l'idéologie d'État. Les derniers plans du film de Kusturica, également présent à La Rochelle, disent tout à cet égard. *« Je n'en ai rien à foutre, de votre politique, je suis trop vieux pour ces conneries »*, déclare le grand-père qui entre à l'asile, tandis que le pays tout entier se passionne pour le match de football opposant l'équipe nationale à celle de l'URSS (qui – faut-il y voir une signification ? – sera battue).

Ce désenchantement, cette répudiation de tout engagement et cette remise à l'honneur des valeurs liées à l'imaginaire, au divertissement, on pourrait penser qu'ils s'accompagnent, comme dans d'autres pays de l'Est de beaucoup d'amertume et de pas mal de résignation, parce qu'ils s'expliquent directement par la « déception historique », autrement dit la ruine des espoirs et de la confiance placés dans le « modèle » socialiste.

Sur le modèle occidental

Or ce n'est pas du tout le cas : l'histoire de la patrie, cette mémoire collective, que les régimes communistes sont encore *si soucieux d'exalter dans les discours officiels*, et qui tenait tant de place dans l'inspiration des cinéastes yougoslaves de la génération précédente – Petrovic, Pavlovic, Djordjevic, – nos jeunes auteurs semblent s'en préoccuper comme d'une guigne : pas la moindre allusion chez eux à l'époque héroïque de la Résistance à l'occupant, non plus qu'à celui qui fut le libérateur du peuple avant d'être son chef, sinon sous forme de quelques très rares et assez inoffensifs brocards.



COLLECTION JEAN-LOUP PASSEK

« L'Odeur des fleurs des champs » de Karanovic.

Le passé dont parlent ces cinéastes se situe, aussi étonnant que cela paraisse, à l'Ouest et plus particulièrement en France. Ce dont rêvent encore les intellectuels yougoslaves, la défaite dont ils portent le deuil – cela nous a été confirmé au cours d'une conversation, – ce sont les idées de mai 68, et, pensent-ils, leur échec. Nouvelle preuve, s'il en était besoin, que le seul vrai modèle de société qui existe actuellement dans le monde est, qu'on le déplore ou s'en réjouisse, le modèle occidental.

Les « problèmes » des personnages, ce sont ceux, que nous reconnaissons bien, de nos sociétés d'abondance ou, comme on dit, de « consommation », et nullement ceux du citoyen aux prises avec un pouvoir totalitaire. Ils sont, en d'autres termes, essentiellement personnels : la « contestation » *du héros de l'Odeur des fleurs des champs* de Karanovic (1978) est exactement dans la ligne de ces révoltes anarcho-écologico- individualistes, lointaines héritières du « grand refus » marcusien, que nous avons vues se multiplier chez nous au cours des années 60 et 70. Ce n'est pas un système politique qui est visé, mais cette figure plus ou moins fantasmatique du « Système », cette oppression indéfinissable et insaisissable parce que, pensait-on, diffuse et cachée à tous les niveaux de la société.

L'artiste – le héros de Karanovic est comédien, – cet individualiste par excellence, est du reste souvent au centre du scénario. Dans *la Canasta de Taiwan* (Marcovic, 1985), son désarroi intime met un sculpteur à la merci d'une bande d'aigrefins de haut vol : manipulé par eux, il se suicidera. Dans *Bravo, Maestro* (Grlic, 1978), c'est un compositeur qui sacrifie sur l'autel du succès ses rêves de jeunesse et ses idéaux de créateur.

Mais, plus encore qu'idéologique, le modèle est peut-être ici avant tout culturel. Ce ne sont pas seulement les images de *la Canasta de Taiwan* qui pourraient, sans invraisemblance aucune, appartenir à un film noir se déroulant à New-York ou à Chicago. Une œuvre comme *Variola Vera* (Marcovic, 1982) applique avec un savoir-faire et une fidélité qui enchanteront les cinéphiles toutes les règles et tous les principes qui ont assuré, outre-Atlantique d'abord, en Europe ensuite, la réussite de ces deux genres : le film-catastrophe et le film d'horreur. Démarche parfaitement consciente, projet superbement maîtrisé.

Résolument contemporain – le regard quelque peu nostalgique de Kusturica constitue peut-être une exception, – le jeune cinéma yougoslave ne peut guère être comparé, par certains de ses aspects, qu'au cinéma tchèque d'avant le Printemps : la franchise avec laquelle sont abordés les problèmes sexuels *(Mi-figue, mi-raisin*, 1983, Karanovic ; *les Dents de la vie*, 1984, Grlic), la secrète complicité des auteurs avec l'adolescence dans son conflit avec le monde des adultes *(Education spéciale*, 1977, Marcovic), le goût de l'expérimentation et la dérive du quotidien vers la folie *(le Jeu de société*, 1972, Karanovic), tout cela, bien sûr, nous rappelle de grandes réussites de l'école pragoise.

Mais ni le cinéma polonais ni le cinéma hongrois ne ressemblent à celui-là : cette ligne de rupture, cette cassure qui instaurent *comme un avant et un après* de l'histoire, et qui se situent pour le premier à la fin de la seconde guerre mondiale, pour le second au moment de l'entrée des chars soviétiques à Budapest, les cinéastes yougoslaves d'aujourd'hui semblent les ignorer. ■

HÉLOISE ET ABÉLARD AU PARACLET, CHEZ EUX

ENTRE Troyes et Nogent-sur-Seine, des écriteaux jalonnent la route : *« Spectacle théâtral régional. Héloïse Abélard, ou les Noces d'absence. Abbaye du Paraclet. »* Interventions discrètes pour signaler que, dans le lieu même où se réfugièrent, au douzième siècle, Abélard puis Héloïse (1), une troupe de comédiens prépare avec effervescence les dix représentations qui seront données jusqu'au 31 juillet.

Monté par des néophytes, ce spectacle ne mériterait sans doute pas les honneurs de la Comédie-Française. Amateur sans amateurisme, il montre simplement que l'enthousiasme peut créer, sans *prétention, des activités culturelles* là où elles font défaut.

A l'origine de ce projet, une *rencontre et une fascination* : visitant par hasard l'endroit où reposent aujourd'hui les restes des amants célèbres, Jean-Marie Gobry-Valle, trente-sept ans, metteur en scène professionnel, est bouleversé : au cœur des plaines champenoises, une oasis de verdure protège, comme par miracle, des amours devenues mythiques. Cette impression première, irrationnelle, marque l'ensemble du projet. Le spectacle imaginé par Jean-Marie Gobry-Valle se fondera tout entier sur *« l'intuition »*. Comme cette intuition ne pouvait mieux s'exprimer que sous la plume d'un poète, le futur metteur en scène fait appel à l'écrivain Alain Bouché, conquis lui aussi par la magie de cette forêt.



D.R.

Elle est la propriété du baron Walckenaer, dit Charles V... Chaussé rustique, la soixantaine malicieuse, Charles Walckenaer exploite les terres du Paraclet, possession familiale depuis plus d'un siècle. Saisi très jeune par la passion de cultiver, il règne aujourd'hui sur un empire de 206 hectares ; à la différence de celui de son homonyme Charles Quint, le soleil s'y couche parfois, mais qu'à cela ne tienne : homme de ressource, le baron a trouvé le moyen d'égayer les nuits du Paraclet en accueillant *chez lui* des amateurs décidés à ressusciter l'histoire d'Héloïse et d'Abélard.

Sillonnant son domaine, Charles Walckenaer observe d'un œil amusé les progrès de l'aventure menée par Jean-Marie Gobry-Valle. Comédien de nature, il ne perd pas une occasion de donner son point de vue d'une voix vigoureuse ; maître des lieux, il l'est sans doute presque autant qu'Abélard, mais à sa façon, sûrement plus épicurienne : spirituel et serein, on lui attribuerait sans peine la devise inscrite sur un mur de l'abbaye : *« Horas non numero nisi serenas »* (je ne suis attentif qu'aux heures paisibles).

Héloïse Abélard ou les Noces d'absence tient autant de la symphonie que du théâtre : comme les instruments d'un orchestre, des protagonistes nombreux, souvent organisés en chœurs, tissent autour des personnages principaux un hymne à plusieurs voix ; la tragédie antique n'est pas loin... Environnés de choristes anonymes *(« chroniqueurs », « étudiants », « moniales »)*, les figures d'Héloïse et d'Abélard apparaissent magnifiées par la solitude.

Bien sûr, le texte n'est pas exempt de reproches : d'envolées *lyriques en métaphores redondantes*, il est parfois victime de sa propre luxuriance. Malgré des trouvailles poétiques, cette prolixité dérange parfois, amplifiée par le jeu d'acteurs peu préparés à la déclamation épique. Ces imperfections *ajoutent pourtant de l'inattendu* à la transposition théâtrale : le texte, poétique, relativement abstrait, aurait pu paraître froid, voire rébarbatif dit par des acteurs professionnels ; au contraire, il devient vivant et accessible grâce aux petites failles que dégagent forcément des prestations d'amateurs : une émotion *passe qui fait le lien entre* acteurs et spectateurs.

Une communauté idéale

Ces *amateurs se sont rassemblés « autour d'un projet unique et éphémère »*, conformément au vœu de Jean-Marie Gobry-Valle ; l'association *« Pierre du Paraclet »* structure cette ambition en regroupant les corps de métiers les plus divers (malgré la prédominance d'un escadron de professeurs) ; receveurs des postes, employés, cadres ou électriciens se côtoient pour participer aux répétitions, mais aussi aux travaux manuels : peinture des décors, construction de la scène, montage des gradins.

Qui de Romilly, qui de Nogent, les acteurs improvisés gagnent le Paraclet dès leur travail terminé. Les plaisanteries fusent dans une atmosphère bon enfant, un peu « écolo » ; ici personne ne fume et les pique-niques déballés sur l'herbe découvrent souvent des produits du jardin : gare à celui qui laissera traîner son paquet de chips, la nature est à l'honneur.

Le groupe entier respire une conscience professionnelle admirable de sérieux... un peu trop, peut-être. Voix, attitudes, diction, tout doit être parfait pour le jour « J ». Et, curieusement, se recrée autour du metteur en scène (figure de proue, presque *gourou, vers qui* convergent les demandes d'approbation comme les irritations contenues en cas de reproche) une sorte de communauté idéale : force unique tendue vers un même but dans un cadre isolé, ils rejoignent en somme le projet communautaire qui fut celui d'Abélard travaillant au *Paraclet parmi ses étudiants, ou* celui d'Héloïse fondant en ce lieu un ordre religieux nouveau.

Un monde à part donc, insoupçonnable de la route pourtant proche. Jean-Marie Gobry-Valle « conditionne » ses troupes pour exprimer le caractère clos de la pièce, et sa direction même accentue cela : une scène circulaire cernée par l'obscu*rité*, des acteurs sans cesse orientés vers un centre éclairé de projecteurs, tout évoque un univers entouré de *« murs pour se protéger des souvenirs »*, le rêve d'Abélard.

Un perfectionnisme qui, même s'il ne fait pas de cette pièce une *œuvre de « pros », révèle un désir* de création ; acteurs et metteur en scène ont fourni un effort considérable. Et puis cette reconstitution d'un mythe se prête particulièrement à l'inexpérience puisqu'il s'agit, par essence, d'une image que chacun porte en soi. Une façon comme une autre de montrer qu'un mythe peut en chasser un autre : celui du vide culturel en province.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

(1) Pierre Abélard (1079-1142), théologien et philosophe scolastique réputé. Héloïse (1101-1164), nièce érudite du chanoine Fulbert. Amoureux passionnés, ils se marièrent secrètement pour ne pas nuire à la carrière d'Abélard ; croyant Héloïse humiliée, Fulbert châtre Abélard. Il se réfugie au Paraclet, qui accueillera ensuite Héloïse chassée d'Argenteuil.

Héloïse Abelard ou les Noces d'absence a été publié aux éditions des Cahiers bleus - Logis de la folie, 8, rue Michelet, 10000 Troyes, tél. (25) 76-11-47.

RENCONTRE

« JE NE RENTRE PAS AU TIBET »

Un entretien exclusif avec le dalaï-lama

Pour la première fois, le dalaï-lama annonce explicitement qu'il ne rentrera pas au Tibet. Le dieu-roi répond négativement aux conditions que les autorités chinoises avaient posées le 27 novembre dernier à son éventuel retour. Il explique également les raisons de son séjour en Suisse où il présidera à partir du 22 juillet les cérémonies d'initiation du Kalachakra de 4 000 disciples occidentaux.

QUATRE mille disciples et fidèles participeront aux cérémonies d'initiation du Kalachakra présidées par le chef spirituel du Tibet. A cette occasion, ce dernier a bien voulu nous accorder un entretien avant d'entrer en retraite et de se préparer aux cérémonies qui se dérouleront du 22 juillet au 1er août à Rikon, près de Winterthur. Dans cette région vivent près de mille cinq cents réfugiés tibétains, soit la plus importante communauté d'Europe.

Le dalaï-lama porte allègrement la cinquantaine, immuablement vêtu de l'habit grenat et jaune qui, à première vue, ne le distingue en rien des autres moines tibétains. Le crâne rasé de près, le bras droit toujours découvert par la toge, le geste précis, Sa Sainteté, d'une voix de baryton bien timbrée, aux inflexions profondes, répond aux questions à un rythme posé, hésitant à peine, parfois, sur un mot de cet anglais qu'il a appris durant ses années d'exil.

« L'initiation du Kalachakra [la roue du temps] peut-elle contribuer à apaiser les tensions actuelles, puisque les cérémonies de Rikon sont expressément consacrées à la « paix dans le monde » ?

— L'initiation du Kalachakra est l'une des plus importantes du bouddhisme car ce tantra prend tout en compte : le corps et l'esprit humain, l'aspect extérieur total, cosmique ou astrologique. C'est dire son importance dans la discipline tantrique. Par sa pratique complète, il est possible de réaliser l'illumination en une seule vie.

» Nous lui attribuons une signification tout à fait spéciale et nous croyons effectivement en son pouvoir de réduire les tensions. L'initiation au Kalachakra est particulièrement apte à créer la paix, la paix mentale et la paix du monde. Elle requiert, de surcroît, la création d'un grand mandala (support de méditation), dont l'élaboration est très complexe et demande des préparatifs longs et compliqués et exige beaucoup d'attention. C'est pourquoi elle est si rarement conférée. En ce sens également, elle est considérée comme très importante, et c'est la première fois qu'elle sera donnée en Europe.

— Dans le monde d'aujourd'hui, le bouddhisme peut-il apporter des réponses aux questions existentielles de l'être humain, qui dispose théoriquement et pratiquement d'un pouvoir de vie et de mort sur sa propre planète ?

— Si vous faites allusion aux armes nucléaires, l'affaire est compliquée, et il s'agit là de quelque chose de grave. Cela dépend en grande partie de l'esprit humain, de l'homme lui-même. Ces armes terribles ne peuvent pas fonctionner toutes seules, elles ont besoin, pour partir, ne serait-ce que du doigt de l'homme pour appuyer sur le bouton fatidique. Le doigt lui-même, en tant que tel, n'est pas en mesure de juger. Il est contrôlé par le cerveau. Le cerveau est contrôlé par la conscience. Donc, automatiquement, cela passe par le cœur. Si, à cet endroit là, il y a de la haine, de la rancune ou de la colère, la personne peut devenir folle. Ainsi, le contrôle exercé par l'amour et la compassion disparaît, et le doigt est poussé à accomplir un geste.

» La paix véritable, la paix intérieure, doit être développée. C'est d'abord par la paix intérieure que l'on peut parvenir à la paix dans le monde, une paix vraie et durable. Comment la développer ? C'est très simple. En premier lieu, en réalisant clairement que l'humanité tout entière est une, que dans chaque pays les êtres humains sont membres d'une seule et même famille. Autrement dit, toutes ces querelles de pays à pays, de bloc à bloc sont des querelles de familles et ne doivent pas dépasser certaines limites. Comme dans un couple, entre mari et femme, il peut y avoir des frictions, des disputes, mais dans certaines limites, chacun sachant au fond de lui-même qu'un sentiment autrement important les lie. Il est ensuite capital de saisir le sens réel de cette fraternité sur la base de l'amour et de la bienveillance.

» Bien entendu, chaque religion dispose de son propre potentiel pour contribuer à développer cette attitude. Il ne fait cependant pas de doute que le bouddhisme peut, lui aussi, apporter beaucoup, notamment par les enseignements du Mahayana. Je suis persuadé, je le crois depuis toujours et aujourd'hui plus que jamais, que toute valeur spirituelle a un grand rôle à jouer et une responsabilité particulière dans ce domaine pour contribuer à une vraie paix mondiale.

— Vous aimez rencontrer les scientifiques au cours de vos voyages. Science et religion sont-elles compatibles ? Comment voyez-vous leurs rapports ?

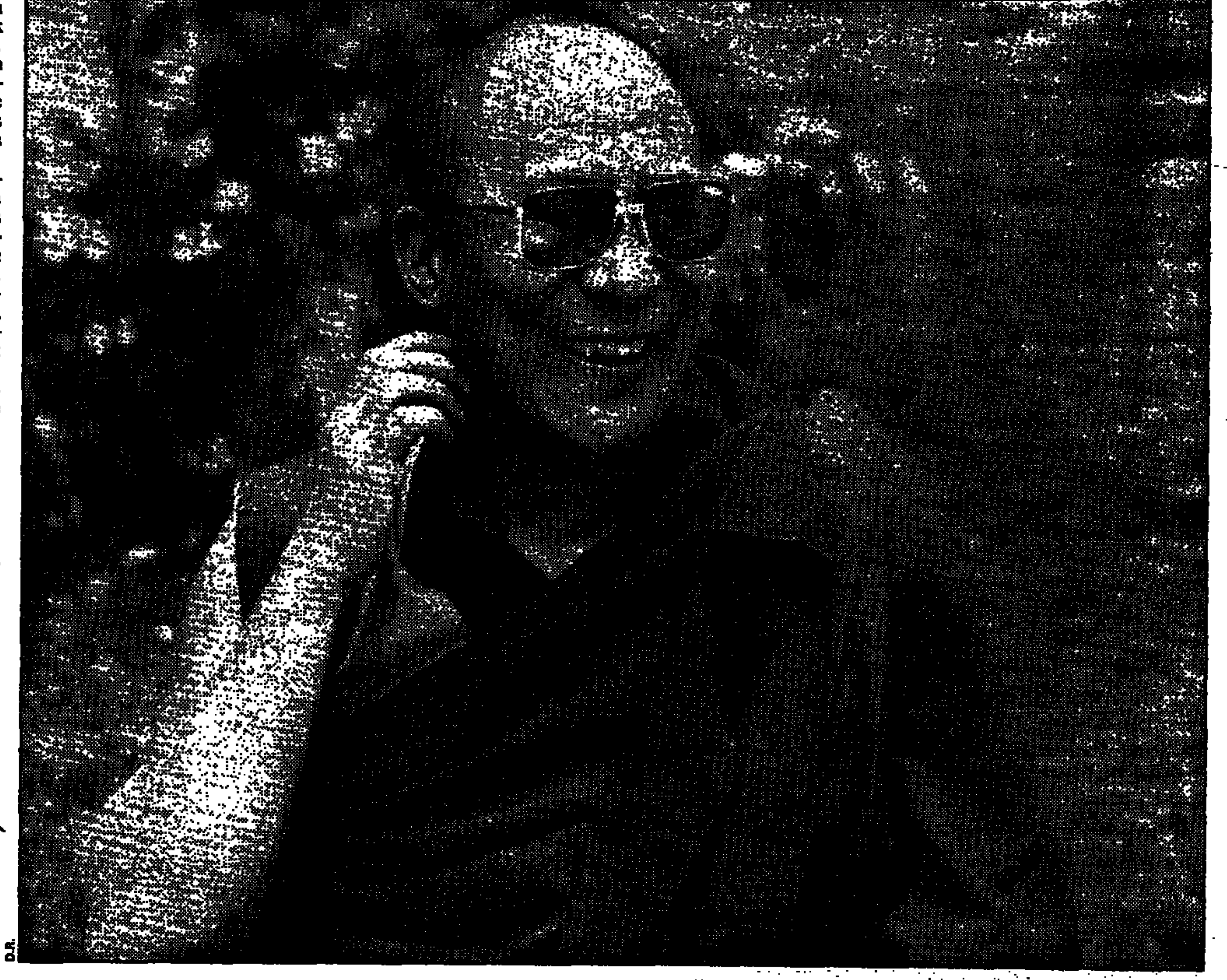
— J'aime en effet discuter avec les scientifiques, qu'ils m'expliquent leurs découvertes. Il me semble que la science occidentale et la philosophie orientale peuvent se rencontrer et forger ensemble un être humain épanoui, véritablement entier. C'est uniquement comme cela que l'homme sortira grandi de sa condition, qu'il deviendra complet. C'est du moins ce que je crois. Car il ne suffit pas de parler de Dieu et du Ciel, il faut aussi penser aux autres, avoir de la compassion, songer à alléger les souffrances de tous. La vraie paix de l'âme est à ce prix, même dans un monde de valeurs matérielles où il est impératif d'accorder leur juste valeur aux choses de l'esprit. Il ne saurait y avoir la matière sans la conscience. C'est précisément leur équilibre qui fonde pour moi l'être humain. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'il y a au-delà de la matière et de la conscience, ce qui compte vraiment et qui fait que nous sommes ce que nous sommes.

— Quel avenir voyez-vous à la communauté tibétaine en exil ? Ne craignez-vous pas, parfois, une certaine contamination des valeurs ancestrales, en particulier parmi les jeunes générations qui n'ont pas connu l'ancien Tibet ?

— Certains changements étaient inéluctables. Au cours des vingt-six dernières années, depuis que nous formons une petite communauté en exil en dehors du Tibet, nous avons préservé relativement bien, au vu des circonstances, notre riche héritage culturel. Si notre jeune génération a changé de style, si elle s'habille autrement et se coupe différemment les cheveux, dans l'ensemble l'esprit et la manière de voir n'ont pas changé. Notre communauté en dehors du Tibet est petite, mais elle est libre. Dans notre propre pays, d'après les expériences des années récentes, le système en place vise à détruire. Il est trop tôt pour se prononcer définitivement sur l'avenir.

— Quel est votre sentiment à l'égard des Chinois ?

— Les Chinois... Une très vieille nation, hautement civilisée, très cultivée bien sûr, et, me semble-t-il, une nation parfois très étrange... Je veux dire par « civilisée » qu'on peut avoir l'impression de gens très aimables, très courtois, d'une extrême gentillesse, de qualité, et pourtant il se passe dans ce pays des événements terribles. Nous en avons beaucoup souffert. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir de la compassion pour les responsables de ces actes...



D.R.

— On parle beaucoup à l'étranger d'un certain assouplissement de la politique de Pékin au Tibet. Vous-même, qu'en pensez-vous ?

— Il convient d'attendre avant de prendre position définitivement. Depuis 1979, en Chine proprement dite, surtout dans le domaine économique, les choses se sont nettement améliorées, ce qui est très bien. Pour la culture, les arts, je crois aussi que les choses vont un peu mieux, et c'est aussi bon signe. Pour ce qui est des libertés fondamentales, c'est encore bien difficile pour le moment à déterminer.

» Au Tibet même, le Tibet intérieur, il n'y a plus de famine, et cela c'est une bonne nouvelle. Durant les deux décennies antérieures, bien des gens sont morts de famine ou de mauvais traitements, victimes d'exécutions et de conditions d'existence extrêmement pénibles. Sur six millions de Tibétains, selon nos informations et recoupements, un million deux cent mille personnes ont disparu. Aujourd'hui, comparées à cette période, les choses vont certainement mieux et les Chinois semblent commencer à faire preuve d'un peu de respect envers la culture tibétaine. Cela aussi est bien.

— Pensez-vous qu'une coexistence soit possible entre bouddhisme et marxisme ?

— J'ai très longuement et sérieusement réfléchi à ce sujet, car il concerne des millions de personnes de la Thaïlande jusqu'à la Sibérie. Chez les bouddhistes, la foi ancestrale demeure très forte. Il me semble que les bouddhistes ne se laissent pas facilement convaincre d'y renoncer. Dans les pays gouvernés par les communistes, il existe aujourd'hui comme une attitude hostile, et des millions de gens en souffrent.

» Fondamentalement, le bouddhisme, le Mahayana en particulier, et le marxisme originel ont, je crois, certaines choses en commun. Il pourrait effectivement se trouver des points sur lesquels le dialogue serait possible, mais cela suppose, des deux côtés, une réelle ouverture d'esprit et une approche plus réaliste. Le marxisme n'est pas une réponse totale. Le bouddhisme peut donner quelque chose de plus. Au chapitre de l'économie, la théorie marxiste peut compléter le bouddhisme.

— Les autorités chinoises vont célébrer cette année le vingtième anniversaire de la création de ce qu'elles appellent la région autonome du Tibet. Qu'est-ce que cela signifie pour vous, pour les Tibétains ?

— Pour moi, c'est une date très amère... Pour la majorité des Tibétains, je pense que c'est pareil. C'est le début de l'esclavage. Pour les Chinois aussi en un sens, car s'ils essaient de célébrer cet anniversaire, dans le même temps ils font des efforts particuliers pour resserrer le contrôle sur l'ensemble du territoire tibétain. Cela veut dire qu'ils savent que les Tibétains ne sont pas heureux.

— Les Chinois disent, à qui veut l'entendre, que cette année vous rentrerez au Tibet. Le pensez-vous également ?

— A l'origine, au début de 1983, j'avais en effet exprimé le vœu de pouvoir aller en 1985 sur place voir de mes propres yeux ce qui se passait au Tibet. Je pensais que, dans la mesure où certains changements étaient perceptibles depuis 1979, on enregistrerait quelques améliorations, et que 1985 serait un moment approprié pour y aller.

» Malheureusement, à la fin de 1983, de nombreux Tibétains ont été arrêtés, des exécutions publiques ont eu lieu et des gens ont disparu sans laisser de trace. Quand Hu Yaobang est venu au Tibet, à Lhassa, quand il s'est publiquement excusé et a pratiquement admis les erreurs du passé, il avait aussi promis de suivre une voie plus modérée, plus réaliste. Mais après, des faits identiques ont recommencé, ce qui veut dire que rien n'est sûr, rien n'est jamais définitivement acquis.

» L'année dernière, les Chinois ont réitéré un certain nombre de conditions à mon éventuelle visite. Si bien que je n'ai pas l'intention de m'y rendre. Ma personne compte peu. Je suis plutôt directement concerné par le sort de six millions de Tibétains, six millions d'âmes de là-bas. Les Chinois veulent ignorer tout cela et font semblant de se préoccuper du dalaï-lama. Ce n'est ni juste ni correct.

» Quand ils m'ont invité pour la première fois en 1980, j'ai eu l'impression qu'ils avaient le sentiment que la communauté tibétaine de l'extérieur avait des difficultés. Ils semblaient croire aussi qu'au Tibet même, en raison de l'endoctrinement politique et par d'autres moyens, les gens cesseraient d'être fidèles au dalaï-lama.

» Dans ces conditions, ils ont trouvé bon de le convier en pensant que les gens ne viendraient plus lui rendre hommage et qu'il serait alors plus facile de le manipuler. Nous avons alors envoyé une délégation nous représenter. Spontanément, les gens sont venus de partout exprimer leur loyauté, leur confusion en moi. C'était totalement inattendu pour les Chinois.

» Il est vrai qu'à l'extérieur du Tibet, nous ne sommes que des réfugiés. Dans l'ensemble, nous nous sommes installés pas trop mal et nous nous efforçons de préserver la culture tibétaine, d'éduquer les jeunes et de maintenir vivante la pratique religieuse et les enseignements du bouddhisme. Si bien qu'aujourd'hui, la culture tibétaine authentique, le vrai bouddhisme se trouvent hors du Tibet.

» J'ai l'impression qu'au fond d'eux-mêmes, les Chinois n'ont pas très envie de me voir revenir au Tibet. En tout cas, moi, je ne veux pas y aller sans être sûr que cela puisse apporter quelque chose au Tibet. Depuis que j'ai exprimé ce désir, j'ai reçu quantité de messages du Tibet même me mettant en garde expressément de ne pas revenir dans les circonstances actuelles. J'estime donc qu'il vaut mieux ne pas y aller.

— Quelles sont les conditions du dalaï-lama pour rentrer au Tibet ?

— Ce qui est primordial, c'est la libre expression de la volonté des Tibétains. Cette condition étant acquise, je rentrerai avec joie dans mon pays. Tant que les gens, au tréfonds d'eux-mêmes, sentiront qu'il leur manque quelque chose, je crois que ma place sera plus utile à l'extérieur. Même court, le passé récent tend à prouver que, parce que nous sommes à l'extérieur du Tibet, la culture tibétaine sur cette planète continue de vivre. Si nous étions tous restés là-bas, la destruction aurait eu raison de nous une fois pour toutes.

— Croyez-vous qu'il soit possible de discuter avec le gouvernement chinois et de parvenir à un *gentleman's agreement* ?

— Je l'espère. En tout cas, le problème existe, qu'il soit ou non publiquement reconnu. Il est là. Personne ne souhaite qu'il s'éternise, ni nous ni les Chinois. Mais la méthode, le moyen de résoudre ce problème ne sont certainement ni le fusil ni la force. On ne peut pas le résoudre non plus uniquement sur le papier. Il faut le résoudre de l'intérieur, dans les cœurs ; c'est alors que la solution sera réelle et valable. Bien entendu, je suis toujours optimiste. La confiance en soi, le courage, la détermination et l'optimisme sont, à mon avis, essentiels pour gagner. Telle est ma philosophie. Pour la communauté humaine, aussi bien que pour l'individu, l'espoir est primordial. »

Propos recueillis par
CLAUDE LEVENSON
et J.-C. BUHRER.

CARNET DE ROUTE

Le Monde publiera à partir du mardi 23 juillet (dans ses éditions datées 24 juillet) le carnet de route de Julien Besançon au Tibet, une série de cinq reportages.

هكذا من الأصل